Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14102 - 5 F — JEUDI 31 MAI 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'appel de l'autre Europe

LES appels à l'aide économique des pays de l'Est se font chaque jour plus pressants. A l'époque de la chute du Mur en Allemagne, et de la « révolution de velours » en Tchécoslovaquie, la préocupation majeure des nouveaux dirigeants d'Europe de l'Est était de se faire accepter par l'Ouest comme des démocraties naissantes, prêtes à s'engager sur la voie de l'économie de marché.

Depuis, des élections libres ont eu lieu, une vie politique nouvelle s'ébauche. En revanche, presque partout la production a nettement chuté et on découvre peu à peu l'ampleur du désastre économique. Le volet financier occupe désormais le devant de la scène des relations Est-Ouest.

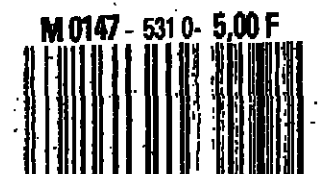
M. TADEUSZ MAZOWIECKI, le premier ministre polonais, de passage à Paris au début de la semaine, a affirmé avec vigueur que la Pologne est désormais un « pays normal », dont la stabilité n'est pas menacée, et a plaidé tout au long de sa visite pour un allègement du poids de la dette.

En URSS, depuis longtemps, des économistes affirmaient que Moscou devait avoir recours, et massivement, aux crédits occidentaux. Cette semaine, c'est M. Stanislav Chataline, l'un des plus proches conseillers de M. Gorbatchev, qui a déclaré que la transition vers l'économie de marché ne pourrait se faire sans d'énormes apports financiers et techniques de l'Ouest.

L'OCCIDENT n'a pas manqué de réagir à ces demandes. La RFA n'hésite pas à hypothéquer ses performances économiques pour réaliser au plus vite l'union économique et monétaire avec la RDA. La Communauté européenne se mobilise. En moins de six mois, les pays occidentaux sont parvenus à mettre sur pied un nouvel organisme financier international, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (la BERD). Inférieurs à ceux du plan Marshall (12 milliards de dollars en cinq ans pour huit pays contre 16 milliards de dollars d'aujourd'hui par année pour seize pays), les concours de la BERD devraient, de l'avis général, jouer un rôle non négligeable dans la transition vers des économies de marché. Début juin, d'autre part, la liste des exportations interdites dans le cadre du COCOM devrait être considérablement allégée.

« Je crois que les Etats-Unis et les autres sont tenus de faire quelque chose », a déclaré M. Chataline. Le ton est explicite. Les pays d'Europe de l'Est et l'URSS disposent actuellement d'atouts politiques suffisants pour se voir octroyer des soutiens financiers conséquents. Mais si le passage du socialisme au marché est encore un phénomène économique inédit, on sait qu'il s'agira d'un processus de longue haleine. Il faut espérer que l'Ouest ne perdra pas patience avant que la restructuration ne commence à porter ses fruits. L'essentiel, cependant, c'est que l'Est ne s'écarte pas, dès les premières turbulences, de la voie sur laquelle il s'est en principe engagé.

M 0147 - 531 0- 5,00 F



L'évolution des rapports Est-Ouest et le « sommet » américano-soviétique

M. George Bush souhaite désamorcer le conflit sur le statut de l'Allemagne

M. Gorbatchev, après une courte visite au Canada, était attendu mercredi 30 mai à Washington, où sa visite – en raison des nombreuses difficultés qui affaiblissent sa position en URSS – ne suscite pas le même enthousiasme que les précédentes. Lors de ce nouveau somment soviéto-américain, le président Bush s'efforcera de désamorcer le conflit qui oppose les Occidentaux à l'URSS au sujet de l'appartenance à l'OTAN de l'Allemagne unifiée. Le processus d'unification de l'Allemagne qui s'est engagé ces dernières semaines et le mouvement d'émancipation des pays baltes ont déplacé les priorités américaines.

WASHINGTON

de notre correspondant

« *La fête est finie.* » Les publicitaires sont supposés deviner l'air du temps, mais ceux-là, pour vendre leur vodka « made in Minnesota », n'y étaient pas allés de main morte. Un Gorbatchev à l'expression sinistre, brandissant une bouteille, avec au milieu de l'affiche, entre son visage et ladite bouteille, ce constat à double sens : « *The party's over.* » La fête est finie, tout comme le parti.

C'était avant que le président soviétique ne décide de faire au Minnesota l'honneur d'une visite, et le fabriquant de la Karkov vodka, respectueux, a décidé de faire enlever les affiches : l'homme qui a connu son premier grand échec en tentant de détourner ses compatriotes de l'alcool aurait eu toutes raisons de ne pas apprécier.

Mais les publicitaires avaient visé juste. Le Gorbatchev qui revient mercredi 31 mai à Washington n'est plus tout à fait le « Gorby » qui s'était taillé un triomphe en décembre 1987, avant de récidiver à New-York un an plus tard. C'était le temps où un quidam auquel il avait serré la main dans la rue proclamait sans rire qu'il venait de vivre là « *le plus beau jour de sa vie* » ; c'était le temps où tel présentateur vedette de CBS, fasciné, rendait compte avec enthousiasme d'une conférence de presse pourtant fort pâteuse donnée par le numéro un soviétique, celui où le gratin intellectualo-mondain des Etats-Unis se pressait pour être vu en sa compagnie. Le héros reste sympathique à la masse des Américains (près de trois quarts d'entre eux ont toujours de lui une « impression favorable »), mais il a perdu de son lustre, pour cause de Lituanie, et parce que le public commence à réaliser que si l'homme est tellement moins populaire chez lui qu'à l'étranger, c'est que quelque chose cloche. Bien sûr, le charme n'est pas tout à fait brisé, et à Minneapolis comme à San-Francisco, où M. Gorbatchev achèvera sa visite, on se prépare fiévreusement. Mais à Washington, après l'excitation haletante de naguère, c'est le temps des interrogations, des doutes, du souci de voir à travers et au-delà de M. Gorbatchev.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

Un sondage sur les Français et les rapports Est-Ouest

page 2

Indestructible Boris Eltsine...

Elu mardi 29 mai, le nouveau président de la Fédération de Russie se pose en rival de M. Gorbatchev

par Jacques Amalric

M. Gorbatchev a raison d'être inquiet : l'élection de Boris Eltsine à la présidence de la Fédération de Russie constitue pour lui un échec cuisant. Quoi qu'en dise aujourd'hui l'ancien chef de l'organisation du parti pour Moscou, il est peu probable qu'il se contente longtemps de jouer les seconds rôles. Son ambition est évidente, et il ne la cache d'ailleurs pas ; son but est de parvenir tout au sommet du pouvoir, qu'il s'agisse de la présidence d'une Union soviétique remaniée, amputée de Républiques par trop rebelles, ou d'une simple Russie.

Dans la guerre qui s'annonce entre les deux hommes, Boris Eltsine dispose d'un atout principal : son incroyable capacité à « rebondir », à se sortir des situations les plus difficiles en prenant à témoin le bon peuple des mauvais coups qu'on lui porte. Dix fois déjà il est allé au tapis, mais il s'est toujours relevé, servi par son talent de tribun populiste, son art de dénoncer les privilèges, l'arrogance, la corruption et l'inhumanité de cette *nomenklatura* dont il fit longtemps partie.

C'est un registre qui fait merveille dans l'Union soviétique d'aujourd'hui, un « fonds de commerce » particulièrement lucratif dont l'exploitation systématique explique plusieurs « résurrections » de cet « *enfant pauvre de l'Oural* ». Comment, sinon, aurait-il repris le dessus après son limogeage, en novembre 1987, de la direction moscovite du P.C., suivi de peu par son expulsion du bureau politique, où il n'avait d'ailleurs qu'un siège de suppléant ? Comment, sinon, aurait-il pu survivre politiquement aux campagnes de diffamation orchestrées par ses innombrables ennemis ? Comment, surtout, aurait-il pu rester dans la course au pouvoir après ses mésaventures rocambolesques de septembre 1989 : découvert trempé et crotté, dans la banlieue de Moscou, dès potron-minet, par deux miliciens, il leur affirme qu'il vient d'être victime d'une tentative de meurtre mais les supplie de n'en rien dire.

Lire la suite page 3 et l'article de notre correspondant à Moscou BERNARD GUETTA

Pressant le gouvernement de réduire les inégalités

M. Mitterrand relance la politique sociale

La table ronde sur l'immigration réunie mardi 29 mai s'est terminée par un constat de désaccord. L'opposition refuse de « cautionner » les « erreurs accumulées » et « l'inaction » du gouvernement, et « ne se prêtera pas à de nouvelles concertations-alibis ». Quelques heures plus tôt, à Auxerre, M. Mitterrand avait invité le gouvernement à se préoccuper plus activement des inégalités sociales et surtout des bas salaires.



« Gouvernez ! »

par Jean-Yves Lhomeau

« *Gouvernez !* » dit M. Chirac au premier ministre, afin de ne pas partager avec lui la responsabilité du dossier brûlant de l'immigration. « *Gouvernez !* », paraît dire M. Mitterrand à son chef de gouvernement, afin qu'il réussisse là où le président de la République, en place depuis dix ans, a échoué : la réduction des inégalités sociales.

Pauvre M. Rocard ! Il affronte une opposition qui retrouve soudain le goût de s'opposer, aiguillonnée par un Jacques Chirac d'autant plus radical qu'il est aux abois. De ce désagrément de la vie démocratique auquel il avait échappé jusqu'à présent faute d'adversaires en état de combattre, le premier ministre s'accomodera aisément. Il n'est pas certain, en revanche, qu'il apprécie le retour en force d'un président qui paraît se poser parfois en opposant de gauche à sa politique et donne le sentiment, depuis quelques semaines, de vouloir gouverner à sa place.

Le mardi 29 mai marquera peut-être une date importante dans le parcours de M. Rocard. Ce jour-là, l'opposition lui a montré les limites de sa recherche systématique du consensus, déjà combattue par certains de ses « amis » socialistes. Elle l'a fait, du moins pour ce qui concerne M. Chirac, sans la moindre subtilité. M. Rocard, selon le président du RPR, ne gouverne qu'à la petite semaine, est débordé par des socialistes « *purs et durs* », ne tient pas son ministre de l'intérieur, accusé d'incompétence dans l'affaire de Carpentras et d'irresponsabilité pour avoir remarqué qu'il n'était pas nécessaire d'armer tous les policiers.

lire la suite et nos informations page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DÉBATS

Un sondage de la SOFRES pour « le Monde » et RTL sur les Français et les rapports Est-Ouest

Loin de Vilnius...

QUELLES sont, à la veille de la rencontre Bush-Gorbatchev, les principales préoccupations d'ordre international des Français ? C'est pour répondre à cette question que *le Monde* et RTL ont commandé un sondage à la SOFRES. Certains de ses résultats susciteront bien de l'amertume à Vilnius et bien de la satisfaction au Kremlin : 2 % seulement des sondés estiment en effet que le sujet le plus important traité par les présidents Bush et Gorbatchev sera la question de l'indépendance de la Lituanie ; 54 %, il est vrai, jugent qu'il ne s'agit là que d'un problème interne à l'Union soviétique, alors que pour 34 % des personnes interrogées cette question concerne aussi la communauté internationale. Autre surprise : 7 % seulement des Français estiment que la question de l'unification de l'Allemagne et de son statut figurera en tête des entretiens de Washington, ce qui traduit pour le moins une certaine sous-estimation des intentions soviétiques.

La réduction des armements nucléaires, en revanche, vient largement en tête des préoccupations exprimées, avec 58 % des sondés, suivie mais de loin (17 %) par l'encouragement à la démocratisation de l'URSS. Ce pays, il est vrai, conserve auprès des Français la bonne image que M. Gorbatchev a réussi à lui gagner, et cela malgré les énormes difficultés qui l'assaillent : ils sont 43 % (contre 42 % en juin dernier et 18 % en avril 1987) à avoir un opinion très bonne ou plutôt bonne de la politique étrangère soviétique ; 36 % ont au contraire une opinion très mauvaise ou plutôt mauvaise de cette diplomatie ; ils étaient 35 % dans le même état d'esprit en juin 1989 mais 62 % en avril 1987. Détail plein d'enseignements : si 47 % des communistes sont satisfaits de la diplomatie de M. Gorbatchev, 36 % jugent plutôt mauvaise ou très mauvaise sa politique étrangère.

M. Gorbatchev distance MM. Bush et Kohl

L'image personnelle du numéro un soviétique est encore plus positive que celle de sa politique puisque 61 % des sondés affirment avoir tout à fait ou plutôt confiance en lui alors que 25 % seulement déclarent s'en méfier. Au test de la confiance, M. Gorbatchev est cependant battu par M. Mitterrand (64 %), mais il arrive avant M. Bush (60 %) qui gagne pourtant neuf points depuis juin dernier, avant le chancelier Kohl (58 %) qui, lui, a perdu trois points en un an. Mme Thatcher fait figure de véritable lanterne rouge puisque elle n'inspire confiance qu'à 24 % de nos concitoyens contre 37 % en juin 1989. Triste consolation pour elle – à supposer qu'elle en ait besoin, – elle est tout de même battue au palmarès de la méfiance par M. Deng Xiaoping qui est jugé rassurant par 7 % des sondés. Il n'inquiète cependant que 52 % des personnes interrogées, alors qu'elles sont 65 % à éprouver les mêmes sentiments à l'égard de la « Dame de fer », géographiquement beaucoup plus proche *il* est vrai...

A l'amélioration de la position de M. Bush correspond une amélioration de l'image des Etats-Unis chez les Français : ils sont 57 % à juger très bonne ou plutôt bonne la politique étrangère américaine, trois points de plus qu'en juin dernier, quatorze de plus qu'en avril 1987. Est-ce une conséquence ? Toujours est-il que 49 % des Français (ils n'étaient que 46 % en avril 1987) souhaitent que les troupes américaines restent basées en Europe occidentale ; 33 % sont d'une opinion contraire.

Les vues sont également fort partagées en ce qui concerne l'avènement d'un nouvel ordre européen : 20 % *sont favorables au maintien de la situation actuelle de la France par rapport à l'OTAN*, 35 % souhaitent concilier le maintien de l'OTAN avec le développement d'une défense commune ouest-européenne, 12 % veulent que les *alliances soient dissoutes au profit d'un système européen incluant l'URSS*, et 16 % penchent pour une neutralisation de la France. Enfin, en cas de succès des *négociations américano-soviétiques sur la réduction des armements nucléaires et conventionnels*, 61 % des sondés souhaitent une réduction de l'armement nucléaire français et 59 % une réduction des dépenses militaires. Parmi ceux-ci une majorité de communistes (78 %), mais aussi de socialistes (69 %) et d'écologistes (76 %).

J. A.

● Ce sondage a été effectué du 18 au 22 mai sur un échantillon de mille personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus.

Quelle confiance avez-vous dans les chefs d'Etat et de gouvernement suivants ?

	Tout à fait confiance	Plutôt confiance	Plutôt pas confiance	Pas confiance du tout	Sans opinion
● François Mitterrand	13	51	21	10	5
	64		31		
● Mikhaïl Gorbatchev	8	53	16	9	14
	61		25		
● George Bush	6	54	12	4	24
	60		16		
● Helmut Kohl	6	52	17	5	20
	58		22		
● Margaret Thatcher	2	22	33	32	11
	24		65		
● Deng Xiaoping	0	7	17	35	41
	7		52		

Dans l'ensemble, avez-vous une opinion très bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise ou très mauvaise de la politique des *Etats-Unis dans le monde* ?

● Très bonne	2	57
● Plutôt bonne	55	
● Plutôt mauvaise	20	24
● Très mauvaise	4	
● Sans opinion	19	
	100 %	

Et avez-vous une opinion très bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise ou très mauvaise de la politique de l'Union soviétique dans le monde ?

● Très bonne	2	43
● Plutôt bonne	41	
● Plutôt mauvaise	30	36
● Très mauvaise	6	
● Sans opinion	21	
	100 %	

MM. Bush et Gorbatchev vont tenir prochainement un sommet à Washington. Quel est, à vos yeux, dans le *domaine international* le sujet le plus important actuellement ?
Et en deuxième réponse ?

	Réponse citée en premier	Réponse citée en premier et en second
● La réduction des armements nucléaires	58	74
● Les moyens d'encourager la démocratie en Union soviétique et dans les pays de l'Est	17	52
● L'aide économique à l'Union soviétique et aux pays de l'Est	8	19
● *La réunification de l'Allemagne*	7	23
● Les moyens de faire accéder la Lituanie à l'indépendance	2	10
● Sans opinion	8	8
	100 %	

Europe

La démocratie inachevée

par Francis Gutmann

BEAUCOUP ne veulent voir dans les événements de l'Europe de l'Est qu'une sorte de normalisation. Le communisme n'aurait été qu'un accident de l'histoire, une simple parenthèse s'ouvrant avec le siècle et se *terminant avec lui. Cette normalisation serait un aboutissement. Maintenant*, la démocratie, en Europe du moins, n'aurait qu'à se laisser vivre, s'étendant plus ou moins rapidement à l'Est selon les avatars que pourraient connaître les différents pays en passe de la rejoindre.

La réalité est autrement plus complexe. Les peuples d'Europe orientale ont cru que la prospérité irait automatiquement de pair avec la liberté. Déjà ils ont dû commencer de déchanter, et apprendre en outre que leur propre *effort compterait* plus encore que la *solidarité* qu'ils *peuvent* escompter de la part des peuples occidentaux.

Réussir ou échouer tous ensemble

Cependant l'idéal démocratique reste encore le plus fort, synthétisant l'aspiration à la fois à la dignité individuelle et à l'identité nationale qui a puissamment inspiré les mouvements récents de *libération. Mais si, le temps passant*, la *réussite tardait* trop à répondre à leur attente, si revenaient la peur et la colère issues cette fois de la désespérance et non plus de l'oppression, alors la démocratie pourrait être menacée ; ce pourrait être le désordre et l'instabilité ; ce serait probablement tôt ou tard une sorte de fascisme.

La démocratie occidentale est directement concernée par ce qui se passera à l'Est. Du point de vue de sa sécurité extérieure, mais également sur le plan intérieur. Il faut se garder de croire qu'*elle* est nécessairement assez robuste pour être tout à fait à l'abri de *turbulences* orientales. Car la *démocratie* en Europe occidentale est une démocratie inachevée. Le désintérêt croissant pour la chose politique correspond à la fois à son éloignement de la vie réelle et à la dégénérescence de ses idéaux. L'identité s'efface derrière des archétypes, la solidarité se confond avec l'uniformité. Electeur ou consommateur, le citoyen *n'est* plus vraiment responsable.

Dès lors, tout ce qui bouscule ses habitudes ou brouille ses horizons lui *fait peur. Pour défendre « sa » démocratie – qu'il* assimile volontiers à ses positions acquises, – il est prêt à la compromettre. Il suffit pour s'en convaincre de constater la poussée des mouvements d'extrême droite au nom usurpé de quelques grands principes d'identité nationale. *Si demain* à l'Est *le désordre s'installe*, à l'*Ouest* la *peur risque* d'être plus forte encore qu'aujourd'hui et la démocratie alors davantage menacée. Et si, par malheur, le fascisme vient ici à s'instaurer, qui peut assurer que là, d'aucuns n'en tireraient pas argument pour y trouver des exemples ?

L'évolution de l'Europe orientale n'est pas un aboutissement, elle est une nouvelle donnée. Les Européens sont condamnés à réussir ou à échouer tous ensemble. Economiquement, politiquement, mais aussi démocratiquement. L'Europe tout entière ne sera plus ce qu'elle était il y a cinquante ans, ni davantage ce que l'on pouvait imaginer à six, à dix ou à douze. L'Ouest ne saurait se borner, démocrate passif, à assister en spectateur aux mouvements de l'Est. *Les événements actuels peuvent aussi bien y mettre la démocratie en péril ou lui redonner un élan qui s'était essoufflé. Lui redonner cet élan parce que beaucoup*, en particulier *parmi* les plus jeunes, découvrent ou redécouvrent le prix de valeurs qu'ils s'étaient habitués à considérer comme allant d'elles-mêmes.

L'avenir commun dépendra, non seulement des transformations dans les différents pays de l'Est, mais aussi de la capacité qu'auront ou non les Occidentaux de reprendre le mouvement en avant pour plus de démocratie, une démocratie où chacun se verrait mieux reconnaître une place et un rôle.

► **Francis Gutmann est président du conseil d'administration de Gaz de France et ancien secrétaire général du Quai d'Orsay.**

BIBLIOGRAPHIE

Le fantôme de Bismarck

« Q*U'ON mette l'Allemagne en selle, elle saura bien chevaucher* »... A l'heure où l'Allemagne s'ébroue, secoue la tutelle *de ses anciens vainqueurs* et s'installe dans de nouvelles frontières, *comment ne pas trouver un certain à-propos à cette* vigoureuse *parole d'Otto von Bismarck, qui claque comme un oriflamme en ouverture du livre de Georges Valance* ? La gestation d'une Allemagne nouvelle *qui*, depuis l'ouverture du mur, inquiète les voisins, bouleverse les rapports internationaux, déconcerte les grands de ce monde, annonce-t-elle à l'Europe le retour de Bismarck ?

L'apparente actualité des boutades du chancelier de fer, qui ponctuent, en exergue, les chapitres du livre, fait en tout cas froid dans le dos. *«Il me suffit de dix à quinze minutes au petit déjeuner pour apprêter l'Europe, la peigner, la brosser»*, écrivait par exemple Bismarck ; *« Quel univers magnifique*, s'exclamait-il encore, *tout est la tête en bas et les pieds en l'air ! »*

Ces cinglants raccourcis paraissent justifier toutes les peurs que suscite aujourd'hui l'Allemagne en mouvement. Ne contiennent-ils pas en puissance l'idée que c'est l'Allemagne et elle seule qui tirera profit du grand chambardement en cours, que pour cela elle est prête à tenir par la voix de MM. Kohl ou Genscher les propos les plus lénifiants sur la construction européenne pour mieux s'en servir de levier, pour mieux assurer la *dictature du mark, qu'elle est prête à revenir* au jeu des alliances changeantes, à la politique de la balançoire qui domina pendant des années la diplomatie européenne ?

Le propos de Georges Valance est, derrière cette approche un rien provocatrice, de montrer au contraire qu'il n'est pas de réponse simple et univoque à la question de l'éventualité d'un retour à l'Europe bismarckienne. *Les tentations nationalistes et mégalomaniaques existent* en Allemagne *et Georges* Valance les *met* à *jour méthodiquement*. Son *principal* mérite cependant, c'est de distinguer toujours entre la tentation et le comportement réel, c'est-à-dire la volonté d'y résister ou d'y céder. Ce livre est la première évaluation minutieuse des risques réels de dérapage de l'Allemagne, par un grand connaisseur de ce pays, féru d'histoire contemporaine et spécialiste de surcroît des questions économiques.

Car on s'est bien souvent trompé dans les procès faits à l'Allemagne. Celui qui annonçait sa dérive vers l'Est n'était sans doute pas sans fondements (du syndrome de Rapallo à la gorbimanie des Allemands, en passant par leur nostalgie de la Mitteleuropa), mais il était partiel et donc partial.

Les motifs d'inquiétude cependant ne manquent pas : tentation du germano-centrisme, nouveaux rêves de grandeur sinon militaire, du moins économique et politique, d'une nation dont les frontières ont toujours *été floues et qui pourrait se vivre soit comme* un Japon économique, soit, au moment où MM. Bush et Gorbatchev en font leur premier interlocuteur en Europe, comme le maître du continent.

Tout cela est soigneusement pesé dans le livre de Georges Valance et mis en perspective avec l'état de la France. *« L'Europe,* écrit-il, *est peut-être plus déséquilibrée par l'affaiblissement de la France que par la renaissance de l'Allemagne. »* Ce n'est pas une charge contre la politique de M. Mitterrand : les choix fondamentaux ont été les bons, ceux qui furent fait en 1983 sur la question des euro-missiles et surtout par rapport au système monétaire européen, comme ceux, plus récents qui visent à sortir *«par le haut»*, par la création d'une union monétaire européenne, du règne de la domination du mark. *Le mal est plus profond, plus ancien, il est dans tous les Sedan économiques* enregistrés par la France depuis la fin de la guerre. L'analyse est revigorante.

Le ton est plus sévère en revanche pour la diplomatie mitterrandienne récente qui, tout en proclamant qu'il n'y a pas d'alliance de revers possible, pas d'alternative à l'axe franco-allemand, joue en même temps la carte du Sud, celle du rapprochement avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, le resserrement des liens avec *Moscou, etc. « Schéma idéal et subtil dont le but ultime est bien sûr de faire pression sur l'Allemagne, de l'enfermer dans le choix européen de la façon la plus discrète possible»*, écrit Georges Valance. Mais *« attention, en anticipant trop vite Bismarck, de ne pas recréer Delcassé, ce qui entraînerait bien sûr le retour de Bismarck »*.

CLAIRE TRÉAN

► ***France-Allemagne, le retour de Bismarck, de Georges Valance. Editions Flammarion, 307 pages. 99 F.***

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : *André Fontaine, directeur de la publication*

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : *Daniel Vernet*

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

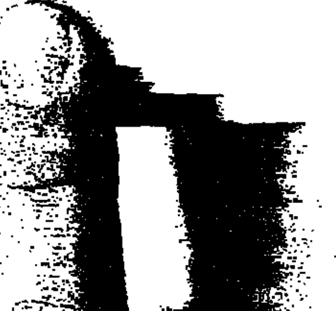
AU COURRIER DU MONDE

D'autres tombes profanées

Personne n'a organisé le plus petit défilé, n'a esquissé la moindre cérémonie expiatoire, devant les quarante tombes catholiques profanées l'autre jour à Limay, dans les Yvelines, ni devant les cent quatre-vingts tombes également catholiques profanées en Pologne et toutes celles qui viennent de l'être en Italie et un peu partout, même en France.

Comment expliquez-vous au même moment toute cette effrayante orchestration politique et médiatique autour du seul événement de Carpentras ? Pourquoi un même acte est-il considéré comme sacrilège dans un cas et totalement négligeable dans l'autre ?

PHILIPPE DE ROUGÉ
Bordeaux-en-Gâtinais



URSS : l'élection de M. Eltsine à la présidence du Parlement de Russie

Une « page tournée » sur le communisme

Après plusieurs tours de scrutins infructueux, le chef de file des réformateurs les plus radicaux, M. Boris Eltsine, a été élu mardi 29 mai, d'une courte majorité à la présidence du Parlement de Russie (*le Monde* du 30 mai). Sa victoire constitue un nouveau défi pour M. Gorbatchev qui ne lui avait pas ménagé ses critiques. Dès mardi soir cependant, interrogé à Ottawa, le *numéro un* soviétique a souligné la nécessité *« d'unir les efforts de tous »* en faveur des réformes.

MOSCOU

de notre correspondant

Il y eut d'abord la joie – une joie formidable qui fit frénétiquement applaudir les députés. D'une travée à l'autre, on échangeait les traditionnels *« Je vous félicite », « Je te félicite »*, la formule des fêtes, et, dans cette longue et haute salle du Kremlin où siégea si souvent le comité central de l'ex-parti unique, chacun répondait : *« C'est la Russie qu'il faut féliciter. »*

Car cette élection de Boris Eltsine à la tête du Soviet suprême de la Fédération de Russie, à la présidence donc de cette République soviétique qui couvre à elle seule les trois quarts de la surface de l'URSS, c'est d'abord la révolution, la rupture, dont ce pays se sentait frustré. *« Eltsine, c'est la page tournée »*, expliquait ainsi un député de Leningrad sans même penser qu'il faille expliciter et dire l'évidence : *« ... la page tournée sur le communisme »*.

Et à quelques centaines de mètres de là, de l'autre côté de la place Rouge fermée à la circulation, les larmes de bonheur qui secouaient ces femmes massées devant l'hôtel Rossia ou le grand magasin Goum n'exprimaient rien d'autre. Mardi 29 mai, pour la première fois depuis les débuts de la perestroïka, la Russie et toute l'URSS avec elle ont eu le sentiment que la continuité du régime venait d'être rompue et que là, vraiment, c'était du sérieux.

En partie – une petite partie seulement – cela tient au fait que le secrétaire général, M. Gorbatchev, était opposé à l'élection de M. Eltsine. Il l'avait publiquement fait comprendre la semaine dernière. Il l'avait répété, lundi soir, au cours d'une réunion avec les députés communistes de Russie et M. Eltsine a, malgré tout, été élu par 535 voix contre 467 à son principal adversaire, M. Vlasov, le chef du gouvernement russe sortant. Or, non seulement M. Vlasov, était soutenu par l'appareil du comité central, par ces instances qui décidaient autrefois de tout, mais quelque 80 % des élus de Russie sont membres du Parti communiste, ce qu'on appelle bien à tort *« des communistes »*.

Pape et Luther à la fois

L'écroulement de la puissance du parti, son éclatement en tendances opposées, la dispersion de ses membres sur le nouvel échiquier qui se forme en ce moment, tout ce qui était inscrit dans la perestroïka et manifeste depuis deux ans est ainsi devenu, pour tous, un fait patent, indiscutable. C'était la preuve par Eltsine, preuve non seulement que l'URSS peut changer mais qu'elle a changé et que bien loin de devenir dictateur, M. Gorbatchev voit son autorité battue en brèche.

Mais au-delà de cette preuve du changement de régime que vit leur pays, la victoire de M. Eltsine a donné aux Soviétiques le sentiment de devenir maîtres de leur révolution. Non pas là encore que le phénomène soit nouveau. Décrétée d'en haut, la révolution gorbatchévienne est devenue deuxième révolution soviétique, révolution d'en bas. Dès que des élections libres ont donné naissance, il y a un an, à des Parlements dignes de ce nom.

Depuis cette date, depuis que la télévision a retransmis en direct les premiers débats du Congrès des députés soviétiques, le processus enclenché par M. Gorbatchev a acquis sa dynamique propre, s'est développé et tant renforcé que personne ne pourrait plus durablement l'arrêter. Si irréversible qu'ait été ce processus, il n'en laissait pas moins un total sentiment de frustration aux Soviétiques qui non seulement avaient besoin, pour y croire, de voir l'appareil à terre et bafoué mais voulaient aussi ouvrir eux-mêmes une période de leur histoire.

Car si grands que soient les mérites reconnus à M. Gorbatchev par tous les partisans du changement, si profonde que soit, au-delà des critiques, la reconnaissance qu'on lui voue, il a le tort d'être le successeur de ses prédécesseurs. Il est le grand liquidateur du communisme, mais pape et Luther à la fois comme on l'a dit, ce n'est pas lui qui pourrait donner l'ivresse du changement, le bonheur de la révolution – et cela d'autant moins que M. Gorbatchev est le contraire d'un révolutionnaire.

Rupture et continuité

Il est précisément l'anti-révolution, convaincu qu'il est que rien de bon ne peut sortir d'une rupture brutale, que la violence et le sang sont pour l'URSS les plus menaçants des maux et qu'il ne faut pas faire un seul pas en avant sans avoir préparé le terrain, sans être sûr qu'il ne cédera pas. Artisan d'une sortie du communisme en cinq ans, de la libération de la moitié de l'Europe, M. Gorbatchev est, en ce sens, effectivement et paradoxalement, un homme de « demi-mesures ».

Cette critique qui lui est chaque jour faite avec de plus en plus de dureté, non seulement il ne la repousse pas, mais il l'assume, rétorquant systématiquement que rien n'aurait servi, hier, de déclencher la guerre contre les conservateurs et que rien ne servirait, aujourd'hui, de décréter le marché si personne ne comprend encore ce que cela veut dire. Les conservateurs sont désormais si défaits qu'aucun d'entre eux n'ose même dire un mot contre le multipartisme et sur l'économie. Le bon sens n'est clairement pas du côté de la hâte.

L'ennui pour M. Gorbatchev est qu'à galoper ainsi à tout petits pas et à si subtilement ménager les transitions, il n'a jamais laissé personne d'autre que lui conquérir la parole, imposer un tournant qu'il n'ait pas lui-même décidé, ou bouleverser une donne qui continuait de se définir dans son bureau, celui du secrétaire général. Les Soviétiques n'ont pas conquis la démocratie, ils l'ont reçue. Ils n'ont pas renversé le communisme, mais réalisé seulement, et après la bataille, que la citadelle avait été prise... depuis le donjon.

Les Soviétiques n'ont pas imposé de nouveaux hommes, ils ont reçu la possibilité d'en élire. En un mot, ils ne se sont pas révoltés, mais ont été émancipés, et seul Boris Eltsine aura finalement incarné dans toute cette période l'insurrection qui n'a pas eu lieu. Car ce communiste fonctionnaire du parti, membre du comité central depuis neuf ans, propulsé au bureau politique par la perestroïka, ce pur produit, donc, à la fois de l'appareil et du gorbatchévisme qu'il conteste, a opéré, lui, une rupture.

A une époque où on ne faisait pas encore d'esclandre durant les plénums du comité central, il en fait un, en octobre 1987, en désignant les conservateurs comme conservateurs et en appelant M. Gorbatchev à marcher plus vite et plus net. Qu'il ait à l'époque eu tort ou raison importe peu. Le fait est que, mis à l'écart, limogé du bureau politique et de son poste de premier secrétaire de Moscou, il est devenu le héros populaire dont était privée cette révolution.

Courageux (il l'est), il a alors entamé la longue bataille qui l'a mené à sa victoire de mardi. D'interviews en meetings, survivant à tous les dérapages *(voir ci-contre)* et obligeant tous les grands noms de l'intelligentsia réformatrice à se ranger derrière son étendard, il s'est, en constante opposition à M. Gorbatchev, affirmé comme l'opposant numéro un.

Il n'aime pas le secrétaire général qui est, à ses yeux, l'homme qui a failli le faire passer à la trappe. M. Gorbatchev lui rend bien cette inimitié, car il voit en lui un démagogue dont les facilités verbales et les approximations intellectuelles menacent de faire échouer le lourd navire de la perestroïka, le sien, l'œuvre de sa vie.

Bref, ils se détestent et auront le plus grand mal à travailler ensemble, mais cela veut-il pour autant dire que M. Gorbatchev se porte politiquement plus mal de l'élection de M. Eltsine ? Non, et cela pour trois raisons.

La première est que ce désir rentré de révolution des Soviétiques vient d'être assouvi par la grâce d'une élection parlementaire. Désormais, la révolution a eu lieu et sa tranquillité dit tout l'autre désir des Soviétiques – celui d'éviter la violence qui n'a, partiellement, cessé en URSS que sous l'étouffoir brejnévien. Car si M. Eltsine est la révolution, il est aussi celui qui rassure. Il est à la fois la rupture et la continuité, et sa popularité, suprême paradoxe, tient beaucoup à ce qu'il est un homme de pouvoir, un ancien apparatchik : le changement dans la continuité.

Mardi, la frustration socio-psychologique s'est canalisée dans un jeu institutionnel et, devenu président de la Fédération de Russie, M. Eltsine va bientôt devoir répondre, au même titre que M. Gorbatchev, plus peut-être encore que lui, aux attentes de la population.

La voie d'un consensus

Pour la première fois, le président soviétique a ainsi ce qui lui manquait : un véritable opposant avec lequel il puisse mener le dialogue politique sans lequel la démocratie ne fonctionne pas. M. Gorbatchev avait besoin d'un homme pour incarner et exprimer une opposition jusqu'à présent diffuse et insaisissable, et avait besoin plus encore que cet homme soit placé au pied du mur, contraint de prendre ses responsabilités et, par là, d'assumer avec lui l'immense difficulté des années qui s'ouvrent aujourd'hui.

Il se trouve que cet homme n'est pas celui qu'il préfère mais il est rare que deux opposants s'adorent, et, il y a juste un an, quand le congrès des députés de l'URSS n'avait pas élu M. Eltsine au Soviet suprême, qui avait voulu et su organiser l'opération de repêchage ? M. Gorbatchev qui, dès mardi, d'Ottawa où il venait de descendre d'avion, a amorcé l'inévitable coexistence. Si Boris Eltsine a été élu, a-t-il expliqué, c'est qu'il avait *« clarifié »* ses positions et reconnu la nécessité d'*« unir les efforts de tous en faveur de la consolidation »* des réformes.

Or, si cette explication ne rend ni de près ni de loin compte de la popularité du nouveau président de la Russie, il est en revanche vrai que si M. Eltsine a finalement pu se rallier une majorité, c'est qu'il avait fait des ouvertures aux gorbatchéviens, il n'y a pas eu – au sommet en tout cas – de marchandage, mais lorsqu'il fut clair qu'il faudrait en passer par là, on s'est arrangé des deux côtés pour se faire savoir que l'on pourrait trouver une base d'accord.

C'est ainsi que le troisième tour fut le bon et que, sitôt proclamé vainqueur, M. Eltsine s'est déclaré, plus présidentiel que nature, président de tous les Russes et non pas de ses seuls électeurs. Joignant la proposition aux déclarations d'intention, il a alors invité chacun des groupes parlementaires constitués à désigner cinq représentants pour participer, mercredi, à un grand *tour de table* sur la *répartition* des responsabilités à la tête de la Fédération.

Chaque minorité nationale avait également le droit de se faire représenter. Avec la vingtaine de groupes parlementaires que compte le Congrès russe, cela devait faire quelque cent trente personnes et le but de cette table ronde est de définir, à dit M. Eltsine, un *« accord national »*. S'il se fait en Russie, il devrait également, par simple ricochet, se faire au niveau soviétique.

C'est peu dire que les choses ont bougé mardi en URSS. C'est tout le paysage politique qui est, en fait, en train de se modifier – et dans le bon sens puisqu'on avance sur la voie d'un consensus négocié et inéluctable sous quelques mois en faveur de la mise en œuvre des réformes économiques.

Tout se complique, mais cela ne veut pas dire que tout s'aggrave et comme pour mieux le démontrer, le président lituanien, M. Landsbergis vient, pour la première fois, de se déclarer, mercredi matin, disposé à envisager un gel de la déclaration d'indépendance de sa République. C'est la condition mise par M. Gorbatchev à l'ouverture de négociation et M. Landsbergis était attendu ce même jour à Prague par M. Havel qui s'est proposé pour servir d'intermédiaire entre les présidents lituanien et soviétique.

BERNARD GUETTA

Le rival indestructible

Suite de la première page

L'affaire, bien sûr, filtrera grâce à la complaisance du ministre de l'intérieur, trop content de porter un coup qu'il espère fatal à cet insupportable trublion. Boris Eltsine criera au complot mais jamais ne donnera une explication convaincante de cette folle nuit, même pas « à froid », dans l'autobiographie autosatisfaite qu'il a publiée en mars dernier (1).

Un langage cartiériste

Tour à tour victime indignée et redresseur de torts inflexible, Eltsine va de plus en plus jouer Guignol, c'est à dire rosser pour la plus grande joie du public apparatchiks et autres privilégiés. La recette fait des miracles puisqu'il est élu député de Moscou en mars 1989 avec près de 90 % des voix et député de Russie, à Sverdlovsk (où il fit ses classes dans la nomenklatura brejnévienne avant que M. Gorbatchev, alors son ami, ne le fasse venir à Moscou) en mars dernier avec le même score. Involontairement, ses ennemis l'avaient encore beaucoup aidé, il est vrai, multipliant les tentatives maladroites pour bloquer son ascension. A chaque nouvelle entourloupette, Eltsine en appelait au peuple et organisait un rassemblement de protestation sur quelque place de Moscou. Le succès était garanti et le pouvoir n'avait plus qu'à s'incliner.

L'homme, désormais, n'aura plus de telles échappatoires. La tactique du gémissement douloureux et de l'indignation permanente n'est payante que dans l'opposition. Or, dans ses nouvelles fonctions, M. Eltsine se retrouve doté d'un pouvoir considérable puisqu'il préside au destin de la Fédération de Russie qui compte plus de la moitié de la population soviétique. Il risque dorénavant d'être jugé plus sur ses actes que sur ses malheurs. Mais, là encore, il ne sera pas sans ressources ; il a déjà montré le bout de l'oreille en exaltant l'identité russe et les sacrifices consentis par le peuple fondateur en faveur des Républiques périphériques, aujourd'hui si peu reconnaissantes.



C'est un langage cartiériste qui n'est pas fait pour déplaire à beaucoup de conservateurs, xénophobes ou non, et même à la puissante Eglise orthodoxe. Il conduira sans doute M. Eltsine à de nouveaux affrontements avec M. Gorbatchev au nom de la *« renaissance économique, politique et sociale »* de la Russie à laquelle il veut rendre toute sa souveraineté.

Il se pourrait aussi que des députés progressistes, qui ont soutenu sa candidature, mais dont beaucoup ne cachent pas leur malaise face au phénomène Eltsine, soient amenés à prendre leurs distances à l'égard d'un homme qui ne renoncera à aucun renversement d'alliance pour parvenir à ses fins.

JACQUES AMALRIC

(1) *Jusqu'au bout*, édit. Calmann-Lévy.

□ ***Journées de deuil en Arménie.*** – La seconde journée de deuil observée mardi 29 mai à Erevan pour les victimes des affrontements de dimanche dernier entre des groupes nationalistes et l'armée soviétique s'est déroulée dans le calme, sans rassemblements comme la veille. On prévoyait, en revanche, dans la capitale arménienne, pour mercredi une participation massive de la population aux obsèques officielles des victimes. Le bilan officiel des affrontements, publié mardi par le ministère soviétique de l'intérieur à Moscou, est de vingt-quatre morts, dont un lieutenant-colonel soviétique, et de 59 blessés, dont 17 militaires et 42 civils. – *(AFP, AP, UPI.)*

□ **Le président lituanien rend visite au président Havel.** – Le président lituanien, M. Vytautas Landsbergis, était attendu mercredi 30 mai en Tchécoslovaquie pour rencontrer le président Vaclav Havel. Ce déplacement surprise, le premier à l'étranger de M. Landsbergis, répond à une offre de Prague de proposer sa médiation pour l'ouverture de négociations entre Moscou et Vilnius. – *(AFP.)*

RFA

Les désaccords sur l'union monétaire vont être examinés par des groupes de travail

BONN

de notre correspondant

Le gouvernement du chancelier Kohl et l'opposition social-démocrate (SPD) se sont réunis mardi 29 mai à Bonn pour examiner leurs divergences au sujet du traité d'Etat qui doit créer le 1er juillet l'union économique, monétaire et sociale entre la RFA et la RDA et dont le principal volet porte sur l'introduction à cette date du deutschemark comme monnaie officielle en RDA.

Le président du SPD, M. Hans Jochen Vogel, a officiellement soumis au chancelier et au président du Parti libéral, M. Otto Lambsdorff, les réserves formulées par son parti avant la ratification du traité. Les sociaux-démocrates veulent que la protection de l'environnement en RDA soit davantage prise en compte que dans le projet initial et souhaitent l'amélioration du dispositif contractuel réglant le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché. Ils réclament également que les réserves financières des anciens partis du Bloc national, qui ont pu jusqu'ici garder à peu près intacts les biens acquis pendant les quarante ans de la dictature, soient exclues de la réforme monétaire. Cette demande concerne l'ancien Parti communiste mais aussi les partis chrétien-démocrate et libéral. MM. Kohl, Lambsdorff et Vogel sont tombés d'accord pour former trois groupes de travail sur chacun de ces dossiers et se retrouver le 12 juin.

Le chancelier Kohl et le premier ministre est-allemand Lothar de Maizière refusent de modifier le texte déjà signé, mais se sont déclarés prêts à envisager des additifs. M. Vogel a précisé mardi qu'en tout état de cause le SPD ne définira son attitude à l'égard du traité d'Etat que lorsque la version définitive sera présentée au Parlement. – *(Intérim.)*

PORTUGAL

Les socialistes partent à la reconquête du pouvoir

PORTO

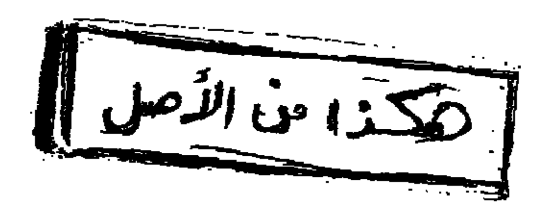
de notre envoyé spécial

Les mille cinq cents délégués qui se sont réunis à Porto le week-end dernier pour participer aux IXe congrès du Parti socialiste ont voté dimanche 27 mai à plus de 90 % la réélection du secrétaire général, M. Jorge Sampaio, lui donnant les coudées franches pour conduire le PSP à la reconquête du pouvoir.

Renforcé par ses victoires obtenues aux dernières élections municipales et européennes, le PS aborde en confiance les législatives et la présidentielle de l'année prochaine. Bénéficiant d'une popularité incontestable attestée par les sondages qui lui donnent 70 % des intentions de vote, le chef de l'Etat, M. Mario Soares, leader historique du PSP, n'aurait aucune difficulté à faire renouveler son mandat. Pour les législatives, le PS dépasse pour le moment largement dans les sondages le Parti social-démocrate (conservateur) du premier ministre, M. Cavaco Silva.

En prévision du grand marché européen de 1993, M. Sampaio préconise la poursuite des privatisations pour permettre la création de groupes économiques et financiers susceptibles de faire face à la concurrence internationale.

J. R



هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Le « sommet » de Washington et le statut de l'Allemagne

Suite de la première page

Les porte parole de l'administration et M. Bush lui-même s'étaient, après un long délai de réflexion, rangés parmi les thuriféraires les plus zélés de M. Gorbatchev. La brutale « restauration de l'ordre » à Bakou est passée comme une lettre à la poste, et on n'a guère relevé non plus que le « président » soviétique ait préféré faire l'économie du suffrage universel pour assurer son élection.

L'atmosphère a commencé à changer quand il fut avéré que la Lituanie posait un vrai problème, quand la détérioration de la situation économique en URSS est devenue chaque jour plus évidente, et quand les Soviétiques ont durci leurs positions sur le désarmement en Europe et sur l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN.

Aujourd'hui, le décalage entre le Gorbatchev vu de Moscou et le Gorbatchev vu de Washington s'est en partie résorbé . Les ex « gorbymaniaques » se posent à leur tour des questions, tandis que les spécialistes, entretemps, ont franchi un pas de plus dans le catastrophisme : *« Gorbatchev coule »* écrit sans hésiter le journalistePeter Reddaway.

Mais la confusion n'en est que plus grande : d'abord dans dans l'esprit du public. A en croire un sondage du *Washington Post*, l'opinion américaine considére que l'URSS est en train de prendre *« un rôle plus important dans les affaires du monde »* (tandis que le rôle des Etats Unis déclinerait), perception paradoxale si l'on admet que l'URSS s'effrite et que son chef s'affaiblit.

Confusion aussi, sinon dans l'esprit, du moins dans les propos des plus hauts responsables américains : le week end dernier, M. Bush voyait M. Gorbatchev *« dans une position fichtrement forte »*. Quinze jours plus tôt, le président américain accréditait publiquement l'idée que son homologue soviétique était confronté au risque d'une *« résurgence du militarisme »* (il s'agissait, il est vrai, pour M. Bush, de jusitifier son extreme prudence dans l'affaire lituanienne, et depuis l'administration a légèrement « raffermi » sa position) .

La contradiction a été résolue il est vrai par M. Bush lui-même qui estimait il y a quelques jours qu' *« on passe trop de temps à savoir combien de temps tel dirigeant restera en place »*. *« Je discute avec le dirigeant soviétique qui est au pouvoir »*, ajoutait le président américain.

Les nouvelles priorités

Voilà qui enfin parait clair, comme paraissait clair l'objet de ce sommet lorsque les deux chefs d'Etat, après leur rencontre de Malte en décembre dernier, sont convenus de se revoir à Washington à la fin du printemps. Mais là aussi, les perspectives ont changé, et un léger brouillard s'est installé un peu partout.

On devait avant tout se mettre d'accord sur les grandes lignes d'un accord START sur une réduction significative des armements stratégiques. Après bien des avatars, il semble toujours que cet objectif puisse être atteint, d'autant qu'il est assez vague : on peut, si on y tient, constater un accord de principe, même si des *« détails »* considérables restent à régler, en particulier sujet des missiles mobiles intercontinentaux soviétiques. Mais les négociations sur le désarmement nucléaire ne sont plus ce qu'elles étaient, elles aussi ont perdu de leur charme, et même, disent certains commentateurs, de leur intérêt. Quand à l'accord sur la destruction à terme de l'essentiel des stocks d'armes chimiques des deux supergrands qui, lui, est pratiquement acquis, il ne génère pas non plus le moindre enthousiasme.

L'essentiel, pour l'administration américaine, est ailleurs : il s'agit de convaincre M. Gorbatchev de s'accommoder de l'idée d'une Allemagne unifiée membre à part entière de l'OTAN, et de le dissuader de bloquer la négociation sur la réduction des forces conventionnelles en Europe en l'attente de concessions occidentales sur le statut de l'Allemagne.

L'affaire s'annonce difficile, et si les Américains - comme les Allemands eux-mêmes - souhaitent trouver le moyen de donner des *« assurances »* à l'URSS, par exemple sur les effectifs de l'armée allemande, ils refusent de le faire dans le cadre de la négociation 2 + 4 qu'ils souhaitent aussi restrictive que possible dans son objet, mais laissent entendre que de telles garanties pourraient être élaborées dans le cadre de la conférence CFE sur les forces conventionnelles. .

Vers une formule commerciale boiteuse

La signature d'un accord commercial *soviéto-américain*, avec à la clef la reconnaissance à l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée, aurait dû être un autre point fort de ce sommet. Mais là aussi, les choses s'annoncent plutôt mal, et en tous cas fort compliquées. Aucune des deux conditions mises par les Américains à l'attribution de cette clause n'a été remplie. Le Soviet Supreme n'a toujours pas voté la loi reconnaissant clairement le droit à l'émigration, qui a apparemment été rayé de l'ordre du jour du Parlement soviétique. Et le Kremlin n'a pas ouvert de dialogue sérieux avec les Lituaniens, toujours soumis au blocus.

M. Bush ayant exprimé publiquement cette deuxième condition, il lui serait très difficile de se dédire . Pourtant le porte parole du président, M. Fitzwater, a réintroduit mardi un élément d'incertitude en suggérant de ne pas préjuger du résultat des conversations. On pourrait à la rigueur imaginer qu'un accord de commerce soit signée sans être accompagné par un engagement à reconnaire à l'URSS la clause de la nation la plus favorisée : une solution boiteuse qui ne satisferait sans doute personne.

De tout cela, et du reste (les problèmes *« régionaux »*, en particulier), MM. Bush et Gorbatchev parleront longuement à la Maison Blanche, jeudi et vendredi, avant de poursuivre leurs entretiens dans le cadre plus *« détendu »* de Camp David, samedi. M. Bush aurait souhaité un cadre encore plus intime et personnel, celui de sa résidence de vacances de Kennebunkport, mais les Soviétiques ont refusé. M. Gorbatchev a préféré faire une escapade dans le Middle West *puis* à San Francisco, prévenant à la toute dernière minute de ses intentions. Cela a fait grincer bien des dents à la Maison Blanche, où l'on s'inquiète aussi des nombreux « blancs » qui lui laissent son emploi du temps à Washington . Tout affaibli qu'il puisse être, M. Gorbatchev reste, notamment en matière de relations publiques, un partenaire redoutable, et imprévisible.

JAN KRAUZE

ÇA VA TOUJOURS?

MAIS OUI, POURQUOI?

PANCHO

Détente à Ottawa pour M. Gorbatchev

M. Mikhaïl Gorbatchev s'est accordé un peu de détente mardi 30 mai à Ottawa, laissant à son ministre des affaires étrangères. M. Chevardnadze, le soin d'aborder avec les dirigeants canadiens les grands thèmes du sommet de Washington. Le président soviétique s'est notamment promené pendant une heure dans une rue piétonne du centre-ville.

M. Chevardnadze, au cours de deux longs entretiens avec son homologue canadien, M. Joe Clark, a réitéré l'opposition des Soviétiques à l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN. En revanche, les deux ministres ont affirmé avoir des vues assez proches sur la nécessité d'un renforcement de la CSCE.

La question de la Lituanie a été évoquée par M. Clark, ayant à l'esprit les pressions exercées par les communautés baltes du Canada. A Riga (Lettonie), les ministres des affaires étrangères des trois pays baltes ont adopté mardi une déclaration dans laquelle ils déclarent que M. Gorbatchev n'a pas d'*« autorité légale »* pour les représenter à Washington et que les trois Républiques ne *« reconnaîtront aucune obligation ou disposition qui pourraient découler d'accords bilatéraux conclus pendant le sommet »* .

Le premier ministre lituanien, M[me] Kazimiera Prunskiene, a par ailleurs averti mardi M. Gorbatchev que l'unique centrale nucléaire de la République pourrait être fermée en raison du manque de fuel dû au blocus économique imposé par Moscou. La centrale d'Ignalina approvisionne la Lituanie et la région voisine de Kaliningrad. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CANADA

Adoption d' une loi recriminalisant l'avortement

La Chambre des Communes d'Ottawa a approuvé, mardi 29 mai, un projet de loi recriminalisant dans certains cas l'avortement. Ce texte qui devra être adopté par le Sénat avant d'entrer en vigueur prévoit qu'un médecin pourra autoriser une interruption de grossesse si la *« santé physique, mentale ou psychologique de la femme enceinte est en danger »*. Une peine de deux ans de prison maximum est prévue pour tout médecin contrevenant. Ce projet de loi est destiné à combler le vide juridique existant depuis que la Cour suprême du Canada a statué en 1988 que la précédente loi sur l'avortement *« violait les droits des femmes à la justice »*. Cette loi, bien que ne prévoyant aucune sanction pénale exigeait qu'aucun avortement ne soit pratiqué sans l'accord préalable d'un comité de trois médecins. – *(AFP.)*

MALAISIE

Huit trafiquants de drogue ont été pendus

Huit ressortissants chinois de Hongkong, condamnés à mort pour trafic de drogue, ont été pendus à l'aube, mercredi 30 mai, en Malaisie huit ans après avoir tenté d'introduire quelque 13 kg d'héroïne en Belgique à partir de l'île malaisienne de Penang. Parmi les suppliciés figure une mère de famille âgée de trente-deux ans.

Ni les autorités judiciaires, ni le gouvernement, devant lesquels les condamnés à mort avaient interjeté d'ultimes appels ou demandes à bénéficier de mesures de clémence, ni même le roi de Malaisie, à qui les huit trafiquants avaient adressé une dernière supplique, n'ont plié. Le premier ministre britannique est également intervenu en vain.

Les huit pendaisons de mercredi portent à vingt-cinq le nombre d'étrangers condamnés à mort et exécutés en Malaisie pour trafic de drogue depuis 1983, année où les autorités ont décidé d'appliquer systématiquement la peine capitale à quiconque sera trouvé en possession d'au moins 15 grammes d'héroïne. Soixante Malaisiens ont pour leur part été exécutés pour des crimes similaires. – *(AFP.)*

DJIBOUTI

Détournement d'un avion militaire somalien

Un Antonov 26 de l'armée somalienne, qui transportait quarante-neuf personnes entre Mogadiscio et Hargeisa, a été détourné, mardi 29 mai, sur Djibouti par son commandant de bord et un mécanicien qui ont demandé l'asile politique. Le commandant a expliqué son geste en déclarant qu'il refusait de voler *« en kamikaze »* au-dessus de zones de combat, faisant allusion à la guerre civile qui oppose, dans le nord du pays, les forces régulières aux rebelles du Mouvement national somalien. L'asile ne devrait pas être accordé aux deux déserteurs, Djibouti voulant rester totalement à l'écart de la guerre civile en Somalie. – *(AFP.)*

TAIWAN

Election mouvementée du premier ministre

A l'issue d'un débat long et mouvementé, le Parlement a confirmé mardi 29 mai, par 186 voix contre 27, la nomination du nouveau premier ministre, le général Hau Pei-tsun. Ministre sortant de la défense, il avait été choisi au début du mois par le président Lee Teng-hui pour remplacer M. Lee Huan. Agé de soixante-dix ans, le nouveau chef du gouvernement a démissionné de l'armée.

Le choix du premier ministre a été accueilli par des manifestations de l'opposition, tant au Parlement que dans la rue, où des milliers de personnes lançant des cocktails Molotov se sont violemment heurtées aux policiers.

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : réunion d'une *« Loya Jirga »* à Kaboul.** – Une grande assemblée traditionnelle, ou *Loya Jirga*, réunie depuis lundi 28 mai à Kaboul, a adopté mardi une série de résolutions exhortant le gouvernement à maintenir ses contacts avec l'opposition et appelant les parties en conflit à négocier en vue d'une solution politique de la crise afghane. D'autre part, la dépouille mortelle de Frédéric Galland, volontaire français de Médecins sans frontières (MSF), tué il y a un mois dans le nord de l'Afghanistan, doit être rapatriée mercredi. MSF a décidé de geler ses opérations en Afghanistan après cet assassinat et une attaque à main armée dont a été victime, en avril, dans la province de Ghazni, une autre de ses équipes. – *(AFP.)*

□ **CHINE : la commémoration du massacre du 4 juin 1989.** – Plusieurs manifestations sont prévues à Paris à l'occasion du premier anniversaire du massacre de la place Tiananmen le 4 juin 1989. Une cérémonie « Pour ne pas oublier » sera organisée le samedi 2 juin à 13 heures sur l'esplanade des Droits de l'homme, place du Trocadéro, où un rassemblement d' « Hommage » aura lieu le lendemain de 20 à 22 heures. Le lundi 4 juin, une manifestation devant l'ambassade de Chine, avenue George-V aura pour thème « Des fleurs contre des chars ». Le vendredi 8 juin une animation culturelle chinoise aura lieu au pied de l'Arche de la Défense et sur le toit de l'Arche. D'autre part, un forum sur la Chine est prévu le 31 mai au Sénat.

□ **CONGO : Amnesty International dénonce la détention de prisonniers politiques.** – Amnesty International demande, dans un rapport publié mercredi 30 mai, la libération de vingt-six civils et membres des forces de sécurité emprisonnés depuis près de trois ans sans avoir été ni inculpés ni jugés. Parmi eux figure le général Joachim Yhompy-Opango, ancien chef de l'Etat renversé en 1979. L'organisation humanitaire précise qu'ils font partie d'un groupe de soixante-dix personnes appartenant à l'ethnie kouyou arrêtées en 1987 et 1988 ; certaines d'entre elles sont accusées d'avoir pris part à un complot visant à renverser le président Denis Sassou-Nguesso. – *(A.P.)*

□ **ETATS-UNIS : Un membre important du cartel de Medellin condamné à trente ans de prison.** – José Abello Silva, membre du cartel de Medellin, a été condamné, mardi 29 mai, à trente ans de prison et 5 millions de dollars d'amende par un juge de Tulsa (Oklahoma). Le Colombien, extradé l'automne dernier, avait été reconnu coupable le 19 mai de conspiration en vue d'importer aux Etats-Unis de la cocaïne et de la marijuana, avec l'intention de les distribuer. Le juge Thomas Brett a appliqué la sentence maximale (trente ans) prévue par le traité d'extradition entre les Etats-Unis et la Colombie. – *(AFP.)*

□ ***HONGRIE : M. Gyula Horn, nouveau président du Parti socialiste.*** – L'ancien ministre hongrois des affaires étrangères, M. Gyula Horn, cinquante-sept ans, a été élu dimanche matin 27 mai président du Parti socialiste hongrois (PSH-ancien PC) à la place de M. Reszoe Nyers, qui avait démissionné samedi de ses fonctions. M. Horn a battu, dans un scrutin secret, M. Imre Pozsgay, cinquante-six ans, ancien ministre d'Etat et président du groupe parlementaire du PSH. – *(AFP.)*

□ **KÉNYA: sept morts lors de l'évacuation d'un bidonville.** – L'expulsion, vendredi 25 mai, des habitants d'un bidonville, près de Nairobi, a fait au moins sept morts, selon le révérend Njenga, doyen de la cathédrale de Tous-les-Saints. Celui-ci a précisé, dans un communiqué, que des agents municipaux et des policiers anti-émeutes, utilisant un bulldozer, avaient attaqué les *« illégaux »* du bidonville de Muoroto. *« Avons-nous l'autorité morale pour continuer à condamner les Blancs en Afrique du Sud, alors que nous, Africains, infligeons des souffrances et une humiliation comparable, sinon supérieure, à nos propres populations ? »*, a-t-il ajouté. Le président Daniel Arap Moi a condamné l'attitude *« inhumaine »* des milices municipales et ordonné des sanctions. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : un professeur islamiste condamné à trois ans de prison.** – Un professeur islamiste tunisien, M. Moncef Ben Salem, professeur de mathématiques à l'université de Sfax, a été condamné, lundi 28 mai, à trois ans de prison pour avoir critiqué le régime tunisien dans un journal algérien. Le tribunal correctionnel de Tunis l'a déclaré coupable de diffamation et de propagation de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Le conflit entre l'Iran et l'Irak

Téhéran a proposé à Bagdad des pourparlers préliminaires

Le président du Parlement iranien, M. Mehdi Karoubi, a indiqué, mardi 29 mai, que l'Iran avait proposé, en réponse à des messages irakiens, des négociations préliminaires – directes – entre les représentants des deux pays. M. Karoubi a précisé, lors d'une conférence de presse, que les deux missives adressées récemment à Téhéran par le gouvernement irakien contenaient *« un appel à la paix globale entre les deux pays »*, mais ne portaient que sur *« des généralités et n'entrent pas dans les détails »* .

La presse iranienne avait déjà fait état, début mai, d'un message de l'Irak à l'Iran portant sur *« les négociations de paix entre les deux pays ainsi que sur la situation dans la région »*. Le *Tehran Times* avait notamment assuré que le président Saddam Hussein avait proposé une rencontre avec son homologue iranien, M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani. Vendredi dernier, le ministère iranien des affaires étrangères a annoncé que Téhéran avait apporté une *« réponse positive »* sans, toutefois, donner de précisions.

Le lendemain, le Conseil de sécurité nationale – la plus haute instance politique de la République islamique – a examiné une *« deuxième lettre »* envoyée par Bagdad. La teneur de cette lettre n'a pas été divulguée.

Exprimant son point de vue personnel, le président du Parlement a indiqué, mardi, qu'il n'était pas *« optimiste »* quant à l' *« aboutissement de cet échange de lettres »* entre l'Irak et l'Iran. Il a cependant estimé que si Bagdad faisait *« preuve de bonne volonté »*, une *« rencontre au sommet pourrait être envisageable »* .

A propos des otages du Liban, M. Karoubi a affirmé que l'Iran croyait *« profondément »* à la nécessité de leur libération, et que celle-ci *« devrait concerner tous les otages, indépendamment de leur origine »*. Rappelant une nouvelle fois son opposition à *« tout contact »* entre l'Iran et les Etats-Unis, M. Karoubi a tenu à préciser que la politique étrangère iranienne *« doit s'inspirer des directives de l'imam Khomeiny et suivre sa voie révolutionnaire »*.

De son côté, l'administration américaine a fait ce qu'elle considère comme un geste de *« bonne volonté »* à l'égard de Téhéran en lui fournissant les informations demandées par l'Iran sur le sort de quatre Iraniens – dont trois diplomates – enlevés au Liban en 1982 et que l'Iran affirme être détenus par la milice chrétienne des Forces libanaises. *« Nos conclusions sont fondamentalement les mêmes* (que précédemment) *: les quatre individus dont* (l'Iran) *se préoccupe sont morts »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. – *(AFP.)*

LIBAN

La situation économique se détériore dans le « pays chrétien »

BEYROUTH

de notre correspondant

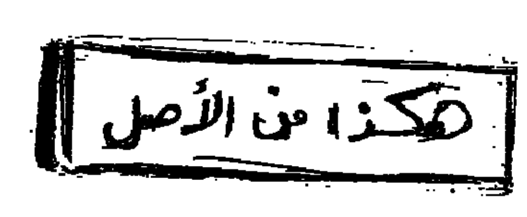
Un mot d'ordre de grève lancé mardi 29 mai par la CGT libanaise a été suivi partout au Liban, sauf dans le « sous-réduit chrétien » du général Aoun, ce dernier étant en conflit avec le chef de la centrale syndicale, M. Antoine Béchara. Tout en appuyant *« la légalité »* et en appelant le gouvernement à exercer son autorité, notamment dans l'autre camp chrétien, celui des Forces libanaises (FL), la CGT s'élève contre l'incurie gouvernementale qui a eu pour conséquence une nouvelle baisse de la livre libanaise dont les salariés sont les victimes.

Une augmentation des salaires de 70 %, appliquée au 1[er] janvier 1990, avec six mois d'effet rétroactif, a été gommée par la hausse du dollar (passé de 450 à 625 livres) et par les dépenses supplémentaires dues à la guerre interchrétienne qui dure depuis quatre mois et ne semble pas près de finir : achat d'eau et d'électricité, multiplication des voies de passage qui accroissent le coût des transports, etc.

Dans l'ensemble du « pays chrétien », une bonne moitié des salariés n'est plus payée du tout et d'autres ne perçoivent plus qu'une partie de leur salaire. Enfin, dans le secteur public, les fonctionnaires de l'Etat n'ont toujours pas reçu l'augmentation de leur traitement allouée par... l'Etat, encore moins les arriérés dus au titre de la rétroactivité. A tout cela, le président Hraoui, le gouvernement de M. Sélim Hoss et la Banque du Liban répondent que la hausse du dollar, donc des prix, est le résultat de la *« guerre des chrétiens »* et que pour en venir à bout il n'y a qu'un moyen : la fin de ce conflit et l'acceptation de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire.

LUCIEN GEORGE




هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

GABON : la tension à Port-Gentil après les émeutes

« Il se peut que vous rencontriez des Européens en uniforme gabonais... »

déclare un officier français

La compagnie pétrolière Elf-Aquitaine a annoncé, mardi 29 mai dans la soirée, avoir repris la production offshore au Gabon, *« à la suite du retour au calme »* à Port-Gentil, *« ce qui permet à son personnel de reprendre son activité dans des conditions de sécurité suffisantes »*. Elf a précisé qu'une équipe restée sur place *« s'est attelée dès dimanche à préparer le redémarrage de la production »*, qui a repris mardi matin. La pleine production devrait à nouveau être atteinte *« dans quatre jours »*.

A Port-Gentil, où règne un calme apparent après l'intervention de l'armée gabonaise, une vingtaine de personnes ont été interpellées, dont trois membres du Parti gabonais du progrès (PGP). Un soldat a été tué et douze personnes blessées. L'armée française a, en outre, évacué entre quarante et soixante personnes (essentiellement des femmes et des enfants) qui se trouvaient encore dans la deuxième ville du pays. A Libreville, le président Omar Bongo a fait appel à l'ancien général de sa garde présidentielle, un Français, M. Louis Martin, agé de soixante-huit ans. Ami personnel du chef de l'Etat, il joue le rôle de conseiller dans la cellule de crise qui a été mise en place pour faire face aux évènements.

A Paris, M. Jacques Chirac a estimé, mardi, que tous les gouvernements français et tous les Européens avaient *« de lourdes responsabilités »* dans les troubles qui affectent actuellement l'Afrique. L'ancien premier ministre, qui *« ne regrette pas »* de s'être prononcé voici quelques mois contre le multipartisme en Afrique, a exprimé sur TF1 *« toute* [sa] *tristesse devant la situation de ces pays, de ces populations »*. Il a jugé qu'il avait été imposé à ces Etats *« des plans d'ajustement qui étaient tout à fait excessifs et qui ne pouvaient conduire qu'à la déstabilisation, la misère, la violence et l'affrontement. »*

PORT-GENTIL

de notre envoyé spécial

Même « l'état de siège », est quelque chose de très relatif à Port-Gentil. La décision des autorités gabonaises d'employer la manière forte dans la métropole économique a entraîné l'annulation d'un vol que l'armée française avait organisé pour la presse, à partir de Libreville. Mais, mardi matin, quand le bateau d'un Européen qui, en des temps moins troublés, organise des promenades en mer, nous a conduits dans les parages, aucune force navale n'a intercepté l'embarcation naviguant à proximité des plates-formes pétrolières dont toutes les torchères sont maintenant éteintes, en raison du départ de la main-d'œuvre.

On peut sauter dans l'eau à proximité d'une plage sans attirer le regard de quiconque. Le bâteau repart vite vers Libreville. Au loin, des rafales d'armes automatiques crépitent par intermittence. Quelqu'un croit reconnaître le tir d'un canon de char. On avance sans rencontrer âme qui vive dans une zone industrielle déserte. Sur une porte, un écriteau avertit laconiquement qu'il n'y a plus d'embauche en raison des événements. Enfin, une maison avec des gens dans le jardin. *« Ah ! vous venez de là-bas ! »* Ici on ne s'étonne jamais de rien, on ne pose pas de questions aux Blancs. Mais on a envie de parler : *« Bongo a fait évacuer tous les gens de sa tribu et nous qui ne sommes originaires ni de sa région ni de Port-Gentil, on nous laisse en plan pendant le massacre. Ce matin, les révoltés ont tiré sur un militaire de la garde présidentielle. Ça a provoqué des représailles. L'armée gabonaise se comporte ici comme en terre d'occupation. Heureusement quand même que les soldats français ne sont pas loin. »*

Le silence est maintenant absolu. Deux barrages de militaires gabonais interdisent l'accès du quartier africain en ébullition. Des automobilistes africains qui ont rebroussé chemin à la vue des soldats de leurs pays nous conduisent jusqu'à un un autre barrage tenu, celui-ci, par un lieutenant du deuxième régiment étranger d'infanterie venu de Nîmes. Ses hommes mangent du cassoulet, sous le soleil accablant, les boîtes de conserves posées sur des tubes lance-roquette. Un camion vient nous chercher pour nous conduire au Ranch, un hôtel éloigné de la ville où sont installés un hôpital de campagne et un petit PC.

Un colonel nous adresse tout de suite une mise en garde révélatrice : *« Il se peut que vous rencontriez ici des Européens en uniforme gabonais. Ce sont des gens de la garde présidentielle qui interviennent à Port-Gentil. Il s'agit de contractuels. Ils n'ont rien à voir avec l'armée française ou la coopération, j'insiste sur ce point. »*

« Que sera la nuit prochaine ? »

Une centaine de voitures sont parquées sur la route du Ranch. En effet, l'établissement est l'un des deux ou trois endroits où ont été regroupés en catastrophe quelques centaines d'Européens restés ici. Une quinzaine de Libanais sont aussi restés parmi eux : *« Le consulat de France nous a téléphoné ce matin pour nous dire que tous les Blancs devaient se regrouper sous la protection des soldats français. Ça a commencé ce matin à 5 heures. A 11 heures, les révoltés sont sortis avec des fusils de chasse. Ça a tiré. La dernière station-service du centre-ville a volé en morceaux. Nous, nous préférerions rester, mais vraiment plus personne ne sait ce que sera simplement la nuit prochaine. »*

Un soldat massacré

En fin d'après-midi la situation se révèle moins dramatique qu'il y paraissait d'abord. Plusieurs compagnies gabonaises venues le jour même en renfort quadrillent la ville. Elles contrôlent les points stratégiques mais pas le quartier populaire dit du Château-d'Eau. A l'entrée de ce point chaud, une foule surexcitée a édifié un barrage avec divers matériaux, notamment l'enseigne d'un commissariat dévasté.

L'armée, responsable de l'administration de la ville en vertu de l'état de siège, a interdit tout transport civil, par quelque moyen que ce soit, à destination de la province de Port-Gentil. Un chef d'état-major des forces armées gabonaises est arrivé par avion spécial pour faire le point sur une matinée d'opérations visant en principe à désarmer les détenteurs de fusils qui contrôlaient certains quartiers depuis plusieurs jours. Ces rebelles ont fait usage de leurs armes face aux militaires. Des fouilles ont été opérées dans toutes les maisons suspectes. A aucun moment les soldats français ne paraissent être intervenus dans les affrontements. Leur rôle s'est limité à la protection des lieux « sensibles ».

Il semblait bien, mardi soir après le couvre-feu, que l'armée gabonaise patrouillait dans une ville revenue au calme après l'opération « coup de poing ». Au journal télévisé, cette opération militaire sur Port-Gentil a été relatée avec une assez étonnante exactitude, sans dissimuler la gravité des faits. Auparavant on avait montré le président Bongo acclamé dans les rues de Libreville où il faisait une nouvelle visite improvisée. Le présentateur a raconté le massacre d'un soldat par la population et il a fait état de douze blessés par balles, hospitalisés, le plus souvent atteints dans les jambes. Ce chiffre et la localisation des blessures sont confirmés par un médecin militaire français selon lequel l'armée n'avait sans doute pas reçu l'ordre de tuer mais celui de *« neutraliser »*.

L'inquétude subsiste. Trois chefs du Parti gabonais du progrès (PGP), fer de lance de la contestation du régime à Port-Gentil, ont été arrêtés dans la journée par l'armée, un peu molestés et transférés à Libreville. On craint que leurs partisans prennent des otages français pour obtenir leur libération.

Un autre chef du PGP, M. Marc Saturnin Nan Nguéma, possède sa résidence habituelle à proximité d'ici. C'est un ami du gérant français de notre hôtel. Celui-ci confie : *« M. Nan Nguéma est un ancien directeur adjoint d'Elf Gabon* (le Monde du 30 mai), *il a aussi été secrétaire général de l'OPEP. C'est un type bien, un bon voisin. Il m'a téléphoné hier de Genève où il était parti voici quelque temps. Il voulait me dire de ne pas m'en faire, que ses amis ne nous voulaient pas de mal. Je l'ai remercié mais je lui ai dit aussi : « Tes potes du PGP ont un peu été débordés par leurs troupes la semaine dernière ! »*

JEAN DE LA GUERIVIERE

Un entretien avec M. Ahmed Ben Bella

Multipliant les contacts, nouant des alliances, l'ancien chef de l'Etat prépare activement son retour en Algérie

GENEVE

de notre envoyé spécial

Ce n'est pas qu'il soit anxieux, mais sait-on jamais ? Lorsque M. Ahmed Ben Bella reçoit, il veille à le faire discrètement, entre Lausanne et Genève, dans une villa sise sur les côteaux qui surplombent le Léman. Une villa ? Un campement plutôt, sommairement meublé. *« Lorsque j'étais au pouvoir*, explique-t-il, *j'ai aidé les Palestiniens, les Angolais, Nelson Mandela, d'autres encore. Aujourd'hui je vis grâce à ces réseaux de solidarité que j'ai moi-même entretenus. »*



Le régime a déjà tué », rappelle M. Ben Bella pour justifier les précautions qu'il prend et pour expliquer que ne voulant pas subir le sort d'Aquino assassiné à Manille à son retour d'exil, il n'estime pas encore venu le temps de rentrer au pays. L'argument pourtant ne convainc guère. A l'évidence, M. Ben Bella piaffe d'impatience. Et s'il est toujours en Europe, il le doit plus aux discussions politiques en cours qu'aux craintes qu'il aurait pour sa sécurité.

Celui que ses partisans appellent en Algérie *« le Raïs »* consulte, reçoit ses compatriotes, tisse des alliances, discute de l'avenir. S'il s'abstient, contre l'évidence, de confirmer avoir récemment rencontré M. Abassi Madani, porte-parole du Front islamique du salut (FIS), il reconnaît, en revanche, avoir des contacts avec beaucoup de partis qu'il refuse cependant de nommer. *« Nous en sommes encore aux contacts préliminaires à des discussions beaucoup plus sérieuses »*, explique-t-il.

Nul doute que l'on discute ferme. Car, à l'instar d'autres forces politiques, M. Ben Bella et ses amis du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) n'entendent pas se satisfaire du cadre de réformes mis en place par le président Chadli Bendjedid. M. Ben Bella, qui se voit en *« pompier de la politique algérienne »*, possédant *« mieux que d'autres les aptitudes à traverser les moments difficiles et les passages périlleux »*, ne rentrerait, dit-il, que pour participer à ce *« conseil des sages »* qu'il appelle de ses vœux. Il s'agit, explique-t-il, d'un organisme d'une quinzaine de personnalités *« au-dessus de tout soupçon de corruption »*, représentant plusieurs sensibilités et chargées de gérer la période transitoire durant laquelle l'Algérie désormais sortie du régime du parti unique irait vers une démocratie parlementaire représentative.

« Consensus » nécessaire

M. Ben Bella est tout miel : *« Il ne s'agit pas de pousser Chadli vers la sortie, mais il faut que, de lui-même, il comprenne qu'il devra bientôt passer la main. En attendant, le conseil ne discuterait que d'une chose : comment créer un véritable cadre démocratique, une véritable Assemblée nationale. »* Cette période ne devrait durer que quelques mois, sanctionnées par de véritables élections législatives et présidentielle.

Serait-il alors candidat ? *« Non ! »* répond-il avec juste assez de fermeté pour ne pas être cru sur parole. Comment, en effet, croire l'homme politique qui, naguère chassé du siège suprême par un coup d'Etat, affirme aujourd'hui qu'il n'a pas l'ambition d'y revenir ? Surtout si ses références constantes au *« consensus »* nécessaire pour construire l'Algérie nouvelle ressemblent furieusement à la volonté d'incarner ce personnage au-dessus des divisions, seul capable de sortir le pays de la paralysie. A l'évidence, l'ancien président, qui n'a rien perdu de son flair, rêve à de Gaulle, qu'il admire, et ménage l'avenir en veillant à ne pas se fâcher avec les autres forces politiques.

Autant il reste peu disert sur ses projets immédiats – reconnaissant toutefois qu'il ne saurait reporter son retour plus de quelques mois – autant M. Ben Bella sait être prolixe pour tracer les lignes de force qui devraient structurer l'avenir. Autogestionnaire en 1962, il est aujourd'hui passionnément écolo. Evolution somme toute logique : *« C'est capital*, dit-il en s'échauffant. *Lorsque j'étais président, c'est vrai, je n'avais pas compris les véritables dimensions de l'écologie. Aujourd'hui, le système est complètement grippé et seule une approche écologique des problèmes permettra le redémarrage »*.

Et de brosser à gros traits l'esquisse de l'Algérie de demain : *« Il faut reprivatiser la terre, la donner aux paysans qui la cultivent. Il faut également donner à nos jeunes un grand projet de développement comparable à ce qu'a été la conquête de l'Ouest aux Etats-Unis. Tout le sud du pays reste à construire. L'Algérie est immense, elle a d'énormes potentialités dans un monde où la désalinisation de l'eau de mer n'est plus une utopie et où le solaire est l'énergie de demain. »*

Combattant de l'islam

C'est dire si la logique des réformes entreprises aujourd'hui par le gouvernement de M. Hamrouche, outre qu'elles émanent d'un pouvoir qui *« a perdu toute la confiance nécessaire à la mobilisation de la population »*, ne saurait le satisfaire. La dette algérienne ? *« Il faudrait qu'elle soit épongée. Ou alors qu'elle soit payée par cet argent qui provient de la corruption et qui est entreposé à l'étranger. »* Les problèmes du sous-développement ? *« L'on ne réglera rien si persiste la même logique. Il faut consommer autrement, changer les rapports entre le Nord et le Sud. »*.

L'immigration ? *« J'ose le dire, nous sommes trop nombreux chez vous, cela pose des problèmes dont Le Pen se nourrit. Il faut que l'on se développe, sans cela vous verrez arriver de plus en plus de nos jeunes. »* L'industrialisation ? *« Il nous faut une aide, non pour édifier une industrie de cathédrale, mais pour construire de petites unités liées à la consommation immédiate et capables de créer un véritable marché national. »*

L'autre facette du discours, tout aussi passionnée, évoque l'Islam et la culture arabo-islamique. Le socialiste d'hier se veut désormais musulman avant tout, combattant d'un islam tolérant qui, passé la phase d' *« immaturité »* d'aujourd'hui, devrait, selon lui, secréter à nouveau les traditionnelles *« valeurs de solidarité sociale qui seront bénéfiques pour tout le monde, y compris ceux qui ne sont pas musulmans »*.

Mais que des Berbères affirment leur volonté d'écrire leur langue avec des lettres latines et non des lettres arabes, et M. Ben Bella explose, stigmatisant la trahison de ces mauvais Algériens : *« L'alphabet latin, ce sont de mauvais souvenirs, ceux des Pères blancs, celles des tentatives pour diviser la société algérienne. Nous sommes aujourd'hui tous des arabo-islamiques même si cette culture est une réalité qui échappe à votre logique. »* L'espace d'un instant, l'homme si prudent et si charmeur à la fois a baissé la garde, dévoilant les vieilles fractures qui, dans les années 60, l'avaient opposé à M. Aït Ahmed, déja leader d'un mouvement kabyle avec lequel l'Algérie a toujours à compter.

GEORGES MARION

AMÉRIQUES

CHILI : les querelles entre l'armée et le gouvernement

Le général Pinochet convoqué au palais de la Moneda

SANTIAGO

de notre correspondant

A peine eut-il franchi le portail d'entrée du palais présidentiel de la Moneda, lundi 28 mai, que le général Pinochet donna libre cours à son indignation. Un officier du corps des carabiniers dut essuyer la colère de l'ancien maître des lieux : pourquoi cette tolérance envers cette poignée de manifestants, qui avaient salué son arrivée par une bordée d'injures ? Mais le commandant en chef de l'armée de terre avait une raison plus profonde de manifester de l'humeur : pour la première fois depuis son entrée en fonctions, M. Patricio Aylwin l'avait convoqué d'urgence afin de lui faire part de ses griefs, qui furent rendus publics peu après l'entretien.

Pinochet convoqué à la Moneda ! Le spectacle avait attiré les curieux et un bataillon de journalistes. Le président de la République évoqua tout d'abord l'apolitisme des forces armées, garanti par la Constitution, pour dénoncer le récent communiqué du haut commandement qui critiquait la commission *« pour la vérité et la réconciliation »*, chargée d'établir un rapport sur les violations des droits de l'homme commises sous le régime militaire. Puis il s'enquit du rôle exact joué par le *« comité des assesseurs politiques du commandant en chef »*, qu'anime le général Ballerino, qui fut l'un des proches collaborateurs du général Pinochet pendant ses dernières années au pouvoir. Ce comité, dont la constitutionnalité est aussi douteuse, définit les grandes lignes d'action du *« pouvoir militaire »* que l'armée entend continuer à exercer dans l'ombre.

Enfin M. Patricio Aylwin fit part de ses doutes quant au caractère effectif de la dissolution de l'ancien service secret, la Centrale nationale d'informations (CNI), décrétée par le général Pinochet lui-même, quelques semaines avant la passation des pouvoirs. Quitte à embarrasser son visiteur, il lui demanda d'en remettre les archives au gouvernement dans les plus brefs délais.

Campagne de diffamation

Selon plusieurs témoignages, les agents de la CNI, pour la plupart intégrés à l'armée, continueraient à opérer. Un incident encore inexpliqué, survenu le week-end dernier, a relancé la polémique : deux individus surpris alors qu'ils suivaient en voiture l'épouse du commandant en chef des carabiniers se sont révélés être... des militaires. Jamais bonnes, les relations entre le gouvernement et l'armée de terre sont maintenant franchement mauvaises. S'estimant victimes d'une campagne de diffamation, les militaires n'ont toutefois qu'une marge de manœuvre limitée, même si les partis de droite se font souvent l'écho de leur inquiétude.

Car les autres armes ne se laissent pas emporter par l'indignation des « terriens ». La marine observe un silence prudent, l'aviation et le corps des carabiniers multiplient les déclarations d'allégeance aux autorités civiles. Ce relatif isolement explique sans doute que le général Pinochet ait finalement baissé le ton dans la soirée de lundi : à l'en croire, sa rencontre avec le chef de l'Etat a été *« cordiale, et même affectueuse »*.

GILLES BAUDIN

DOMINIQUE : Les élections législatives

Victoire du premier ministre conservateur

Mme Eugenia Charles, premier ministre conservateur, a remporté pour la troisième fois, lundi 28 mai, les élections législatives de la Dominique, une petite île des Caraïbes orientales. Les résultats finaux accordent 11 des 21 sièges du Parlement à son Parti de la liberté, contre 17 dans la Chambre sortante. Le Parti uni des travailleurs, constitué en 1988 et dirigé par M. Edison James, a remporté six sièges pour sa première apparition devant les électeurs. Ce dernier va donc devenir le chef de l'opposition, en remplacement de M. Michael Douglas, dont le Parti travailliste conserve ses quatre élus. Mme Charles, une avocate âgée de soixante et onze ans, est une solide alliée des Etats-Unis dans la région. Elle avait applaudi à l'invasion de la Grenade par les soldats américains en 1983 et a fait campagne sur les résultats économiques de son gouvernement après une période de baisse des impôts et de l'inflation, et d'amélioration des infrastructures routières et hydroélectriques. – (AP, AFP.)

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk reporte sa visite aux Etats-Unis

Le président Frederik De Klerk, qui devait rencontrer le président George Bush à Washington le 18 juin prochain, a annoncé, mardi 29 mai, qu'il avait décidé de reporter son voyage. Il a affirmé avoir pris cette décision *« en raison des controverses qui se sont élevées aux Etats-Unis concernant la date possible de ma visite et aussi parce que certaines questions importantes devraient retenir ici mon attention personnelle au cours des prochaines semaines »*.

La rencontre entre le chef de l'Etat sud-africain et M. Bush devait avoir lieu une semaine avant celle, prévue le 25 juin, entre le président américain et le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela. Des dirigeants de la lutte anti-apartheid aux Etats-Unis, M. Randal Robinson et le révérend Jesse Jackson, avaient menacé d'organiser des manifestations contre le président De Klerk s'il était reçu par M. Bush avant le leader nationaliste noir. *« Nous sommes prêts à le recevoir quand il le veut ; nous n'avons pas tenté de le guider dans un sens ou dans un autre au sujet des dates »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater. Aucune nouvelle date n'a été fixée.

D'autre part, M. Nelson Mandela a subi, lundi, dans une clinique de Johannesburg, *« une intervention chirurgicale mineure »* dont la nature n'a pas été précisée. Il restera hospitalisé jusqu'au milieu de la semaine. En novembre 1985, le leader nationaliste avait subi l'ablation de la prostate. – (AFP.)

ENQUÊTE

Plaies d'Afrique

III. – *Dette : paiera, paiera pas...*

L'Afrique noire, aujourd'hui en effervescence, est la région du monde la plus endettée. Entre autres raisons : les chocs pétroliers, mais aussi l'évasion de capitaux, les dépenses somptuaires sans effet sur la croissance et le gaspillage de l'argent par des pays riches, souvent peu regardants, dont la responsabilité est lourdement engagée (*le Monde* des 29 et 30 mai).

L'Afrique a montré ses terres craquelées, ses ventres ballonnés. L'Amérique latine, son dos courbé sous le fardeau de la dette. Un distinguo commode pour bien ordonner la charité de l'Occident. Au continent de la faim, les concerts et les marches de solidarité. Aux peuples latino-américains les bonnes paroles fustigeant les grands argentiers de la planète.

Les maux du tiers-monde ont reçu leurs créneaux médiatiques. S'il parlait de la dette, le président mexicain retenait l'attention ; sur le même sujet, un chef d'Etat africain ne faisait pas recette.

Puis les temps ont changé, comme s'achevait la décennie 80.



BRUNO BARBEY/MAGNUM

Le continent noir a subi de plein fouet les chocs pétroliers

Il a fallu quelques rapports de la Banque mondiale et une série d'initiatives, françaises en particulier, visant à soulager les plus démunis, pour que le message soit entendu : l'Afrique est vraiment malade de sa dette. Son montant varie suivant les sources : 134 milliards de dollars d'après les déclarations des débiteurs aux services de la Banque mondiale ; 230 milliards de dollars si on tient compte des dettes à court terme et des arriérés de paiements non signalés.

« *Depuis 1982, les ratios d'endettement et les ratios du service de la dette de l'Afrique sub-saharienne ont augmenté plus rapidement que ceux de tout autre groupe de pays* », écrivait *Afrique Relance*, la revue d'informations des Nations unies, en octobre 1989. Ancien expert de la dette à la Société générale et auteur d'un ouvrage sur la zone franc, M. Olivier Vallée a mesuré au jour le jour cette crise silencieuse des pays noirs.

Les ravages de l'argent facile

« *Pendant de nombreuses années, l'idée d'un cartel des mauvais débiteurs africains était* a priori *exclue, en raison de la proximité politique avec l'Occident des régimes en place et au nom de la théorie de l'insuline : celle-ci considère que les économies de certains pays en voie de développement sont si mal en point qu'un arrêt de la transfusion des ressources extérieures les priverait des biens les plus indispensables à leur survie* (1). »

Dès 1987, les signes d'étouffement étaient manifestes : la dette absorbait plus de 80 % de la richesse africaine et représentait 282 % des recettes d'exportations (le ratio atteignait 1 988 % en Somalie, 1 726 % au Mozambique, 1 562 % au Soudan)...

Rapportée au PIB, l'Afrique subsaharienne est ainsi devenue la zone la plus endettée du monde, percluse d'arriérés et vidée de toutes ses réserves en devises, malgré plus d'une centaine de rééchelonnements. Trente pays noirs sont désormais considérés par la Banque mondiale comme surendettés. Depuis 1970, la créance sur l'Afrique a été multipliée par dix-neuf.

M. Olivier Vallée a constaté qu'en moyenne les Etats de la zone franc sont plus endettés que leurs voisins non membres.

Parce qu'ils détiennent des matières premières monnayables (le pétrole congolais et gabonais, le cacao et le café du Cameroun et de Côte-d'Ivoire, les phosphates du Togo), ces pays ont bénéficié d'une forte disponibilité de crédits internationaux.

« *Une prime à la capacité d'emprunts* » de ces Etats, ajoute l'auteur, « *est venue du fantôme de la République française, qui a présidé à l'accord d'une bonne partie de la communauté financière internationale pour les crédits en faveur des pays de la zone franc.* »

Les raisons du surendettement africain sont parfois inavouables, jamais mystérieuses. Le continent noir a subi de plein fouet les chocs pétroliers. La crise des matières premières et la flambée des taux d'intérêt ont ruiné ses facultés de remboursement.

Autant que l'envolée du dollar, l'absence d'épargne et la chute des exportations africaines (en volume comme en valeur) ont précipité de nombreuses faillites. Quand ils ne détournaient pas l'argent frais à des fins personnelles (la Trilatérale estime que l'évasion de capitaux représente le tiers de la dette du continent), les chefs d'Etat se sont engagés dans des investissements somptuaires, sans effets pour la croissance de leurs pays.

Ils ont emprunté à moyen terme, pour des projets souvent inutiles ou dont la rentabilité relevait seulement du long terme. La communauté internationale n'est pas exempte de reproches, qui a avancé de l'argent facile au moment où les eurodollars, coulant à flots, cherchaient des bases de recyclage. La crise de la dette en Afrique est un violent retour de bâton. Combien d'« éléphants blancs », jugés en leur temps bénéfiques pour les marchands de matériel occidental, grèvent aujourd'hui les balances des nations noires ?

La dette a eu ses pousse-au-crime, avant de trouver ses Robin des bois. A mesure qu'elles gonflaient, les créances sur l'Afrique ont en effet pris un tour médiatique, éthique aussi : du président Mitterrand au secrétaire américain au Trésor, M. Nicolas Brady, on a rivalisé d'éloquence sur un nouveau commandement adressé aux plus pauvres : tu ne paieras pas. Le discours sur l'annulation de la dette, très valorisant en termes d'image, a vite été source de confusion et de déceptions.

Lorsque, en septembre 1988, M. Mitterrand annonça, au sommet de Toronto, l'abandon d'un tiers des créances des pays africains, on cria à la générosité. Mais le texte adopté était nettement plus restrictif. Loin de s'appliquer à toute l'Afrique, il concernait seulement les Etats les plus pauvres, assujettis à un plan d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale, avec une charge de la dette représentant au moins 30 % des recettes d'exportation.

Etaient donc exclus les pays à revenus intermédiaires (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Congo), ceux qui, paradoxalement, honoraient leurs dettes (le Rwanda) ou encore le Tchad, dont l'endettement était inférieur au seuil des 30 %.

Pas assez pauvres

Mais, surtout, le président se garda de préciser qu'il n'annulait pas le tiers de la dette totale, mais seulement le tiers des échéances, rééchelonnées par le Club de Paris (créanciers publics). « *Il ne s'agissait plus, après la mise au point des experts, que d'un faible pourcentage des montants de remises attendus* », analyse le haut fonctionnaire qui se cache sous le pseudonyme de Peter Loan (2).

Plus tard, à Casablanca, M. Mitterrand a bien précisé que, pour la France, le tiers en question portait sur la dette totale des pays africains visés. Paris est même allé beaucoup plus loin en annonçant finalement à Dakar, le 24 mai 1989, l'annulation de toute la dette publique des trente-cinq pays subsahariens pour un encours estimé à quelque 20 milliards de dollars.

Loin de simplifier la question de la dette, ces annonces, parfois ambiguës, l'ont au contraire obscurcie. Il apparaît, en premier lieu, que, si la France s'est engagée à des remises substantielles, la communauté internationale est restée sur les options très étroites de Toronto. Un tiers ne vaut pas partout un tiers... Ensuite, la volonté de Paris de se distinguer en faveur des plus pauvres a gommé la dimension économique de la dette, au profit d'une vision émotive de mauvais aloi.

Nombre d'experts considèrent, en effet, que les créances sont plus difficiles à assumer par les pays à hauts revenus que par les plus démunis, encore au stade de la subsistance, au train de vie moins difficile à soutenir.

Dans la réalité, l'Ethiopie et le Burkina-Faso assurent le service de leur dette mieux que la Côte-d'Ivoire ou le Nigeria. Pour les pays très pauvres, la dette n'est pas un point de blocage économique. Alléger leur fardeau relève d'abord de considérations morales. « *Si on soulage le Bénin, on ne favorisera pas pour autant la reprise*, explique M. Olivier Vallée. *Si on soulage le Gabon, il repartira.* »

En revanche, aucune mesure d'allégement n'a été prise en faveur des pays à revenus intermédiaires. Pas assez endettés pour tenir en respect les créanciers, à l'instar des mastodontes latino-américains. Pas assez pauvres pour bénéficier des dispositions de Toronto. Ils sont privés de facilités d'emprunt plus douces. Les annulations et rééchelonnements de créances les concernent peu ou à des conditions moins avantageuses que les pays les moins avancés (PMA).

« *Le danger le plus grand est pour les Etats comme la Côte-d'Ivoire, le Congo, le Gabon et le Cameroun*, affirme un spécialiste. *Ils ont un rôle moteur à l'intérieur de leurs régions, en marche avant comme en marche arrière. Une amélioration dans les PMA ne servira à rien si on n'évite pas un choc déflationniste chez leurs grands voisins.* »

Créances douteuses

D'ici au prochain sommet des chefs d'Etat africains à La Baule, le 20 juin, des hypothèses d'allégement de la dette publique des pays exclus de l'annulation devraient être avancées. Mais la structure de leur dette rend la partie difficile. Si les PMA sont, pour l'essentiel, débiteurs de créanciers publics (à 98 %), les pays à revenus intermédiaires supportent un endettement plus diversifié, dont la part privée peut être importante. On ne négocie pas de la même manière avec un Etat (capable de choix politiques) et avec une banque commerciale, peu préoccupée par les recommandations de clémence faites par la communauté internationale.

En mars 1989, M. Nicolas Brady a demandé aux banques privées de rompre l'orthodoxie financière en accordant à leur tour des réductions de dettes. « *L'heure* [était] *désormais à un abandon partiel des créances imprudemment consenties dans les années 70* », note l'économiste Philippe Norel (3).

En pratique s'est développé un marché secondaire de la dette, les banques appliquant une décote en fonction du degré de confiance accordé aux Etats. Selon un tableau de la firme Arbitrages financiers International (Crédit lyonnais), la dette ivoirienne, qui se négociait, fin 1988, à 19 % de sa valeur initiale, n'en valait plus, en mars 1990, que 6 % ... Dans le même temps, la dette du Niger s'est dépréciée de 54 % à 39 % et celle du Nigeria est remontée de 21 % à 29 %.

Les spécialistes soulignent que ce marché des créances douteuses n'est pas à proprement parler un marché. Les transactions y sont rares et portent sur une faible partie de la dette, même si leur volume croît régulièrement (50 milliards de dollars en 1989.). Elles permettent aux petites banques privées de s'alléger au profit des grandes banques qui restructurent leur risque.

Une réflexion est engagée pour permettre aux pays africains de racheter leurs dettes aux conditions de la décote. La Banque mondiale a ainsi créé un « fonds de rachat » de 100 millions de dollars dont le Mozambique sera le premier bénéficiaire, pour des sommes assez faibles. Ce système de décote sera avantageux tant qu'il restera secondaire. Si des institutions *ad hoc* se chargent d'organiser le marché en lui donnant un rôle majeur, les ristournes diminueront et les pays endettés seront perdants.

C'est pourquoi un collectif d'associations pour le développement (le CRID) (4) a proposé à douze grandes banques françaises un mécanisme global et rapide de rachat de leurs dettes, en s'inspirant du schéma costaricien : dans le cadre du plan Brady, le Costa-Rica pourra élimier sa dette de 1,8 milliard de dollars, soit par rachat à 17 % de la valeur faciale, soit (à hauteur de 700 millions de dollars) par conversion en obligations garanties à intérêt nul.

Soutenue par bon nombre d'experts, cette solution appliquée à l'Afrique peut séduire. Elle ne règle pas la question de fond : faudra-t-il encore prêter aux pays dont on a annulé ou fortement réduit la dette ? Le Canada et les Etats scandinaves penchent pour une politique totale de dons. La France plaide pour le prêt, arguant que les sommes mobilisables pour les dons seraient beaucoup moins importantes.

Enfin, les annulations de dettes laissent une impression de malaise. Elles posent le sceau de l'amnistie sur des comportements que chacun est pressé d'oublier : la frénésie des banques à prêter dans les années 70, tout en maintenant de hauts niveaux de profit, malgré la crise sur la dette ; les prêts consentis à la légère à des projets bancals, à des dirigeants douteux ; les transferts financiers du Sud vers le Nord, l'illégitimité d'une partie de la dette africaine, contractée sur le dos des populations. « *L'annulation peut être considérée comme une prime aux dictateurs et à la mauvaise gestion* », estime le délégué général du CRID, M. Jean-Marie Hatton.

Remise de dettes n'est pas remise de peine. Effacer le passé ne vaut rien si manquent les moyens de préserver l'avenir. Le potentiel économique de l'Afrique est érodé. Ses importations en biens de consommation sont à la mesure de sa dépendance externe. « *Il faut travailler en faveur des individus*, estime M. Alain Pecqueur, responsable des programmes Afrique verte. *A Ségou (Mali), les banques offrent des mini-prêts aux petites entreprises. Les résultats sont bons et les sommes avancées sont remboursées.* »

Hélas ! la dette africaine dépasse largement la dimension humaine. Elle illustre la déraison des Etats. Rien ne prouve que sa réduction annonce richesse et prospérité.

ERIC FOTTORINO

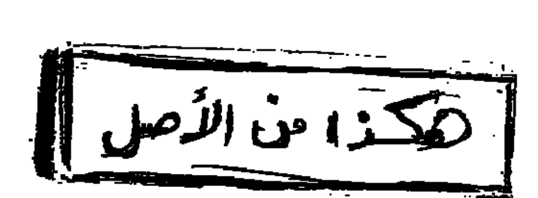
(1) *Le Prix de l'argent CFA*, Editions Khartala, 266 pages, 1989.

(2) *Economie et humanisme*, mars-avril 1989.

(3) *Les Banques face aux pays endettés*, Philippe Norel, Editions Syros, 1990, 1 290 pages.

(4) Le CRID, Collectif d'associations de solidarité internationale et de développement.

Prochain article
Démocratie : l'adieu au parti unique,
par CATHERINE SIMON



POLITIQUE

La table ronde de l'hôtel

Un petit coin de ciel bleu ...

Il faut retenir la date : mardi 29 mai 1990, 17 h 45. A l'hôtel Matignon, dans la grande salle du Conseil, les photographes prennent leur temps pour fixer à jamais cette image historique. Ils ont raison. On ne reverra pas de sitôt, sagement assis côte à côte, prenant la pose pour les archives nationales, Pierre Mauroy et Jacques Chirac, Georges Marchais et Alain Madelin, Louis Mermaz et Charles Pasqua, Emile Zuccarelli et Pierre Méhaignerie, Hélène Luc et Yvon Briant, André Lajoinie et Jacques Barrot...

Le gratin de la politique française sur le même canapé. Quelle belle scène ! On dirait un finale d'opéra bouffe joué par des acteurs congestionnés sur de pauvres tréteaux de ferme. La fin un peu triste d'une page tournée hors des champs ordinaires de la politique.

Ce soir à Matignon, la norme des méandres reprend ses droits, le paradoxe redevient roi. La présence du président du RPR en porte témoignage : la dernière fois – ou plutôt la première, le 3 avril, pour la table ronde contre le racisme, – Jacques Chirac approuvait l'idée du premier ministre mais il n'était pas venu ; cette fois, il n'est pas d'accord mais il est là... En face de lui, entre Lionel Jospin et Pierre Arpaillange, Michel Rocard sait à quoi s'en tenir.

Si tous les dirigeants de l'opposition ont finalement accepté sa seconde invitation pour débattre, en principe, de l'immigration, il sait que c'est seulement pour la forme, pour qu'il ne soit pas dit dans les chaumières que la droite refuse le dialogue... Le dénouement est déjà écrit. Michel Rocard ne se fait plus aucune illusion. L'opposition ne signera pas sa *« charte solennelle »*. Mais il doit, lui aussi, faire son métier, donner le change. Son propos liminaire ressemble à l'oraison funèbre d'une ambition mort-née.

Pour le premier ministre, l'essentiel est désormais de convaincre l'opinion que, dans les esprits, les choses ont évolué dans le bon sens consensuel : *« Bien des choses nous opposent, nous séparent,* dit-il, *mais j'ai la conviction que certains éléments nous sont, en fait, communs. (...) Depuis des années, les uns disent : il faut intégrer les étrangers en situation régulière, ce qui suppose de maîtriser le flux des nouveaux arrivants. A quoi les autres répondent qu'il faut maîtriser le flux de nouveaux arrivants, ce qui seul permettra qu'on intègre les étrangers en situation régulière. En fait, je nous crois tous convaincus de la nécessité de faire porter simultanément l'effort sur les deux aspects de manière équilibrée, et l'on pourrait utilement renoncer aux querelles sur la hiérarchie des priorités, ou des accents mis sur ces deux aspects complémentaires et indispensables. S'ils sont, comme je le crois, partagés par tous et en ces termes, autant en prendre simplement acte. »*

« Maintenant, il faut gouverner... »

Jacques Chirac, lui aussi, est là pour prendre acte : prendre acte du fait que le chef du gouvernement ne veut pas entendre ce que l'opposition lui demande. Au moment où Michel Rocard propose à ses hôtes de s'exprimer dans l'ordre alphabétique des formations représentées, le président du RPR intervient au nom de l'opposition, d'un ton glacial : *« Nous sommes venus avec plaisir... »* La suite n'est qu'une dégelée de critiques.

Le débat parlementaire du 22 mai n'a pas éclairé l'opinion sur votre politique, explique-t-il en substance. Votre *« catalogue »* du 25 mai ne répond pas à nos préoccupations ; il ne contient rien sur la question du vote des étrangers et sur la réforme du code de la nationalité ; il comporte des différences très profondes avec les conclusions de nos assises de Villepinte. Jacques Chirac détaille sa « check-list » de l'« autre politique » de l'immigration préconisée par le RPR, l'UDF et le CNI : il faut abroger les lois Joxe sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, lutter contre le détournement du droit d'asile, mieux contrôler, notamment, les regroupements familiaux...

Si l'on fait tout cela, souligne-t-il, nous sommes prêts à nous engager dans une vraie politique d'intégration, à condition toutefois que l'Etat en donne aux communes les moyens. *« Et maintenant, Monsieur le Premier Ministre, il faut gouverner... »*, conclut Jacques Chirac avant d'adresser un post-scriptum au ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, assis à la droite de Lionel Jospin, pour s'étonner des lenteurs de l'enquête policière sur l'affaire de Carpentras.

Gouverner ? On verra après. Michel Rocard a pour le moment d'autres préoccupations : il veut simplement savoir si Jacques Chirac a parlé pour toute l'opposition. Non. Moi, ce qui m'intéresse, indique alors Pierre Méhaignerie, c'est de cerner les divergences, noter les convergences et lever les ambiguïtés puisqu'il s'agit sans doute de la dernière table ronde sur ce sujet.

Moi, ce qui m'ennuie, dit Georges Marchais, c'est le recul du gouvernement : *« Vos propositions laissent un sentiment de malaise,* dit le secrétaire général du PCF au premier ministre. *On en retire l'impression que l'immigration est devenue une maladie frappant le corps sain que serait la société française. Il n'est question dans votre document que de mesures préventives et répressives. Vous utilisez le mot « intégration » mais vous faites de ces hommes et de ces femmes des gens à part. On peut comprendre que la droite s'en réjouisse (...) Ces bons points qu'elle vous décerne, elle qui cherche à concurrencer Le Pen sur son propre terrain, sont douloureusement ressenties par toute l'opinion démocratique, par tous ceux qui pensent qu'un être humain vaut un être humain quelle que soit la couleur de sa peau. C'est pourquoi je vous appelle à vous ressaisir. »*

« S'attaquer à la racine du mal... »

Georges Marchais sort sa propre « check-list » : il faut *« s'attaquer à la racine du mal »* en portant le SMIC à 6 500 francs, le RMI à 3 000 francs pour les personnes seules, en accordant le droit de vote et l'éligibilité aux immigrés pour les élections locales et prud'homales ; il est temps d'en finir avec la misère du tiers monde où *« quarante mille enfants meurent de faim chaque jour »*, et, en France, de multiplier les zones d'éducation prioritaires (ZEP)... Dans le dos de Michel Rocard, l'un des conseillers du premier ministre se dit *in petto* : *« C'est plus intéressant à écouter que Chirac et Méhaignerie, souvent on a l'impression que les communistes soulèvent de vraies questions auxquelles ils apportent évidemment des réponses totalement irréalistes... »*

« Nous avons fait une concession »

Moi, ce que je veux souligner, dit à son tour Pierre Mauroy, c'est que, nous les socialistes, pour contribuer à la sérénité des débats, *« nous avons fait, sur le droit de vote des étrangers, une concession qui nous a coûté beaucoup »*. Le premier secrétaire du PS ajoute : *« Entre le nationalisme agressif et l'universalisme, nous savons où est la France. Entre le repli sur soi et la terre d'asile, nous savons où est la France. Entre la préférence nationale et l'égalité des droits et des devoirs, nous savons où est la France. Entre l'exclusion et l'intégration, nous savons où est la France. »*

M. Mauroy réclame trois précisions : *« Quels seraient les pouvoirs du maire en ce qui concerne les certificats d'hébergement ? Quelles modifications seraient apportées au statut social des demandeurs d'asile ? Quels principes guident la politique du gouvernement en matière de droits sociaux? »* Pierre Mauroy serait-il donc inquiet ? Derrière Michel Rocard, le même conseiller du premier ministre retient que le premier secrétaire du PS s'est montré totalement solidaire : *« C'est quand même un net soutien au gouvernement, il n'y a pas l'ombre d'une perfidie... »*

Le président du CNI, Yvon Briant, est le seul, tout comme le 3 avril, à regretter l'absence à la table de Jean-Marie Le Pen. *« Que l'on n'attende pas de nous non plus de cautionner un consensus qui ne pourrait être que de façade dans la mesure où la gauche est elle-même, à la différence de l'opposition, extrêmement divisée sur la question de l'immigration,* dit-il à l'unisson avec Jacques Chirac. *Si le premier ministre a été clair quant au refus du droit de vote aux étrangers, on ne peut pas en dire autant des autres responsables socialistes, à commencer par le président de la République ou certains de ses dauphins... »*.

Yvon Briant propose de mettre en place, en matière de naturalisation, *« un système de quotas »* qui permettrait de procéder à *« des contingentements par nationalités »*. Le plus urgent, à ses yeux, reste *« surtout de réserver aux Français et aux ressortissants communautaires les prestations sociales et familiales »*.

Le président des radicaux de gauche, Emile Zuccarelli, pense, au contraire, en approuvant la démarche du premier ministre, qu'il ne faut pas traiter les immigrés *« comme des sous-citoyens »*.

Le président des radicaux de droite, Yves Galland, contredit, lui aussi, Yvon Briant en disant que Michel Rocard a eu raison de ne pas inviter le président du Front national. Il se moque un peu du secrétaire général du PCF : si l'on faisait la politique de Georges Marchais, on assurerait le *« succès fulgurant »* de Jean-Marie Le Pen. Il sera le seul à décrisper légèrement l'atmosphère en évoquant, à propos des détournements de procédures, le récent mariage, à Paris, d'une septuagénaire bien française avec un jeune immigré de cinquante-trois ans son cadet : *« Y avait-il vraiment de l'amour là-dedans ? »*

Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Charles Millon, a vite figé les sourires en posant quatre questions sèches à Michel Rocard : 1° Le gouvernement a-t-il un programme législatif daté ? 2° Puisque bon nombre des mesures envisagées relèvent du domaine réglementaire, le gouvernement a-t-il un programme d'action en la matière ? 3° Quand le premier ministre envisage-t-il de renégocier certaines conventions bilatérales avec les pays d'émigration ? 4° Prévoit-il enfin de contrôler plus étroitement le Fonds d'action sociale (FAS) et la Commission nationale pour le logement des immigrés (CNLI) ?

Pas de divergences avec l'Elysée

Tout se passe comme prévu. Les porte-parole de l'opposition accumulent les raisons de ne pas dire oui au gouvernement. Michel Rocard tente, sans illusions, de recadrer la discussion : *« Nous sommes là pour nous mettre d'accord sur des principes, non pour s'attarder sur des divergences déjà connues,* répète-t-il en regardant Jacques Chirac. *Il est légitime de votre part de ne pas vouloir cautionner le gouvernement mais vous ne pouvez pas nous demander, à nous, de faire ce que vous feriez si vous étiez à notre place. On peut reparler du droit de vote. A gauche, nous pensons tous la même chose, surtout en voyant que cela donne de bons résultats dans les autres pays de la CEE.*

Il est faux de dire que j'ai des divergences avec l'Elysée. J'applique fidèlement la Lettre à tous les Français. Je regrette, moi aussi, que l'état de l'opinion ne permette pas de donner aujourd'hui le droit de vote aux étrangers. Si l'intégration réussit, on verra... Quant au débat sur le code de la nationalité, il n'est pas non plus illégitime, mais il rouvrirait une bataille de symboles d'autant plus inutile qu'il s'agit d'un aspect quantitativement marginal alors que nous discutons du sort de millions de gens. » Puis Michel Rocard s'emploie à répondre à chacune des interventions.

« Des cons... »

Un bref débat s'engage, dans lequel intervient Lionel Jospin, en réponse aux délégués communistes, sur le rôle de l'école dans les zones défavorisées. Charles Millon, l'air désabusé, reproche au premier ministre d'enfoncer *« des portes ouvertes »*. *« Vous me faites penser,* dit-il à Michel Rocard, *à quelqu'un qui répond que le ciel est bleu quand on lui demande comment est le ciel un jour de beau temps. » « En politique,* lui rétorque le premier ministre, *j'entends souvent dire que le ciel est gris alors qu'il fait beau. Si aujourd'hui nous pouvons être d'accord pour dire que le ciel est bleu, c'est un progrès... »*

Il est 19 heures passées. Tout a été dit. Jacques Chirac n'en démord pas : rien n'a évolué. Vous avez dit « non » à Charles Millon et vous n'avez pas répondu à Pierre Méhaignerie, souligne-t-il en substance pour clore le face-à-face. Cette concertation est un faux-semblant et nous proposons deux politiques très différentes. Michel Rocard se réserve, bien entendu, le mot de la fin.

Le communiqué de l'Hôtel Matignon est prêt : *« Même si subsistent, comme il était normal et prévisible, des points de désaccord importants, même si l'opposition en témoigne une déception tout aussi prévisible, le premier ministre constate surtout, avec satisfaction, la volonté unanimement partagée de maîtriser les flux d'immigration et de travailler à l'intégration des étrangers en situation régulière, ce qui ne devrait plus nourrir les soupçons mutuels. Sur ces deux principes fondamentaux peuvent ainsi s'articuler des mesures d'application. »*

Le secrétaire général du RPR, Alain Juppé, et le délégué général de l'UDF, François Bayrou, prennent déjà possession du perron pour dénoncer la *« mauvaise méthode du gouvernement »*. Les conseillers du premier ministre se félicitent, au contraire, que les propositions initiales de Michel Rocard n'aient pas suscité *« d'objections graves »*. Ils soulignent que *« le problème de l'immigration est désormais traité, de part et d'autre, de façon sérieuse »*, même si *« Jacques Chirac est venu aujourd'hui au prix d'un verrouillage de l'opposition »*.

Isolé au milieu des représentants de l'opposition, fort critiques, le secrétaire général du CDS, Jacques Barrot, essaie de prendre du recul : *« Il y a quelques symboles manipulés de part et d'autre. Glisser quelque chose de concret là-dedans, c'est dur... Les institutions font que ce type de dialogue est très difficile. »* Jacques Chirac est attendu sur le plateau de TF1, où il va dire que *« le gouvernement ne fait rien. »* Le plus bougon de tous est Charles Pasqua, qui, le 3 avril, avait prévenu : *« Si nous échouons, nous serons jugés collectivement. »* Aujourd'hui, il n'a pas eu la parole et grommelle : *« On a bien fait de venir, on leur a montré qu'on était des cons... »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et ALAIN ROLLAT

Le débat interne dans l'opposition

Fallait-il y aller ?

***« Cette table ronde est pourrie d'avance, car tous les représentants de l'opposition qui s'y rendent n'y vont que pour une raison : surveiller les autres responsables de l'opposition... »* C'est le constat désabusé et cynique que faisait un des responsables de l'opposition, quelques minutes avant qu'il ne parte pour l'hôtel Matignon.**

« Nous étions coincés », ajoutait un des participants à la réunion du comité de coordination de l'opposition (CCO), qui, le matin même, avait pris la décision de répondre positivement à l'invitation du premier ministre. *« L'UDF a accepté d'y aller,* expliquait-il, *parce que le CDS et les radicaux avaient annoncé qu'ils iraient de toute façon, et le RPR a suivi parce que l'UDF avait dit oui. »* Bref, la volonté d'union l'a emporté sur le désir d'opposition, du moins dans un premier temps.

Compte tenu de ce climat et de la suspicion générale qui règne au sein de l'opposition, chacun a pris ses précautions pour que l'une des composantes ne tire pas la couverture à elle. C'est ainsi que les giscardiens ont beaucoup insisté pour que, à la sortie de Matignon, sur le perron, on ne voie que M. Alain Juppé pour le RPR et M. François Bayrou pour l'UDF. Pas question que M. Jacques Chirac tente de ravir la vedette, comme lors du débat de censure *« anti-amnistie »*. *« Pas de problème ! »*, avait répondu le maire de Paris, oubliant de préciser qu'il passait sur TF1 le soir même...

L'ambiance n'était guère plus amène au sein de la délégation RPR. Le président du groupe RPR de l'Assemblée, M. Bernard Pons, n'a pas caché sa colère en arrivant le matin au Palais-Bourbon pour la réunion du CCO. *« Aller à Matignon, c'est une connerie ! »*, affirmait-il. Toutefois ce qui a le plus frappé les participants, c'est la tension qui régnait entre MM. Jacques Chirac et Charles Pasqua. *« La rupture est, à l'évidence, consommée entre les deux hommes, qui n'ont cessé de s'envoyer des piques »*, rapportait un témoin. Pour preuve cette réplique du président du RPR, alors que le président du groupe sénatorial RPR évoquait *« les divisions »* de l'UDF : *« Charles, ne leur reproche pas ce que tu fais chez nous ! »*

M. de Villiers : « une erreur fondamentale »

Les discussions, qui sont allées bon train au sein des diverses instances de l'opposition, ont décapé les analyses et les comportements. D'un côté, il y avait ceux qui, comme devait l'expliquer M. Bernard Stasi, estimaient qu'il fallait jouer le long terme et courir le risque, à court terme, de *« donner tactiquement un avantage à Le Pen »* en allant à Matignon. *« Au bout du compte,* expliquait-il, *le perdant sera Le Pen, si la politique mise en place est efficace. »*

Le président de l'UDC, M. Pierre Méhaignerie, rappelait aussi – avant de demander au gouvernement *« des actes ! »* – à quel point il était important de prendre toute la dimension de la question : *« Le problème de l'immigration, nous l'avons pour trente ans. »*

De l'autre côté, un certain nombre d'élus, majoritaires au sein du groupe UDF, jugeaient malhabile d'offrir *« un succès »* à un premier ministre en difficulté. Lors de la réunion du groupe UDF, mardi après-midi, plusieurs députés (MM. Philippe Mestre, Daniel Colin, Gilbert Gantier et Alain Griotteray) ont fait entendre leur voix pour protester contre la décision du CCO d'aller à Matignon, même si chacun avait bien compris que les communiqués de désaccord étaient dactylographiés avant le départ pour Matignon. Onze députés UDF ont souligné d'ailleurs, dans un communiqué (1), qu'*« il n'était pas nécessaire de se rendre à ladite table ronde pour constater les divergences fondamentales sur l'immigration existant entre le gouvernement et l'opposition »*.

Très remonté, M. Philippe de Villiers (UDF, Vendée) expliquait, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, que la participation de l'opposition à la table ronde de Matignon est *« une erreur fondamentale »* et que, *« ce soir, il y aura deux vainqueurs, Rocard et Le Pen. Le Pen parce qu'il aura fait apparaître la bande des quatre autour d'une table ronde, et Rocard parce qu'il aura réussi l'opération de cogestion médiatique du malaise moral, du climat délétère et du problème apparemment insoluble pour les socialistes de l'immigration »*.

M. de Villiers regrettait que l'opposition se fût livrée dans cette affaire à *« un exercice de démocratie à rebours »*. *« Le comité de coordination de l'opposition a pris sa décision mardi matin,* observait-il, *et les groupes ont été consultés mardi après-midi. Quand on est à l'état liquide, on a toujours avantage à apparaître comme solide. »*

« On offre un boulevard à Le Pen », expliquait à deux pas M. André Rossi (UDF, Aisne) qui rappelait les leçons d'opposition sans concession que lui donnait, au début des années 60, *« un certain François Mitterrand »*.

PIERRE SERVENT

(1) Rendu public par M. Rudy Salles, député des Alpes-Maritimes, ce texte est co-signé par Mme Yann Piat, MM. Gilles de Robien, Roland Blum, Jean-Pierre de Peretti, Gilbert Gantier, Jacques Farran, Charles Ehrmann, Philippe de Villiers, François-Michel Gonnot et Alain Griotteray.

En validant la loi sur le logement des plus défavorisés

Le Conseil constitutionnel rappelle que le Parlement peut limiter la liberté des collectivités locales

Les sénateurs du RPR avaient saisi le Conseil constitutionnel de la loi défendue par M. Louis Besson et qui veut faciliter le logement des plus défavorisés. Ils lui reprochaient essentiellement de porter atteinte à la liberté d'administration des collectivités territoriales, principe garanti par la Constitution. Les « gardiens » de celle-ci ne les ont pas suivis ; ils ont, mardi 29 mai, décidé que ce texte est conforme à la loi fondamentale.

Le Conseil fait remarquer que la Constitution, en son article 72, précise que cette liberté existe *« dans les conditions prévues par la loi »*.

Il en déduit qu'il revient au Parlement *« de définir les compétences respectives de l'Etat et des collectivités territoriales »*, prérogative d'autant plus applicable, en l'espèce, que *« le logement des personnes défavorisées répond à une exigence d'intérêt national »*.

Les sénateurs RPR ayant observé que la loi contestée va contraindre les départements à inscrire à leur budget *« une dépense nouvelle sans pouvoir en maîtriser le montant »*, le Conseil répond que *« le législateur peut définir des catégories de dépenses qui revêtent, pour une collectivité territoriale, un caractère obligatoire »*, à condition que ces obligations soient *« définies avec précision quant à leur objet et à leur portée »*, et sachant qu'elles *« ne sauraient méconnaître la compétence propre des collectivités territoriales, ni entraver leur libre administration »*.

Or, il estime que la procédure de convention prévue entre l'Etat et les départements permet le respect de cette condition.

TH. B.

□ **M. Barre critique « le marketing politique ».** – M. Raymond Barre a ironisé, mardi 29 mai à la Réunion, sur l'attitude de la classe politique face au dossier de l'immigration, lui reprochant de faire du *« marketing politique »*. *« Il suffit qu'on tende un micro ou qu'on propose de passer à la télé pour que chacun aille raconter sa petite histoire »*, a déclaré l'ancien premier ministre pour qui cette attitude n'est pas sans arrière-pensée.

□ **Les Verts protestent auprès de M. Rocard.** – Dans une lettre adressée au premier ministre, le 28 mai, les Verts reprochent à M. Michel Rocard de ne pas les avoir invités à la deuxième table ronde sur l'immigration organisée à l'hôtel Matignon, *« excluant du débat plus de 10 % de l'électorat »*. *« Pensez-vous pouvoir faire abstraction des vingt-neuf députés Verts du Parlement de Strasbourg? »*.

□ **M. Bruno Mégret (FN) dénonce « le Munich de l'UDF et du RPR ».** – La décision de *« la droite parlementaire de se rendre à la table ronde de Matignon sur l'immigration démontre qu'il y a maintenant un consensus du RPR, du PCF, de l'UDF et du PS pour l'installation définitive des étrangers sur le sol français »*, a déclaré, mardi 29 mai, le délégué général du Front national, M. Bruno Mégret, qui a qualifié de *« Munich du RPR et de l'UDF »* cette décision. *« Le débat est maintenant clair : d'un côté le FN pour l'inversion des flux migratoires et la France française, de l'autre, la classe politique et son programme commun pour un Hexagone cosmopolite »*, a déclaré M. Mégret.

□ **Deux cent cinquante associations demandent au PS de ne pas renoncer au droit de vote des étrangers.** – Deux cent cinquante associations, dont la Ligue des droits de l'homme, réunies dans le collectif J'y suis, j'y vote, ont demandé au PS de ne pas renoncer à accorder le droit de vote aux étrangers pour les élections locales. Ce renoncement *« ouvrirait la voie à de nouvelles surenchères »* de la part de l'opposition, estiment ces associations, qui demandent par ailleurs au gouvernement de *« ne pas céder une nouvelle fois aux exigences exprimées par la droite dans le débat sur l'immigration »*. Une délégation du collectif rencontrera M. Michel Rocard vendredi 8 juin.

POLITIQUE

Matignon sur l'immigration

L'intolérable seuil

M. Jacques Chirac s'est fait un malin plaisir de souligner, mardi soir, à propos de l'immigration, que *« le seuil de tolérance a été franchi, comme M. Mitterrand lui-même l'avait dit »*. C'est une pierre dans le camp socialiste, destinée à raviver une plaie qui avait été péniblement soignée à la fin de l'année dernière.

Le 10 décembre 1989, au cours d'une interview télévisée, le président de la République déclarait en effet : *« Le seuil de tolérance a été atteint dès les années 70 où il y avait déjà quatre millions cent mille à quatre millions deux cent mille cartes de séjour (...) Autant que possible, il ne faut pas dépasser ce chiffre... »*.

C'était la première fois qu'un dirigeant socialiste français semblait reprendre à son compte une notion tabou que la droite elle-même avait longtemps hésité à employer. Ayant suscité une certaine consternation à gauche, M. Mitterrand rectifiait le tir, un mois plus tard, en reconnaissant avoir donné *« une réponse trop elliptique »* à une question qui portait sur le seuil de tolérance. Cette notion, ajoutait-il, *« est trop vague pour ne pas être suspecte »*.

Mais le mal était fait. Et la droite comme les communistes n'allaient pas se priver d'exploiter cette imprudence verbale. Dans un pays où l'on adore se heurter aux mots, c'était une excellente occasion d'engager un débat tronqué, sur une notion tordue, en prenant soin de tout mélanger.

M. Mitterrand ne faisait qu'exprimer une idée banale, adoptée depuis une quinzaine d'années par la quasi-totalité des partis politiques : à savoir que la France, compte tenu de sa situation économique, n'est pas en mesure d'accueillir actuellement de nouveaux étrangers. Cette fermeture des frontières est jugée indispensable, d'autre part, pour intégrer les immigrés déjà installés sur le territoire national.

Une notion trop simple

Le *« seuil de tolérance »* est autre chose. Ce terme avait fait son apparition en France dans les années 70, inspiré du *tipping point* (seuil critique) utilisé aux Etats-Unis, après la première guerre mondiale, au sujet des Noirs. Il ne concerne pas un pays dans son ensemble, mais des situations locales. C'est une notion séduisante, en raison même de sa simplicité. Trop simple, justement...

La plupart des sociologues ont fait valoir l'impossibilité de quantifier un seuil à partir duquel une population étrangère serait insupportable à une population autochtone. Les pourcentages avancés ici ou là (du genre *« à partir de dix pour cent de Maghrébins, un immeuble est invivable »*) sont en effet parfaitement fantaisistes.

Il existe des quartiers – comme le seizième arrondissement de Paris – où une forte présence étrangère n'a jamais posé de problème, alors que dans d'autres il suffit de quelques familles turques ou noires pour semer la panique. Le nombre des étrangers n'est qu'un facteur parmi d'autres (niveau économique, différences culturelles, etc.), et il n'est pas toujours le plus important.

Pseudo-scientifique et parfaitement désagréable, la notion de seuil de tolérance n'évoque pas moins une réalité que tout le monde reconnaît désormais, à gauche comme à droite : le danger de certaines concentrations géographiques excessives. Il est clair qu'une école comptant 60 % ou 70 % d'enfants étrangers – sans compter les enfants d'immigrés de nationalité française – ne sert ni les immigrés ni les Français. Aujourd'hui, tous les partis dénoncent les *« ghettos »*, y voyant une source de tensions et un formidable obstacle à l'intégration.

La sagesse voudrait qu'on bannisse le terme trompeur et insultant de seuil de tolérance ... pour s'attaquer de manière résolue à des situations qui lui donnent une apparence de crédit.

ROBERT SOLÉ

« Gouvernez ! »

Suite de la première page

Amateur des sondages utiles au pilotage du discours politique, M. Chirac a bien choisi son moment, puisque la popularité du gouvernement Rocard est en baisse sensible et qu'une large majorité des Français désapprouve son action sur l'immigration. Dans ces conditions, le président du RPR, qui ne voulait pas se rendre à la table ronde de Matignon et a fini par y aller en traînant les pieds parce que *« les Français n'auraient pas compris »* qu'il refuse le dialogue, n'avait effectivement aucun intérêt à paraître cautionner une politique impopulaire et à nourrir ainsi, encore un peu plus, le Front national. Mais il n'est pas acquis pour autant que les Français admettent les jeux d'arrière-boutique qui, à droite, ont rendu incompréhensibles les débats préparatoires à la table ronde. M. le Pen, que M. Chirac est décidé à combattre sans merci, en fait ses choux gras.

Sur le constat et les grands principes d'action, il n'y avait pas de désaccord entre le premier ministre et les principaux dirigeants de l'opposition : refus de l'immigration nouvelle, intégration des immigrés en situation régulière, aide aux pays pauvres afin qu'ils puissent retenir chez eux les candidats à l'émigration. C'était vite dit, mais c'était déjà beaucoup. C'était trop, sans doute, pour que l'opposition accepte d'aller plus avant dans le détail de convergences que M. Rocard évalue à une quinzaine de mesures précises.

Le premier ministre ne se faisait plus d'illusions. Mais l'échec de mardi lui porte un rude coup, même si, passager, il est vite oublié. Encouragé sans doute par quelques succès dans la recherche du dialogue et du consensus, M. Rocard avait cru devoir pousser loin sa méthode. On fait souvent référence à sa performance de juillet 1988 sur la Nouvelle-Calédonie, lorsqu'il avait réussi à réunir les ennemis d'hier, Jean-Marie Tjibaou et M. Jacques Lafleur, jusqu'à les pousser à l'accord sur l'organisation de l'avenir du territoire. Mais il faut se souvenir qu'il n'y avait pas du tout consensus dans les partis politiques de métropole. Les activités réconciliatrices de M. Rocard se heurtaient à une forte opposition du RPR, et M. Rocard, au bout du compte, avait montré qu'il savait « gouverner » en obtenant qu'un référendum sanctionne un accord contesté.

Aujourd'hui, il existe sur l'immigration un accord sur les grandes lignes et de nombreux désaccords – réels ou manipulés – sur les modalités d'action. M. Rocard n'a plus, effectivement, qu'à gouverner, c'est-à-dire à mettre en oeuvre ses idées. Sans plus se préoccuper de ses adversaires, car il est déjà bien assez occupé avec ceux de ses amis socialistes qui sont hostiles à cette recherche systématique du consensus.

Mauvais élève

Les dirigeants de l'opposition auraient tort de se priver lorsque le premier ministre montre ses faiblesses. Il est proprement ahurissant que M. Rocard ait été contraint, pendant la réunion de la table ronde, de s'expliquer – pour les démentir – sur les dissensions entre Matignon et l'Elysée à propos du dossier de l'immigration et, singulièrement, du droit de vote. L'intervention, mardi, du président de la République sur le terrain social le place de nouveau dans la situation fâcheuse du mauvais élève sommé d'améliorer sa conduite et de s'expliquer publiquement.

M. Mitterrand semble laisser M. Rocard se débrouiller avec l'immigration et les désagréments politiques qui en découlent pour lui. Il récupère, en revanche, la belle image d'un président socialiste sur le terrain social qui lui convient si bien dans le discours, mais un peu moins à l'examen des inégalités creusées pendant ses deux septennats. La Bourse ne s'est jamais si bien portée que depuis le ministère de M. Bérégovoy sur les finances de la France, et voilà que M. Mitterrand s'en prend à ceux qui gagnent de l'argent en dormant sur leurs plus-values mobilières. Le discours ne les empêchera pas de dormir et de prospérer pour leur profit et celui de l'économie française, tant que les actes ne suivront pas.

Le chef de l'Etat, qui annonce lui-même l'effort gouvernemental en faveur des constructions d'universités, qui monte au feu dans la lutte contre les incendies de forêts, qui sermonne le président du CNPF et le premier ministre sur les bas salaires, est parti à la reconquête d'une opinion publique qui lui échappe. Une majorité de Français (sondage IPSOS-*le Point* du 28 mai) attribue sa baisse de popularité aux insuffisances du gouvernement dans la politique salariale. Qu'il s'en inquiète, sur la forme et le fond, est logique. « Aiguillon » du gouvernement, comme on dit à l'Elysée, ou contestataire de gauche, le chef de l'Etat ne fait pas de cadeau à son premier ministre. Lorsque, le 17 mai, devant la convention nationale du Parti socialiste consacrée aux inégalités, M. Rocard parlera de sa politique sociale, il aura l'air au mieux d'opter, au pire d'admettre ses insuffisances.

JEAN-YVES LHOMEAU

M. Rocard reproche à M. Chirac « son goût de la caricature et de l'excès »

M. Michel Rocard a réagi énergiquement, mercredi 30 mai sur RTL, aux propos tenus la veille par M. Chirac sur TF1. Commentant les résultats de la table ronde de Matignon, le maire de Paris avait dénoncé le comportement des socialistes et de M. Rocard. *« Les socialistes*, avait-il dit, *sont restés des socialistes purs et durs, qui ont dit non à tout, y compris sur le droit de vote des étrangers, qui n'est absolument pas abandonné. J'ai dit au premier ministre qu'il me semblait que le temps des louvoiements était terminé et qu'il lui fallait maintenant gouverner en ce domaine. Je lui ai dit qu'aucune de ses propositions n'apportait quoi que ce soit comme solution au problème de l'immigration, ni au problème, d'ailleurs, de l'intégration, ni au problème de nationalité, et qu'il fallait que pour une fois, il se décide à gouverner. »*

Considérant, pour sa part, que la table ronde avait été *« plus qu'un demi-succès »*, le premier ministre a relevé que *« le goût de la caricature, de l'excès et de l'agitation des chiffons rouges était dans la bouche de M. Chirac »* et que *« le goût du sérieux, de la rigueur, le refus d'agiter les chiffons rouges était du côté de la gauche »*. En revanche, M. Rocard, à propos de la proposition de M. Valéry Giscard d'Estaing de publier régulièrement les statistiques de l'immigration, a regretté *« de ne pas avoir eu lui-même cette idée »*.

POLITIQUE

Les propositions de M. Joxe pour la Corse

M. de Rocca-Serra (RPR) envisage d'en appeler à M. Mitterrand

M. Jean-Paul de Rocca-Serra, président (RPR) de l'Assemblée de Corse, s'est déclaré, mardi 29 mai, *« déçu et inquiet »* devant les propositions de M. Pierre Joxe. Il envisage d'en appeler au chef de l'Etat *« si le gouvernement persistait dans ses choix »*.

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Sur la plage de Palombaggia, près de Porto-Vecchio, trois élus corses commentent, trois jours après leur publication, les dernières propositions de M. Joxe pour leur île. La scène se passe entre une poubelle renversée sur le sable, un pin mourant sous les assauts des touristes et une buvette qui prospère sans avoir jamais eu besoin d'un permis de construire. Désastre dont l'Etat, la région et le département se renvoient la responsabilité, au terme de ce que M. Joxe appelle une répartition trop souvent *« incertaine »* des compétences.

Trois élus et non des moindres : M. de Rocca Serra, député (RPR), président de l'Assemblée régionale ; M. Nicolas Alfonsi, conseiller régional (MRG), et M. Jérôme Polverini, vice-président (RPR) de l'Assemblée. La discussion se déroule en présence de M. Guy Lengagne, député socialiste du Pas-de-Calais et ami de M. Joxe, qui préfère s'en tenir à sa fonction de président du Conservatoire du littoral, établissement public national sur lequel – nouveau statut ou pas – tout le monde compte, désormais, pour sauver les pins de Palombaggia.

M. Joxe a proposé un renforcement de l'exécutif régional, autrement dit la création d'un « gouvernement corse ». Et, même de taille insulaire, un portefeuille ministériel a de quoi susciter des vocations. *« De quoi seras-tu ministre, toi ? »* Les trois élus procèdent à la répartition.

Le docteur de Rocca Serra serait ministre de la santé ; M. Alfonsi, président du conseil de rivage et défenseur de la nature de la première heure, serait ministre de l'environnement ; M. Polverini, énarque et juriste, deviendrait « l'Arpaillange de la Corse », idée qui ne ravit que modérément l'intéressé, pour qui le tourisme ou – pourquoi pas ? – l'industrie sont des secteurs plus stratégiques. *« Mais comment voulez-vous que nous rendions la justice nous-mêmes et que nous fassions respecter l'état de droit ? »*, soupire le « ministre de la santé », accablé. Plaisanteries, bien sûr. Car les trois élus sont parfaitement hostiles aux propositions de M. Joxe, annoncées vendredi dernier. *« Nous ne demandons ni des hochets, ni des titres »*, proteste M. de Rocca Serra.

Le président de l'Assemblée régionale a pris le temps de la réflexion ; c'est, ce lundi, sa première réaction : *« Non aux propositions d'ordre politique, non à toute modification institutionnelle qui tendrait à compromettre l'unité de la République ; oui aux propositions d'ordre économique et culturel. »*

M. de Rocca Serra demande non la création d'un gouvernement – *« un pas franchi vers l'autonomie, façon territoire d'outre-mer, c'est le péché originel de ces propositions »*, – mais des *« moyens accrus »* dans le domaine des transports, de l'encouragement aux investissements, de la langue et de la culture corses, sujets évoqués par M. Joxe.

Une position qui peut apparaître contradictoire. *« Cela revient à dire : je veux plus de pouvoir, mais vous le gardez et vous me donnez de l'argent »*, comme résume un familier des paradoxes corses.

CORINE LESNES

M. Rossi propose des états généraux de l'opposition insulaire

La lettre du 23 mai dans laquelle M. Pierre Joxe propose aux élus corses les orientations d'un projet de loi qui accorderait plus d'autonomie et de responsabilités à leur région continue de susciter sur place de multiples réactions.

Du côté des nationalistes, M. Pierre Poggioli, responsable de l'Accolta Naziunali Corsa (ANC), qui regroupe des militants issus d'une scission de A Cuncolta Naziunalista, a indiqué, lundi 28 mai, que l'ANC analyse *« de façon positive »* la lettre de M. Pierre Joxe, *« si ce statut est conçu de manière évolutive »*. Toutefois, *« un certain nombre de problèmes restent posés : on ne parle pas de déstabiliser le clanisme, ni des transferts financiers qui doivent accompagner les compétences nouvelles, on ne dit pas qui va voter »*.

De leur côté, I Verdi Corsi (les Verts corses) ont jugé lundi que la lettre de M. Joxe *« recèle des idées intéressantes, des généralités, du flou et de nombreux manques »*. Les Verts sont satisfaits que l'on procède à une *« nouvelle définition des institutions locales »* mais relèvent *« des manques nombreux : absence de mention de la reconnaissance juridique du peuple corse, silence sur le sort des conseils généraux, nids douillets du clan (...) »*.

Dans l'opposition, M. José Rossi, député UDF-PR et président du conseil général de Corse-du-Sud, qui avait déjà jugé *« positive »* la démarche du ministre de l'intérieur, a demandé lundi, dans un courrier adressé aux principaux élus de la droite insulaire (les RPR MM. Jean-Paul de Rocca Serra, président de l'Assemblée de Corse, Pierre Pasquini, député de Haute-Corse, François Musso, parlementaire européen, et Charles Ornano, bonapartiste, sénateur de Corse-du-Sud, maire d'Ajaccio), la tenue *« d'états généraux de l'opposition nationale »* de Corse pour discuter du projet de M. Joxe. M. Rossi déclare : *« Sommes-nous d'accord pour admettre un ensemble cohérent de mesures particulières à travers le création d'une nouvelle collectivité territoriale ? Si l'on admet cette première démarche, sommes-nous en mesure d'arrêter des propositions communes de l'opposition nationale sur le contenu du nouveau statut ? »*

M. Ornano, avait déclaré lundi qu'il refusait de *« cautionner »* le *« projet de réforme institutionnelle »* qui *« vise par évolutions successives plus ou moins rapides à un statut d'autonomie interne »* de la Corse. M. Ornano ajoute : *« Le ministre néglige l'opinion de 90 % de la population corse, qui est attachée à la France et entend rester dans la communauté nationale. Il semble que seules la violence et une certaine dialectique aient guidé ses orientations. Je suis donc amené à regretter une telle dérive de notre démocratie qui donne ainsi une prime à la violence. »*

De même, les antinationalistes du Rassemblement pour la Corse française (RCF) voient, selon le colonel François Villanova, président du mouvement, *« l'autonomie avancer masquée derrière le rideau de fumée et le flou calculé »* de la lettre de M. Joxe.

A l'inverse, le Centre national des indépendants (CNI) a estimé lundi que les propositions du ministre de l'intérieur *« peuvent permettre d'améliorer la situation née de la loi de 1982, le droit commun des régions ayant depuis longtemps effacé le caractère particulier du statut de l'île »*.

Nouveau conflit chez les socialistes de l'Hérault

MONTPELLIER

de notre correspondant

Après une nuit blanche ponctuée par de multiples invectives et suspensions de séance, la commission exécutive de la fédération socialiste de l'Hérault a désigné, mardi 29 mai, M. Robert Navarro au poste de premier secrétaire. Cet ancien président de la Fédération des foyers ruraux a bénéficié de quarante-quatre voix : celles des partisans de la motion Mauroy-Mermaz-Jospin et de ceux de la motion Rocard. Les partisans des motions Fabius, Poperen et Chevènement ont réuni trente-quatre voix contre cette candidature, cinq personnes ayant refusé de voter.

L'élection de M. Navarro est une nouvelle étape du conflit qui oppose les partisans du maire de Montpellier, M. Georges Frêche, proche de M. Mauroy, et le président du conseil général, M. Gérard Saumade, ami de M. Fabius. Elle entérine la prise de contôle du PS, dans l'Hérault, par les partisans de M. Frêche.

« On a voté à 5 heures du matin sur l'application des accords du congrès de Rennes, et dans une confusion totale, mais nous n'avons pas désigné de secrétaire fédéral à bulletins secrets. Nous ne pouvons donc pas reconnaître la légitimité de M. Navarro, porté au pouvoir par un putsch », affirme M. Michel Crespy, directeur du cabinet de M. Saumade.

Les adversaires du maire de Montpellier vont dénoncer le vote de mardi auprès du bureau exécutif national du PS, mais le risque qui se profile est celui d'une fracture à la « marseillaise », les amis de M. Saumade n'excluant pas d'en venir à des candidatures dissidentes aux élections cantonales.

J. M.

A l'Assemblée nationale

Accord entre les députés socialistes et le gouvernement sur la prise en compte du revenu dans la taxe d'habitation

La partie de bras de fer entre M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et le groupe socialiste, à propos de la réforme de la taxe d'habitation, devrait trouver son épilogue, mercredi 30 mai, à l'Assemblée nationale. Après plusieurs mois de négociations, le groupe et le ministre sont parvenus à un accord sur la modification du calcul de la part départementale de la taxe d'habitation, qui sera désormais assise sur le revenu.

« On est déjà en période de vaches maigres pour les réformes, alors celle-ci, on n'allait pas la lâcher », commentait, satisfait, un député socialiste. Le groupe venait d'adopter, à l'unanimité moins cinq voix, la réforme de la taxe d'habitation qui serait présentée mercredi par amendement. Vieille revendication du PS au nom d'une plus grande justice fiscale, cette dée ne séduisait plus du tout le ministre de l'économie, des finances et du budget, inquiet de l'effet négatif que pourrait produire dans l'opinion toute mesure alourdissant la fiscalité locale.

En dépit des efforts du Quai de Bercy pour faire échouer cette réforme, les députés socialistes ont tenu bon. Ce n'est que mardi matin 29 mai, lors d'une ultime rencontre entre Matignon et certains représentants du groupe socialiste, qu'un accord a été conclu : la part départementale de la *taxe d'habitation* sera désormais assise sur le revenu, et non plus sur la valeur locative.

Première conséquence de cette mesure, un million de contribuables, qui ne l'étaient pas, seront désormais assujettis à cette taxe. Il s'agit essentiellement des concubins (sept cent mille environ) qui, jusqu'alors, ne payaient qu'une seule taxe et qui acquitteront chacun sa part en fonction de son revenu, ainsi que de ceux qui perçoivent un salaire tout en vivant sous le même toit que leurs parents ou leurs enfants.

Favoriser les bas salaires

En revanche, du fait des différents abattements institués par la réforme, près d'un million d'anciens contribuables devraient être exonérés. La réforme aurait donc des effets neutres sur le nombre de contribuables, mais elle toucherait très différemment les assujettis en fonction de leur niveau de salaires.

Les personnes âgées de plus de soixante ans, les veufs ou veuves, quel que soit leur âge, les adultes handicapés et les bénéficiaires du Fonds national de solidarité, s'ils ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu, resteront exonérés. Cette mesure touche environ trois millions de personnes. Plusieurs abattements sont, en outre, prévus : un abattement à la base de 15 000 francs pour une personne seule et de 30 000 francs pour un couple marié ; un abattement pour charge de famille, équivalant à 15 % du revenu national moyen (soit 5 340 francs).

Ces différentes mesures portaient le nombre de nouveaux contribuables à 2,2 millions de personnes. Un chiffre jugé encore trop élevé en termes de « coût politique ». Le gouvernement et le groupe se sont donc mis d'accord sur une nouvelle exonération, en décidant que le seuil en-deçà duquel la taxe ne serait pas recouvrée serait porté de 80 francs à 150 francs. Cette exonération nouvelle permet de faire sortir du système environ un million de personnes.

Globalement, les personnes dont les revenus annuels sont inférieurs à 150 000 francs, paieront moins et celles dont les revenus annuels s'élèvent à plus de 150 000 francs payeront plus. Cette réforme devrait favoriser davantage les bas salaires au détriment des classes moyennes.

Ces estimations ne sont qu'approximatives puisque les conseils généraux ont encore la liberté d'accroître les abattements. Il n'est pas non plus exclu que, au cours de la discussion budgétaire de l'automne prochain, les taux d'abattement pour charge de famille ou le seuil de recouvrement de la taxe fassent l'objet de nouvelles négociations entre le groupe socialiste et le gouvernement.

PASCALE ROBERT-DIARD

Au Sénat

Les communistes veulent ralentir le débat sur le statut de Renault

Les sénateurs ont commencé, mardi 29 mai, l'examen du projet de loi relatif au statut et au capital de la régie nationale des usines Renault, présenté par M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. Comme à l'Assemblée nationale, le texte se heurte à l'hostilité des communistes, qui ont déposé plus de 2 400 amendements pour ralentir la lecture du projet.

L'examen du projet de loi relatif au statut de Renault a démarré en douceur, mardi 29 mai, au Sénat, dans une atmosphère peu passionnée. M. Roger Chinaud, rapporteur général du budget et rapporteur de la commission des finances saisie sur le fond, a donné le ton de la discussion générale. *« Je ne veux pas aborder ici aujourd'hui la privatisation de Renault. Ce n'est pas le problème du jour, ce ne serait pas opportun »*, a-t-il commencé. *« Le Parlement n'a pas à être la chambre d'enregistrement des accords industriels passés avec les entreprises, fussent-elles publiques »*, a-t-il dit. *« Ce projet de loi comporte un pas important, mais il est partiel »*, a jugé en outre M. Chinaud, qui a alors proposé de sub- stantielles modifications au dispositif adopté par l'Assemblée nationale.

Cette « opposition constructive » de la majorité sénatoriale a tranché avec la position du groupe communiste, bien décidé, comme à l'Assemblée nationale, à livrer, à l'occasion de l'examen d'un projet jugé foncièrement mauvais pour l'industrie automobile française, une bataille aussi acharnée que symbolique.

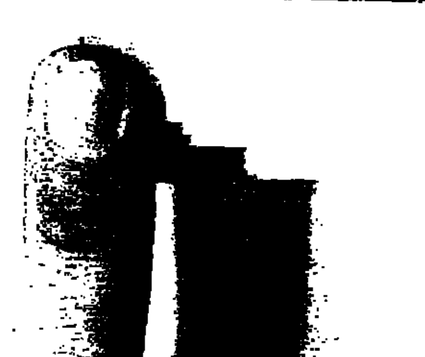
Mme Hélène Luc (Val-de-Marne) présidente du groupe, avait d'ailleurs reçu au Palais du Luxembourg, quelques heures avant le début de la discussion, une délégation de syndicalistes CGT de Renault pour leur assurer que les sénateurs communistes feraient tout pour s'opposer au projet de M. Fauroux.

Renfort de poids

Le ministre et le rapporteur, hostiles l'un et l'autre à une obstruction procédurière, ont reçu, au début de la séance, un renfort de poids en la personne du président du Sénat. M. Alain Poher, *« sans se départir du rôle d'impartialité »* qui s'attache à sa fonction, a regretté *« le dépôt de près de deux mille quatre cents amendements, dont la quasi-totalité ont un caractère répétitif »*. *« Nous ne pouvons pas accepter l'utilisation abusive de la procédure et de la tradition libérales de notre assemblée à des fins de freinage, voire de blocage. N'est-ce pas là donner des arguments à ceux qui trop facilement et trop injustement se complaisent dans l'antiparlementarisme? »*, a demandé M. Poher, au grand dam de M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne), qui a suspecté le président du Sénat d'être complice du rabaissement des droits et des pouvoirs du Parlement.

De fait, le débat n'a pas évité par la suite les arcanes subtils de la procédure parlementaire. Rappels au règlement et demandes de suspension de séance ont accompagné la discussion des très classiques exceptions d'irrecevabilité (le texte en discussion est contraire à une disposition constitutionnelle, légale ou réglementaire) et questions préalables (il n'y a pas lieu de poursuivre la discussion), défendues sans succès par M. Lederman et Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (PC, Hauts-de-Seine).

G. P.



SOCIÉTÉ/CULTURE

Le tournant européen des grandes écoles de commerce

Refonte des concours d'entrée et développement de la coopération : deux armes pour faire face à la concurrence internationale

M. Philippe Clément, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie devait annoncer, mercredi 30 mai, un ensemble de mesures destinées à renforcer le réseau consulaire des écoles supérieures de commerce. Cette mutation se traduira en particulier, dès 1991, par une refonte des concours d'entrée à ces grandes écoles, dont HEC, l'ESSEC, les écoles de commerce de Paris et de Lyon et la majorité des Sup de c provinciales.

Cela faisait plus de trois ans qe les grandes manœuvres étaiat déclenchées. Depuis un an, d'âps négociations étaient engagées. u terme d'une partie de poker assi feutrée que mouvementée, les grandes écoles de commerce eteur parrains des chambres de comerce et d'industrie ont fini par abotir à un accord. Et l'on devrait minte-nant assister à une recompsition rapide du paysage du haut enigne-ment commercial français.

Les raisons de ce branle-is sont claires. Les mutations de l'énomie française ont entraîné au cos de ces dernières années, une ritable explosion de la demande es entre-prises en cadres et managa comme en témoignent à la fois l'eouement des étudiants pour ces foations et le développement spectulaire du marché des petites annonces. Gênées par leur recrutement très sélectif dans les phases préparatoires, les grandes écoles de commerce n'ont pas su s'adapter assez vite à cette nouvelle donne. Malgré leur crois-sance régulière, elles ne parviennent plus à répondre à la demande.

La reprise en main

Cette situation a aiguisé la concur-rence et déstabilisé un système jus-qu'alors bien calé sur des hiérarchies anciennes. Entre les « quatre grandes » (HEC, ESSEC et les écoles supérieures de commerce de Paris et de Lyon) et le réseau des Sup de Co provinciales, la déférence respec-tueuse a peu à peu cédé la place à la contestation. En 1987, le système craque une première fois : les écoles de Reims et de Rouen quittent le réseau des ESCAE (écoles supé-rieures de commerce et d'administra-tion des entreprises) et créent un concours autonome : Ecricome.

Devant l'indéniable succès de cette initiative (Marseille l'a rejoint cette année et Bordeaux devrait s'y asso-cier l'an prochain), les projets de regroupement et de dissidence se multiplient. Le système est menacé d'implosion. Dernier enjeu : l'ouver-ture européenne. Avec un méca-nisme de recrutement des élèves totalement atypique, des promotions de diplômés maigrelettes et un cursus théorique de quatre ans qui échappe aux standards internationaux, le haut enseignement commercial français fait bande à part. L'échéance de 1993 l'oblige dès à présent à réfléchir à la façon de sortir de son splendide isolement.

Il était donc urgent de remettre de l'ordre. Et M. Philippe Clément avait inscrit ce dossier parmi les priorités dès son élection, début 1989, à la présidence des chambres de com-merce et d'industrie. L'objectif consistait à redéfinir une organisa-tion globale pour l'ensemble des grandes écoles de commerce. Il n'est que partiellement atteint. L'accord annoncé le 30 mai associe, en effet, les quatre grandes et une quinzaine d'écoles de province (Amiens, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Havre-Caen, Lille, Montpellier, Nantes, Nice, Pau, Poitiers, Tou-louse et Tours) ainsi que les deux nouvelles écoles de Rennes et Saint-Etienne, qui ouvriront leurs portes à la rentrée prochaine.

Mais, malgré de fortes pressions, les dissidents d'Ecricome ont finale-ment refusé de rejoindre le bercail. Les décisions adoptées apportent des réponses sur trois points. Tout d'abord, les écoles associées à l'ac-cord s'engagent à développer entre elles des partenariats tous azimuts : coopération internationale, recherche, mais surtout renforcement de leur corps professoral. Pour attirer à nouveau vers l'enseignement des jeunes diplômés plus tentés par l'en-treprise, elles s'apprêtent à recruter chaque année des jeunes chercheurs et à leur assurer, en association avec la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises), une formation pédagogi-que et scientifique complémentaire.

Un concours à géométrie variable

En second lieu, les écoles souhai-tent élargir et diversifier leur recru-tement en dehors des élèves des classes préparatoires. Aujourd'hui marginales, les procédures d'admis-sion directe en deuxième année (pour les titulaires d'un diplôme de niveau licence ou maîtrise) et plus encore en première année (pour les titulaires du diplôme de premier cycle) vont être développées.

Le nombre de places offertes à ces étudiants pourrait progressivement être doublé. De même est envisagée une ouverture plus large aux étu-diants étrangers titulaires d'un diplôme équivalent au Bachelor anglo-saxon.

Enfin et surtout, la vingtaine d'écoles associées aux négociations sont parvenues à un accord sur la refonte de leurs concours d'admis-sion, un dossier extrêmement épi-neux qui a constitué la principale pomme de discorde de ces dernières années. A partir de 1991, les candi-dats à l'entrée dans ces écoles passe-ront un concours à géométrie varia-ble. La principale innovation consiste à regrouper les épreuves actuelles, disparates d'une école à l'autre, et à les organiser autour de quatre réseaux souples dont les qua-tre établissements les plus prestigieux seront les chefs de file. Ainsi, HEC conservera ses épreuves spécifiques en mathématiques, en dissertation générale et en histoire et géographie, mais ouvrira à toutes les autres écoles son épreuve de résumé et syn-thèse de texte. L'ESSEC conservera ses épreuves propres en mathémati-ques et dissertation, mais ouvrira aux autres son épreuve d'histoire et géographie et sa deuxième épreuve de mathématiques. Quant aux écoles de province, elles recruteront leurs candidats sur l'épreuve de mathéma-tiques et de dissertation de l'ESC Lyon, et pourront opter en histoire et géographie pour l'épreuve de l'ES-SEC ou celle de l'ESC Paris.

Si ce système à la carte est com-plexe, ses conséquences sont plus claires. Il va permettre de réduire de vingt-sept à dix-huit le nombre total d'épreuves de l'ensemble des écoles de commerce et alléger sensiblement le marathon que s'imposent chaque année les candidats. Il va d'autre part faciliter la gestion – et réduire le coût – des concours : il permettra en effet d'établir pour chaque candidat un dossier d'inscription commun à toutes les écoles. Chaque école res-ponsable d'une épreuve en assurera la conception et la correction com-plète. Enfin, ce système souple per-met à chacun de conserver sa person-nalité. Chacune des écoles de province va pouvoir définir son pro-pre règlement pédagogique. Au terme de plusieurs mois de négociations, chacun a donc fait les concessions indispensables à un accord. Les qua-tre grandes ont accepté d'ouvrir aux plus modestes une partie de leur concours, tandis que les écoles de province ont renoncé à leurs rêves d'autonomie pour se placer dans le sillage des établissements les plus prestigieux.

Pour les unes comme pour les autres, c'était à l'évidence la condi-tion indispensable pour affronter une concurrence internationale de plus en plus vive.

GÉRARD COURTOIS

La guerre des lessives

Malgré un rapport préconisant la suppression des phosphates le gouvernement se montre très prudent

Le rapport sur l'ipact des les-sives avec ou san phosphates, demandé en juiet 1989 à M. Roland Carbier, professeur de botanique et écologie végé-tale à l'université Strasbourg, a été rendu public 29 mai par M. Brice Lalole, secrétaire d'Etat à l'environement. Le rap-port conclut à la écessité de sup-primer les phohates, facteur numéro un de larolifération des algues et du phyplancton.

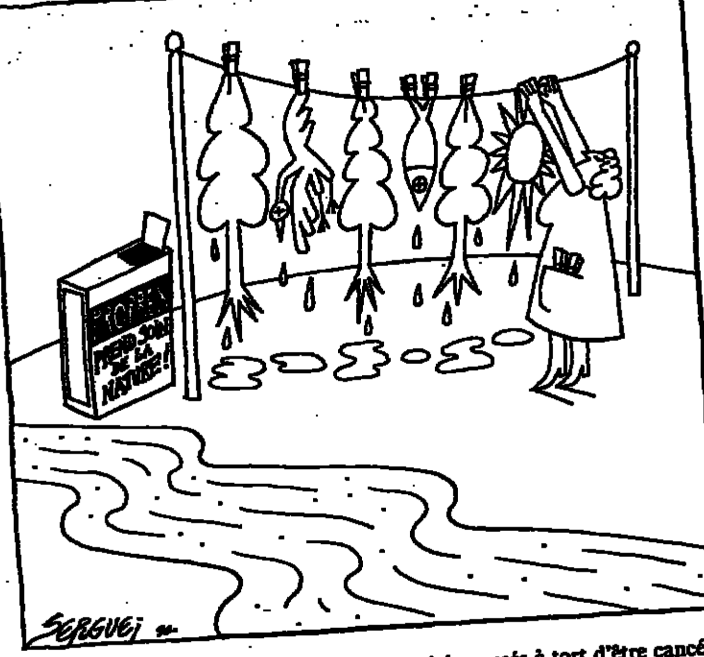
Le professeu arbiener est un expert en « euophisation » : il l'enseigne depu quinze ans à ses étudiants. L'erophisation, qu'il préfère appel « *hypertrophisa-tion* », c'est cehénomène de sur-charge de l'eaen éléments nutri-tifs (azote, psphore) qui peut déboucher su'asphyxie d'un lac ou une « mae verte » sur le lit-toral, commen l'observe en Bre-tagne ou sula côte adriatique. Or, de tous s éléments qui sur-alimentent milieux aquatiques, « *le facteurè est et reste le phos-phore* », ouligne d'emblée M. Carbier.

Le phosate des lessives entre pour envin la moitié du phos-phore prenant de la pollution domestiq – l'autre moitié étant fournie ir les chasses d'eau. Comme, l'autre part, les deux tiers deaux usées, en France, sont rejes à la mer ou dans les rivières ns traitement, et que le tiers resnt passe par des stations d'épuraın pour la plupart sans équipeent de déphosphatation, on doidmettre que la suppres-sion d phosphates dans les les-sives ulagerait la surcharge constae dans les cours d'eau, mêmeour un faible pourcentage. Car, ur le reste, on observe une dimition de la pollution indus-triell(qui réduit forcément les appes de phosphore) et l'on a décevert que les engrais phos-phat, pour des raisons pédologi-queet géochimiques, n'aboutis-saié que très rarement dans les naps d'eau souterraines.

Des substituts anodins

cet égard, l'expérience de la mmission internationale pour protection des eaux du Léman IPEL) est intéressante. Depuis 79, date des premières mesures ontre les phosphates (interdits ans les lessives en 1986), le taux e phosphore dans l'eau du lac a aissé de 35 %. Mais c'est seule-ment en 1989 que l'on a constaté, pour la première fois, une réduc-tion de la production d'algues, c'est-à-dire un recul de l'eutrophi-sation si redoutée par les autorités helvétiques.

Supprimer les phosphates, donc ! Mais que penser des substi-tuts introduits dans les lessives pour accomplir leur action antical-caire ? Le professeur Carbiener innocente d'abord les zéolithes, cette espèce d'argile qui n'est qu'un élément minéral comme le phosphore. Il constate que les acides nitrilotriacétiques (NTA) ont été accusés à tort d'être cancé-rigènes. S'ils ont été supprimés en RFA, ils sont toujours utilisés en Suisse. Mais le NTA n'est pas un composant indispensable des les-sives sans phosphates . Les citrates, utilisés surtout dans les lessives liquides, sont « *totalement inoffensifs et excellemment biodé-gradables* ». Le professeur Carbie-ner reconnaît que les polycarboxy-lates, utilisés à faible dose pour améliorer les performances de lavage, ont une mauvaise biodé-gradabilité et une toxicité « *faible à très faible* ».



Mais il conteste leur capacité à remobiliser les métaux lourds, comme ils en ont été un temps accusés. Les phosphonates, en revanche, utilisés à très faible dose contre le « grisonnement » du linge, présentent des risques que l'on connaît encore mal et que le rapport suggère d'abandonner. En tout état de cause, conclut le pro-fesseur Carbiener, « *aucun des substituts lessiviels du phosphore ne pose de problème d'écotoxi-cité* ».

Un problème demeure, toute-fois, avec les lessives liquides : elles contiennent trois fois plus de produits tensio-actifs (éléments chimiques qui suppriment le phé-nomène de capillarité et permet-tent donc au détergent de pénétrer dans les fibres du linge) que les lessives en poudre – avec ou sans phosphates. A éviter donc, au même titre que les lessives phos-phatées.

R. C.

Des mesures douces

par Roger Cans

LE rapport Carbiener est le fruit d'un accouchement long et dif-ficile. Jaloux de son indépendance, l'universitaire a dû se garder des pressions et même des manœuvres « d'intimidation » dont il a été l'ob-jet, selon son propre aveu. Transmis sous forme manuscrite dès le mois de février au cabinet de M. Brice Lalonde, le rapport a été remanié à plusieurs reprises, y compris dans la version finale qui comporte des ajouts d'une autre typographie desti-nés à corriger certaines conclu-sions...

Le rapport Carbiener a d'autre part fait l'objet d'une expertise de der-nière minute, à la demande de M. Lalonde, soucieux de faire exami-ner par ses pairs le travail du profes-seur alsacien. Cet examen a donné lieu à un avis, signé par quatre experts : MM. Cabridenc (Institut national de recherche chimique appli-quée), Martin (université de Rennes), Aubert (Centre d'études et de recherche de biologie et d'océano-graphie médicales de Nice) et Crou-zet (Béture Sétame). Alléguant des travaux récents et notamment plu-sieurs colloques internationaux sur l'eutrophisation, ces experts repro-chent au professeur Carbiener « *une conception uniciste de l'influence du phosphore* » et constatent que « *la complexité du phénomène d'eutro-phisation n'a pas été complètement appréhendée par la communauté scientifique mondiale* ».

Fort de ces avis, M. Brice Lalonde affirme donc que « *les phosphates doivent être remplacés* », mais il se « *méfie de certains substituts* » et met en garde contre des produits qui remplaceraient « *l'indigestion par l'intoxication* ». D'où un train de mesures douces qui ne révolutionne-ront pas l'industrie des lessives : un taux de phosphate ramené au 1er jan-vier 1991 à 25 % – alors que la moyenne des lessives ne dépassent pas 28 % aujourd'hui – puis à 20 % au 1er juillet 1991.

Un « comité de pilotage », présidé par M. Jacques Poly, ancien prési-dent de l'INRA, va définir et suivre un programme de recherche, doté d'un budget de 45 millions de francs pour trois ans, financé à parts égales par les organismes de recherche, les industriels et les ministères concer-nés. « *Si les recherches concluent à l'interdiction des phosphates dans les lessives, nous nous inclinerons*, a lancé le directeur général de Rhône-Poulenc, M. Jean-Marc Bruel. *Mais nous n'allons pas reconvertir deux usines et neuf cents employés sur la foi d'un rapport qui, selon nous, n'est ni objectif ni indépendant.* » Malgré les mesures d'apaisement prises par le ministre, la « guerre des lessives » s'enterre dans ses tran-chées.

En raison d'une fuite d'hydrogène

Le lancement de la navette Columbia a été reporté

Une fuite d'hydrogène détectée lors du remplissage des réservoirs de la navette spatiale américaine Columbia a contraint, mercredi 30 mai, la Nasa à annuler *sine die* le tir, environ sept heures avant la mise à feu des moteurs. Aussitôt, la décision a été prise de vidanger le réservoir d'hydro-gène de la navette, une gigantesque bouteille thermos qui ne contient pas moins de 1,5 million de litres d'hydro-gène liquide. Cette opération délicate, qui demande habituellement dix-huit heures de travail, ne devrait pas cette fois durer plus de quelques heures, le réservoir n'ayant été rempli qu'au tiers de sa capacité lorsque l'alerte fut donnée.

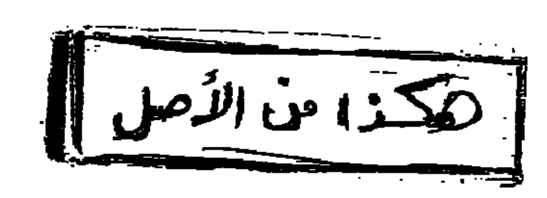
Une enquête est en cours pour déterminer l'origine de la fuite. Le directeur du lancement, Bob Sieck, estimait, mercredi, qu'elle « *provenait soit du système de propulsion principal de l'engin, soit des équipements au sol* », c'est-à-dire des pompes et cana-lisations qui acheminent le dangereux liquide à la navette. Si les équipements au sol sont en cause, leur réparation pourrait être effectuée, selon un spé-cialiste, en vingt-quatre heures. Mais si c'est le système de propulsion de l'en-gin qui est en cause, il est probable qu'il faille quelques jours, peut-être une dizaine de jours, pour trouver la fuite dans cet enchevêtrement de tuyauteries et la colmater.

Il n'y a pas, comme pour d'autres missions, d'urgence à lancer l'observa-toire astronomique Astro-1 embarqué dans la soute de la navette. Certes, sa mission, complémentaire de celle confiée au télescope spatial Hubble, est importante, mais elle peut subir un nléger retard, ce que les astronomes comprendront bien tant Astro-1 a connu de changements depuis sa mise en chantier au début des années 80.

□ **Le satellite militaire Hélios sera lancé en 1993 par Ariane** – La Délégation générale à l'armement vient de passer contrat à la société Arianespace pour le lancement, à la fin de 1993, du satellite d'obser-vation militaire Hélios. Ce pro-gramme de 7 milliards de francs, réalisé sous la maîtrise d'œuvre de la société Matra-Espace, devrait permettre à la France, mais aussi à l'Italie, qui participe à son finance-ment à hauteur de 14 %, et à l'Es-pagne (7 %), de disposer d'un engin capable de distinguer au sol des détails d'environ 5 mètres. A titre de comparaison, les satellites français d'observation civile Spot, dont Hélios est en partie issu, ont une résolution maximale de 10 mètres.

Avec la signature cette année de ce dixième contrat, la société Arianes-pace, dont le lanceur est cloué au sol depuis le mois de février, dis-pose d'un carnet de commandes d'environ 16,6 milliards de francs représentant le lancement à venir de trente-neuf satellites.





SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les faux évêques du Fréchou (Lot-et-Garonne) poursuivis pour escroquerie

La passion selon M. Seigneur

Deux « prêtres » et deux « évêques » de la communauté traditionaliste du Fréchou (Lot-et-Garonne) comparaissent depuis le 29 mai devant le tribunal correctionnel d'Agen pour escroquerie, sur plainte d'un ancien fidèle, M. Yves Seigneur. Au Fréchou, la Vierge apparaissait le 14 de chaque mois mais le tribunal cherche seulement à établir si peut s'appliquer la qualification juridique « d'escroquerie par fausse qualité ».

Est-on vraiment sorti du Moyen Age ? Certains propos, entendus dans la grande salle, où le tribunal correctionnel siège exceptionnellement, pourraient en faire douter. A la barre, M. Yves Seigneur, cinquante-neuf ans, semble tenir trois rôles à la fois, en argumentant tour à tour comme un témoin, une victime et comme un Grand Inquisiteur. Ancien juriste, il a gardé le langage et la logique procédurière, en les adaptant à ce qu'il appelle *« une machination »*.

Il y a quelques années, il était encore un fidèle de la communauté religieuse installée dans le village du Fréchou, à une cinquantaine de kilomètres d'Agen. Les « pères fondateurs », Roger Korik, quarante-cinq ans, et Michel Fernandez, quarante-six ans, se prétendent « évêques », en invoquant une consécration que l'Eglise catholique *ne* reconnaît pas. Ils font, en effet, partie de cette centaine d'évêques, que Mgr Ngo Ding Thuc, ancien archevêque, de Hué, a consacrés sans distinction, à son retour du Vietnam (*le Monde* du 7 février 1990).

Rome lui a pardonné et, dans son repentir, l'archevêque a demandé à ceux qu'il avait consacrés de ne pas faire usage d'une qualité trop généreusement distribuée, sans l'accord du Vatican. Le débat sur la validité de l'ordination, puis de la consécration des deux hommes, fera le régal des spécialistes du droit canon. Mais M. Franck Lafossas, président du tribunal de grande instance d'Agen, a pour seule mission d'appliquer le code pénal et il répète incessamment qu'il n'entrera pas dans les querelles d'investiture. Vis-à-vis du droit laïc et républicain, le tribunal devra seulement établir si les deux « évêques » et les deux « prêtres », qui dirigeaient la communauté, ont escroqué leurs fidèles en les trompant sur leur qualité réelle.

Vierge au laser

Pour M. Yves Seigneur, unique plaignant présent, qui a multiplié les procédures, cette tromperie ne fait aucun doute. A partir de 1986, sa foi dans la communauté du Fréchou s'est effritée. Jusqu'à cette date, il était convaincu d'entendre la Vierge lui répondre, mais, depuis, il soupçonne les « pères » d'avoir *« mis de la drogue dans les hosties »* et de s'être servis *« d'un rayon laser »* pour faire croire à des apparitions. Quant à l'expression de la Vierge, qui devenait *« triste ou joyeuse »* selon les propos tenus pendant la confession, M. Seigneur y voit désormais la main d'un bricoleur génial, ayant installé un mécanisme dans une statue. Il y voit aussi la main de Satan. Pourtant l'officiant faisait la lecture de l'exorcisme de Léon XIII, qui est généralement *« souverain contre le diable »*. Mais aujourd'hui, il comprend : *« Si ça ne marchait pas, c'est parce que ça ne doit pas être dit par de faux prêtres »*.

Le président, très cartésien, aurait bien souhaité avoir des faits plus concrets. Il devra se contenter du témoignage d'un expert : le vicaire général Jacques Trouslart, spécialiste des sectes à l'évêché de Soissons, qui se livre à un long exposé sur les généralités du phénomène. Le magistrat insiste, en lui demandant s'il s'est rendu personnellement au Fréchou. Scandalisé, le vicaire le remet sèchement en place : *« Les spécialistes des sectes ne se rendent jamais sur les lieux »*.

Devant des accusations aussi minces, les quatre prévenus en soutane ont à peine besoin de se défendre et, souvent, un sourire narquois passe sur leurs lèvres, avant de se répandre dans la salle, totalement remplie de ce que M. Seigneur nomme *« les supporters du Fréchou »*. Une dizaine de fidèles viennent apporter leur soutien aux « évêques ». Au Fréchou, ils retrouvaient la messe en latin de leur jeunesse et un rite plus conforme à leurs souvenirs de catéchisme. D'autres sont maladroits et certains, tout comme leurs adversaires, succombent à la passion et à l'intolérance, en prononçant des phrases si graves, mettant en cause des dignitaires religieux, que le président, consterné, lâche : *« On atteint maintenant les bas fonds... »*. Mais, dans l'ensemble, l'attitude des fidèles consiste à indiquer qu'ils ont toujours su que les évêques n'étaient pas reconnus par l'Eglise de Rome. *« C'est un malentendu »*, explique cette femme, qui a trouvé un précédent : *« Jeanne d'Arc a été condamnée par un évêque, mais, plus tard, l'Eglise a reconnu Jeanne d'Arc. Eux aussi seront reconnus »*.

Enfin, si certains ont versé de l'argent à la communauté, c'est d'une manière spontanée et sans être aucunement sollicités. Les nombreux comptes bancaires du Fréchou ont été minutieusement examinés, mais sans qu'il soit possible d'établir que les dirigeants de la communauté aient tiré un profit personnel de la générosité de leurs fidèles. D'ailleurs, mercredi 29 mai, à l'heure des plaidoiries, les prévenus auront un avocat supplémentaire, car le procureur de la République, M. Gérard Loubens, n'est pas convaincu de l'existence du délit d'escroquerie. Le tribunal se donnera un délai de réflexion mais, quelle que soit sa décision, chacun l'interprétera selon ses certitudes. Pour les croyants, ce sera la manifestation de la grâce divine ou l'intervention de Satan ; pour les autres, ils choisiront entre le droit et la politique.

MAURICE PEYROT

La réforme des professions juridiques

Les avocats réclament des garanties

Au cours d'une conférence de presse commune, le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, Mᵉ Henri Ader, et le président de la conférence des bâtonniers, Mᵉ Jacques Bedel de Buzareignes ont commenté mardi 29 mai les projets de loi réformant la profession d'avocat et de conseil juridique qui doivent être examinés les 14 et 15 juin à l'Assemblée nationale.

Oui à la réforme, mais pas à n'importe quel prix : les avocats, par la voix du bâtonnier de Paris, Mᵉ Henri Ader, qui « pèse » sept mille avocats et de Mᵉ Jacques Bedel de Buzareigne, qui représente les cent quatre-vingts barreaux de France, essaient de convaincre les députés d'amender en profondeur les textes qu'ils devront examiner prochainement. Si la réforme peut être une chance de mieux affronter le grand marché de 1993, elle ne saurait se faire sans le plein accord des avocats. Or, ceux-ci, s'ils en épousent les grandes lignes, proposent des modifications de taille (*le Monde* du 4 avril).

Ainsi, si les dix-sept mille avocats acceptent le principe de la fusion avec les quatre mille conseils juridiques, ils entendent faire évoluer le texte sur la formation commune que devrait suivre la nouvelle profession. Le projet prévoit qu'on pourrait être avocat de plein exercice après sept ans d'études supérieures tandis qu'à l'issue de sa première année de formation, l'avocat stagiaire pourra plaider en présence de son maître de stage. Les avocats souhaitent, au contraire, réduire ce fond commun à « bac plus six » : le jeune avocat prêterait serment après cinq ans d'études et pourrait plaider la sixième année hors de la présence de son « patron ».

Le salariat, qui est un nouveau statut proposé par la réforme (les conseils juridiques sont pour moitié des salariés et ne pourraient consentir à devenir des professionnels libéraux), est une nécessité économique : les avocats en sont bien d'accord. Mais il ne devrait pas créer de liens de subordination entre le « patron » et le collaborateur salarié. C'est pourquoi le barreau propose une modification du code de la Sécurité sociale qui permettrait l'affiliation aux régimes généraux des assurances sociales des porteurs de parts et des associés des sociétés de capitaux, ainsi que des collaborateurs n'ayant pas de clientèle personnelle.

Indépendance

Quant aux avocats étrangers, le [b]arreau entend faire d'eux des avo[ca]ts français, c'est-à-dire qu'ils se [so]umettent au CAPA (l'examen pro[fe]ssionnel des avocats) et non à un [ex]amen distinct dont le projet de loi [ne] précise pas pour le moment le [ni]veau. Autre « pomme de dis[cor]de » : le texte réglementant l'exer[cice] du droit. Le projet veut réserver la [con]sultation et la rédaction d'actes à d[es] professionnels compétents et sou[ha]ite protéger les usagers des char[la]tans du droit. Il est encore bien trop [«] *laxiste »*, estime le barreau qui, [p]ar exemple, refuse que des asso[cia]tions à but humanitaire puissent [« v]*endre »* du conseil. Seuls, les profes[sio]nnels qui ont une compétence [r]econnue (un niveau de maîtris[e] de droit), ceux qui sont responsab[les] (et qui ont souscrit une assura[nce] au cas où ils seraient défailla[nts]) et ceux qui partagent la même d[éo]ntologie que les avocats (respecta[nt] le secret professionnel et intégrant [d]ans leurs rapports avec leur clie[nt] le la notion de conflit d'intérêts) [d]evraient pouvoir exercer des activit[és] de conseil. Les associations, les s[yn]dicats et les fondations ne devraie[nt] pouvoir conseiller que leurs memb[res] et non le public et ne devraient p[as] avoir le droit de rédiger d'actes s[ou]s seing privé. Les professionnels d[u] droit devraient pouvoir se constit[ue]r partie civile, estime le barreau, en [c]as d'infraction.

Quant aux [ca]pitaux extérieurs, les avocats, très [sou]cieux de leur indépendance, con[vi]ent de les refuser, de même qu'i[ls] ne souhaitent pas, pour la plupart, [qu']il existe des participations crois[ées] entre professionnels du droit [ap]partenant à des branches diverse[s].

[N]ATHE LOGEART

Sur décision de la cour d'appel de [Re]nnes

Les profanateurs de Saint-Herblain retourn[en]t en prison

RENNES

de notre correspondant

Présidée par M. Robert Cornu, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a infirmé, mardi 29 mai, les ordonnances prises le 23 mai (*le Monde* du 25 mai), par un juge d'instruction de Nantes, M. Gilles Dubigeon, qui avait, contre l'avis du parquet, décidé de la remise en liberté de trois jeunes skinheads inculpés de dégradation de monument d'utilité publique, dégradation d'objets mobiliers, violation de sépultures et provocation [à] la haine raciale.

Dans la nuit du [1]6 au 17 mai, Alexandre Ladhari, [vin]gt ans, Fabian Chevrier, vingt-de[ux] ans et Bruno Lefevre, vingt-deux a[ns], avaient organisé un *« contre Car[pent]ras »* en profanant cent une tomb[es] du cimetière catholique du Tillay [S]aint-Herblain (Loire-Atlantique) et e[n] inscrivant des slogans anti-Le Pen. [Les] ordonnances de remises en liberté a[prè]s cinq jours de détention provisoir[e a]vaient provoqué de nombreuses [ré]actions hostiles et, sitôt connues le[s d]écisions du juge d'instruction, le pr[oc]ureur de la république de Nantes, [M.] Yves Colleu, avait saisi la chamb[re] d'accusation de la cour d'appel d[e R]ennes.

Celle-ci a suivi les ré[quisi]tions du substitut général, Mlle Pa[ule] Paris, en infirmant les ordonnan[ces] et en remettant en vigueur les [man]dats de dépôt décernés le 18 ma[i co]ntre les trois jeunes garçons. [Ale]xandre Ladhari et Fabian Chevrie[r, p]résents à l'audience ont quitté [la] salle menottes aux poignets et [on]t été incarcérés à la maison d['ar]rêt de Rennes. Bruno Lefevre, [qui] était représenté par un avocat – il [ét]ait à la même heure entendu à Nante[s p]ar un expert psychiatre dans le c[adr]e de l'instruction de ce dossier – [de]vait être arrêté peu après sur inst[ruc]tion du parquet général.

C. I.

DÉFENSE

Après la « grogne » des gendarmes

M. Chevènement a rénové les règles du jeu du Conseil supérieur de la fonction militaire

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, présidera, jeudi matin 31 mai, à Paris, un Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM), réuni selon une nouvelle formule au terme de vingt années d'existence. Créé par M. Michel Debré, alors ministre d'Etat, chargé de la défense nationale, en décembre 1970, le CSFM exprime des avis sur la condition et le statut des personnels militaires. La « grogne » des gendarmes durant l'été 1989 a conduit M. Chevènement à modifier les règles du jeu de cette institution qui réunit officiers, sous-officiers, engagés volontaires et retraités des armées.

Deux nouveautés majeures sont intervenues depuis le début de cette année dans le mode de fonctionnement du CSFM.

Ainsi, les travaux de cette instance nationale ont été préparés lors de réunions préalables de sept conseils de la fonction militaire propres à chacune des trois armées (terre, air et marine), à la gendarmerie, à la délégation générale pour l'armement, au service de santé et au service des essences. Entre le 23 avril et le 4 mai, ces sept conseils ont, chacunb pour ce qui concerne ses personnels, examiné diverses questions, telles que l'évolution du pouvoir d'achat des militaires (soldes liées à la fonction publique et indemnités particulières à la condition militaire), les perspectives d'avancement, l'octroi de permissions supplémentaires, l'amélioration du cadre de vie des engagés volontaires, les mesures de reconversion en cas de départ, les profils de carrière des sous-officiers ou encore les compensations financières de garde des dimanches et jours fériés.

C'est la première fois que se réunissaient ces sept conseils de la fonction militaire, qui ont remplacé en quelque sorte les commissions régionales interarmées chargées auparavant de préparer les sessions nationales du CSFM.

La seconde innovation a porté précisément sur la composition de ce CSFM nouvelle formule. Ses membres – ils sont soixante-quatorze militaires en activité et six retraités mandatés pour quatre ans et renouvelés par moitié tous les deux ans – sont désormais des volontaires tirés au sort parmi les membres des sept conseils précédents, eux-mêmes tirés au sort parmi des volontaires tirés au sort parmi les membres des sept conseils précédents, eux-mêmes tirés au sort parmi des volontaires motivés pour représenter leurs collègues en uniforme. A la différence de l'ancien CSFM, dont les quarante-neuf membres d'active étaient désignés par un simple tirage au sort au sein de tous les militaires en service, le nouveau CSFM est donc composé de cadres qui, pour en faire partie, ont fait un acte de candidature.

Pour M. Chevènement, qui préside les débats, cette solution est *« un gage de motivation »* des personnels du CSFM. Outre cette double réforme dans le fonctionnement de cette institution, M. Chevènement a tenu à attribuer aux membres du CSFM un droit d'inscription d'office à l'ordre du jour de sujets dont ils voudraient débattre eux-mêmes. C'est ainsi que le CSFM peut prendre l'initiative de créer des groupes de réflexion et que, désormais, il suffira qu'un tiers de ses membres le demandent pour qu'une question figure au « menu » de la session malgré les vœux de la hiérarchie.

Une instruction ministérielle en date du 17 avril demande au commandement de *« s'impliquer totalement dans cette réforme décidée par les plus hautes autorités de l'Etat »*.

En particulier, il lui a été prescrit de respecter la liberté d'expression de chacun des membres du CSFM, à charge pour eux de conserver une certaine discrétion sur les débats internes. L'autorité dont relèvent les membres du CSFM et des conseils de la fonction militaire propres à chaque armée ou à chaque service devra leur accorder *« toutes facilités »* pour l'exercice de leur mandat : local de travail, allègement de service avant les réunions officielles, latitude de mouvements pour rencontrer d'autres militaires, etc. Autant de symboles d'une activité qui, sans se confondre avec les usages du syndicalisme, s'y apparente beaucoup en cherchant à s'adapter à la communauté militaire.

J. I.



□ **Rachat par Aérospatiale de l'usine Dassault à Colomiers.** – Pour une transaction estimée à quelque 150 millions de francs, le groupe Aérospatiale a acquis les bâtiments et le terrain de l'usine Dassault à Colomiers (Haute-Garonne), que la société privée avait décidé, l'an dernier, de fermer pour cause de rationalisation de sa production. Ce site industriel s'étend sur environ 3,5 hectares en bordure de l'aéroport de Toulouse où, d'autre part, Aérospatiale a installé ses chaînes d'assemblage des Airbus. Le groupe national n'a pas encore précisé l'usage qu'il compte réserver à sa nouvelle acquisition immobilière.

□ **Profanation du cimetière de Vassieux-en-Vercors.** – Le cimetière de la Résistance de Vassieux-en-Vercors (Drôme) a été profané dans la nuit du 28 au 29 mai. Des graffiti tels que *« Mort aux collabos »* ou encore *« Jeunes : avant la déportation, résistez à ceux qui vous occupent »*, ont été peints sur le mémorial et sur deux tombes. Cette profanation est intervenue la veille d'une commémoration à laquelle devaient participer cinq cents élèves de l'Isère et un certain nombre de militaires, pour évoquer l'histoire de la Résistance dans le Vercors. Dans ce cimetière reposent les 196 victimes de l'assaut donné le 21 juillet 1944 par les SS et la milice contre ces résistants, parmi lesquels de nombreux habitants de Vassieux assassinés par l'occupant. – *(Bur. rég.)*

□ **Des sénateurs proposent une aggravation des sanctions en cas de violation de sépultures.** – A la suite de la profanation du cimetière juif de Carpentras, les quatre présidents de groupe de la majorité sénatoriale, MM. Ernest Cartigny (Rass. dém.), Daniel Hoeffel (Union centr.), Marcel Lucotte (Rép. et ind.) et Charles Pasqua (RPR), ont déposé, mardi 29 mai, une proposition de loi *« tendant à aggraver les sanctions applicables en cas de violation de sépultures ou de destructions, dégradations ou dommages commis au préjudice d'un culte »*. Cette proposition reprend et complète une proposition du groupe RPR, déposée le 25 octobre 1988, visant à *« réprimer plus sévèrement les profanations commises envers les morts »*.

هكذا من الأصل

CAMPUS

Les pionniers de la formation en alternance

Les expériences de coopération se multiplient entre les universités et les entreprises. Comme à Paris-VII, où des étudiants en lettres s'initient à l'informatique et travaillent à EDF-GDF

LA France serait-elle en train de redécouvrir les vertus de l'apprentissage ? Et de se convertir, à l'instar de l'Allemagne, à l'enseignement en alternance qui permet aux élèves et aux étudiants de partager leur temps entre l'entreprise et l'Université, bref d'apprendre en travaillant ?

Certes, entre l'Université et l'entreprise, l'ignorance – ou la méfiance – mutuelle n'a pas disparu. Mais le climat a changé. La multiplication des formations à vocation professionnelle, les enjeux du développement économique local, qui rapprochent les acteurs de la formation et ceux de la production, la préoccupation des étudiants pour les débouchés ouverts par leurs diplômes, tout a contribué à rompre la glace. Depuis un an ou deux, les expériences de coopération se sont multipliées. A l'initiative d'industriels, comme ceux de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) qui ont ouvert une filière de préparation, par l'apprentissage, au baccalauréat professionnel, et qui sont très actifs dans la mise en place des premières formations d'ingénieurs de production préconisées par le rapport Decomps et soutenues par le gouvernement. Mais quelques universitaires ne sont pas en reste. Ainsi Paris-XII-Créteil a monté l'an dernier une formation de MIAGE (maîtrise d'informatique appliquée à la gestion), en partenariat étroit avec une banque, la BRED, qui emploie et rémunère les étudiants pendant leur formation en alternance.

Les contrats de qualification

Plus étonnante encore est l'expérience menée, depuis l'automne dernier, par une poignée d'enseignants de Paris-VII-Jussieu. A l'origine, une interrogation soulevée par Jean-Claude Debeir, un historien converti, depuis des années, à l'utilisation et à l'enseignement de l'informatique dans une discipline réputée littéraire : *« L'Université peut-elle continuer à fonctionner dans son moule traditionnel, monodisciplinaire, avec des enseignants qui ne s'intéressent au devenir de leurs étudiants que s'ils passent l'agrégation et qui laissent les autres disparaître dans la nature ou occuper des petits boulots dévalués. On fabrique du succès académique, mais de l'échec social. »* « *C'est d'autant plus absurde*, souligne-t-il, *que la créativité des « littéraires » intéresse les entreprises. Il y une vraie demande pour ce type de profil.* » Il imagine donc de créer un diplôme universitaire destiné à donner à des étudiants ayant passé leur maîtrise une solide initiation aux *« applications informatiques à la gestion économique et sociale »*. Faute de trouver auprès de l'Université les 50 000 francs nécessaires pour faire démarrer cette formation, Jean-Claude Rebeir et ses collègues explorent une voie originale. Ils découvrent, sur les conseils de la « mission des relations professionnelles » de Paris-VII, la procédure des contrats de qualification.

Celle-ci est destinée, en priorité, à des élèves sortis du collège sans formation, mais rien n'interdit de l'appliquer à d'autres publics, comme celui des étudiants. Cette formule, qui suppose une collaboration étroite entre un établissement d'enseignement et une entreprise, permet aux jeunes de partager leur temps entre une formation de type académique et un terrain d'application pratique dans l'entreprise qui les emploie et les rémunère.

La chance des enseignants de Paris-VII fut alors de trouver, à la délégation régionale d'Ile-de-France d'EDF-GDF, un partenaire très attentif. Pour Jean-Pierre Auvaro, chargé de mission auprès du délégué régional, *« face à la complexité croissante des situations, il faut diversifier les modes d'analyse des problèmes, mettre au maximum d'endroits des personnalités de culture différente. Accueillir des étudiants de formation littéraire est une façon de bénéficier d'approches et de regards différents. »* Une convention générale est signée en octobre 1989 et une vingtaine d'étudiants, déjà nantis de leur maîtrise d'histoire, de langues étrangères appliquées (LEA), de géographie ou d'administration économique et sociale (AES), sont embauchés, pour un an, dans treize centres EDF-GDF de la région parisienne.

Depuis l'automne, ils mènent une double vie. Trois jours par semaine, ils sont encore étudiants et ingurgitent à fortes doses (sept cents heures sur l'année) une formation à l'informatique appliquée à la gestion, la comptabilité, le traitement statistique, les banques de données, le traitement de texte, les réseaux télématiques, la productique ou les systèmes experts. Certains avaient déjà tâté de l'informatique, d'autres non. Selon les cas, il s'agit d'une formation complémentaire ou d'une véritable reconversion. Mais tous ont mordu à l'hameçon. *« C'est un moyen d'échapper à la filière CAPES, agreg, enseignement »* reconnaît Philippe Darchis, étudiant en histoire. *« Il n'était pas question de m'arrêter à la maîtrise de LEA*, ajoute Malika Rezzoug. *Ce n'est pas encore crédible pour les entreprises et l'informatique est un plus indispensable. »*



Mais deux jours par semaine, les étudiants quittent leurs copains de Jussieu et retrouvent leurs collègues de bureau. Choisis par chacun des centres d'EDF-GDF en fonction de leur profil et de leur formation antérieure, et cornaqués par un tuteur de l'entreprise, ils se sont vu confier d'emblée un projet précis en liaison avec leur formation informatique. Isabelle Sarnelli, venue de LEA, a été chargée de réaliser un audit sur l'informatisation d'un service au centre de recherche de Gaz de France à La Plaine-Saint-Denis.

Un observatoire des rémunérations

Corinne Radonjic, diplômée d'AES établit un observatoire des rémunérations des cadres d'EDF, qui s'estiment en perte de vitesse par rapport à leurs homologues des grandes entreprises publiques, du privé ou d'entreprises européennes. Après avoir, non sans mal, collecté des informations précises, elle passe maintenant, avec l'aide de ses enseignants, à la constitution d'une banque de données qui sera à la disposition des intéressés. Quant à Vincent Lebaupin, géographe d'origine, il développe pour la direction de la distribution, à la Défense, un petit système expert qui permettra aux centres locaux d'EDF de répondre aux demandes des collectivités locales en matière d'éducation de l'éclairage public.

A chaque fois, souligne Jean-Claude Debeir, *« il ne s'agit pas d'un petit stage, mais d'un vrai projet à gérer sur une année, en phase avec les enseignements que nous donnons, mais qui permet aussi aux étudiants de mobiliser les méthodologies acquises dans leur discipline de base. »* Si la réussite aux examens continue à peser pour deux tiers dans l'obtention du diplôme, le travail en entreprise représentera un tiers de la note finale, cette évaluation délicate étant réalisée par les tuteurs, sur la base d'une grille d'appréciation établie avec les enseignants. Tout le monde semble trouver son compte dans cette formation en alternance. L'université ne voit pas d'un mauvais œil un diplôme qui lui rapporte de l'argent : elle récupère, en effet, 50 francs par heure de formation et par étudiant, soit, sur l'année, 670 000francs qui auront permis d'équiper une salle d'informatique. L'entreprise bénéficie de stagiaires très motivés et assume, de façon inégale mais souvent enthousiaste, son rôle de formatrice. Le plus gratifiant, souligne Jean-Pierre Auvaro, est de voir *« la rapidité avec laquelle les étudiants ont mûri dans l'entreprise »*.

Un sentiment largement partagé par les intéressés. Pour Michèle Naïm, diplômée d'AES, *« cette formation est beaucoup plus enrichissante qu'un cursus classique. J'ai pris conscience cette année de la valeur de ce que j'avais acquis à la fac ». « On a compris que nos études n'étaient pas vaines »*, ajoute sobrement Vincent Lebaupin. Et chacun note l'évolution des relations avec leurs enseignants : *« La distance classique s'est estompée. Ils ont une autre opinion de nous. »* Mais l'apport essentiel est ailleurs : au-delà de la formation complémentaire, au-delà du salaire (3 200 francs brut par mois pour une centaine de jours de travail dans l'année), cette première véritable expérience professionnelle les a surtout *« rassurés »*.

Fort du sentiment d'avoir *« fait leurs preuves »*, décomplexés face à l'entreprise, ils se sentent désormais capables d'affronter leur entrée dans la vie professionnelle. *« Plutôt que de se jeter brutalement dans la vie active, au risque de se planter, on ferait mieux de développer ce type de transition intelligente »*, conclut Isabelle.

Les industries des langues

Un souhait qui devrait être exaucé à la prochaine rentrée. Le diplôme créé cette année accueillera, l'an prochain, une quarantaine d'étudiants. Mais surtout, les historiens sont en train de faire des émules chez leurs collègues de l'UFR de langues. *« Nous cherchions une solution novatrice pour aplanir les difficultés d'insertion des étudiants, même après une maîtrise. Dans nos filières, les entreprises considèrent les langues comme acquises et attendent quelque chose de plus »*, expliquent Robert Perret et Claude Julliard. Sur le modèle du diplôme créé par Jean-Claude Debeir, et en utilisant la même procédure des contrats de qualification, ils ont décidé d'ouvrir à la rentrée 1990, un diplôme en alternance préparant aux « industries des langues » et à la traduction spécialisée.

Bâti en partenariat avec une dizaine d'entreprises prêtes à tenter l'aventure (Gachot-Systran, Site, Larousse, Hachette, etc.), le programme vise à former les terminologues, les lexicographes, les réviseurs ou les concepteurs-rédacteurs que les développements de la traduction automatisée rendront demain indispensables. *« Sur des formations de haut niveau et aussi pointues, seules les universités peuvent répondre à la demande*, souligne Robert Perret. *Et en prime, cela sert de levier pour faire évoluer la pédagogie... »* Une façon, en somme, de faire d'une pierre deux coups.

GÉRARD COURTOIS

► Pour tous renseignements : Mission des relations professionnelles, université Paris-VII-Jussieu. Tél. : 43-29-71-78 ou 46-34-54-54.

les Etats-Unis s'y mettent aussi...

« La formation en alternance remet en cause le cursus et la pédagogie universitaire traditionnelle. Faire sortir l'enseignement des amphithéâtres et le partager avec les entreprises et les professionnels, c'est très menaçant pour les professeurs classiques, bien cas sur leur discipline. » Le constat émane de M. Peter Franks, vice-président de la Commission nationale américaine pour l'« éducation coopérative », autrement dit l'enseignement en alternance qui permet aux étudiants d'acquérir, en même temps une formation académique à l'université et une formation pratique en entreprise.

Au pays du dollar et du pragmatisme-roi, on pourrait croire les relations universités-entreprises dégagées de toutes les méfiances qui les caractérisent en France. Mais si tel est bien le cas dans le domaine de la recherche ou du financement des universités, la situation n'est guère différente en matière de pédagogie. Malgré plus de quatre-vingts ans d'existence, la filière de l'éducation coopérative reste encore marginale.

Sans doute s'est-elle fortement développée au cours des trois ou quatre dernières années, au point qu'un millier d'établissements d'enseignement supérieur, sur les trois mille trois cents que comptent les Etats-Unis, offrent aujourd'hui à leurs étudiants des possibilités d'enseignement en alternance.

Sans doute quelques universités, comme la Northeastern University de Boston – quartier général de l'éducation coopérative, – ont depuis longtemps sauté le pas. Même le prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT) a créé une filière de formation d'ingénieurs par cette voie originale.

Enfin, près de 2 000 entreprises, comme IBM, Xerox, General Motors ou Kodak, accueillent, dans leurs services, des étudiants de tout poil, historiens ou psychologues, linguistes ou mathématiciens. Mais l'enseignement universitaire en alternance n'accueille encore que 250 000 étudiants, soit 2 % environ des 13 millions d'étudiants américains. Et la moitié d'entre eux viennent des *community colleges*, ces établissements qui forment en deux ans, au niveau supérieur, des étudiants qui ne veulent – ou ne peuvent – accéder à l'enseignement supérieur le plus huppé.

Penser en termes pratiques

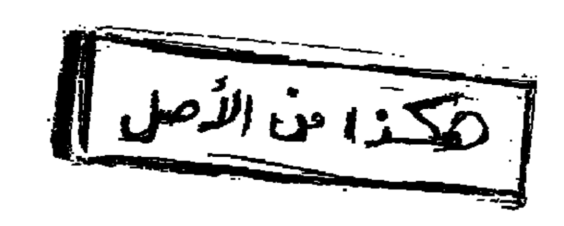
Chacun pourtant devrait y trouver son compte, si l'on en croit Peter Franks. Les petites compagnies qui n'ont *« pas les moyens de recruter des diplômés de haut niveau et pouvant s'offrir ce luxe avec un programme d'éducation coopérative »*. Les grandes sociétés, elles, peuvent, de cette façon, détecter, former et fidéliser les cadres moyens dont elles manquent cruellement. Quant aux étudiants, ils trouvent bien des avantages à la formule, le salaire d'abord, qui s'établit en moyenne à environ 7 300 dollars par an (de l'ordre de 40 000 francs), un apport non négligeable pour payer des droits d'inscription parfois faramineux. Mais les dollars ne sont pas tout : l'expérience professionnelle de ce premier emploi est un atout non négligeable pour des jeunes qui, autrement, sont préservés bien au chaud dans le cocon des campus américains. *« Beaucoup de diplômés des collèges universitaires (1) n'ont jamais vraiment travaillé dans une entreprise*, souligne Peter Franks. *Ils n'ont jamais été obligés de respecter des horaires et des règles collectives, de s'habiller correctement ou de réussir dans une équipe. »* Et surtout, ils sont habitués à exercer, à l'université, une intelligence conceptuelle et abstraite, sans être poussés à *« penser en termes efficaces et pratiques »*.



C'est tout l'intérêt de l'éducation coopérative. Très souples dans leur organisation qui varie selon les conventions particulières négociées entre chaque université et les entreprises partenaires, les filières en alternance reposent sur quelques principes simples : quelle que soit leur discipline, les étudiants doivent suivre un programme semblable à celui de leurs camarades inscrits dans un cursus classique, mais environ la moitié de leurs « crédits » (c'est-à-dire de leur note finale) est liée à leur activité professionnelle, évaluée par leur employeur. C'est une bonne façon, conclut Peter Franks, de *« se préparer à réussir globalement dans la vie »*.

G. C.

(1) Les « collèges » universitaires assurent les quatre premières années d'enseignement supérieur.



POINT DE VUE

Comment construire l'« école de la réussite »

par Stéphane Ehrlich

Membre du Conseil national des programmes, Stéphane Ehrlich donne son point de vue sur le texte « Pour une école de la réussite », que vient de publier le ministère, en application de la loi d'orientation.

« L'ÉCOLE de la réussite » : tel est le titre d'un texte ministériel récent consacré aux écoles élémentaires et maternelles. Il a le mérite d'affirmer vigoureusement quelques idées directrices sur ce que devrait être l'école de demain : briser les rigidités du système actuel ; centrer l'école sur l'enfant en l'adaptant à la spécificité des élèves ; admettre des percours scolaires individualisés... En même temps sont rappelés quelques objectifs fondamentaux dont le plus ambitieux – l'élévation du niveau culturel et la réussite scolaire du plus grand nombre – est lié désormais à la formule : amener 80 % d'élèves au niveau du baccalauréat.

Certes, le chemin à parcourir est encore long pour passer des principes à une démarche concrète, cohérente et efficace. Leur portée cependant pourrait être considérable en raison des changements qu'ils devraient entraîner dans le fonctionnement du système éducatif tout entier. Encore faut-il en saisir le sens exact. Pourquoi ces principes-là ? A quels autres s'opposent-ils qu'il convient d'abandonner ? Pour répondre à ces questions, le mieux est encore de partir des faits, ceux qui concernent l'échec scolaire notamment.

30 % d'échecs

Il est généralement admis que 30 % au moins de la population scolaire est en situation d'échec dans l'école actuelle, qu'il s'agisse d'un échec partiel ou généralisé, superficiel ou profond, transitoire ou définitif. Il est plus difficile d'estimer le nombre d'élèves qui travaillent en dessous de leurs moyens ou (et) dont diverses aptitudes – intellectuelles et autres – restent inexploitées. Combien sont-ils qui pourraient apprendre davantage et autre chose, mieux en rapport avec leurs ressources véritables et leurs talents personnels : 60 %, 70 % et 80 % ? Les effets psychologiques, sociaux et économiques de ce déficit sont désastreux et de moins en moins acceptés.

Remarquons que contrairement à ce que l'on pense parfois, le niveau des connaissances des élèves ne baisse pas d'une génération à l'autre. Il aurait même tendance à augmenter, légèrement, au moins dans certaines zones du système éducatif (1). Mais les exigences adressées à l'école augmentent beaucoup plus vite. Ce qu'il faut considérer, c'est un double décalage : entre ce qui est demandé aux élèves et leurs possibilités (échecs individuels) ; entre ce qui est demandé à l'école et ce qu'elle est en mesure de faire (échec de l'institution). De ce point de vue les écarts se creusent inexorablement.

Remarquons également qu'en Europe occidentale et en Amérique du Nord tous les pays d'un niveau de développement économique et culturel comparable à celui de la France sont confrontés à des problèmes similaires, et cela malgré de notables différences dans l'organisation des systèmes scolaires et leur décentralisation. Dans les pays en voie de développement, les problèmes de l'échec scolaire sont d'une autre nature et d'une ampleur beaucoup plus considérable.

Remarquons enfin que les réformes successives introduites ces dernières décennies n'ont guère modifié la situation. Cela explique le scepticisme croissant des enseignants face à toute nouvelle proposition de changement, en même temps que se développe une forme d'anarchie éducative : chaque maître dans sa classe opère à sa façon, en choisissant la méthode qui correspond le mieux à sa personnalité, comme l'admet lui-même le texte ministériel au détour d'une argumentation sur l'apprentissage de la lecture.

Des explications pernicieuses

Si l'échec scolaire se révèle si tenace, c'est sans doute que la démarche éducative dans son ensemble et les principes qui l'inspirent ne sont plus appropriés. Deux explications sont bien connues. La première est d'ordre psycho-biologique : si certains enfants réussissent et que d'autres échouent, c'est parce que leurs potentialités – et notamment leurs aptitudes intellectuelles – sont inégales. La seconde est d'ordre sociologique : c'est la qualité du milieu socio-culturel et socio-économique de l'enfant – celui de la famille notamment – qui est mise en cause.

Ces deux explications ne sont ni contradictoires ni fausses. Elles sont insuffisantes et pernicieuses. Insuffisantes, parce qu'une dimension essentielle du problème est laissée de côté : l'enfant, sa personnalité et son mode de fonctionnement à l'école. On observe d'ailleurs que l'échec scolaire n'épargne ni les enfants très doués ni ceux qui appartiennent à des milieux favorisés. Pernicieuses, parce qu'elles minorent les obligations de l'école en considérant que l'échec scolaire est inéluctable et que l'école ne peut pas en être tenue pour responsable.

Il est une troisième explication, centrée sur l'enfant et son fonctionnement scolaire, qui met en avant les notions d'adaptation et de découragement. Pour réussir, l'élève doit s'adapter aux contraintes diverses que l'école lui impose. Dans les conditions actuelles, un tiers environ de la population scolaire y parvient très bien de façon spontanée. Un autre tiers se tire d'affaire difficilement et moyennant un effort souvent considérable. Les élèves formant le dernier tiers sont incapables de s'adapter : ne pouvant satisfaire les demandes qui leur sont adressées, ils se découragent et s'installent dans un bas niveau d'activité. C'est l'échec. Les causes en sont multiples, mais ne peuvent se réduire à des déficiences intellectuelles ou à des insuffisances du milieu d'appartenance. Les problèmes affectifs, les motivations personnelles, la capacité de s'affirmer dans un groupe... jouent un rôle important, mais aussi, sur un tout autre plan, des exigences scolaires excessives ou inadéquates, des procédures pédagogiques inadaptées...

S'adapter à l'élève

Cette dernière explication est la plus générale, puisqu'elle englobe les deux autres. Elle fournit un bon point de départ, mais à partir duquel deux démarches fort différentes peuvent être envisagées.

La première admet *a priori* un mécanisme de sélection sociale relativement sévère. L'école est conçue comme une entité monolithique. Les mêmes programmes, rythmes de progression, organisation des enseignements, procédures pédagogiques... s'imposent à tous. Il y a les enfants qui s'adaptent et ceux qui ne le peuvent pas. Ces derniers sont bloqués et le cas échéant marginalisés, voire même éliminés à tel ou tel moment du parcours scolaire.

Le programme est la pièce maîtresse de ce dispositif. On peut en modifier le contenu, les frontières disciplinaires et le minimum nécessaire commun à tous. On peut modifier le cursus de référence, ainsi que les filières qui en sont dérivées. Bien des changements – peut-être insuffisants – ont été introduits sur tous ces points, en liaison notamment avec les allongements successifs de la scolarité obligatoire. Mais lorsque le programme est défini, il devient la référence suprême, pour les maîtres comme pour les élèves : il y a des savoirs à transmettre ; le maître s'y attache dans les meilleures conditions possible et en faisant appel à tout son talent ; il lui appartient ensuite d'évaluer les connaissances acquises par les élèves.

Dans la seconde solution, l'école est centrée sur l'enfant. C'est à elle que revient la charge de s'adapter à l'élève et non l'inverse, avec trois préoccupations principales :

– repérer et développer toutes les ressources de l'enfant et en particulier ses aptitudes majeures ; celles qui convenablement éduquées lui permettent de réaliser des performances de bon niveau ;

– ajuster les exigences de l'école aux spécificités individuelles, qu'il s'agisse des vitesses d'apprentissage, des styles de fonctionnement personnels. Ne jamais demander plus ni autre chose à l'enfant que ce qu'il est en mesure de faire, devient ici la règle générale ;

– obtenir le concours de l'enfant à un haut niveau de mobilisation, ce qui implique une motivation élevée, une bonne confiance en soi et la certitude que tous ses efforts sont reconnus et appréciés.

Dans cette perspective, les programmes d'enseignement ne sont nullement évacués. Mais il perdent leur prééminence à la suite des changements portant à la fois sur les objectifs visés et sur la stratégie éducative.

– Les objectifs sont plus ambitieux : tout le programme enseigné doit se traduire par des connaissances effectivement acquises ; l'échec n'est admis qu'exceptionnellement et tout particulièrement pour ce qui est des connaissances fondamentales nécessaires à tous.

– La stratégie éducative maximalise les chances de succès : on ne lance un processus d'apprentissage que lorsque l'enfant est capable d'y faire face et de le réussir. Cela suppose une préparation psychologique – haut niveau de mobilisation, de confiance en soi... – c'est-à-dire, le cas échéant, une intervention spécifique du maître, précédant l'enseignement proprement dit.

– Puisqu'il s'agit de s'adapter aux élèves et que ceux-ci sont très différents les uns des autres, il convient en outre d'aller vers une diversification beaucoup plus large des menus éducatifs, des rythmes de progression et des méthodes pédagogiques.

Un saut culturel

Deux écoles donc :

– La première est celle de Jules Ferry ; nous la connaissons bien. Elle a été un instrument très efficace pour vaincre l'analphabétisme en imposant des connaissances minimales et un langage commun à tous les citoyens : lire, écrire, calculer des choses simples. Il lui incombait également de tirer vers le haut, à travers les lycées et les universités, une élite restreinte particulièrement adaptative.

– La seconde est centrée sur l'élève. Souple, diversifiée, ajustée aux spécificités individuelles, elle a pour ambition de développer toutes les ressources de l'enfant – intellectuelles certes, mais aussi artistiques, manuelles, sportives – sans en négliger aucune. Elle s'efforce en outre de créer les conditions d'un succès généralisé – non dans tous les domaines, ni dans toutes les modalités concrètes ou abstraites du savoir, ni aux mêmes niveaux d'approfondissement – mais au maximum des possibilités et des appétits de chacun. C'est dans le cadre de cette école maximaliste que la population scolaire est invitée à un saut culturel sans précédent.

La transformation des écoles élémentaires et maternelles est amorcée depuis longtemps, sur la trace d'expériences éducatives plus anciennes, mais restées jusqu'ici marginales. Il convient maintenant d'aller plus loin et, par des dispositions concrètes, d'achever la construction d'un système véritablement cohérent : quels programmes et quelles didactiques ? Quelle organisation des temps scolaires respectant les grands équilibres du développement psycho-biologique de l'enfant ? Quelles relations entre l'école et son environnement ? Quelles nouvelles fonctions pour l'enseignant et comment les exercer ? Quelles procédures d'évaluation ? Quelle formation des maîtres ?... Sur tous ces points critiques, il reste encore beaucoup à faire pour dégager les solutions optimales. Mais il était important avant tout d'indiquer clairement la direction à suivre. M. Jospin s'y est appliqué. On ne peut que s'en réjouir.

(1) Voir Baudelot et Establet : *Le niveau monte* Seuil, 1989.

► Stéphane Ehrlich est ancien professeur à l'université de Poitiers, où il a dirigé pendant plus de vingt-cinq ans les recherches de psychologie éducative expérimentale.

Les études de français en Espagne

Les étudiants en français de l'Université Complutense de Madrid se préoccupent de leur avenir professionnel. Pour y voir plus clair, ils ont réalisé, avec l'aide de journalistes du « Monde Campus », une enquête par questionnaires auprès de leus anciens camarades, dont ils nous livrent les résultats.

Que fait-on en Espagne avec une licence de français ? Pour répondre à cette question les étudiants en français de la faculté de lettres de l'Université Complutense de Madrid ont réalisé un sondage parmi les quatre dernières promotions issues de cette faculté. Ce sondage, effectué en mars 1990 révèle que les perspectives d'emploi des licenciés ne sont pas si sombres qu'on pourrait le croire : 78 % des personnes sondées travaillent actuellement et 62 % d'entre elles ont un emploi qui est en relation directe avec leurs études – enseignants, traducteurs.

On constate aussi que le délai entre la fin des études et l'accès au marché de travail est très court ; pour 82 % des licenciés, la période de chômage n'est pas supérieure à un an. Même si 22 % des licenciés ne travaillent pas actuellement, 55 % d'entre eux ont travaillé antérieurement et la majorité pensent que leur situation est transitoire.

Jusqu'ici tout paraît être satisfaisant, mais il y a aussi des aspects négatifs : la stabilité de l'emploi semble être un problème important. Le sondage fait ressortir que 61,5 % des licenciés n'ont pas un emploi stable. Ceci est courant pour ceux qui accèdent au marché du travail à travers l'INEM (agence nationale pour l'emploi) qui ne leur offre, dans la majorité des cas, que des contrats temporaires.

Le sondage nous donne d'autres informations intéressantes. Le type de travail auquel aspirent les licenciés en philologie française est en train de changer. Jusqu'à aujourd'hui la plupart des philologues cherchaient un emploi dans l'enseignement. Ainsi, presque 60 % des licenciés qui travaillent actuellement sont professeurs. Or, on sait que le marché du travail est saturé dans ce secteur et le nombre d'élèves de français dans le secondaire diminue, l'anglais s'installant comme première langue étrangère.

Les dernières promotions de philologues doivent donc chercher d'autres débouchés professionnels et elles les ont trouvés dans le domaine de la traduction. Parmi les chômeurs, 55 % avouent chercher un emploi de traducteur et 44 % se tournent vers l'entreprise privée, profitant de leur connaissance d'une langue étrangère. Cette tendance, explique que la plupart des licenciés jugent les enseignements de « langue française » et « traduction » comme étant les plus utiles de la licence.

MYRIAM CALVO
GENEVEVA CORREGIDOR
MIGUEL ANGEL CARRON

Les stages de la semaine

Gestion

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOB-STAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 47-35-43-43.

Lieu : Vaucresson. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind : A définir. Profil : Bac + 4. Mission : Mise en place de tableaux de bord de gestion sur lotus 1, 2, 3. 11 634.

Lieu : Clermont (Oise). Date : Juin. Durée : 6 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 2 à 5. Mission : Gestion trésorerie dans société importante, rapprochement bancaire, suivi de comptes reporting. 11 633.

Lieu : Levallois-Perret. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 000 F. Fixe + Prime 2 000 F/mois. Profil : Bac + 4. Mission : Assister le chef de produit dans la qualification de logiciels financiers. 11 632.

Lieu : Saint-Denis. Date : Immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 2 000 à 5 000 F selon diplôme. Profil : Bac + 4. Mission : Participer à l'élaboration d'une stratégie de planification financière. 11 631.

Comptabilité

Lieu : Montreuil. Date : Immédiat. Durée : Indéterminée. Ind. : A déterminée. Profil : Bac + 5. Mission : Assurer la comptabilité informatisée des déclarations sociales et fiscales. 12 597.

Lieu : Malakoff. Date : Juin. Durée : 3 mois avec embauche éventuelle. Ind. : A déterminer. Profil, : Bac + 2 à 3. Mission : Tenir une comptabilité fournisseurs en anglais, système PC 82. 12 596.

Lieu : Gennevilliers. Date : Immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : Prime de réussite de 2 500 F + Tickets repas, métro. Profil : Bac + 1. Mission : Mise en place d'un logiciel, comptabilité SAARI + plan comptable + clients + logiciel de gestion. 12 595.

Lieu : Saint-Maur-des-Fossés. Date : Immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : 2 500 F/mois + carte orange. Profil : Bac + 1. Mission : Vérification et passation des écritures, bilan, mise en place d'une gestion prévisionnelle de trésorerie sur Macintosh (formation assurée par l'entreprise). 12 594.

Personnel

Lieu : Argenteuil + déplacement Toulouse, Strasbourg. Date : Juin. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000 F/mois brut. Profil : Bac + 2. Mission : Soutien à la Direction des ressources humaines sur Toulouse et Strasbourg, etude d'environnement. 13 571.

Lieu : Compiègne. Date : Immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : 1 460 F/mois. Profil : Bac + 5. Mission : Etude sur la politique du qualification, formation et emploi. 13 569.

Marketing

Lieu : Asnières. Date : Immédiat. Durée : 2 mois ou plus. Ind. : Commissions. Profil : Bac + 2 à 3. Mission : Prospection auprès des entreprises pour présenter des produits de formation. 14 828.

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : 2 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 2. Mission : Analyse de la clientèle existante pour identifier les clients, les besoins et les rythmes d'achats. 14 830.

Lieu : Aubervilliers. Date : Juin, juillet. Durée : Indéterminée. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : Bac. Mission : Action marketing et mise au point des campagnes. 14 827.

Lieu : Courbevoie. Date : Immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac. Mission : Actions de marketing à définir avec le responsable des différentes agences de Paris, Lille, Aix-en-Provence, Strasbourg et Lyon. 14 826.

Lieu : Vitry-sur-Seine. Date : Immédiat. Durée : 4 mois. Ind. 5 000 F/mois. Profil : Bac + 3. Mission : Assister le chef de produit offset pour différentes études concernant sa gamme de produits. 14 825.

Lieu : Paris placement Province. Date : Immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 250 F/contrôle. Profil : Bac + 1. Mission : Contrôle de qualité d'hôtels/18 à 24 heures par semaine. 14 824.

Lieu : Nancy. Date : Juin. Durée : 3 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 5. Mission : Actions sur les produits et services haute technologie. 14 823.

Commerce international

Lieu : Saint-Ouen. Date : Juin. Durée : 3 mois. Profil : Bac + 2. Ind. : 2 500 F + intéressement. Mission : Sur divers salons tenue d'un stand. 15 650.

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : 3 mois avec embauche. Ind. : % C.A. Profil : Bac. Mission : Actions de prospection pour prestations. 15 659.

Lieu : Orsay. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Profil : Bac. Mission : Assistant commercial pour une entreprise leader en son domaine. 15 658.

Lieu : Vincennes. Date : Septembre. Durée : 5 mois. Profil : Bac. Ind. : 9 000 F. Mission : Responsable des approvisionnements au sein d'une entreprise internationale. Rigueur exigée. 15 657.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : SMIC + intéressement. Profil : Bac. Mission : Commercial formé sur aspects techniques de production chaudronnerie et plastique. 15 656.

Vente

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : Plusieurs mois. Ind. : 2 500 F + %. Profil : Bac + 2. Mission : Actions commerciales contact clientèle, prospection vente dans l'immobilier. 16 680.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 1 à 3 mois. Ind. 1 4[illegible] F/mois. Mission : Etude de marché, prospection, prise de rendez-vous. 16 683.

Lieu : Enghien-les-Bains. Date : Immédiat. Durée : Variable. Ind. : A définir. Profil : Bac + 2. Mission : Développer un portefeuille clientèle et participer au montage d'un produit à forte demande. 16 682.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : Indéterminée avec embauche éventuelle. Ind. : Fixe + frais. Profil : Bac. Mission : Vendre les produits de l'entreprise (matériel informatique, etc...). 16 681.

Informatique

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : 2 mois min. Ind. : 6 000 F ou plus selon niveau. Profil : Bac + 3. Mission : Mise en place et suivi d'un système de base de données en réseau fonctionnant sur Macintosh. 17 [illegible]5.

Secrétariat

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : Bac. Mission : Standard, réception, envoi Fax...24 660.

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : 3 mois. Ind. : A débattre. Profil : Bac + 3. Mission : Assistante de la Direction Commerciale et Marketing. 24 652.

Et de nombreux autres stages sur minitel 36 15 JOBSTAGE ou au 47-35-43-43. CDTE, 110, av. Aristide-Briand, 92120 MONTROUGE

هكذا من الأصل

COURRIER

L'éducation des élites

Notre dossier sur l'éducation des futures élites » dans « le Monde Campus » du 10 mai a suscité plsieurs réflexions de la part de nos lecteurs. Voici deux d'entre elles

L'éthique est-elle un luxe ?

Si les années 80 furent cell de l'assainissement économiqu les dernières années du siècle pourraient bien être marquée par quelques dilemmes moraucentrés sur le concept d'éthiqu éthique et affaires, éthique élites dirigeantes... Comme s'après avoir retrouvé des cash-flo positifs, aux termes de combr où la réflexion morale suscitaitondescendance et amusemt, les hommes d'affaires pvaient enfin s'offrir le luxe doeser le moral et l'immoral.

Le réflexe, si tardif st-il, est salutaire, en espéra qu'un retournement de conjorure ne le rende pas caduc. L'aidu temps étant à l'éthique, il est téressant de mettre en regard s bonnes intentions du discoursoral et la réalité de notre sociétéDes bancs de l'école aux couloi des sièges sociaux, l'homme d'ereprise ne croise l'éthique que pr généralement s'en détournerl n'y réfléchit que pour la sacrer en vertu d'un système où Mchiavel n'a pas perdu ses droits.

Dans une organition sociale inapte à éveiller le as du bien et du mal, dans un urers économique où la morale dasse rarement le cadre du projd'entreprise, l'éthique a peu : chances de devenir une vale collective ou un choix natul. L'éthique, notamment en aîres, n'est pas et ne pourra jam être la norme. Elle s'apparenteit plutôt à un choix de vie, àn supplément d'âme conférarses lettres de noblesse à une rrière comme à une destinée d'mme.

L'apologie de la « triche »

Le corps sod n'est pas apte à communiquenx hommes d'entreprise le se de l'éthique. Les formations pensées à une prétendue élite ; les grandes écoles et les univerés, les lois censées régir certain transactions boursières et praues commerciales, et enfin lesaleurs de la société dans son eembie sont là pour l'attester.

En matè de formation, les termes d'éque et de morale sont rarement nnoncés par un corps professor absorbé à communiquer des mpétences techniques. Pis enco et dans les établissements l plus renommés, les contrôli de connaissances devienn l'occasion de tester son haeté à contourner les règles : jeu. La « triche », si inoffen e soit-elle ici, est érigée en sysne au nom du moindre effort. : s'arrête la formation, où commee la déformation ?

Qua au législateur, il semble que lcomplexité de certaines transions économiques, ainsi que ncienneté de certaines mœucommerciales, le conduise à ouer volontiers le sens de la justi. Est-il éthique que les text définissant les délits d'initiés meurent lacunaires au point de ne pouvoir sanctionner des plus-values boursières douteuses ? Est-il éthique de fermer les yeux sur l'inflation des dessous-de-table sans lesquels l'ouverture d'un hypermarché est devenue impossible ? Est-il éthique que maintes sociétés puissent, au prix d'une amende dérisoire, déroger à l'obligation de publier leur comptes ? Où s'arrête la tolérance, où commence l'intolérable?

TOUT SE JOUE AVANT SIX ANS.

Enfin, la société dans son ensemble paraît avoir repris à son compte les valeurs les moins éthiques des milieux d'affaires. L'OPA sauvage et le raid à la hussarde alimentent les fantasmes de l'individualisme contemporain. Ce monde sans pitié ne fait plus peur, il fait rêver... L'un des mirages de « l'argent fou » est sans conteste le culte de l'individu « arrivé », du succès personnel, et corollairement l'indifférence quant à l'éthique des moyens mis en œuvre pour parvenir au sommet. Où s'arrête l'admiration, où commence la compromission ?

Situons à présent l'analyse à un niveau moins global, celui de l'entreprise en tant que matrice de la vie professionnelle, puis entité génératrice de profit. Les préoccupations éthiques sont-elles vraiment compatibles avec l'intérêt bien compris des « affaires » ?

En termes de carrière individuelle, rares sont les dirigeants ou cadres supérieurs qui n'ont jamais connu la tentation de quelque coup bas susceptible de tourner à leur avantage une rivalité personnelle. L'ascension professionnelle d'un individu est bien entendu le fait de ses performances et de ses compétences. Mais à proximité des sommets de l'organigramme, l'oxygène de l'éthique se raréfie, des clans se forment qui recommandent leurs poulains au Prince. Il devient tentant de jeter le discrédit sur le rival, d'oublier les principes pour quelque temps encore.

En outre, l'entreprise n'est pas une entité libre de toute contrainte. Sous la pression d'actionnaires, elle ne poursuit qu'un but : la maximisation de sa rentabilité. Elle ne connaît que deux limites : les ressources dont elle dispose et l'observation des lois en vigueur. Dans ce contexte, l'éthique n'a pas sa place. Elle procède d'un référentiel incompatible avec les objectifs du système : pourquoi refuser au nom de l'éthique les facilités qu'un concurrent moins tatillon s'autorisera ? Les entreprises n'ont pas d'âme : comment en attendre une éthique ?

Le juste et... le rentable

L'éthique est-elle pour autant soluble dans l'argent, dans les enjeux stratégiques ou dans la réussite professionnelle ? Les discours moraux resteront vains tant qu'ils iront à l'encontre des objectifs de profit sur lesquels repose notre système. Ne rêvons pas : lorsqu'un gouvernement « moralise » quelque marché ou domaine d'activité, il ne donne pas de leçon d'éthique. Il dit le droit. Seule la loi peut détourner l'entreprise du plus court chemin vers le profit...

Dès lors que ni notre société ni notre organisation économique ne sont aptes à développer le sens de l'éthique, ce dernier relève plus que jamais du choix individuel. Il existe, et existera toujours, des responsables capables d'assumer la dualité de leur rôle : se battre contre une concurrence moins scrupuleuse tout en s'astreignant à respecter un ensemble de règles personnelles empreintes de rectitude morale.

Sans transformer leur entreprise en œuvre caritative, certains dirigeants s'efforcent de ne pas trahir des commandements éthiques qu'ils jugent fondamentaux : respect de la parole donnée, fidélité aux hommes, humilité, reconnaissance du droit à l'erreur, volonté d'écoute, dévouement. Le respect d'autrui n'obère pas nécessairement la performance de l'entreprise.

La mise en pratique de telles règles suppose néanmoins des arbitrages quotidiens entre le souhaitable et le possible, l'acceptable et l'intolérable, le juste et le rentable... La démarche exige du temps, de la réflexion et plus encore du courage, car elle impose des renoncements parfois douloureux. Sans doute l'homme d'entreprise ne sera-t-il jamais parfaitement juste, sans doute ses mains serontelles toujours un peu sales en regard de l'éthique. L'éthique ne s'apprend pas, à chacun de la vivre. Elle ne se décrète pas, à chacun de l'appliquer, quand le choix est possible... L'art des affaires n'est-il pas celui du compromis ?

PHILIPPE BESNARD ET STÉPHANE TREPPOZ
anciens d'HEC, coopérants à New-York

Sur le tas

Le titre même de cet article reflète bien le consensus ayant cours en France à propos des cadres (de l'administration, de l'industrie, de la recherche), lié sans doute à l'éclatant prestige des grandes écoles.

Dans notre pays, les « *futures élites* » sont désignées à l'avance, le soin en est laissé pour l'essentiel à l'enseignement secondaire (prolongé par les années préparatoires aux grands concours), avec comme critère la faculté d'assimiler les connaissances générales (mathématiques notamment). De même, autrefois, le futur roi était désigné à l'avance par la loi de succession. Et le problème était de lui apprendre son futur métier de roi. On rencontre aujourd'hui un problème similaire : disposant donc de « futures élites », on doit s'efforcer de les préparer à leurs futurs métiers de cadres dirigeants.

Or le dauphin n'allait pas forcément s'avérer le meilleur roi possible. De même, nos « futures élites » ne seront pas forcément les meilleurs dirigeants possibles : car y a-t-il vraiment un rapport direct, étroit, indissociable entre les qualités que doit mettre en œuvre un cadre dirigeant et la faculté possédée à vingt ans d'assimiler les mathématiques ?

Une vraie élite se dégage d'ellemême, sur le terrain. On ne forme pas des « futurs champions » de boxe : on entraîne des jeunes gens doués pour la boxe et certains deviendront des champions, sur le ring. De même, on ne devrait pas avoir à désigner et à former des « futures élites » : on prépare au mieux des étudiants doués, d'origines diverses, par des voies diverses – sans doute considérées plus ou moins nobles, – aux métiers de cadres ; et c'est eux qui se distingueront ou non, « sur le tas » : encore faut-il qu'ils soient mis sur un pied d'égalité pour cette compétition – ce qui, on le comprend, n'est pas du tout dans la ligne de notre système élitiste.

Ainsi, plutôt que de chercher à perfectionner techniquement ce système, en se posant toutes sortes de questions (comme celle de savoir si les écoles doivent être des lieux non seulement de formation technique et professionnelle mais aussi d'éducation), peut-être serait-il plus opportun d'essayer d'imaginer des dispositions, incitatives ou coercitives, pour que, au sein des grandes maisons, les mêmes chances soient données à tous les cadres, quelle que soit leur origine, autrement dit pour que les promotions soient basées essentiellement sur la compétence et l'efficacité. Il ne faudrait plus que toujours la hiérarchie des postes se trouve, comme par hasard, calquée, à de rares exceptions près, sur la hiérarchie bien connue des diplômes. C'est à ce prix que l'élite, la vraie, pourra se dégager librement.

JOSEPH BESSIS,
ingénieur en retraite Les Ulis (Essonne)

LIVRES

Schopenhauer et les années folles de la philosophie

par Rüdiger Safranski

Cette biographie de Schopenhauer est aussi « *un regard en arrière sur un monde englouti* », sur une époque où la pensée philosophique est en pleine floraison avec Kant, Fichte, Schelling, Hegel, Feuerbarch, le jeune Marx... Schopenhauer, né en 1788 à Dantzig, « *philosophe des larmes, des pleurs et des grincements de dents* », va pourtant à l'encontre de son temps, qui ignore son pessimisme. Viennent également de paraître aux PUF, dans la collection « Philosophies » : *Claude Bernard, la révolution physiologique*, par Alain Prochiantz et *Max Weber et l'histoire*, par Catherine Colliot-Thélène.

▶ Presses universitaires de France, collection « Perspectives critiques », 454 p., 198 F.

Violence et droit dans un monde divisé

par Antonio Cassese

Pourquoi les Etats utilisent-ils impunément la force ? Le recours aux armes nucléaires est-il réellement interdit ? Quelle doit être l'attitude des juristes à l'égard de règles internationales que les Etats ne cessent de fouler aux pieds ? Antonio Cassese, professeur de droit international à l'Institut universitaire européen et à l'université de Florence, élu en 1989 président du Comité européen pour la prévention de la torture, analyse les épisodes marquants de ces quarante dernières années dans la communauté internationale et au sein des Etats. Avec pour leitmotiv la transformation des rapports entre les deux pôles de la « force » et du « droit » à la suite de deux événements « *sinistres et dramatiques* » : le génocide des juifs et l'emploi de la bombe atomique au Japon.

▶ Presses universitaires de France, collection «Perspectives internationales », 223 p., 98 F.

Hommage à Claude Dumas histoire et création

textes recueillis par Jacqueline Covo

Une trentaine d'hispanistes rendent hommage à Claude Dumas, fondateur du Centre d'études ibériques et ibéro-américaines du dixneuvième siècle. Chacun traite, pour l'Espagne ou l'Amérique latine, des rapports entre histoire et création littéraire ou picturale, des « *peintures noires* » de Goya à la création du mythe de Colomb dans la presse de La Havane de 1892, en passant par Borges et Honoré de Balzac.

▶ Presses universitaires de Lille, collection « UL3 », 285 p., 100 F.

Mémoire et projet du mouvement lycéen-étudiant de 1986 à 1988

par Gérard Namer

Sociologue spécialisé dans l'étude de la connaissance et de la mémoire, Gérard Namer s'intéresse au mouvement lycéen-étudiant de 1986 et au rôle qu'y a joué le temps. Il constate que ce mouvement qui a duré seulement trois semaines met en question le schéma sociologique selon lequel « *les jeunes ont récusé les idéologies du passé, et le passé lui-même, et ont renoncé à lier présent et avenir* ». L'enquête, centrée sur la coordination étudiante, est complétée par une quinzaine d'interviews d'étudiants et de lycéens.

▶ L'Harmattan, collection « Logiques sociales », 191 p., 95 F.

Le développement des rapports des enfants à l'espace

par Marie-Germaine Pêcheux

Directeur de recherches au CNRS et membre du Laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant à l'université Paris-V, l'auteur cherche « *à cerner tous les facteurs qui interviennent dans l'élaboration de la performance spatiale chez l'enfant* » : sensibilité de l'organisme humain aux informations spatiales fournies par l'environnement physique, expériences spatiales apportées par les activités ludiques et scolaires.

▶ Nathan, Nathan-Université, collection « Psychologie », 141 p., 105 F.

La grammaire anglaise facilitée en 67 explications et 340 exercices

par Jacqueline et Guy Le Tellier

Une grammaire « active », à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire et des étudiants. Les traditionnelles difficultés grammaticales de la langue anglaise sont clairement expliquées à partir du français et de l'anglais, et accompagnées d'exercices d'entraînement (par séries de huit phrases) et d'exercices d'application dont les corrigés sont réunis à la fin de l'ouvrage. Vient également de paraître, chez le même éditeur, à l'usage des enseignants, futurs enseignants et responsables de formation : *Apprendre une langue étrangère, didactique des langues : le cas de l'anglais*, par Jean-Paul Narcy.

▶ Les Editions d'Organisation Université, collection « Travail à grande efficacité », 335 p., 120 F.





هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Au congrès Médiaville

M. Dondelinger relance la construction de l'Europe audiovisuelle

Invité du congrès Médiaville, M. Jean Dondelinger, commissaire européen chargé de l'audiovisuel, a annoncé plusieurs initiatives de Bruxelles : un projet de directive sur les droits d'auteur, un texte « d'encadrement » sur les aides nationales, et la mise en chantier de la réflexion sur les concentrations dans les médias.

LYON

de notre envoyé spécial

Pour la sixième édition de Médiaville, l'Association des maires des grandes villes de France avait décidé de renouer le dialogue entre l'audiovisuel français et la Commission des Communautés européennes en invitant M. Jean Dondelinger. Il est vrai qu'il y a juste un an les violentes polémiques autour de la libre circulation des programmes et des quotas européens avaient empoisonné les relations entre Paris et Bruxelles, les créateurs français et les fonctionnaires européens.

La page est-elle définitivement tournée comme l'assure aujourd'hui M. Dondelinger ? Rien n'est moins sûr : le ministre de la culture, M. Jack Lang, continue à reprocher à Bruxelles de privilégier une logique économique strictement libérale sur les enjeux culturels. Et, de l'autre côté, l'administration américaine considère toujours la directive « Télévisions sans frontières » comme une mesure protectionniste et une atteinte aux accords du GATT, menaçant l'Europe, et surtout la France, de représailles commerciales.

Quoi qu'il en soit, la fameuse directive est désormais adoptée et ses premières conséquences ne vont pas tarder à se faire sentir. A partir d'octobre 1991, aucun pays ne pourra opposer sa propre réglementation à l'arrivée d'une télévision étrangère faisant partie de la Communauté si elle souscrit aux règles minimales de Bruxelles. Ainsi la Belgique ne pourra plus empêcher TF 1 de diffuser son programme sur ses réseaux câblés sous prétexte que la Une cherche à recueillir de la publicité belge. De même, le gouvernement français ne pourra plus interdire à RTL-TV de diffuser autant de films qu'elle le désire. Les responsables de la chaîne luxembourgeoise ont d'ailleurs annoncé à Médiaville que RTL-TV aurait bientôt un film chaque soir à 20 heures ! Les chaînes françaises, toujours soumises à la réglementation nationale, – et notamment, les programmes thématiques du câble – pourront-ils longtemps résister à cette concurrence ? M. Jean-Jack Queyranne, député socialiste spécialiste des problèmes de communication, a reconnu que cette nouvelle situation méritait discussion et que la *« politique des quotas risquait de devenir une ligne Maginot indéfendable »*.

M. Dondelinger, lui, entend poursuivre rapidement la construction réglementaire du grand marché audiovisuel européen, *« condition indispensable »* à ses yeux pour que se développe une relance de la production. Le commissaire annonce la sortie prochaine d'un projet de directive pour harmoniser les droits d'auteur. Mais, désireux d'éviter une nouvelle polémique, M. Dondelinger souhaite négocier le texte avec les société d'auteurs et trouver une *« rémunération décente »* pour les créateurs. Même souçi d'apaisement au sujet des aides nationales à la production de film ou d'émission de télévision : *« Nous n'avons pas réussi à créer un fonds de soutien européen*, explique M. Dondelinger. *Mais nous ne ferons rien pour gêner les politiques nationales dans ce domaine. La réglementation européenne se contentera de proscrire les abus et les surenchères qui pourrait fausser le jeu de la concurrence »*.

Enfin, Bruxelles, alerté par les débats italiens sur le rachat de Mondadori par M. Silvio Berlusconi, va s'attaquer très vite au problème de la concentration dans les médias. Dossier difficile, car peu de pays parmi les Douze disposent d'une réglementation dans ce domaine. Là encore, M. Dondelinger s'empresse de rassurer : *« Pour le moment, aucun groupe de communication européen, à l'exception de Bertelsman en Allemangne, n'a atteint un seuil de concentration qui justifirait l'intervention de la Commission. Nous tiendrons compte de la nécessité pour les entreprises européennes de se renforcer face aux géants américains. Mais nous nous opposerons à la constitution de cartels géants. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN

M. Curien plaide pour une chaîne généraliste en clair sur TDF1

A la veille de la réunion à Rome des ministres européens de la recherche qui devrait arrêter la seconde phase du projet télévision haute définition (TVHD), M. Hubert Curien, ministre de la recherche, a indiqué dans un entretien aux *Echos* du 30 mai que cette seconde phase, courant jusqu'en 1992, bénéficierait d'une enveloppe financière souscrite par les pays européens de « *3 milliards de francs, dont 1 milliard pour la France* ». Le ministre, tout en indiquant que les industriels avaient besoin « *du soutien de l'Etat pour tenir les calendriers et faire l'effort de recherche correspondant* », a précisé qu'il fallait cependant « *éviter de donner un chèque en blanc aux industriels et donc discuter sur la base d'un contrat pluriannuel fixant une date et des conditions de mise sur le marché de tel ou tel matériel* ». Interrogé sur la requête présentée par l'Allemagne de l'Ouest lors du sommet franco-allemand concernant la modification du bouquet de programmes de TDF1 au profit d'une chaîne généraliste en clair, M. Curien a déclaré : « *Je suis persuadé, et je suis heureux de constater que les Allemands partagent ma conviction, qu'une norme aussi bonne soit-elle ne s'implantera que si elle peut être valorisée à l'aide de programmes de très grande écoute. Le CSA est libre de ses choix. Mais je suis sensible à la suggestion allemande.* »

La grève évitée de justesse à FR

La CGT met en cause le rôle du ouvernement

FR 3 a frôlé la grève. La ligne ferme du gouvernement imposée à la chaîne poussaient les syndicats à l'action. Jusqu'à ce que la CGT, rompant le front syndical, signe un accord pour *« empêcher une nouvelle fois les politiques de nuire à l'audiovisuel public »* et éviter une remise en cause du président d'Antenne2-FR3, M. Philippe Guilhaume.

L'affaire se noue le 18 mai dernier. Trois jours avant que n'arrive à échéance leur préavis de grève, déposé deux semaines plus tôt, les organisations syndicales établissent un procès-verbal avec la direction générale de FR 3. Nul doute alors que ce texte sera ratifié par le personnel, puisqu'il apaise, pour l'essentiel, les craintes des signataires – CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC. La grève semble évitée.

Informé, le gouvernement met son veto, le président Guilhaume et la directrice générale de FR 3, Mme Dominique Alduy, étant même, selon les syndicats, convoqués d'urgence à Matignon pour se l'entendre dire de vive voix. Recensés par le ministère de la communication, les griefs tombent dru : les dispositions du procès-verbal sur la production en région sont *« en contradiction totale avec la politique du gouvernement »* : celles sur les personnels permanents, *« contraires aux engagements du président Guilhaume devant le CSA »* ; les concessions salariales, exorbitantes du droit commun (6,05 % d'augmentation prévus au lieu des 4,5 % autorisés)

La chaîne refait sa copie. Les syndicats dénoncent *« le principe même de l'ingérence des pouvoirs publics dans les relations contractuelles relevant de l'entreprise »* et déposent un nouveau préavis. Le gouvernement est désigné comme le responsable d'une grève que chacun s'accorde à prévoir longue et rude. *« Il semblerait d'ailleurs que ce soit son souhait »*, commentent les plus acides. *« Aurait-il quelque « initié » ou « amnistié » à placer à la tête de FR 3? »*, s'interroge plus crûment un tract de la CGT.

Nombreux sont les syndicats qui voient, dans le zèle du gouvernement – justifié pourtant par une surenchère certaine des dirigeants de FR 3, – une tentative déguisée de déstabiliser le PDG Philippe Guilhaume. La CGT saisit l'occasion que lui offrent, le 25 mai dernier, les propositions revues et corrigées de la chaîne, trouve des motifs de satisfaction dans les garanties offertes sur l'emploi, la production régionale et la formation, signe le protocole d'accord qui lui est soumis et suspend son préavis. FO fait de même le mardi suivant. Les autres syndicats, CFDT en tête, ne peuvent plus aller à la bataille.

Nous ne sommes pas en lutte co e la direction. Nous sommes en accord avec la tutelle, explique M. Bouguion, responsable CG FR 3. *Notre souci est d'éviter e casse de l'audiovisuel publ Celui du gouvernement est d'ob ir le départ de Philippe Guil ume, qui les gêne. Mme herine Tasca n'a-t-elle pas prépa le terrain, l'autre jour, en déclar souhaiter un autre mode de no ation pour les PDG des télévisi s publiques?* » A Matignon, o l'on jure n'avoir jamais cherch n conflit, on se contente de rema uer que l'accord salarial concédé r FR 3, même revu à la baisse, d eure le plus favorable de tout l diovisuel public...

PIERRE-ANGEL GAY

Après sept semaines de conflit et onze jo s de non parution

Reprise des négoci ions à « l'Union de Rei s »

Les dix éditions locales du quotidien régional *l'Union* de Reims ont paru normalement mercredi 30 mai, après onze jours de non-parution. Toutefois, le journal est dépourvu de publicité. Rompues il y a une semaine, les négociations entre la direction du titre qui appartient au groupe de M. Robert Hersant et le syndicat du Livre-CGT ont repris le 29 mai, avec la participation des ouvriers du Livre CFDT, syndicat minoritaire au sein de l'atelier. La direction avait décidé ce même jour de rouvrir les ateliers fermés depuis une semaine, après que la CGT se fut engagée « *à respecter les décisions de l'éditeur* » (*le Monde* du 29 mai).

Le directeur général de *l'Union* a d'ores et déjà accepté de revenir sur les sanctions pesant sur sept ouvriers rotativistes du quotidien. Les négociati s entamées mardi 29 mai ont p sur l'indemnisation des journ de lock-out mais aussi sur la mo nisation du journal, point de part du conflit. Celle-ci devait traîner la suppression de vin ix postes à l'atelier et redéfini proportion de saisie informa ue des textes réservée à la action et aux techniciens du L (25 % et 75 % actuellement).

Les négociatio portent aussi sur les salaires, congés et sur l'embauche de t ailleurs précaires à l'atelier. direction a affirmé sa volonté parvenir « à *un accord globa* après sept semaines de confl ui ont coûté plus de 7 millions e francs au journal.

Y.-M.L

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, devait déjeuner mercredi 30 mai avec le président de la Fédération française de tennis, M. Philippe Chatrier, pour lui annoncer une nouvelle que celui-ci attendait depuis au moins deux ans : la ville va donner son accord à l'extension du domaine du stade Roland-Garros aux terrains de sports qui lui sont mitoyens. L'enceinte des Internationaux de France qui couvre 5,7 hectares s'agrandirait ainsi de près de 3 hectares sans encore avoir une superficie comparable à celle de ses homologues du grand chelem, Wimbledon (18 hectares) et Flushing Meadows (12 hectares).

Le succès des Internationaux de France (*le Monde* du 29 mai) – les deux premiers jours de l'édition 1990 ont connu de nouveaux records d'affluence – constitue la justification de cette nouvelle emprise sur des terrains utilisés jusqu'alors par des associations. Perturbé par de graves conflits internes depuis que l'Association des joueurs (ATP) a voulu prendre le contrôle du jeu professionnel, le tennis traverse néanmoins une crise dont l'expression la plus évidente est l'incapacité des vedettes à tenir leur rang.

Ainsi, après le forfait de dernière heure de l'Allemand de l'Ouest Carl-Uwe Steeb, tête de série numéro 16, qui faisait suite aux défections antérieures pour cause de méforme des Américains Brad Gilbert, numéro 4 mondial, John McEnroe, numéro 11, et Tim Mayotte, numéro 15, ainsi que du Suédois Mats Wilander, numéro 18, la deuxième journée des Internationaux a vu la chute des deux premières têtes de série du tournoi, le Suédois Stefan Edberg et l'Allemand de l'Ouest Boris Becker. Aucun tournoi du grand chelem n'avait jusqu'alors perdu dès le premier tour ses deux premiers favoris.

Stefan Edberg et Boris Becker, premiers de chute

L'effet de la victoire sur un champion de tennis est parfois déconcertant. Lundi, Yannick Noah s'était roulé par terre après avoir besogné cinq manches contre un modeste qualifié espagnol, Francisco Clavet. Et il y avait quelque excès, sinon quelque indécence, dans cette démonstration, même si elle servait au champion des lieux 1983 d'échappatoire à la tension subie.

A l'inverse, mardi, les comportements de Sergi Bruguera et de Goran Ivanisevic ont été stupéfiants de réserve et de détachement alors qu'ils venaient de réussir les premiers véritables tours de force de cette édition 1990 des Internationaux de France : l'élimination des deux premières têtes de série, Stefan Edberg et Boris Becker. La prouesse aura sa place dans le livre des records puisque pareille mésaventure n'était encore jamais arrivée simultanément, à ce stade de la compétition, aux deux joueurs en haut de la liste des prétendants.

Cette maîtrise n'était pas à mettre au compte d'un trouble quelconque, même si leurs victoires revenaient à avoir décapité le tournoi. C'est le jeu, c'était leur heure. Les deux gaillards avaient accompli leur besogne en toute connaissance de cause, sans peur, et ils assumaient la position dans laquelle ils se retrouvaient, sans reproche. Nés tous les deux en 1971, ils ont déjà l'expérience et la conscience de vieux professionnels. Ils s'étaient convaincus qu'ils n'avaient rien à perdre et tout à gagner dans ce premier tour qui *a priori* aurait dû être leur dernier. Ils ont donc fait simplement ce pourquoi ils sont payés : essayer de battre le joueur de l'autre côté du filet, quel que soit son nom.

L'analogie entre l'Espagnol et le Yougoslave ne concerne pas seulement leur tempérament. Ils ont des silhouettes semblables, grandes, élancées, nerveuses, et des jeux, longs, réguliers, pénétrants, comparables, à cette nuance près que Bruguera est droitier et Ivanisevic gaucher. Leurs progressions ont été parallèles : ils ont été pris en compte pour la première fois par l'ordinateur de l'Association des joueurs professionnels en 1988 ; ils ont atteint tous les deux les huitièmes de finale l'an dernier à Roland-Garros ; grâce à ces performances ils s'étaient alors positionnés dans les trente meilleurs mondiaux avant de se stabiliser dans les quarantièmes places. Le rôle de leur père a été déterminant dans leur carrière sportive : celui de Bruguera est un entraîneur espagnol réputé, celui d'Ivanisevic, professeur à l'université de Split, a joué dans le même club que Nicolas Pilic, le finaliste de Roland-Garros 1973 désormais entraîneur de l'équipe ouest-allemande.

Quasiment interchangeables, jusque dans la manière de s'exprimer en anglais à coup de phrases déjà toutes faites, Sergi Bruguera et Goran Ivanisevic sont maintenant indissociables de ce mardi 29 mai qui fera date dans l'histoire des Internationaux. Mais, en dépit de tous ces points communs, leurs destins ne semblent pas égaux : éliminer Stefan Edberg ou Boris Becker, ce n'était pas du pareil au même. Des soupirs exaspérés montaient des tribunes lors de la défaite du Suédois, des applaudissements et des cris d'enthousiasme éclataient pendant le combat de l'Allemand. L'un subissait, l'autre luttait.

Le cœur dans les glaces

En fait Stefan Edberg n'a pas été éliminé par un joueur qui l'aurait surclassé. Il était dans un mauvais jour, une de ces journées qui font dire : *« J'aurais mieux fait de rester couché, rien ne marche aujourd'hui. »* Sergi Bruguera ne faisait rien de bien particulier pour le contrarier : il tapait dans la balle avec l'application commune à tous les lifteurs, sans se torturer les méninges pour mettre en œuvre une autre stratégie que celle d'une frappe lourde. Il a passé l'hiver à faire du muscle, il jouait donc en force.

Habituellement Stefan Edberg s'accommode plutôt bien de ce type d'adversaire. D'ailleurs, pendant une vingtaine de minutes, c'est-à-dire quatre jeux, il a eu le contrôle des opérations. Puis, brusquement, il a perdu son tennis : sa volée de revers mourait dans le filet, son service n'avançait plus, ses échanges ne tenaient plus dans les limites du court. Les fautes directes, plus incroyables les unes que les autres, se succédaient. Sergi Bruguera n'enlevait pas la partie, Stefan Edberg la lui donnait sur un plateau. *« Je ne savais plus très bien quoi faire »*, a dit le Suédois.

Pour seule excuse, il a invoqué une perte de confiance provoquée par une entorse à la cheville. Or le doute est bien le pire ennemi de ce joueur. C'est un poison qui le mine, qui le pousse au renoncement. En face d'un Sergi Bruguera plus appliqué que jamais, il n'y a bientôt plus eu qu'un candidat au départ, à la fuite. Et ce n'était pas la première fois qu'Edberg « pliait ainsi les gaules » : il n'y a pas si longtemps, Jimmy Connors l'avait renvoyé aux vestiaires de Flushing Meadow après deux ou trois smashes dans les bâches qui l'avaient démoralisé.

Dix huit aces

Les spectateurs ne virent donc qu'un joueur dilapidant un talent prodigieux avec une sorte de délectation morbide. La raison pour laquelle le Suédois n'est pas devenu une star en dépit de son palmarès n'en était alors que plus évidente : la foule aime les gladiateurs. Edberg n'est qu'un artiste dont le cœur se prend trop souvent dans les glaces.

Voilà pourquoi quelques sifflets ont retenti mardi matin dans les gradins du central de Roland-Garros, alors qu'en fin d'après-midi les applaudissements saluaient les échanges de Becker et Ivanisevic. Ce n'était plus un naufrage, mais un combat intense. Le Yougoslave ne s'est pas contenté de remettre la balle dans le court et d'attendre la faute de l'adversaire pour marquer le point. Il a provoqué en duel l'Allemand qui, peut-être avec une certaine présomption, a accepté les armes et les règles de son jeune rival. Ce fut sa principale erreur, il a subi au lieu d'imposer.

Pourtant Boris Becker aurait du être informé du danger Ivanisevic : son agent, Ion Tiriac, qui a également sous contrat l'ancien numéro un yougoslave Zlobodan Zivojinovic, avait été fort impressionné par le punch du garçon l'an passé et avait surenchéri pour l'arracher au groupe McCormak. Bien avant ses débuts professionnels, Ivanisevic a été remarqué par les sergents recruteurs du circuit : un journal américain en avait fait un nouveau McEnroe. Gaucher, il avait en effet un caractère de cochon et il produisait un jeu fort peu académique, qui suscitait l'émotion. Seule différence notable avec le génie newyorkais : une certaine répugnance à finir les points au filet.

Mais Boris Becker a pu constater, mardi, que toutes les autres composantes d'un jeu étourdissant étaient réunies avec, en premier lieu, un service pratiquement indéchiffrable : *« Sur terre battue, il a réussi dix-huit aces, alors je me demande combien il en aurait passé sur herbe »*, a ironisé l'Allemand. Mais s'y laissera-t-il prendre à nouveau ? En acceptant l'échange au fond du court au lieu de conclure les points au filet, Becker a laissé le Yougoslave le fixer sur la diagonale des avantages avec son coup droit pour marquer le plus souvent d'une accélération de revers dans l'angle opposé. La plus belle composition du genre fut la balle de match.

Cela se joua donc à « la castagne ». Et l'Allemand, à son affaire habituellement dans ces circonstances, s'est, pour une fois, fait dominer jusqu'à perdre un jeu de service sans marquer le moindre point. Chaque sursaut d'orgueil de Becker amenait une réplique plus cinglante encore du Yougoslave. A tout autre stade du tournoi il est vraisemblable que la tournure des événements aurait été différente : *« Personnellement je m'efforce de jouer de mieux en mieux au fil des tours pour être au maximum lors de la finale. Mais Ivanisevic jouait déjà comme si c'était la finale. »* C'était en effet la consigne que l'ancien champion hongrois Balasz Taroczi avait donné à son élève. Et le match révéla bien un véritable candidat au titre. C'était toute la différence entre Bruguera et Ivanisevic.

ALAIN GIRAUDO

Les résultats du mardi 29 mai

Simples messieurs
(premier tour)

Premier quart du tableau

S. Bruguera (ESP) b. S. Edberg (SUE, n°1) 6-4, 6-2, 6-1 ; J. Svensson (SUE) b. J. Potier (FRA) 6-4, 3-6, 6-1, 6-2 ; F. Davin (ARG) b. F. Maciel (MEX, Q) 6-2, 6-1, 6-2 ; A. Chesnokov (URSS, n°8) b. U. Riglewski (RFA) 6-1, 6-1, 6-3.

Deuxième quart du tableau

G. Bloom (ISR) b. R. Fromberg (AUS) 5-7, 7-6, 1-6, 6-3, 6-2 ; M. Rosset (SUI) b. F. Roig (ESP, L) 3-6, 6-3, 6-4, 6-4.

Troisième quart du tableau

A. Krickstein (E-U, n°5) b. J. Yzaga (PER) 6-0, 2-6, 6-3, 6-3 ; S. Grenier (FRA, Q) b. J. Bates (G-B) 6-2, 6-4, 6-2 ; A. Antonitsch (AUT) b. D. Rostagno (E-U) 6-3, 7-6, 6-3 ; G. Forget (FRA) b. R. Reneberg (E-U) 3-6, 6-4, 6-4, 6-4 ; T. Champion (FRA) b. G. Prpic (YOU) 6-4, 3-6, 6-3, 6-3 ; J. Aguilera (ESP, n°12) b. M. Washington (E-U) 7-5, 4-6, 6-1, 6-2 ; M. Gustafsson (SUE, n°14) b. T. Carbonell (ESP) 6-4, 5-7, 4-6, 6-4, 6-2 ; P. Korda (TCH) b. V. Paloheimo (FIN) 6-4, 6-1, 2-6, 6-3 ; O. Camporese (ITA) b. T. Benhabiles (FRA, W) 6-2, 6-3, 6-4 ; D. Perez (URU) b. T. Hogstedt (SUE) 6-1, 6-4, 1-0 ab. ; A. Volkov (URS) b. N. Pereira (VEN) 6-4, 6-0, 4-6, 6-4 ; J. Arias (E-U) b. D. Rikl (TCH, Q) 6-2, 6-1, 3-6, 6-2 ; M. Filippini (URU) b. L. Wahlgren (SUE) 4-6, 6-0, 6-1, 6-0 ; A. Gomez (EQU, n°4) b. F. Luna (ESP) 7-6, 6-1, 7-6.

Quatrième quart du tableau

T. Muster (AUT, n°7) b. L. Jonsson (SUE) 7-5, 6-3, 6-2 ; E. Winogradsky (FRA, W) b. H. Schwaier (RFA, Q) 6-4, 6-1, 6-3 ; P. Haarhuis (P-B) b. J. Grabb (E-U) 6-3, 6-3, 6-2 ; J. Pugh (E-U) b. T. Tulasne (FRA) 6-4, 6-3, 1-0 ab. ; A. Rahunen (FIN) b. G. Connell (CAN) 1-6, 6-1, 6-4, 6-0 ; L. Shiras (E-U) b. S. Zivojinovic (YOU) 7-6, 6-4, 3-6, 3-6, 6-4 ; M. Stich (RFA) b. J. Rives (E-U) 6-4, 6-1, 6-1 ; M. Jaite (ARG, n°10) b. C. Pistolesi (ITA) 6-2, 7-6, 6-2 ; A. Mansdorf (ISR) b. M. Tabares (CUB, L) 6-3, 4-6, 6-4, 6-4 ; F. Cancellotti (ITA) b. R. Krishnan (IND) 6-4, 6-4, 3-6, 7-6 ; M. Koevermans (P-B) b. J. Gunnarsson (SUE) 6-3, 2-6, 6-7, 6-3, 7-5 ; A. Jarryd (SUE) b. D. Cahill (AUS) 6-2, 4-6, 6-1, 6-7, 6-3 ; G. Ivanisevic (YOU) b. B. Becker (RFA, n°2) 5-7, 6-4, 7-5, 6-2.

Simples dames
(premier tour)

Premier quart du tableau

J. Santrock (E-U, L) b. S. Loosemore (G-B) 6-2, 6-4 ; S. Amiach (FRA) b. F. Haumuller (ARG) 7-5, 6-7, 6-2 ; L. Lapi (ITA) b. B. Reinstadler (AUT) 6-4, 6-2 ; S. Hack (RFA) b. E. Krapl (SUI) 6-0, 6-1 ; P. Etchemendy (FRA, W) b. E. Reinach (A-S) 7-5, 6-1.

Deuxième quart du tableau

N. Herreman (FRA) b. M. Laval (FRA, W) 6-3, 6-3 ; D. Van Rensburg (AF S) b. S. La Fratta (ITA) 6-4, 6-2 ; E. Sviglerova (TCH) b. K. Rinaldi (E-U) 6-2, 5-5, ab. ; B. Schultz (PB) b. L. Garrone (ITA) 6-4, 7-6 ; N. Provis (AUS) b. E. Smylie (AUS) 6-1, 6-3 ; J. Halard (FRA) b. B. Nagelsen (E-U) 6-1, 6-4 ; D. Faber (E-U) b. P. Langrova (TCH) 7-5, 7-5.

Troisième quart du tableau

M. Fernandez (E-U, n°7) b. K. McDonald (AUS, Q) 6-4, 6-2 ; S. Hanika (RFA) b. M. Kidowaki (JAP) 6-3, 6-2 ; I. Cueto (RFA) b. E. Zardo (SUI) 7-6, 6-0 ; A. Grossman (E-U) b. S. Goles (YOU) 6-0, 6-2 ; N. Miyagi (JAP) b. M. Pawlik (RFA) 6-2, 1-0, ab. ; K. Sharpe (AUS, Q) b. T. Phelps (E-U) 6-3, 6-3 ; J. Capriati (E-U) b. S. Testud (FRA, W) 6-1, 6-1 ; C. Cohen (SUI, Q) b. A. Dechaume (FRA) 6-4, 7-6 ; M. Paz (ARG) b. K. Quentrec (FRA) 6-4, 2-6, 6-3 ; A. Sanchez-Vicario (ESP, n°3) b. N. Van Lottum (FRA, W) 6-1, 6-3.

Quatrième quart du tableau

M. Maleeva (BUL, n°6) b. S. Stafford (E-U) 6-2, 6-3 ; C. Caverzasio (ITA) b. N. Jagerman (P-B) 6-4, 6-2 ; S. Martin (E-U) b. L. Field (AUS) 6-2, 6-2 ; I. Budarova (TCH) b. P. Hy (CAN, Q) 6-2, 7-6 ; N. Zvereva (URS, n°10) b. C. Tanvier (FRA) 6-4, 7-6 ; L. Gildemeister (CHI n 16) b. L. McNeil (E-U) 7-6, 6-3 ; E. Burgin (E-U) b. M. Werdel (E-U) 6-3, 3-6, 6-4 ; L. Meshki (URS) b. R. McQuillan (AUS) 6-4, 6-4 ; L. Savchenko (URS) b. L. Corsato (BRA, Q) 6-7, 6-4, 6-4 ; H. Kelesi (CAN) b. *C. Lindqvist (SUE) 6-3, 6-0 ; M. Seles (YOU, n°2)* b. K. Piccolini (ITA) 6-0, 6-0.

(Entre parenthèses la nationalité des joueurs et éventuellement le numéro de tête de série, ou la qualité de qualifié (Q), d'invités par les organisateurs (W), et de repêchés des qualifications (L).)

Jennifer d'Arc, idole américaine

Deux enfants sur un court, un matin de mai. Deux gamines qui s'échangent des balles, alors que leurs camarades regardent le soleil à travers les vitres des salles de classe. Voilà Roland-Garros côté vedettes en herbe. Un stade où les juniors viennent chercher la reconnaissance du public, jouer les professionnels avant l'âge.

A droite du court numéro 1, Sandrine Testud, Lyonnaise, dix-huit ans, championne de France junior en 1989. A gauche, encore plus jeune, Jennifer Capriati, New-Yorkaise, quatorze ans, gagnante du tournoi junior de Roland-Garros l'an dernier. Deux jeunes filles qui font flotter leur jupette au rythme des coups qu'elles impriment à la balle.

Gavées de tennis depuis leur plus tendre enfance, elles possèdent toutes les techniques de ce sport, elles en connaissent toutes les recettes. Il ne faut pas chercher à admirer une quelconque fraîcheur juvénile mais plutôt tenter de retrouver le revers digne d'une grande ancienne ou le coup de fond de court de telle autre.

A ce jeu de dames, la petite Américaine se montre la meilleure. Elle aligne les points comme d'autres de son âge ramassent les fruits mûrs. Elle veut tout, et sa boulimie devient dévastatrice. La pauvre Française, réduite à la défensive, ne peut sauver que quelques balles dans une exécution réglée en 55 minutes (6-1, 6-1). Sandrine Testud disparaît pour laisser s'épanouir Jennifer Capriati.

Mais les journalistes d'outre-Atlantique n'ont pas besoin de cette victoire rapide pour tresser des couronnes à leur héroïne. Ils l'ont déjà sacrée depuis plusieurs mois. Ils l'ont même baptisée la *« huitième merveille du monde »* selon le magazine *Newsweek*, depuis qu'elle a atteint la finale du tournoi de Boca-Raton en Floride. Lors d'une autre rencontre à Hilton Head, sa présence sur les courts a fait bondir les indices d'écoute de la chaîne de télévision de 66 %. Avec une formule choc : *« Ce n'est pas souvent que l'on a l'occasion de voir la future légende du tennis jouer contre le passé »*, les promoteurs du spectacle ont transformé sa finale contre Martina Navratilova en événement national.

Une carrière programmée

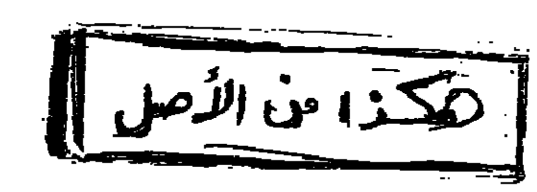
Jennifer, sa petite queue de cheval, sa bouche ouverte et son débit rapide – *« elle parle aussi vite qu'elle joue »* prétendent ses admirateurs – est là pour combler le public américain. Elle n'a pas l'âge de Jeanne d'Arc que déjà toute une nation lui demande de *« renverser le déclin du jeu américain »*. Rude tâche, même si la référence à sa date de naissance, le jour du bicentenaire des Etats-Unis, peut, pour certains, favoriser les choses.

Mais le hasard n'a pas été la seule fée à se pencher sur le berceau de l'enfant surdouée. Un père, ancien joueur de football italien, a occupé une place importante dans cette « carrière programmée ». C'est lui qui l'a fait jouer au tennis dès l'âge de quatre ans, lui aussi qui l'a obligée à faire du hula-hoop pour muscler ses hanches. Stefano Capriati a tout sacrifié à son enfant dès que les premiers tests des écoles de tennis ont décelé *« un potentiel de développement énorme »*. Il a abandonné New-York et ses affaires dans l'immobilier pour installer toute la famille en Floride afin que la petite puisse fréquenter les courts où enseignait Jimmy Evert, le père de Chris.

Les liens entre les deux familles sont resté très étroits, même si Jennifer a connu d'autres écoles de tennis avant de posséder ses propres entraîneurs. L'ombre de Chris Evert a plané sur l'enfant. Ses conseils, ses cadeaux – un bracelet avec ces simples mots « Love, Chris » – l'ont enveloppée comme pou préparer à de futurs exploits. Homme avisé, Stefano a su aussi s'associer au frère de Chris, John, responsable de la gestion des contrats des athlètes au sein de la société IMG-McCormak. Car, dès son titre de chmpion des Etats-Unis, à douze ans, la petite Jennifer est devenue un nom intéressant pour les fabricants de vêtements de sports ou de raquettes.

« A la fin de mon match j'essayais de voir mes parents et aussi Chris qui étaient dans les tribunes », a expliqué la jeune Américaine à la fin de sa première rencontre dans un tournoi du Grand Chelem. Elle rêvait d'être professionnelle et, en ce matin de mai sous le soleil parisien, elle réalisait enfin ses désirs. Alors elle a oublié ses devoirs qu'elle doit envoyer par fax à une école privée de Floride, elle a oublié les photographes qui la harcèlent, elle a même oublié la tour Eiffel qu'elle veut visiter, pour laisser éclater sa joie. Jennifer redevenait une gamine qui estime que c'est en Espagne que l'on trouve *« les meilleurs bonbons du monde »*.

SERGE BOLLOCH



هكذا من الأصل

SOLIDARITÉ

Nouvel effort en faveur des handicapés

- *Cent établissements seront construits en trois ans*
- *Des jeunes appelés serviront d'accompagnateurs*

Sur proposition de M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés et accidentés de la vie, le conseil des ministres du mercredi 30 mai devait adopter un nouveau train de mesures en faveur de ceux que leur état de santé physique ou mental a privé de leur autonomie.

En novembre 1989, l'Etat et les associations s'étaient mis d'accord pour ouvrir, au cours des quatre prochaines années, des centres offrant une activité rémunératrice à 14 000 infirmes néanmoins capables de travailler (*le Monde* du 10 novembre 1980). Cette fois il s'agit de venir en aide à une autre catégorie dont le sort est encore *plus pénible : les adultes dont l'infirmité* physique ou mentale est si lourde qu'elle nécessite une assistance permanente. Le nombre des établissements capables de les recevoir est fort insuffisant . Au point que l'on ne sait où diriger ces handicapés profonds lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte et qu'il doivent quitter les centres pour enfants où ils sont soignés au début de leur vie. Certains *doivent être repris par* leurs familles, d'autres sont casés dans des hôpitaux psychiatriques, d'autres encore sont contraints d'aller à l'étranger, en Belgique notamment.

C'est en inaugurant l'un de ces établissements, l'an dernier dans *l'Aveyron, que M. François Mitter*rand a appris que la France ne disposait que de 6 800 places alors que les besoins sont *largement* supérieurs. Il a demandé à M. Gillibert d'engager un effort particulier pour combler cette carence de *notre système de protection* sociale. D'ici à 1993, le ministère de la santé s'engage à apporter sa part de financement (40 %) à la *construction d'une centaine de* maisons d'accueil spécialisées – c'est leur nom – offrant 4 800 places. La plupart des régions en *bénéficieront, tout particulière*ment l'Ile-de-France et le Nord-Pas-de-Calais où les besoins sont les plus *pressants. Il en coûtera* à l'Etat 400 millions de francs. Les collectivités locales et les associations apporteront le reste, soit 600 *millions de francs environ.*

Les *nouveaux* établissements seront gérés par les associations qui devront engager plusieurs milliers d'employés et de soignants. Les frais de fonctionnement – plus de 700 millions de francs par an – seront supportés par les caisses d'assurance maladie. C'est donc un effort considérable qui va être engagé par la collectivité nationale *pour assurer une survie décente* aux plus défavorisés de ses membres.

Une autre mesure déjà prévue dans son principe va recevoir une application pratique : dès le début de 1991, les jeunes appelés qui en feront la demande pourront effectuer un service civil en se mettant *à la disposition* des handicapés. Il ne leur sera demandé aucune qualification particulière car ils ne remplaceront pas les personnels soignants. *Leur rôle sera d'assister* les infirmes dans la vie quotidienne, de les aider à sortir, de les accompagner sur les lieux de travail etc. Ces appelés travailleront sous *la tutelle de municipalités* ou d'associations. Ils toucheront leur solde, accompliront leur temps réglementaire. Mais, après avoir fait leurs classes comme les autres, *ils abandonneront* l'uniforme et entameront leur tâche civile. Pour la première année, cent cinquante volontaires seront demandés. Si l'expérience *se révèle positive*, le service civil auprès des handicapés sera progressivement étendu au cours des années suivantes.

MARC AMBROISE-RENDU

La Fondation de France retire son agrément à Enfance et Partage

Ne pouvant obtenir d'Enfance et Partage des justificatifs précis sur l'utilisation des fonds accordés, la Fondation de France vient de lui *retirer son agrément* et de suspendre les subventions qu'elle devait lui verser. Les documents fournis jusqu'à présent par l'association qui s'occupe de l'enfance maltraitée sont jugés *« très incomplets »* et *« ne permettent pas de vérifier les affectations des fonds comme le suivi des actions »*.

Actuellement environ 400 associations bénéficient de l'agrément de la Fondation de France. Chaque année une commission composée de membres de la Fondation et de personnalités extérieures examinent les dossiers afin de vérifier les comptes et les *affectations de ressources* tout comme la réalité des activités.

Il est extêmement rare que la Fondation de France retire ainsi son agrément, et encore plus pour un *tel motif. Généralement* les retraits se font pour *« interruptions d'activités »*. Cette décision n'empêche pas l'association d'exister mais enlève une caution morale d'importance et empêche tout transit de fonds par la Fondation. Depuis quelques années, cette association, parrainée par l'actrice Carole Bouquet, draine des sommes importantes. La dernière campagne de publicité : *« La loi est injuste, donnons-lui une correction »*, montrant la photo d'une ceinture en cuir, avait été fort contestée par de nombreux spécialistes de l'enfance, agacés par ce qu'ils estiment être une recherche du sensationnel.

Selon Mme France Gublin, présidente d'Enfance et Partage, il y a *effectivement « du retard dans la fourniture de certains chiffres »* et *« des détails n'ont pas été donnés »*. *« Nous sommes en train d'établir un dossier complet. »*

CH. CH.

CULTURE

La mort d'Yves Brayer

Le peintre est mort le mardi 29 mai à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans

Né le 18 novembre 1907 à Versailles, Yves Brayer fait ses débuts *de peintre dans les années* 20. Il travaille alors à l'ecole des Beaux-arts où il est encouragé par l'amitié de Jean-Louis Forain. En 1927, une bourse de l'Etat lui permet de visiter l'Espagne, où il peint des toiles à dominantes d'ocre et de noir. Puis il se rend au Maroc et, à partir de 1930, l'année où il *obtient* le *Grand Prix* de Rome, il séjourne en Italie, dont il rapporte de nombreuses gouaches retraçant la vie romaine ainsi que des *tableaux de scènes vaticanes*, cette fois volontiers dominés par le rouge des robes des séminaristes.

C'est après la guerre que ce méditerranéen de cœur vivant en partie à Cordes, dans le Tarn, devient l'un des peintres figuratifs français les plus populaires avec ses chevaux de Camargue ou ses oliviers de la plaine des Baux, qu'il peint dans un style clair, aisé, plus apprécié du milieu littéraire – Mac Orlan, Giono, Carco, André Chamson, Armand Lanoux ont écrit sur lui – que des critiques d'art.

Parallèlement à la peinture, Brayer a beaucoup pratiqué la gravure et la lithographie. Il a réalisé, à partir du début des années 40, des maquettes de décors et de costumes pour l'Opéra. Il a aussi illustré de nombreux ouvrages, dont *le Soulier de satin*, de Claudel, *les Bestiaires*, de Montherlant, *Du sang, de la volupté et de la mort*, de Maurice Barrès ; il a dessiné des cartons de tapisseries et peint des décorations murales. Elu membre de l'Académie des beaux-arts en 1957, il a été conservateur du Musée Marmottan à Paris, qui dépend de l'Institut. De nombreuses expositions ont été consacrées à son oeuvre, en particulier entre 1957 et 1972.

G. B.

Pause à l'Orchestre national de Lyon

Critiqué par ses musiciens, Emmanuel Krivine sort de son silence

LYON

de notre bureau régional

Après les attaques personnelles dont il a été l'objet de la part de ses musiciens (*le Monde* du 15 mai), Emmanuel Krivine, directeur musical de l'Orchestre de Lyon, est sorti de son silence, au cours d'une conférence de presse organisée le mardi 29 mai par la municipalité de Lyon.

A propos des contrôles de fonction, qui se sont déroulés le samedi 26 mai et qui ont concerné dix instrumentistes (trois ont été radiés, un maintenu, cinq ajournés et un rétrogradé), Emmanuel Krivine a souhaité que *« ce type de contrôle devienne courant, normal et entre dans les mœurs »*. Reprenant les reproches sur son caractère, le chef d'orchestre a reconnu : *« J'ai été chef invité de l'Orchestre entre 1985 et 1987 et je faisais beaucoup plus de crises que maintenant. Pourtant, lorsque j'ai été nommé directeur en 1987, les musiciens ont été d'accord à plus de 90 %. Je ne suis pas devenu un ange. Je dis parfois des choses « san-antonionesques ». Alors, je veux bien respecter la clause de délicatesse, mais elle doit être valable pour tout le monde. »*

Reconnaissant qu'il avait pensé démissionner, Emmanuel Krivine a précisé : *« J'ai finalement décidé de rester. Je me suis dit que je ne pouvais pas partir alors qu'on commence à mettre en place une nouvelle politique. Si le recrutement est bien fait, il ne doit pas y avoir de problèmes. »*

M. Jacques Oudot, adjoint aux affaires culturelles, a réaffirmé le soutien de la municipalité à Emmanuel Krivine . Deux jours avant le concert avec Isaac Stern en soliste – où les musiciens pourraient manifester leur mécontentement – ce rappel solennel avait valeur d'avertissement.

PIERRE MOULINIER

AUTOMOBILE

Alfa Romeo Spider : Ah ! le bon vieux temps

Alfa Romeo, qui va lâcher sur les routes, à la rentrée, une 164 Quadrifolio Verde, sa dernière version sportive haut de gamme (200 ch atmosphériques), ne *néglige pas pour autant* ses bonnes vieilles productions. Ainsi son spider (on sait que le cabriolet est à la mode) vient de fêter son *quart de siècle* et fait en cette veille d'été l'objet de soins attentifs. On ne pouvait laisser passer « l'évènement » sans avoir la larme à l'œil. La descendante directe de la Giulia Super rappelle en effet l'époque de la *Dolce Vita* et autre *Notte* bien qu'elle ait vu le jour six ans plus tard, en 1966.

Pour l'occasion, cette belle Alfa a *pris sous son capot, bien sûr*, l'essentiel de la mécanique gérée par l'électronique qu'a mise au point la marque pour ses versions les plus récentes. Il reste que les *inconditionnels* d'Alfa et les passionnés de la conduite au ras du bitume auront bien du plaisir à embarquer malgré, en quelque sorte, *cette audace*.

Dépouillée des divers appendices plastifiés que la firme italienne avait cru utile de faire poser au cours des ans sur la caisse, le spider retrouve sa ligne d'origine que Pininfarina lui avait choisie. Tout juste si les groupes optiques *arrière ont changé*. Le cuir crème va bien à l'intérieur (3 500 F) quand l'extérieur est en rouge métallisé (1 600 F) et le levier de vitesse est toujours planté à la base du tableau de bord, pratiquement à l'horizontale.

A l'*avant, sous la tôle*, la cure de jeunesse donne un *sacré* coup de pousse aux 2 litres double arbre (126 ch à 6 000 tours). La prise en main bénéficie en outre d'une direction assistée. Ce qui n'est pas rien quand on a le souvenir des efforts à faire pour amener l'animal à se garer en ville.

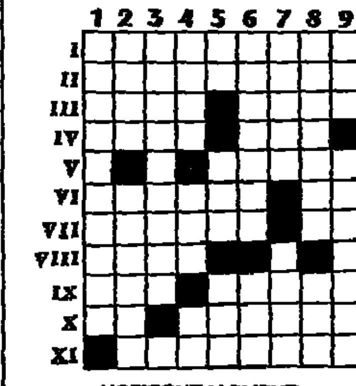
Et puis, très nouveau, les freins *parviennent* à ralentir le bateau sans trop d'effort sur la pédale. Histoire d'en faire encore plus, un différentiel autobloquant a été monté.

Tout cela incite à une conduite qui soulèvera la joie des amateurs de survirages et de la propulsion. *Pour 139 000 francs sans les options. Ah ! le bon vieux temps.*

C. L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5271



HORIZONTALEMENT

I. Peut caler quand il est à cheval. – II. Plus elle est grande et moins il y a de bagages. – III. Possessif. Fit *preuve d'attachement*. – IV. Unité de volume. N'est pas grande quand elle est noire. – V. Utile pour celui qui veut exprimer des regrets. – VI. Peut porter les pompons. *Un peu de lumière.* – VII. Une jolie histoire d'amour. Préposition. – VIII. Des créateurs pour les gnostiques. – IX. Une grosse tranche. Peut être évoqué dans un mauvais pas. – X. Abréviation. *Pique en été.* – XI. Une Belge qui ne nous dit vraiment rien.

VERTICALEMENT

1. Qui ont donc leurs vignettes. – 2. Frais pour l'opération. Est sans utilité pour le caissier. – 3. *Mère de neuf filles.* – 4. Maintenant, c'est Annaba. Pronom. D'un auxiliaire. – 5. Patrie d'un ancêtre. Quelque chose de piquant. Une île grecque. – 6. Une vraie punaise. *Qui n'a donc pas été écrite pour rien.* – 7. Nom d'un petit bonhomme. Est finalement emporté. – 8. Plat à la campagne. Où il n'y a pas mèche. – 9. Organe de la gorge. Est vraiment étouffant.

Solution du problème n° 5270

Horizontalement

I. Mémoire. – II. Averse. Pi. – III. Eire. Cals. – IV. Sec. Génie. – V. Truelle. – VI. Roue. Né. – VII. Orel. Unau. – VIII. Etrier. – IX. Tee. Ev. – X. Ventrue. – XI. Chenue. Su.

Verticalement

1. Maestro. Tic. – 2. Evier. Rue. – 3. Mercure. Eve. – 4. Ore. Eole. En. – 5. Is. Glu. Tenu. – 6. Receleur. Té. – 7. Ane. Nier. – 8. Pli. Naevus. – 9. Ciseleur. Eu.

GUY BROUTY

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Valence.

Mme Jeanne Mazier
a la douleur de faire part du décès de sa sœur

Mlle Paule APPAIX,
directrice d'école normale honoraire.

Les obsèques ont eu lieu à Valence, le 23 mai 1990.

– Mme Jean-Claude Bouffault,
son épouse,
Mme Jean Manoha,
M. et Mme Alain Paraf,
Mme Françoise Bouffault,
M. et Mme Vladimir Bogojevic,
sa tante, ses sœurs, beaux-frères, nièces, neveux et cousins,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean-Claude BOUFFAULT,
docteur vétérinaire,
diplômé de Maisons-Alfort
et de la faculté de médecine de Paris,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 26 mai 1990, dans sa soixante-troisième année.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le jeudi 31 mai, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille de Bourges-Asnières (Cher).

Un service religieux aura lieu aux Etats-Unis d'Amérique ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Borghèse,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Paul Cremona,
Le docteur et Mme Tony Cremona,
leur fille, Marie-Raphaëlle,
Ainsi que toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Jean-Claude CREMONA,
avocat à la cour,

survenu le 18 mai 1990, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

L'inhumation s'est faite au cimetière d'Erbajolo (Haute-Corse).

– Mme Maurice Daboval,
son épouse,
Ses *huit enfants*,
Ses quatorze petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

général (CR) Maurice DABOVAL,
grand officier de la Légion d'honneur,

le 27 mai 1990, muni des sacrements de l'Eglise.

Les cérémonies religieuse et militaire auront lieu le vendredi 1er juin, à 14 h 30, en la chapelle du lycée militaire d'Aix-en-Provence.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Route de Carpentras,
84570 Malemort-du-Comtat.

– Thierry Wolton,
son mari,
Stéphane,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Natacha DIOUJEVA,

survenu le 28 mai, à Paris.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi *1er juin*, à 14 heures, en l'église russe orthodoxe de la rue Daru, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu au Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le directeur
Et les membres du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative
ont la douleur de faire part de la mort de leur collègue et ami

Eugène FLEISCHMANN,
directeur de recherche honoraire
au Centre national
de la recherche scientifique.

Université Paris-X,
92001 Nanterre.

– *Le mercredi 23 mai 1990.*

Jeanne MARQUER,
née Catala,

est décédée, dans sa soixante-seizième année, à Caen.

De la part de
Ses enfants et petits-enfants,
Ses belles-filles et gendres,
Ses sœurs et son frère,
Sa belle-sœur et ses beaux-frères,
Ses nièces et ses neveux,
Et de tous ceux qui l'ont aimée.

Une réunion aura lieu dans l'intimité familiale, le dimanche de Pentecôte.

– Corinne et Guy LECLERC-GAYRAU,
Hans WITKAMP,
Sa famille
Et ses amis,
Ses anciens élèves et collègues,
ont la tristesse et la douleur de faire part du décès de

Simonne

le 21 mai 1990, à Bussum (Hollande), des suites d'une longue maladie.

« Elle avait l'ardeur et le rayonnement de ceux qui savent que la mort défie leur destin. »

13, rue du 3-Septembre,
06320 Cap-d'Ail.
52, boulevard Flandrin,
75116 Paris.
Meentweg 63,
Bussum, 1406 KD.

Communications diverses

– Comment combattre les extrémismes ? – Dîner-débat du Club 92, organisé le 14 juin 1990, à l'Assemblée nationale avec Michèle Barzach, Jean-Louis Bourlanges, Bernard Cohen-Hadad, Arezki Dahmani, Jean-Marie Daillet, Dominique Jamet, Bertrand Renouvin, Fabien Roland-Levy.
Club 92. Tél. : 42-40-22-58.

Remerciements

– Mme Félix Brunau
Et sa famille
remercient tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie lors du décès de

M. Félix BRUNAU,
inspecteur général honoraire
des Bâtiments civils
et Palais nationaux,
président fondateur
de la Cité internationale des arts.

– Mme Paul Reuter,
M. et Mme Jean-Nicolas Reuter,
dans l'impossibilité de répondre par lettre à tous les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés à l'occasion du décès de

Paul REUTER,

prient tous ceux qui se sont associés à leur deuil de recevoir leurs remerciements.

Anniversaires

– A l'aube du 30 mai 1988,

Mme Raymond LAFAYE,
née Alfrède Placide,

nous quittait à l'âge de quarante-trois ans.

Vous qui l'avez connue et aimée, soyez aux *côtés de son époux, en ce* cruel anniversaire, par une pensée affectueuse pour elle et pour ce qu'elle fut pour vous.

Messes anniversaires

– Il y a vingt ans,

Denis COUTROT

nous quittait.

Sa famille,
Et ses amis,
se *réuniront* le vendredi 8 juin 1990, à 19 heures, chapelle des Capucins, 26, rue Boissonade, Paris-14e.

Erratum

– Une messe a été dite le mercredi 30 mai, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e, à la mémoire de

Marguerite GODEC-DEFRANCE,

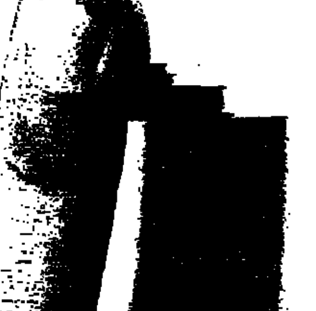
De la part de
Jean-Pierre, Marie-Claude et Julien.

– Le docteur et Mme J. Poujol,
M. Bernard Poujol,
M. et Mme Vincent Poujol,
Mlle Catherine Poujol,
Mme Juliette Portalier,
née Poujol,
Mlle Monique Portalier,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur J.-P. POUJOL,
chevalier de la Légion d'honneur,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le vendredi 25 mai, en l'église du Saint-Esprit, Paris-12e, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.





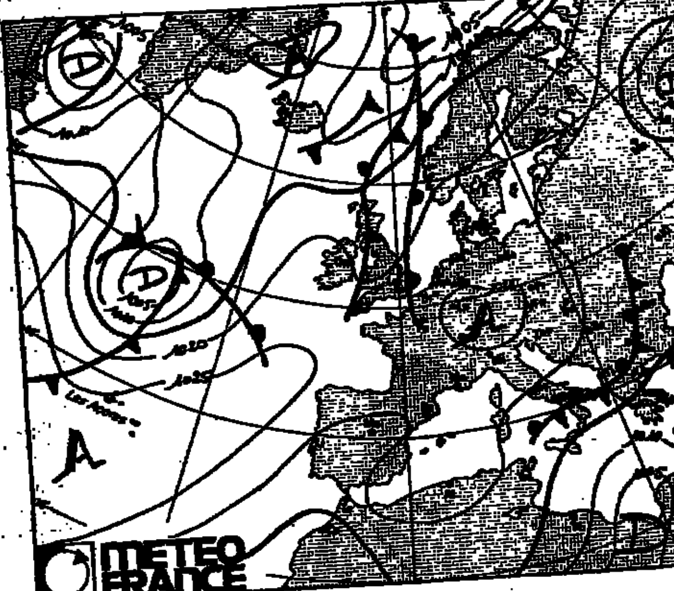
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 1er JUIN 1990 A 12 HEURES TU



SITUATION LE 30 MAI 1990 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 mai à 0 heure et le jeudi 31 mai à 24 heures :

Une zone perturbée evacue l'est du pays et les conditions redeviennent anticycloniques.

Jeudi : du soleil sur la majeure partie du pays.

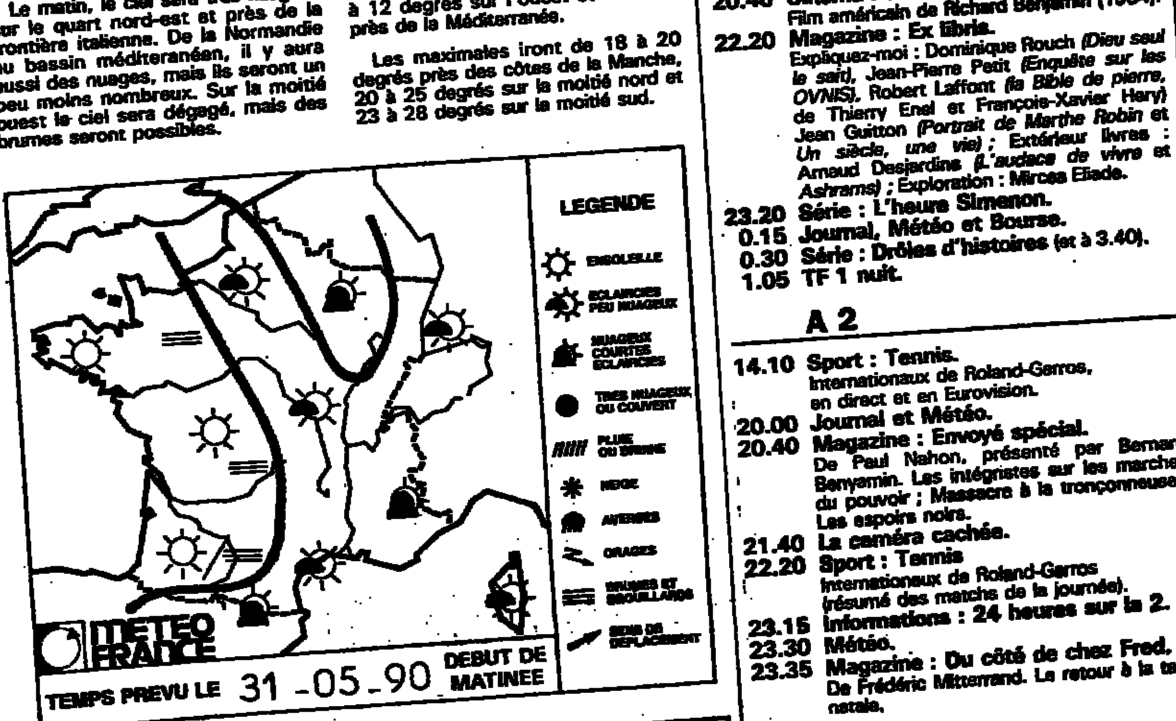
Le matin, le ciel sera très nuageux sur le quart nord-est et près de la frontière italienne. De la Normandie au bassin méditerranéen, il y aura aussi des nuages, mais ils seront un peu moins nombreux. Sur la moitié ouest le ciel sera dégagé, mais des brumes seront possibles.

En cours d'après-midi, le temps ensoleillé s'étendra à la majeure partie du pays. Des nuages seront présents du Nord; à la Côte-d'Azur mais ils n'empêcheront pas le soleil de briller. Il y en aura également près des Pyrénées.

Sur le golfe du Lion, le vent du sud-est soufflera modérément et provoquera des entrées maritimes.

Les températures minimales iront de 8 à 10 degrés sur la moitié est, 10 à 12 degrés sur l'ouest et 13 à 15 près de la Méditerranée.

Les maximales iront de 18 à 20 degrés près des côtes de la Manche, 20 à 25 degrés sur la moitié nord et 23 à 28 degrés sur la moitié sud.





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-05-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-05-90 à 6 heures TU et le 30-05-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	24	13	D
BIARRITZ	21	13	C
BORDEAUX	23	13	C
BOURGES	20	12	C
BREST	17	12	C
CAEN	22	12	-
CHERBOURG	19	10	C
CLERMONT-FER.	19	9	C
DIJON	18	8	C
GRENOBLE-St-M-H	23	9	N
LILLE	20	8	D
LIMOGES	18	12	P
LYON	19	9	N
MARSEILLE-MAR.	26	16	N
NANCY	18	2	N
NANTES	22	14	C
NICE	21	15	C
PARIS-MONTS.	22	13	C
PAU	22	13	D
PERPIGNAN	26	16	C
RENNES	20	13	C
ST-ETIENNE	19	8	N
STRASBOURG	19	3	N
TOURS	22	13	C
TOULOUSE	22	14	C
POINTE-A-PITRE	-	-	-

ÉTRANGER			
ALGER	24	13	D
AMSTERDAM	19	8	C
ATHÈNES	25	20	C
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	23	16	C
BELGRADE	20	6	N
BERLIN	17	4	D
BRUXELLES	20	7	D
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	18	5	D
DAKAR	25	20	N
DELHI	36	27	D
DJERBA	22	17	C
GENÈVE	28	6	C
HONGKONG	27	24	P
ISTANBUL	14	14	N
JÉRUSALEM	28	15	D
LISBONNE	30	16	D
LONDRES	22	12	P
LOS ANGELES	20	13	D
LUXEMBOURG	19	7	N
MADRID	28	10	D
MARRAKECH	38	20	D
MEXICO	32	17	B
MILAN	21	10	D
MONTRÉAL	26	7	A
MOSCOU	12	5	C
NAIROBI	-	-	-
NEW-YORK	22	12	P
OSLO	20	9	C
PALMA-DE-MAL.	27	11	N
PÉKIN	29	14	O
RIO-DE-JANEIRO	26	23	D
ROME	25	11	D
SINGAPOUR	27	26	C
STOCKHOLM	16	4	D
SYDNEY	20	17	A
TOKYO	28	18	D
TUNIS	22	15	D
VARSOVIE	13	5	C
VENISE	18	9	D
VIENNE	17	8	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 30 mai

TF 1

20.45 Variétés : Secrée soirée. Avec Philippe Lavil, Marina Vlady, Enrico Macias, Tina Turner, Michel Berger, Lonnie Gordon, Félix Gray, Didier Barbelivien, Michel Fugain, Véronique Genest, Vanessa Paradis.
22.35 ▶ Magazine : En quête de vérité. Présenté par Jean-Pierre Foucault.
23.40 Journal, Météo et Bourse.
0.00 Série : Drôles d'histoires (et à 3.35).
1.10 TF1 nuit.
1.45 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.10 Info revue.
2.55 Téléfilm : Le vignoble des maudits.

A 2

20.45 Série : Sentiments. La tricheuse, de Joyce Buñuel, avec Ludmila Mikael, Martin Sacks.
22.20 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros (résumé des matches de la journée).
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

20.35 Concours Eurovision des jeunes musiciens. Présenté par Alain Duault, depuis le Musikverein de Vienne. Représentante française : Anne Gastinel, violoncelliste.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Mille Bravo. Présenté par Christine Bravo. Avec Dick Annegarn, Les Avions, Le Quatuor Parisii (Régis Pasquier et Jean-François Heisser), Fino Gomez Band.
23.45 Musique : Carnet de notes. Prélude en mi bémol mineur, de Bach, par Emile Naoumoff, piano.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Le retour des mousquetaires. ■
Film britannico-franco-espagnol de Richard Lester (1989). Avec Michael York, Oliver Reed, Frank Finlay.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Blancs cassés. ■ Film français de Philippe Venault (1988). Avec Jacques Bonnaffé, Sylvie Orcier, Christophe Odent.
0.25 Cinéma : L'éclipse. ■■■ Film italo-français de Michelangelo Antonioni (1961). Avec Alain Delon, Monica Vitti, Francisco Rabal (v.o.).
2.25 Magazine : Rapido. Rediffusion du 27 mai.

LA 5

20.40 Histoires vraies. Acte d'amour, téléfilm d'Anthony Harvey et Anthony Page, avec Glenda Jackson, Dirk Bogarde.
22.35 Débat : L'insertion des handicapés. Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Bergerac (rediff.).
1.15 Série : Tendresse et passion.
1.40 Série : Voisin, voisine.
2.40 Tendresse et passion.
3.05 Le journal de la nuit.
3.15 Voisin, voisine (et à 4.35).
4.10 Tendresse et passion (et à 5.35).

M 6

20.35 Téléfilm : Trou de mémoire. De Mike Robe, avec Karl Malden, William Devane.
22.10 Téléfilm : Mortelle rencontre. De Christian Nyby, avec Patrick Duffy, Loni Anderson (rediff.).
23.50 Musique : Boulevard des clips (et à 0.10).
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
2.00 Rediffusions. Avec ou sans rock ; Portrait de Patricia Kaas ; Portrait de Serge Reggiani ; Culture pub remix ; Parcours santé (la voix) ; M 6 aime (cinémanimaux) ; Culture pub remix.

LA SEPT

20.05 Documentaire : 10 jours... 48 heures. (v.o.). De Georges Dufaux.
21.00 Téléfilm : Le peloton d'exécution. (v.o.). De Michel Andrieu.
22.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma. De John Edwards, David Mingay, Bailey Silleck.
23.00 Documentaire : Musée d'Orsay. (2). De Pierre Dumayet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Le pastiche littéraire.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. L'araignée.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Michael Franks.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 mai en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois) : Virgo salutiferi, de Des Prés ; Missa pro defunctis, de Richafort ; Christus mortus est pronobis, Dominus regnavit, de Des Prés ; La sestina, de Da Palestrina ; La bella netta ignuda, de Rore ; Hélas, mon Dieu, de Lejeune ; Anchor che col partire, de Rore ; lo son ferito, de Da Palestrina, par Les Sonorités opposées, dir. : Frank Langlois.
23.07 Jazz-club. En direct du Sunset, à Paris : le sextette de la pianiste et chanteuse Lavelle.

Jeudi 31 mai

TF 1

15.15 Feuilleton : Orages d'été (3e épisode).
16.45 Tiercé à Chantilly.
16.50 Club Dorothée. Caroline.
17.05 Série : 21 jump street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Haut les flingues. ■ Film américain de Richard Benjamin (1984).
22.20 Magazine : Ex libris. Expliquez-moi : Dominique Rouch *(Dieu seul le sait)*, Jean-Pierre Petit *(Enquête sur les OVNIS)*, Robert Laffont *(la Bible de pierre)*, de Thierry Enel et François-Xavier Hary) Jean Guitton *(Portrait de Marthe Robin et Un siècle, une vie)* ; Extérieur livres : Arnaud Desjardins *(L'audace de vivre et Ashrams)* ; Exploration : Mircea Eliade.
23.20 Série : L'heure Simenon.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.30 Série : Drôles d'histoires (et à 3.40).
1.05 TF 1 nuit.

A 2

14.10 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros, en direct et en Eurovision.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon, présenté par Bernard Benyamin. Les intégristes sur les marches du pouvoir ; Massacre à la tronçonneuse ; Les espoirs noirs.
21.40 La caméra cachée.
22.20 Sport : Tennis Internationaux de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. De Frédéric Mitterrand. Le retour à la terre natale.

FR 3

13.00 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros.
15.00 Flash d'informations (et à 17.00).
15.03 Sport : Tennis (suite). Internationaux de Roland-Garros.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Cinéma : L'épreuve de force. ■ Film américain de Clind Eastwood (1977). Avec Clint Eastwood, Sondra Locke, Pat Hingle.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Documentaire : Lauren Bacall raconte Humphrey Bogart. De David Heeley, avec la participation d'Ingrid Bergman, Richard Brooks, Alistair Cook, Katharine Hepburn, John Huston.
0.20 Musique : Carnet de notes. Choral : Jésus que ma joie demeure de Bach, par Emile Naoumoff, piano.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : La main droite du diable. ■■ Film américain de Costa-Gavras (1988). Avec Debra Winger, Tom Berenger, John Heard.
15.35 Cinéma : Le maître de musique. ■■ Film franco-belge de Gérard Corbiau (1987). Avec José Van Dam, Anne Roussel, Philippe Volter.
17.10 Magazine : Dontact.
17.25 Sport : Cyclisme. Tour d'Italie.
17.50 Cabou cadin. Zorro.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma : Un aller sans retour. ■ Film américain de Ronnie Rondell (1988). Avec Wings Hauser, Robert Tessier, Robert Ahola.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Les filous. ■■ Film américain de Barry Levinson (1987). Avec Richard Dreyfuss, Danny De Vito, Barbara Hershey (v.o.).

LA 5

14.30 Série : Soko, brigade des stups.
15.25 Série : Bergerac.
16.25 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : L'innocence foudroyée. De Sandor Stern, avec Melinda Dillon, Jonna Lee. *Une jeune adolescente un peu perdue.*
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Série : Maîtres et valets.
15.35 Musique : Boulevard des clips (et à 0.35).
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Belles, blondes et bronzées. □ Film français de Max Pécas (1981). Avec Michel Vocoret, Philippe Klébert, Xavier Lepetit.
22.05 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Magazine : Charmes.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.00 Cinéma : Les mâles ■. Film canadien de Gilles Carle (1970). Avec Donald Pilon, René Blouin, Andrée Pelletier (v.o.).
16.45 Court métrage : La confession. De Claude Reneud.
17.00 Documentaire : France et France (2). De Clifford Chanin.
18.00 Documentaire : Vive Québec. De Gilles Carle.
19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
21.00 ▶ Documentaire : Poussières de guerre (1). De Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.
22.00 Documentaire : Dizzy atmosphère. De Frank Cassenti.
23.00 Concert : Dizzy Gillespie et Max Roach.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Le rat de marée, d'Ambre Atlan.
21.30 Profils perdus. Henri Aigueperse (1re partie).
22.40 Nuits magnétiques. L'araignée.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Michael Franks.

FRANCE-MUSIQUE

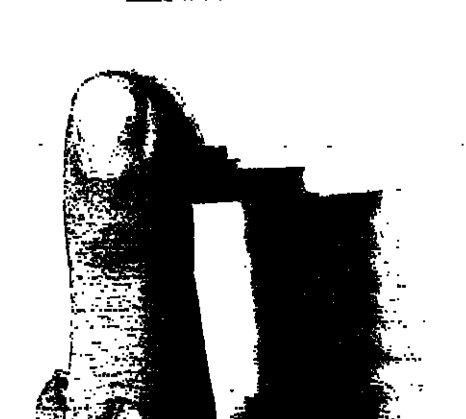
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Idoménée, musique de ballet K 367, Concerto pour piano et orchestre nº 20 en ré mineur K 466, Symphonie nº 41 en ut majeur K 551 de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Bernhard Klee ; sol. : Christian Zacharias, piano.
22.30 Studio 116.
23.07 L'invité du soir. Gabriel Bacquier.

Audience TV du 29 mai 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46,6	Santa Barbara 18,2	Tennis 5,6	Actual. rég. 16,2	Nulle part 1,3	Reporters 2,7	Cathy et Aline 1,7
9 h 45	50,7	Roue fortune 24,1	Tennis 6,5	19-20 Infos 9,5	Nulle part 2,8	Journal 3,7	Fête maison 3,6
20 h 16	61,9	Journal 25,0	Journal 14,3	La classe 9,8	Nulle part 2,4	Journal 5,8	Cosby Show 4,9
20 h 55	64,2	Zone rouge 25,9	Coup sirocco 15,9	Marche... 7,3	Empire soleil 3,5	Deux mission. 8,9	Sans famille 3,7
22 h 08	65,3	Zone rouge 27,9	Coup sirocco 15,4	Marche... 6,0	Empire soleil 3,8	Deux mission. 9,4	Sans famille 3,2
22 h 44	39,2	Pub 17,8	Tennis 7,8	Tennis 4,8	Empire soleil 3,2	China Beach 2,7	Défense... 2,3



Le Monde

ÉCONOMIE

Le social et la géographie

Au moment où le président de la République relançait à Auxerre l'offensive contre les inégalités sociales en France *(lire page 32)*, M. Jacques Chérèque plaidait à l'Assemblée nationale pour une politique plus hardie d'aménagement du territoire. Cela afin de lutter contre les *déséquilibres entre les régions* favorisées et celles – les Cévennes, la Meuse ou ... la Nièvre – qu'on peut classer *parmi* les « handicapées » de la croissance.

Les mots-clés, les directives ? Il y en a quatre : compétitivité mais aussi justice, sélectivité, arbitrage. La décentralisation ne doit pas conduire l'Etat à renier ses fonctions d'architecte et de régulateur par le moyen des *finances publiques*.

Ce *rappel n'est peut-être pas* inutile. On a trop tendance dans les milieux politiques à raisonner comme si les problèmes français se *ramenaient* tous à la région parisienne. Quand M. François Mitterrand dénonce l'enrichissement « en dormant » *de certains*, il vise *notamment* les propriétaires de terrains et d'immeubles. Mais les formidables plus-values *qu'empochent de nombreux* propriétaires en revendant une maison, un appartement ou un *terrain* ne sont-elles pas surtout un phénomène parisien ? Et ces plus-values ne sont-elles pas le plus souvent réemployées pour *se loger* ?

Faut-il modifier le régime de taxation des plus-values des particuliers, parce que l'offre est *en région parisienne* très insuffisante pour satisfaire une demande toujours croissante ? Le risque serait double : raréfier un peu plus les mises sur le marché, ce qui ferait monter les prix encore plus vite ; à plus *long terme*, inciter l'épargne à se placer à l'étranger. Quant aux plus-values sur valeurs *mobilières*, si la fiscalité qu'elles *supportent apparaît* bien légère, l'adhésion à l'Europe confirmée en 1985 nous a entraînés dans un libéralisme à tout va qu'il est un peu tard *de découvrir*. Et de regretter.

Il n'est d'ailleurs pas inutile de se souvenir que pendant longtemps les valeurs mobilières n'ont pas rapporté grand-chose à leurs *propriétaires* et qu'un risque existe *toujours au jeu de la* spéculation.

Le problème le plus urgent posé par les inégalités reste celui du *chômage* : *qui n'a pas de travail* n'a pas assez de ressources pour vivre décemment. De ce *point de vue*, la croissance *économique* que nous connaissons depuis 1987 *est* la meilleure des « réformes ». Et M. Mitterrand a bien raison d'inciter *le patronat* à plus *tenir* compte des qualifications de chacun au moment ou est *établie* la feuille de paie...

A. V.

Le débat à l'Assemblée nationale

Consensus pour la relance de l'aménagement du territoire

Demandé avec insistance à l'automne dernier par l'ensemble des députés, le débat sur l'aménagement du territoire a eu lieu le 29 mai à l'Assemblée nationale et s'est poursuivi jusqu'à l'aube du mercredi 30 mai. Pas moins de quarante-cinq orateurs étaient inscrits et, au-delà des clivages politiques, il est vite apparu que s'étaient rassemblés, en début de séance dans l'hémicycle, une soixantaine de « complices ».

Sur quatre points au moins – mises à part les fausses notes apportées par les orateurs communistes prompts à *dénoncer le dépérissement* industriel et les cadeaux aux grandes entreprises, – les députés ont exprimé un consensus minimal :

– le fonctionnement interministériel de la politique d'aménagement du territoire devrait être mieux affirmé et le ministre responsable être rattaché *directement à Matignon* ;

– les moyens financiers à la disposition de cette politique doivent doubler *dans les trois ans qui viennent*, notamment pour attirer les entreprises étrangères en région ;

– les villes, *depuis* les grandes métropoles jusqu'aux sous-préfectures, doivent s'organiser en réseaux ;

– une politique spécifique (incitation fiscale) doit être imaginée en faveur des zones rurales en perte de vitesse.

Préparé de longue *date* par les services de Jacques Chérèque, le débat a *permis* aux députés représentant la France profonde, comme aux maires, d'éviter les panégyriques, les plaidoyers *pro domo*, les propos poujadistes et d'exorciser l'antinomie trop *facile entre* Paris et la province.

Avec Michel Dinet (PS, Meurthe-et-Moselle) comme président et Jean-Pierre Kuchéida (PS, Pas-de-Calais) comme rapporteur, la commission de la production et des échanges avait préparé sans complaisance un rapport d'*information* très précis qui comprend des propositions judicieuses. Retenons-en quatre :

– institution d'un crédit d'impôts pour l'installation d'activités dans les zones de faible densité démographique ;

– prise en charge par la région d'Ile-de-France elle-même des politiques internes de rééquilibre et d'équipement ;

– regroupement autour du ministre de l'aménagement du territoire des services de la délégation à la Ville, du Plan et de la DATAR ;

– compétences élargies de la DATAR vis-à-vis des *départements et* territoires d'outre-mer, ce qui, aujourd'hui, n'a pas encore reçu le feu vert du ministre en charge de ce secteur, M. Louis Le Pensec.

« Des usines à la campagne »

Pour Georges Chavanes (CDS, Charente) plus de huit cents cantons ruraux sont en voie de paupérisation et de désespérance. Dans ces zones, afin d'y *installer des ateliers de* production de cinquante à cent emplois, il importe de créer une prime spéciale pour les projets industriels de petite *dimension*. Le *maire* d'Angoulême, ancien industriel, qui a fait l'expérience des « usines à la campagne », évalue à 300 millions de francs l'enveloppe qu'il faudrait dégager chaque année. M. Maurice Ligot (UDF, Maine-et-Loire) a mis, pour sa part, l'accent sur le déséquilibre flagrant qui existe entre les crédits destinés à combler des déficits (SNCF, Charbonnages, RATP) et ceux, bien inférieurs, destinés à promouvoir réellement les expériences de développement local

Olivier Guichard (RPR, Loire-Atlantique), défendant bec et ongles l'institution régionale, dénonce la multiplication *dans le désordre* des contrats particuliers entre l'Etat et les villes, les départements ou les universités. De même, pour lui, il ne faut pas que des *associations* de villes, par exemple entre Alençon, *Le Mans* et Tours, autour d'un projet d'autoroute, contrarient la politique des régions qui doivent être, elles, les interlocuteurs privilégiés de l'Etat. Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne) fustige les « *médiocres cagnottes* » réservées aux régions minières, aux zones rurales ou à la montagne et propose la *mise en scène* de deux couples : celui des grands aménageurs (l'Etat et les Régions) et celui des gestionnaires de proximité (départements et communes). *Une idée que* Jacques Chérèque n'a pas rejetée, loin s'en faut.

A la *fois* pour conforter des « locomotives » puissantes du développement et bien loties comme Paris, Rhône-Alpes ou Toulouse et pour soutenir aussi les « handicapés de la croissance » (qu'il s'agisse des Cévennes, du Morvan, des Alpes-du-Sud ou d'un département comme le Pas-de-Calais), à gauche comme sur les bancs des députés les plus libéraux, une implication politique et financière plus affirmée de l'Etat a été *réclamée* unanimement.

Parmi les suggestions avancées par Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne), rapporteur du budget de l'aménagement du territoire, deux méritent *d'être retenues* : la coopération régionale par-delà les frontières avec des pays étrangers et la recherche d'une *meilleure* intégration des régions limitrophes et des villes comme Reims, Orléans ou Le Mans à la politique qu'est *en train* d'élaborer Michel Rocard pour l'Ile-de-France.

Concluant les débats, Jacques Chérèque a proposé aux parlementaires de raisonner sur sept grands espaces géographiques : la région urbaine et d'échanges du Nord, l'Est tourné vers l'*Europe*, le sillon Saône-Rhône, l'arc méditerranéen, la façade atlantique, le Massif central et le Bassin parisien au sens large. Une commission nationale d'aménagement du territoire qu'il faudra mettre en place sera le gage d'une bonne cohérence entre les choix de l'Etat et les aspirations légitimes des collectivités locales.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Selon un projet remis au premier ministre

Le code de la consommation pourrait légaliser la publicité comparative

M. Jean Calais-Auloy, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Montpellier, vient de présenter à la presse le projet de code de la consommation qu'il a remis au premier ministre et sur lequel il a commencé à travailler depuis huit ans. En 1982, Mme Catherine Lalumière, alors ministre de la consommation, avait créé une commission de refonte du droit de la consommation, dont la présidence avait déjà été confiée à M. Calais-Auloy.

Le rapport, publié par La Documentation française sous le titre *Propositions pour un nouveau droit de la consommation*, remis en 1985 à M. Henri Emmanuelli, alors chargé de la consommation, n'avait pas eu de suite. Mme Véronique Neiertz, actuelle secrétaire d'Etat chargé de la consommation, a demandé à M. Calais-Auloy de remettre sur le métier son ouvrage..

Le rapport mis au point, qui, selon son *auteur*, *« forme un tout indissociable »* comprend une partie législative de trois cent quatorze articles et une partie réglementaire plus courte. Il a pour but de rassembler en un texte unique toutes les dispositions, législatives et réglementaires, qui au fil du temps, ont constitué un droit de la *consommation* disparate, depuis la loi de 1905 sur l'alimentation et la répression des fraudes jusqu'à celle du 31 décembre 1989 sur le surendettement.

Amoncellement de textes divers sur les sujets les plus variés, cet énorme corpus a tout à fait besoin d'être réorganisé, harmonisé, mais aussi complété, *« dans un souci de clarté et de cohérence »*, précise son auteur. Car ce code ne se borne pas à reformuler des règles déjà connues : il innove sur plusieurs *points* importants, prévoyant l'institutionnalisation de pratiques demeurées jusqu'ici à l'état latent parce que trop litigieuses ou trop contestées.

Il s'agissait d'abord de définir avec précision ce qu'on entend par *« professionnels »* (*« les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, qui offrent des biens ou des services dans l'exercice d'une activité habituelle »*) et par *« consommateurs »* (*« les personnes physiques ou morales de droit privé qui se procurent ou qui utilisent des biens ou des services pour un usage non professionnel »*), car ces deux notions sont tout à fait étrangères au droit français. Et si cela va sans dire, cela va mieux en le disant, s'agissant d'un texte qui s'applique aux *« rapports entre professionnels et consommateurs »*.

Réticences

Les deux grandes innovations ont trait à l'action de groupe et à la publicité comparative. L'action de groupe, qui permet à un groupe de consommateurs tous victimes du même préjudice de la part du même professionnel (un appareil défectueux, par exemple) d'aller ensemble en justice, suscite bien des réserves de la part des professionnels comme des tribunaux. En France, seules les organisations de consommateurs – et non de simples particuliers, comme aux Etats-Unis dans les *class actions* – auraient le droit d'engager de telles actions judiciaires.

Quant à la publicité comparative, encore interdite en France malgré quelques timides tentatives de légalisation, le projet de nouveau code l'admet pleinement, en raison des informations supplémentaires qu'elle apporte et de l'amélioration de la concurrence qu'elle suppose.

Autres innovations : la légalisation des accords collectifs concernant la *consommation (qui existent déjà mais* ne sont pas obligatoires, même lorsqu'ils ont été signés), la création d'un *« fonds de garantie »* (pour l'indemnisation des victimes lorsque le professionnel est insolvable) financé par un prélèvement *sur* les contrats d'assurance et d'un *« fonds d'aide aux consommateurs »* destiné à financer les actions en justice (frais d'avocats, d'expertise...) et abondé par les condamnations pécuniaires infligées aux professionnels, l'interdiction de la publicité pouvant entraîner des comportements dangereux, la création d'un délit spécial d'atteinte à *la sécurité*, la responsabilisation pénale des personnes morales...

De nombreux textes sont par ailleurs repris sans modification, d'autres légèrement modifiés pour plus d'efficacité, par exemple, en *matière* de *« clauses abusives »* dans les contrats, l'adjonction aux règles existantes d'une *« liste noire »* de dix-huit clauses nécessairement abusives et d'une *« liste grise »* de seize clauses présumées abusives. De la même façon, si les *mots « fraude »* et *« falsification »* disparaissent des textes, c'est pour faire place à la notion de *« conformité des produits et des services à l'attente légitime des consommateurs »*, assortie d'une obligation de vérification pour tous les professionnels.

Tel qu'il est, le projet, a l'avantage de remettre en ordre des propositions trop éparses pour être pleinement efficaces. Mais la *question* est de savoir si une véritable *volonté* politique se manifestera pour que le Parlement s'en saisisse, sans laisser ce travail à l'état de texte mort-né. Certes, les innovations quant à l'action de groupe (dont les professionnels ne veulent pas du tout) ou la publicité comparative (qui n'a jamais séduit outre mesure annonceurs et agences, *sauf sporadiquement*) laissent présager de belles batailles parlementaires. Mais il ne serait pas mauvais, pour que le marché unique européen ne soit *pas* seulement celui des marchands, que la France *présente* un texte susceptible d'aider à la constitution, dans l'avenir, d'une Europe où le consommateur soit un véritable partenaire.

JOSÉE DOYÈRE

Après l'échec de l'OPA de 1989

Accord en vue entre Paribas et la Mixte

M. Michel François-Poncet, futur président du conseil de surveillance de Paribas, a expliqué, au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue à Paris, le mercredi 30 mai, et qui devait approuver la réforme des statuts de la Compagnie financière, que l'OPA lancée en octobre 1989 sur la Compagnie de navigation mixte *« n'avait pas réussi »*, les dirigeants de Paribas ont *« recherché les modalités d'une coopération durable entre les deux groupes »*.

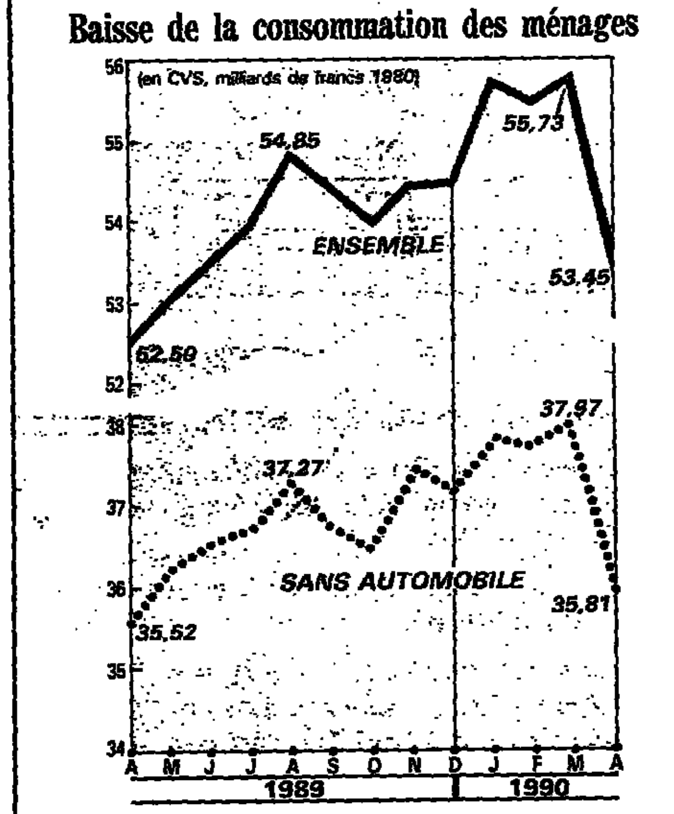
Un communiqué précisant les termes de l'accord négocié plusieurs mois durant entre Paribas et la Mixte devrait être rendu public sitôt l'armistice signé. De sources financières, on indique que Paribas qui détenait 40,5 % du capital de la Mixte, descendra à 30 %, soit bien en dessous de la minorité de blocage.

De son coté, la Mixte, qui avait 12,5 % du capital de Paribas, a accepté de se défaire d'une partie de ses titres pour n'en plus conserver qu'une part inférieure à 10 %. Preuve que la paix est définitivement signée, les deux groupes ont convenu d'un échange d'administrateurs. M. Marc Fournier siégerait ainsi au conseil de Paribas tandis que la Mixte offrirait un siège à l'un des dirigeants de Paribas, vraisemblablement M. Levy-Lang, président du directoire.

En outre, Paribas et la Mixte ont prévu que pendant une durée de cinq ans ils ne chercheraient pas à accroître leur participation l'un chez l'autre. *Le contraire n'aurait guère de* sens dans la mesure où Paribas, conformément au règlement du conseil des Bourses de valeur, serait, *s'il dépassait le seuil de* 33 %, contraint de lancer une nouvelle OPA sur la Mixte. En revanche, l'accord n'interdit nullement à chacun *des deux groupes de desserrer un peu* plus son emprise sur l'autre.

YVES MAMOU

Baisse de la consommation des ménages



En France, la consommation des ménages en produits manufacturés avait été très élevée au premier trimestre : elle a reculé *de façon très sensible retrouvant* à peu près le niveau du premier trimestre 1989. *Cette baisse s'explique* surtout par la chute des achats dans le domaine des textiles, de l'habillement, du cuir. Les achats d'électroménager et de voitures *sont en* baisse eux aussi. S'agit-il d'un accident de parcours *s'expliquant notamment par* les conditions climatiques ou par l'amorce d'un ralentissement de la consommation des ménages s'expliquant par une remontée de l'épargne, à un moment où le taux de salaire horaire progresse plus vite (+ 4,5 % sur un an en nominal, + 1,5 % environ en pouvoir d'achat) ?

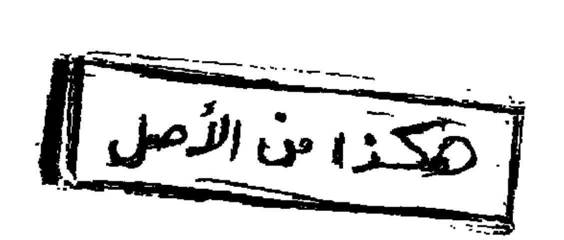
INSOLITE

Station-service solaire

La première *« station-service solaire »* a été ouverte le 2 mai à Kassel, en RFA. Elle permettra aux vingt-cinq personnes, *qui* dans la ville disposent de véhicules fonctionnant à l'énergie solaire, de *« faire le plein »* grâce à un générateur solaire de 9 mètres carrés installé en haut d'un pylone. La nouvelle *« pompe »* est capable de fournir en l'espace de deux heures l'énergie nécessaire à deux véhicules solaires pour circuler pendant dix heures. En cas d'ensoleillement insuffisant, l'installation est alimentée par l'électricité du réseau.

Ce système inédit, résultat d'une coopération entre la ville et le groupe de travail Solartechnik de Kassel, a coûté 30 000 deutschemarks. La *municipalité* veut interdire dans le centre-ville les voitures privées équipées de moteur à combustion, afin de réduire la pollution atmosphérique.





هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Les manœuvres pour le contrôle du constructeur nucléaire

Schneider et le Crédit Lyonnais précisent leur position sur l'avenir de Framatome

Le président de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne, a confirmé, mardi 29 mai, qu'il était prêt à prendre une participation de 20 à 25 % dans le capital de Framatome, *le constructeur français de chaudières nucléaires. Il a déjà envoyées deux lettre d'intention* – demeurées sans réponse – aux pouvoirs publics. De son côté, le président du Crédit lyonnais, M. Jean-Yves Haberer, également administrateur de Framatome, est sorti de sa réserve le même jour pour confirmer qu'il étudiait une restructuration du capital de Framatome.

Ces prises de positions vont dans le sens des rumeurs qui circulent avec insistance depuis que l'on a appris, à la fin du mois de mars, que Dumez, propriétaire de 12 % du capital de Framatome, *allait les vendre à la CGE, qui en détenait déjà 40 %. Outre les dirigeants* de Framatome, nombreux sont ceux qui se sont élevés contre cette prise de contrôle par la CGE, privatisée en 1987.

Ils estiment, entre autres, que l'alliance liant Alsthom, filiale de la CGE, au britannique GEC est contradictoire avec celle conclue entre Framatome et l'allemand Siemens. Face à ce problème, les pouvoirs publics sont apparus divisés : Matignon soutenant le ministère de l'industrie – qui recherchait un compromis équilibrant les intérêts publics et privés – tandis que le ministère de l'économie était défavorable à ce montage. *Il faut* préciser qu'aucune solution de rechange n'est à ce jour présentée, même si les solutions paraissent se préciser. Ainsi, il est acquis que dans le nouveau tour de table, Schneider ne veut pas se retrouver avec Bouygues (un des premiers recours cité en mars), concurrent de sa filiale Spie-Batignolle.

En revanche, la *Compagnie* de navigation mixte serait de la partie avec le Crédit lyonnais et, semble-t-il, la Banque de l'Union européenne pour quelques pour cents. Reste enfin à régler une question de taille : le prix auquel se fera la transaction.

Usinor et Mannesmann vont créer une filiale commune

Les négociations engagées entre les groupes français Usinor-Sacilor et ouest-allemand Mannesmann devraient aboutir *« avant la fin de l'année », a indiqué mardi 29 mai* M. Werner Dieter, le président du directoire de Mannesmann.

Révélés il y a quelques semaines (le Monde du 2 mars), ces pourparlers devraient donner naissance à une société commune détenue à 50/50 par les deux groupes. Destinée à la fabrication de gros tubes pour le transport du pétrole, du gaz et de l'eau, elle devrait réaliser un chiffre d'affaires de 1 milliard de deutschemarks (3,4 milliards de francs) et employer 2 500 personnes.

Ce rapprochement devrait concerner cinq usines du côté d'Usinor-Sacilor (Dunkerque, Jœuf et Belleville) et trois (deux à Herne et une à Dilling) du côté de Mannesmann, qui célèbre cette année le centième anniversaire de sa fondation.

AGRICULTURE

M. Nallet débloque 150 millions de francs pour les éleveurs de moutons

Un millier d'éleveurs de moutons du Sud, du Sud-Ouest et du Centre ont manifesté le 29 mai au pied de la Tour Eiffel, à l'appel de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et de la FNO (Fédération nationale ovine), pour protester contre la chute des cours de la viande ovine.

Le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a décidé de débloquer la somme de 150 millions de francs, dans le cadre du programme d'aide au revenu agricole actuellement *mis en place. Il a confirmé sa volonté de prendre rapidement* des mesures de stockage afin d'alléger le marché et de faciliter la commercialisation des agneaux.

ÉTRANGER

Européens et Japonais créent un groupe de travail sur leurs conflits commerciaux

La CEE et le Japon ont décidé de mettre en place un « groupe de travail » pour tenter de résoudre leurs conflits commerciaux, à l'occasion, mardi 29 mai, de leur première rencontre ministérielle depuis trois ans et demi.

Ce groupe devra aborder *« les problèmes qui limitent l'accès »* mutuel *au marché et « trouver les bases pour des solutions qui seront discutées de manière bilatérale »* ou dans le cadre du GATT, selon un communiqué commun. Il fera un rapport sur les progrès de ces discussions à la prochaine réunion ministérielle, à Tokyo en 1991.

Le ministre nippon des affaires étrangères, M. Taro Nakayama, a souligné que les deux parties avaient reconnu le *« grand déséquilibre commercial entre la CEE et le Japon* (environ 20 milliards de dollars l'an dernier). Mais un des principaux litiges entre Tokyo et les Douze, l'accès des voitures japonaises au grand marché européen de 1993, n'a pas été abordé *« faute de temps »*, selon le *ministre japonais du commerce* international et de l'industrie (MITI), M. Kabun Muto. – *(AFP.)*

ÉNERGIE

Total revient en Algérie

Le groupe français Total vient de signer un contrat avec la compagnie pétrolière *nationale* algérienne Sonatrach *pour réaliser des travaux* de prospection sismique dans une zone de 5897 kilomètres carrés située dans la région de Bechar-Est.

Ce nouveau contrat confirme le retour en force de Total en Algérie, où, depuis l'indépendance, le groupe était resté un partenaire *dormant de la Sonatrach*. Il fait suite en effet à une série d'accords conclus depuis l'automne dernier qui redonnent à Total un rôle d'opérateur majeur en Algérie.

Soucieuse d'accroître ses réserves de pétrole et sa production, l'Algérie, menacée d'ici la fin du siècle de ne *plus faire partie des exportateurs* de brut, a renversé sa politique depuis un an et ouvert son sous-sol aux compagnies étrangères.

SOCIAL

Malgré les préavis syndicaux pour le 31 mai

La grève des conducteurs de la RATP ne devrait pas être totale

On ne s'attendait pas à la direction de la RATP à une paralysie totale des transports parisiens malgré les préavis de grève déposés pour toute la journée du 31 mai par les syndicats CGT, CFDT et le Syndicat autonome traction, majoritaire chez les conducteurs du métro et du RER.

Ces organisations syndicales appellent leurs troupes à cesser le travail pour *« protester contre la multiplication des agressions physiques sur l'ensemble du réseau ferré de la RATP »* et *« contre le manque de moyens affectés à la sécurité »*. La CFTC s'est jointe au mouvement, mais en avançant le motif de *« la réorganisation de la maîtrise polyvalente »*. D'importantes perturbations sont attendues aux heures de fin de service, c'est-à-dire entre *11 h 30* et *13 h et entre 16 h 30 et 20 h ainsi qu'après 23 heures. Sur certaines lignes* de métro, le trafic pourrait tomber à moins d'un train sur deux.

En revanche, le RER ne devrait connaître que des perturbations limitées et les bus fonctionneront *de façon quasi normale. En effet*, la direction *prévoit* que les grévistes ne cesseront pas leur travail pendant vingt-quatre heures, mais deux ou trois heures seulement.

M. Evin veut relancer les actions d'insertion en faveur des bénéficiaires du RMI

M. Claude Evin a présenté, mardi 29 mai à Paris, un *« bilan globalement positif mais contrasté »* du revenu minimum d'insertion (RMI) mis en place le 1er décembre 1988.

Le ministre de la solidarité a profité de la présentation de trois nouveaux spots publicitaires, réalisés par Raymond Depardon, pour relancer la mobilisation en faveur du *« I du RMI »*.

*Sur environ un million de personnes concernées par le RMI depuis dix-sept mois (580 000 foyers nationaux), seuls 30 % ont, en effet, bénéficié d'un contrat d'insertion pour des durées variant entre trois mois et un an. *« C'est peu, et il faut faire un effort supplémentaire »*, a estimé M. Evin, qui a relevé de grandes disparités selon les départements.

Le ministre de la solidarité a annoncé qu'il allait affecter 15 millions de francs à la création de cent cinquante postes *supplémentaires* d'agents *spécialisés dans* l'insertion. Il a aussi *rappelé qu'au* 31 décembre seuls 20 % des crédits débloqués en faveur de l'insertion par les conseils généraux (1 milliard de francs au total) avaient été consommés.

EN BREF

□ **Sabordage de la CFDT des PTT en Seine-Maritime.** – La section syndicale de la CFDT des postes et télécommunications de Seine-Maritime a décidé, mardi 29 mai à Rouen, de se saborder *en raison d'une « mésentente avec le bureau national »*. 80 % des délégués, réunis en congrès et représentant les quatre cent vingt postiers syndiqués à la CFDT, ont voté en faveur de leur affiliation au SUD (Solidaire unitaire démocratique), un syndicat créé *par des dissidents* de la CFDT.

□ **Marine marchande : grève des officiers à l'appel de FO, CGT, CGC et CFDT.** – Les syndicats d'officiers de la marine marchande CGT, FO, CGC et CFDT ont appelé le 29 mai à une journée de grève pour demander une meilleure classification professionnelle pour certaines catégories d'officiers. *Cette revendication* permettrait d'améliorer la retraite des personnels concernés, et de compenser le blocage de nombreuses carrières provoqué par la diminution de la flotte française.

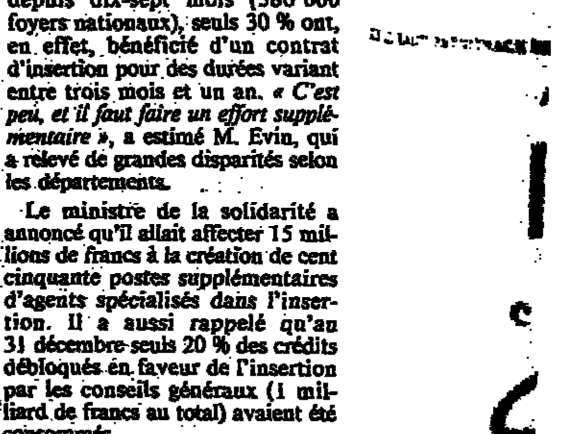
□ **La société de courtage Drexel demande la protection judiciaire.** – La société de courtage new-yorkaise Drexel Burnham Lambert Inc. a demandé, mardi 29 mai, à être placée sous protection judiciaire afin d'échapper à ses créanciers. *La société a* invoqué le recours au chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, qui permet aux sociétés de geler leurs dettes tout en poursuivant leurs activités. Cette firme avait toutefois virtuellement cessé ses opérations après la faillite de sa *maison* mère, la banque d'investissements Drexel, le 13 février dernier (*le Monde* du 15 février). La société de courtage a en outre nommé un nouveau directeur général : M. John Sorte, quarante-deux ans, l'un des vice-présidents depuis avril 1989, *remplace* M. Frederick Joseph, qui occupait le poste depuis 1985.

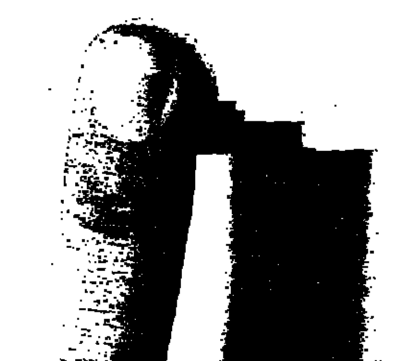
□ **Contrat polonais pour Bull.** – Bull a annoncé, mardi 29 mai, qu'il a été retenu lors d'un appel d'offres *international* pour l'informatisation des services du ministère des finances de Pologne, représentant un contrat de l'ordre de 160 millions de francs. Les premières livraisons vont intervenir dès le mois de décembre prochain, l'ensemble des 367 agences fiscales polonaises devant être équipées à la mi-1991. Bull précise, enfin que ce contrat sera entièrement financé par le ministère des finances polonais.

□ **L'Office des cartels opposé à la reprise des camions ENASA par MAN et Daimler-Benz.** – L'Office fédéral ouest-allemand des cartels vient de notifier aux constructeurs de poids lourds *MAN* et Daimler-Benz *qu'il était opposé à leur projet de reprise commune* de leur concurrent espagnol ENASA. Les deux candidats repreneurs ont la possibilité de présenter un nouveau projet de reprise tenant compte des objections de l'Office *jusqu'au* 2 juillet prochain. Le groupe MAN a indiqué dès mardi 29 mai qu'il entendait bien poursuivre ce projet, annoncé en décembre dernier, qui prévoit que MAN achèterait 60 % du capital d'ENASA et Daimler-Benz 20 %. Le solde devrait rester entre les *mains* de l'ancien propriétaire, la holding d'Etat INI.

□ **Grève à l'ANPE le 31 mai à l'appel de la CFDT.** – La section syndicale de la CFDT de l'Agence nationale pour l'emploi a appelé à une nouvelle grève, jeudi 31 mai, pour protester contre le projet de réforme du statut du personnel de l'ANPE. *La CFDT* critique notamment l'avant-projet de décret remis par la direction de l'ANPE aux syndicats, qu'elle juge *« en retrait »* par rapport aux *« avancées »* obtenues lors de la précédente journée d'action organisée, le 3 avril, à l'appel de la CGT, FO et la CFDT.

□ **Rectificatif.** – Parlant des avantages apportés par le rachat de la firme américaine Rorer, M. Jean-René Fourtou, le PDG de Rhône-Poulenc, indiquait, dans l'entretien qu'il nous a accordé (*le Monde* du 30 mai), que le groupe français allait devenir numéro deux en Europe dans la pharmacie *éthique* – celle qui concerne les médicaments délivrés sur ordonnance, – et non la pharmacie *esthétique*, comme imprimé par erreur.





AFFAIRES

HABITAT – CONSOMMATION

Les Français savent de mieux en mieux utiliser leurs machines domestiques

Drôles de Français : ils ont plus de mal à s'orienter en ville (30 %) qu'à laisser un message sur un répondeur téléphonique ou à programmer leur magnétoscope (20 %) ! Et leur machine à laver, leur télévision à télécommande ou leur chaîne hi-fi leur sont devenues totalement usuels, même si un français sur trois convient qu'il « ne connaît pas tous les boutons des appareils dont il se sert couramment ».

A l'automne dernier, M. Jacques Dondoux, ancien directeur général des télécommunications, était chargé par le ministre des PTT de se pencher sur les risques d'inégalité devant les nouveaux moyens de communication. Il y a quelques jours, il rendait public une énorme enquête (1) dont il ressort que les freins des Français face au progrès sont peut-être moins nombreux qu'on ne le croit. Ils font plutôt preuve de bonne volonté face aux nouvelles machines qui peuplent désormais la vie moderne. Même si des disparités sont très nettes.

Ce ne sont pourtant pas des inconditionnels du progrès : plus d'un tiers de la population interrogée (36 %) déclare qu'elle *« n'est pas attirée par les nouveaux produits »* et préfère *« utiliser les produits ou services traditionnels, comme par exemple le presse-fruit manuel plutôt que l'électrique »*. Pourtant, les Français ne sont pas si nombreux à se déclarer a priori vaincus face au modernisme : ils ne sont que 14 % à penser que *« de toute manière, ils ne sauront jamais se servir de la technique »* (chiffre qui monte à 38 % chez les personnes âgées de soixante-dix ans et plus) et presque aussi peu nombreux à renoncer à se servir d'une machine car ils ne comprennent pas comment elle fonctionne... les mêmes, sans doute, à faire un rejet au point d' *« avoir envie de casser ou jeter l'appareil qui leur résiste »* (13 %).

Et, en France, pays du *Discours de la méthode*, les utilisateurs d'engins divers sont largement majoritaires (61 %) à assurer lire *« entièrement »* la notice avant tout emploi et à la conserver (87 %) .. contre 19 % qui foncent tête baissée.

De quoi ont-ils peur ? pas du ridicule devant une machine réfractaire (7 %). Non... les psychoses des temps modernes, ce sont le distributeur cartophage (un Français sur trois, soit plus que la crainte de se faire détrousser en tirant de l'argent) ou d'avoir oublié son code... une réminiscence du trou blanc devant le professeur ?

L'habitude du téléphone

Même si plus d'une personne interrogée sur dix (13 %) se trompe souvent en composant un numéro de téléphone, cet appareil semble assez bien maîtrisé et elles ne sont plus que 12 % à *« écrire plutôt que téléphoner »* par crainte de ne pas se faire comprendre oralement... elles ont moins de mal avec les cabines à carte qu'à pièces (10 % de difficultés contre 17 %), savent presque toutes (94 %) faire un transfert au travail ou téléphoner (97 %) d'une chambre d'hôtel... Quatre sur cinq ont entendu parler de la facturation détaillée et 13 % y ont recours, un service qui rencontre un succès proche de celui du réveil téléphonique (72 % et 9 % respectivement)...

Bref, les Français ont l'habitude de leur téléphone. Mais ils le tiennent à distance : un sur cinq le débranche pour ne pas être dérangé et ils sont nombreux, aussi, à être intéressés par les divers filtres leurs permettant d'être tranquilles (sélection des appels ou affichage du numéro de l'appelant). Et s'ils utilisent à 28 % la télécarte, ils sont encore plus nombreux (38 %) à vouloir pouvoir payer leurs communications avec leur Carte bleue... il est vrai qu'un sur quatre souhaite même y avoir recours pour régler ses timbres-poste...

En revanche, avec le minitel, ce n'est pas le grand amour : 65 % des sondés ne l'utilisent *« jamais »* et 19 % *« assez rarement »* ou *« très rarement »* ... Et les 16 % de convertis y ont recours essentiellement (87 %) pour l'annuaire téléphonique, les renseignements ou réservations SNCF (23 %) ou pour la banque (18 %) ...2 %, seulement avouant recourir au minitel rose. Trop lent (62 % des réponses), cher (74 %), voilà les griefs rencontrés le plus fréquemment...

Reste que, face à tous ces appareils, les couches les plus démunies de la population (les personnes âgées, les handicapés ou les RMIstes) ont plus de mal. Tout leur est plus difficile, comme téléphoner d'une cabine (à carte ou à pièces, à des degrés divers, et en fonction des handicaps dont ils souffrent. Ce sont donc eux qui réclament des explications face aux nouvelles machines (62 % des sourds, 81 % des aveugles et 49 % des handicapés moteurs).

Les allocataires du RMI, eux aussi, rencontrent des difficultés plus grandes que la moyenne : ils sont plus nombreux à se tromper en composant un numéro de téléphone (21 % contre 13 %), à renoncer à se servir d'une machine qu'ils ne comprennent pas (15 % au lieu de 13 %), à écrire plutôt que téléphoner pour se faire comprendre (14 % soit deux points de plus) .. et deux fois plus nombreux à se sentir ridicule devant une machine qu'ils n'arrivent pas à faire fonctionner ou à hésiter à demander conseil... et leur peurs ne sont pas les mêmes, liées essentiellement à leurs problèmes financiers : un RMIste sur trois redoute de se faire voler l'argent retiré au distributeur automatique (44 % des personnes âgées et 29 % en moyenne sont dans le même cas), 24 % (16 % en moyenne) craignent que la machine se trompe et prélève plus d'argent que demandé... par exemple. Autant de signes qui éclairent, si besoin était encore, le handicap culturel dont souffrent les plus pauvres.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Réalisée par l'Ipsos auprès de 1014 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française, âgées de quinze ans et plus, interrogées en face à face à domicile du 8 au 23 février 1990, selon la méthode des quotas.

Paris et Ajaccio, les villes les plus chères

Les prix de détail varient d'une ville à l'autre, c'est une évidence. L'INSEE jette sur un phénomène ressenti intuitivement une clarté chiffrée, grâce à une étude régulière (1978, 1985, 1989) menée dans 23 villes sur 368 familles de produits et comportant 170 000 relevés. Entre la ville la plus chère (Paris intra-muros) et la moins chère (Caen), on observe sur l'ensemble des consommations une différence de près de 12 %. Après l'agglomération parisienne, les villes les plus chères sont, en ordre décroissant, Ajaccio, Bastia, Lyon, Montpellier, Toulouse et Strasbourg. Les moins chères, outre Caen, sont Poitiers, Nantes et Limoges.

Par grandes familles de produits, les constats sont encore plus impressionnants. Les deux premières villes de Corse caracolent en tête de toutes les villes de province, devançant l'agglomération parisienne pour les produits alimentaires (alors qu'en Corse la TVA sur de nombreux produits alimentaires est réduite de 3,4 points...), les articles d'habillement et les textiles. Ajaccio trouve même le moyen d'être au deuxième rang en France pour la cherté des loyers, derrière la région parisienne.

Pour l'alimentation, Montpellier vient en troisième position, derrière les villes corses, l'agglomération parisienne n'arrivant qu'en quatrième position, devant Toulouse et Lyon. La nourriture est le moins chère à Poitiers, derrière Caen, Rennes et Amiens.

Pour l'habillement, où la dispersion des prix est la plus forte (plus de 16 % d'écart entre la première et la dernière ville du classement, Ajaccio et Dijon), c'est Toulouse qu'on trouve en troisième position, Lyon et Clermont-Ferrand venant après la région parisienne, tandis que Montpellier se trouve en vingtième rang, juste avant Caen, Nantes et Dijon.

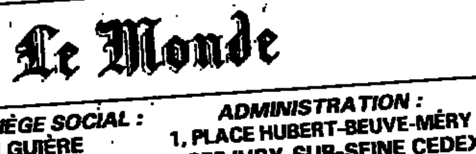
Quant aux autres produits manufacturés, la différence est beaucoup plus faible (à peine plus de 4 %), avec, dans l'ordre de cherté décroissante, l'agglomération parisienne, Bastia, Ajaccio, Strasbourg, Amiens, Montpellier. Ce faible écart, selon les spécialistes de l'INSEE, tient en partie à l'influence des biens à prix uniforme sur l'ensemble du territoire : électricité, gaz, produits pharmaceutiques, automobiles, revues, tabac, qui *« comptent pour environ le quart de la pondération dans ce secteur »*.

Les services (hors loyer) sont plutôt moins chers dans les petites agglomérations, mais la dispersion est plus forte (11 %) que pour les produits manufacturés, bien que 20 % d'entre eux soient fixés au plan national (services de santé, transports aériens, PTT...). L'INSEE a cependant découvert de fortes disparités : *« l'eau distribuée (près de deux fois plus chère à Lyon ou Marseille qu'à Clermont-Ferrand ou Strasbourg), les transports en commun urbains (deux fois plus chers à Rouen ou Toulouse qu'à Reims ou Rennes), ou encore la réparation de véhicules (près de 30 % plus chère à Paris qu'à Besançon) »*.

Enfin, pour les loyers, les différences sont considérables : 60 % entre Paris intra-muros et Reims, la ville où les loyers sont les plus bas. L'agglomération parisienne dans son ensemble vient en tête, suivie – avec cependant un écart de près de 25 % – par Ajaccio (alors que Bastia vient au vingtième rang), Montpellier, Orléans et Rennes.

La comparaison avec les précédentes enquêtes montre une grande stabilité dans ces disparités régionales, à quelques exceptions près : Toulouse, qui était il y a dix ans à peine plus chère que Bordeaux, est devenue une ville plutôt chère, tandis que Marseille est devenue une ville où les prix sont moyens.

JOSÉE DOYÈRE



RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde »
12, r M.-Gunsbourg
94852 IVRY

OJD 1989

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

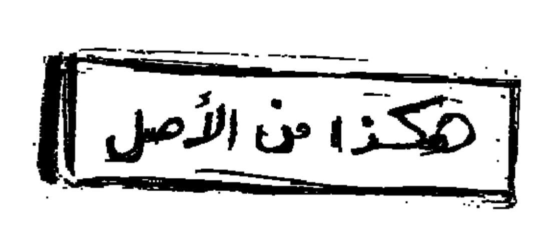


En prenant 22 % du capital de la CINQ, le groupe Hachette concrétise sa volonté stratégique d'être présent dans la diffusion de programmes de télévision.

L'investissement réalisé par Hachette est de l'ordre de 430 MF, qui seront portés par la société Hachette 5 dont le capital sera réparti entre Hachette, 80 %, et Europe 1, 20 %.

Deux représentants du groupe Hachette seront nommés au conseil d'administration de la CINQ S.A.

Les perspectives financières du groupe Hachette résultant des opérations en cours, en France et à l'étranger, seront présentées par le président Jean-Luc Lagardère lors de l'assemblée générale de Hachette S.A. le 19 juin 1990.



Onze chaînes de télévision pour les Franciliens

La capitale des câblés

La télévision par câble noue son réseau. Dans quatre ans, Paris sera nº 1 en Europe. Au moment où, à Lyon, se tient Médiaville, le rendez-vous annuel du câble. Ile-de-France compte plus du quart des abonnés de tout le pays.

DOMMAGE QU'ON NE SOIT PAS CÂBLÉ, ON PASSE L'ARLÉSIENNE SUR LA SEPT.

PESSIN

Région-capitale, l'Ile-de-France l'est aussi en matière de réseaux câblés de télévision. Dès aujourd'hui, elle rassemble 842 000 *prises installées (sur un total français de 2 147 000 en avril)* et plus de 90 000 abonnés que les quelque 330 000 que compte actuellement l'Hexagone. *A terme, 40 % des sept millions de prises prévues en France seront en* Ile-de-France. Le réseau de Paris sera en 1994 le plus important d'Europe, et, avec 2,74 millions de prises prévues *dans le cadre du « plan câble »*, la *région représente* la moitié de l'effort engagé depuis 1982 par France Télécom.

Parce que la capitale concentre les lieux de décision et les moyens d'information, et que les écrans y ont été ouverts dès la *fin 1986*, le *réseau parisien a subi plus que tout* autre le feu des critiques. Incohérences de la planification, impasse de la fibre optique, retards, information aléatoire des usagers (qui subissent pourtant les nuisances *des travaux*), *tarifs prohibitifs par* rapport à une offre maigre en programmes attractifs au démarrage, investissements publics sans espoir de rentabilité : tout a été dit, et *écrit, des déboires du « plan câble »*. Et les anecdotes ne manquent pas sur les mésaventures des candidats parisiens au câble...

Pourtant, la réalité du câble commence tout doucement à changer, avec l'augmentation du nombre de ses adeptes. *Les opérateurs de réseaux enterrent progressivement la hache de guerre qui symbolisait leurs rapports avec le constructeur principal*, France Télécom. Instruits par l'expérience, ils ont amélioré leurs méthodes commerciales. De son côté, l'administration livre à l'heure les nouvelles prises, accepte enfin de câbler en priorité les zones à fort potentiel commercial, et discute activement de son entrée dans le capital des opérateurs, scellant ainsi une coopération dont *l'absence était cruellement ressentie. Le débat technologique entre fibre optique et* coaxial est clos, en faveur du coaxial. Et le rythme des abonnements s'accélère, dépassant celui de la construction des réseaux, donc la pénétration s'améliore, même si elle ne dépasse guère 10 % en moyenne dans les zones câblées.

Côté programmes, une dizaine de chaînes thématiques francophones (sport, musique, jeunesse, nostalgie, humour, cinéma...) existent aujourd'hui. Et cet afflux de *programmes devrait encore s'accélérer* avec la diffusion des chaînes du satellite TDF 1 – dont le premier émissaire, la SEPT, rencontre un accueil favorable.

Tout serait-il alors pour le mieux dans le meilleur des mondes câblés ? Trop optimiste ! Le prix élevé de l'abonnement (en général, plus de 140 F par mois) est encore *un obstacle à la pénétration* du câble, tant que des systèmes à plusieurs paliers d'abonnement (service de base, puis options) ne sont pas généralisés. La concertation entre *constructeurs et opérateurs ne suffit toujours pas à fixer à* l'usager potentiel une date précise de raccordement. Et la concurrence entre opérateurs, primant sur le service à l'usager, *fait que toutes les chaînes thématiques disponi*bles ne sont pas diffusées partout. Ou que plusieurs chaînes se disputent un même créneau (le cinéma, par exemple), dispersant ainsi des moyens *pourtant notoirement insuffisants pour prétendre à* une grande qualité. Enfin, le modèle actuel du câble – des réseaux à vocation commerciale véhiculant des programmes essentiellement *distractifs* – freine l'émergence de *services diversifié* : éducation, télésurveillance.

Deux grands opérateurs venus de l'eau

En région parisienne, deux grands opérateurs se disputent le marché. *Au centre, la Lyonnaise des eaux a séduit* autour de son bastion parisien des mairies de droite, en proche banlieue, à l'exception de Saint-Germain-en-Laye et des communes voisines. Ses *60 000 abonnés dans la région constituent* l'essentiel de son portefeuille national. Cela explique la vive résistance de la Lyonnaise à une possible concurrence d'une nouvelle fréquence hertzienne *régionale, que le CSA se prépare à* attribuer.

Plus éclectique, la *Générale des eaux* ratisse plus loin en banlieue, à droite comme à gauche, pour dépasser 30 000 abonnés en Ile-de-France. Et elle a plus d'atouts en province, où résident les trois *quarts de ses abonnés. Le troisième* opérateur régional, Citécâble, fait partie de la « nouvelle génération » des constructeurs-exploitants, autorisés depuis 1986. *Ciblant les villes petites* ou moyennes, Citécâble veut leur offrir un service à prix réduit (moins de 100 F), avec une grande souplesse d'adaptation.

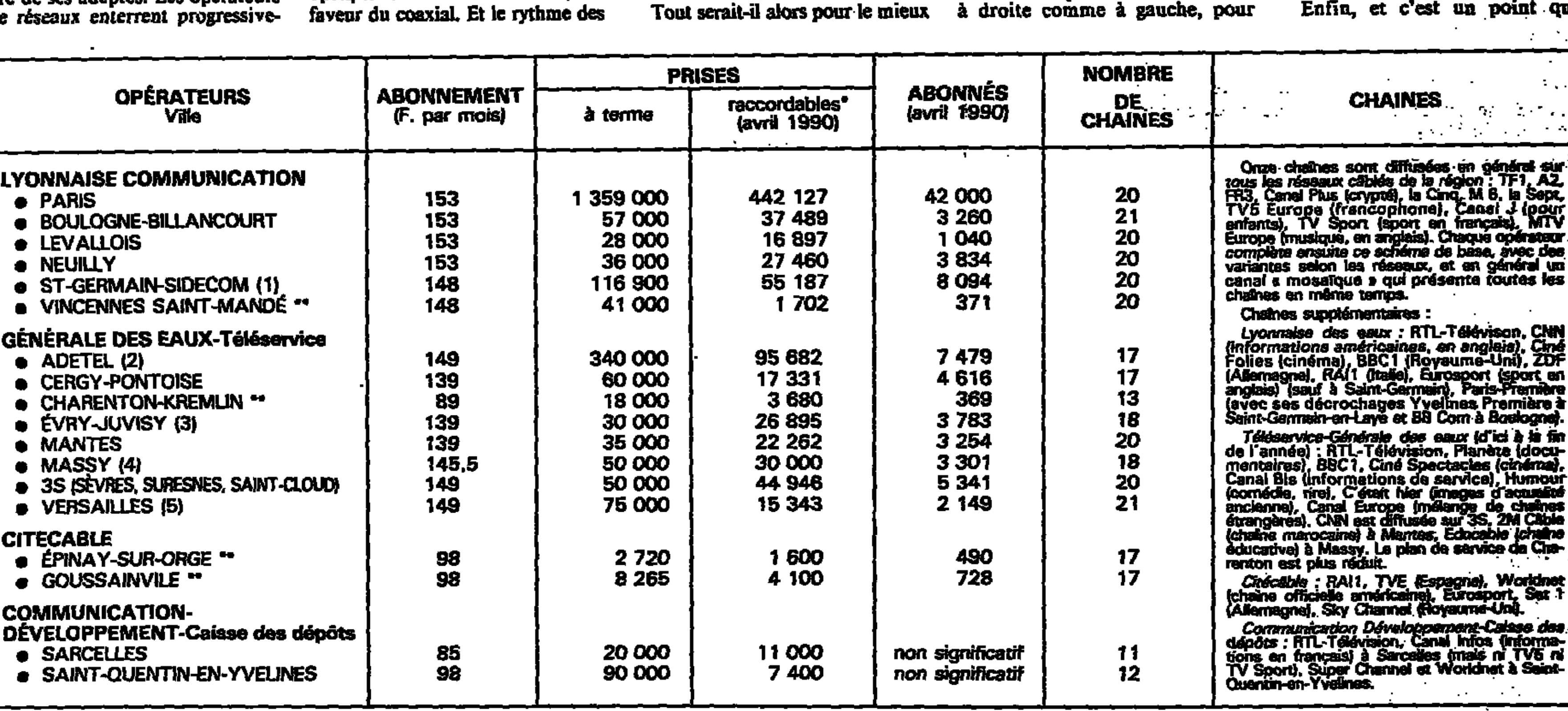
A Charenton ou à Vincennes, Lyonnaise des eaux et Générale *des eaux s'essaient aussi à la* construction et à l'exploitation en direct de réseaux, testant ainsi des formules commerciales différentes du « plan câble ». Quant au troisième grand opérateur national, la *Caisse des dépôts (par sa filiale* Communication-Développement), elle n'a pas encore de « vrai » réseau (plus de quinze canaux) commercialisé en Ile-de-France, jusqu'à l'ouverture prévue en 1991 de *Gennevilliers-Nanterre-Co*lombes et Aubervilliers-Saint-Denis-La Courneuve. Son offre se limite aux villes de Sarcelles et de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec des systèmes d'antennes collectives *améliorées de quelques chaînes* thématiques en option.

Quelle *que soit* leur stratégie, tous les opérateurs doivent faire face à des problèmes similaires. L'offre de service est encore trop rigide, car les paliers et les tarifs collectifs *tardent à se mettre en place* ; la dispersion des zones de câblage rend difficile une publicité massive ; les abonnés sont tout juste assez nombreux pour que le bouche à oreille augmente la notoriété du *média* ; et *pas assez pour rentabiliser de nouveaux pro*grammes, notamment locaux, dont la confection coûte cher *(voir encadré)*.

Enfin, et c'est un point qui inquiète les élus locaux, la carte du câble prend des allures de passoire. Localement, en raison de la passivité ou de l'opposition de certains syndics d'immeubles. Et régionalement, car les communes qui ne se sont pas encore décidées risquent de rester à l'écart du mouvement, les moyens financiers et humains des opérateurs ou de France Télécom étant mobilisés pour les réalisations déjà engagées.

La concurrence de nouveaux programmes, reçus par voie hertzienne ou par *satellite*, pointe aussi *à l'horizon. Mais, en dépit de tous* ces *points* faibles, le câble est en train de s'affirmer comme une des solutions rationnelles à la multiplication des sources d'images. Avec sa densité de population et sa richesse, l'Ile-de-France est une des régions les plus aptes à en profiter.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA



OPÉRATEURS Ville	ABONNEMENT (F. par mois)	PRISES		ABONNÉS (avril 1990)	NOMBRE DE CHAINES	CHAINES
		à terme	raccordables* (avril 1990)			
LYONNAISE COMMUNICATION						Onze chaînes sont diffusées en général sur *tous les réseaux câblés de la région* : TF1, A2, FR3, Canal Plus (crypté), la Cinq, M 6, la Sept, TV5 Europe (francophone), Canal J (pour enfants), TV Sport (sport en français), MTV Europe (musique, en anglais). Chaque opérateur *complète ensuite ce schéma de base*, avec des variantes selon les réseaux, et en général un canal « mosaïque » qui présente toutes les chaînes en même temps. Chaînes supplémentaires : *Lyonnaise des eaux* : RTL-Télévison, CNN (*informations américaines, en anglais*), *Ciné* Folies (cinéma), BBC1 (Royaume-Uni), ZDF (Allemagne), *RAI1* (Italie), Eurosport (sport en anglais) (sauf à Saint-Germain), Paris-Première (avec ses décrochages Yvelines Première à Saint-Germain-en-Laye et BB Com à *Boulogne*). *Téléservice-Générale des eaux* (d'ici à la fin de l'année) : RTL-Télévision, Planète (documentaires), BBC1, *Ciné Spectacles (cinéma)*, Canal Bis (informations de service), Humour (comédie, rire), *C'était hier* (images d'actualité ancienne), Canal Europe (mélange de chaînes étrangères). CNN est diffusée sur 3S, 2M Câble (*chaîne marocaine*) à *Mantes*, Educable (*chaîne* éducative) à Massy. Le plan de service de Charenton est plus réduit. *Citécâble* : RAI1, TVE (Espagne), Worldnet (chaîne officielle américaine), Eurosport, Sat 1 (Allemagne), Sky Channel (Royaume-Uni). *Communication Développement-Caisse des dépôts* : RTL-Télévision, Canal Infos (informations en français) à Sarcelles (mais ni TV5 *ni* TV Sport), Super Channel et Worldnet à Saint-Quentin-en-Yvelines.
• PARIS	153	1 359 000	442 127	42 000	20	
• BOULOGNE-BILLANCOURT	153	57 000	37 489	3 260	21	
• LEVALLOIS	153	28 000	16 897	1 040	20	
• NEUILLY	153	36 000	27 460	3 834	20	
• ST-GERMAIN-SIDECOM (1)	148	116 900	55 187	8 094	20	
• VINCENNES SAINT-MANDÉ **	148	41 000	1 702	371	20	
GÉNÉRALE DES EAUX-Téléservice						
• ADETEL (2)	149	340 000	95 682	7 479	17	
• CERGY-PONTOISE	139	60 000	17 331	4 616	17	
• CHARENTON-KREMLIN **	89	18 000	3 680	369	13	
• ÉVRY-JUVISY (3)	139	30 000	26 895	3 783	18	
• MANTES	139	35 000	22 262	3 254	20	
• MASSY (4)	145,5	50 000	30 000	3 301	18	
• 3S (SÈVRES, SURESNES, SAINT-CLOUD)	149	50 000	44 946	5 341	20	
• VERSAILLES (5)	149	75 000	15 343	2 149	21	
CITECABLE						
• ÉPINAY-SUR-ORGE **	98	2 720	1 600	490	17	
• GOUSSAINVILE **	98	8 265	4 100	728	17	
COMMUNICATION-DÉVELOPPEMENT-Caisse des dépôts						
• SARCELLES	85	20 000	11 000	non significatif	11	
• SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	98	90 000	7 400	non significatif	12	

* Prise raccordable : le câblage de l'immeuble est réalisé, chaque foyer peut s'abonner.

** *Réseau hors Plan Câble : construit et exploité par une même société sur chaque site.* Les autres réseaux sont construits par France Télécom.

(1) Saint-Germain, Achères, Aigremont, Andrésy, Aubergenville, Bouafle, Chatou, Chambourcy, Croissy-sur-Seine, Fourqueux, L'Etang-la-Ville, Le Mesnil-le-Roi, Le Vésinet, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Médan, Meulan, Morainvilliers, Orgeval, Poissy, Le Pecq, Port-Marly, Saint-Nom-la Bretèche, Triel-sur-Seine, Villennes-sur-Seine.

(2) Antony, Asnières, Bois-Colombes, Bourg-la-Reine, Châtillon, Clamart, Clichy, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Garches, Issy-les-Moulineaux, Puteaux, Rueil, Sceaux, Vanves.

(3) Evry, Juvisy, Courcouronnes, Lisses, Bondoufle.

(4) Massy, Les Ulis, Chilly-Mazarin, Palaiseau, Igny, Bièvre.

(5) Versailles, Vélizy, Viroflay, Le Chesnay, Rocquencourt, Jouy-en-Josas, Buc, La Celle-Saint-Cloud, Noisy-le-Roi, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble, Châteaufort.

Pour être branché

Comment savoir si vous pouvez être câblés ?

La simple vue d'une tranchée ou de travaux signalant l'arrivée du câble est un indice... mais *hélas insuffisant ! Car un délai assez long peut s'écouler entre ces travaux et la commercialisation* effective du service. De plus, certains syndics refusant l'accès à leur immeuble, une rue peut être câblée sans que tous les immeubles le soient. N'hésitez pas à activer vos syndics pour ne pas demeurer dans les « trous » de la carte du câble ! *En principe, à l'achèvement des travaux, une petite plaque apposée dans l'immeuble* doit *mentionner les coordonnées de l'opérateur.*

En attendant, vous pouvez vous renseigner auprès de l'opérateur de votre ville *(voir tableau)*.

• Pour la Lyonnaise des eaux : par téléphone, Paris, 44-25-89-99, Boulogne, Neuilly, Levallois, 45-04-30-30, Vincennes, Saint-Mandé, 43-65-22-22, Saint-Germain Sidecom 39-73-29-29. Par minitel, 36 15 TVCABLE (renseignements, *programmes, abonnements*).

• *Pour la Générale des eaux-Téléservice : un numéro central*, 42-04-42-04.

• *Pour Communication-Développement* : 42-22-57-49.

Combien coûte le câble ?

L'abonnement mensuel varie de 85 F à 153 F pour un nombre de chaînes variable (voir tableau). Sa durée minimale est en général de six mois, avec un prélèvement automatique. Dans certains logements collectifs, des réductions sont possibles pour des abonnements groupés.

A cet abonnement s'ajoute *une taxe de raccordement, payable une seule fois, qui* varie de 200 F (Mantes) à 500 F (la plupart des réseaux Téléservice) en passant par 250 F (réseaux Citécâble) et 350 F (réseaux Lyonnaise des eaux, dont Paris).

Enfin, si votre téléviseur est ancien, il vous faudra *louer un boîtier de raccordement (31 F par mois et une caution de 310 F à Paris).*

L'abonnement au câble ne dispense nullement d'acquitter la redevance télévisée annuelle. Alors, que vous apporte-t-il ? Une réception de qualité, de nombreux programmes avec des chaînes étrangères en direct, des chaînes thématiques nationales, des programmes locaux éventuellement *(voir détails sur le tableau)*.

Actuellement, un magazine écrit présentant les programmes est fourni gratuitement par les opérateurs, mais devrait bientôt faire l'objet d'un abonnement optionnel.

Les « locales » de Paris Première

Lancée *en même* temps que le réseau de Paris en 1986, Paris Première s'est peu à peu installée dans le paysage. Et cette chaîne diffusée uniquement sur le câble – qui ne dépend donc pas de la publicité – n'est pas peu fière d'un sondage *montrant* que 45 % des câblés « *reconsidéreraient* » leur abonnement si elle n'existait plus. Chaîne « des Parisiens » plus que de la ville-capitale, Paris Première essaie de s'adapter à leurs horaires et à leurs modes de vie, en additionnant des publics très divers, 3 000 *heures par an, de midi à 1 h 30 du matin environ.*

L'après-midi commence en douceur, avec un programme en boucle, composé d'images fixes : expositions, galeries, spectacles et toutes les informations pratiques pour vivre la culture à Paris. A partir de 17 heures, l'écran s'anime, pour une rediffusion d'un spectacle *ou* d'une rencontre sportive. Entre 19 et 20 *heures*, de vieilles séries amènent au magazine culturel d'un quart d'heure « Selecto », à 19 h 45 (rediffusé vers 21 h 30). Ce magazine parisien est remplacé par un décrochage local sur les réseaux de Saint-Germain (Yvelines Première) et de Boulogne (BB Com). A 20 heures, la soirée commence par un spectacle, avec des rendez-vous chaque jour de la semaine : jazz, rock, opéra, théâtre (classique ou création) *ou* sport, en fonction de l'actualité. A 22 heures environ, après la rediffusion du décrochage local, place au cinéma. A raison de six films par semaine, Paris Première est un bonheur de rat de cinémathèque, et agrémente ces séances de courts métrages ou d'informations sur les nouveautés sortant à Paris. Après 23 h 30, c'est la démocratie des couche-tard : pour le spectacle à la carte, les abonnés ont chaque soir le choix entre six programmes variés, de l'opéra au sports de glisse. C'est un vote par minitel qui tranche entre les goûts *divergents des cent à cent cinquante « accros » du vote élec*tronique, dont certains n'hésitent pas à appeler plusieurs fois pour s'assurer de leur émission favorite.

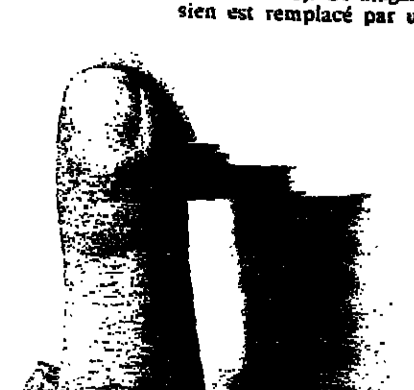
Sur cette grille de base, Paris Première brode au rythme de ses envies et de ses moyens. Pour les fans de football, elle a passé un accord avec le Paris-Saint-Germain, *dont elle diffuse* les matches à domicile. Du cirque à la planche à voile « indoor », au jumping ou au tennis, en passant par la soirée privée de l'ordre des avocats, les abonnés de Paris Première sont *aussi régulièrement invités – par écran interposé – au* Palais omnisports de Paris-Bercy. Et ils descendent sur la Croisette en mai, puisque Paris Première diffuse en direct de Cannes, trois heures par jour, la télévision du Festival. Une couverture *complétée* par une *rétrospective des films primés de* 1945 à 1985.

« La seule chaîne du câble qui produit... »

Hors décrochages, le budget de la chaîne s'élève à 28 millions de francs, dont 6,5 millions d'achats de programmes et 13,5 millions de production. *« Nous sommes la seule chaîne du câble qui consacre 70 % de ses moyens à produire »*, explique son directeur, Louis-Bertrand Raffour. Il compte multiplier les événements : des « nuits » mariées aux lieux parisiens, du Harry's Bar au commissariat du VIII[e] arrondissement, en passant par Beaubourg, le Festival du rock et la Transparisienne, rallye pédestre. La récente nuit consacrée à l'observation du pendule de Foucault (rendu célèbre par le roman *d'Umberto Eco*) a *même* valu à Paris Première l'inscription au livre des records, au titre du *« plus long plan-séquence de l'histoire de la télévision »*... Plus largement, Paris Première voudrait s'affirmer comme l'écrin idéal des programmes locaux dont les élus commencent à reparler. Les premières expériences dans la région ont en effet tourné court, faute de public et de moyens. Télé-Val-de-Seine, un magazine hebdomadaire du réseau de Sèvres-Suresnes-Saint-Cloud, s'est arrêté en juin 1989 après deux ans d'existence. Même suspension à Mantes, en attendant des jours meilleurs, et une plus grande pénétration du câble. *« Les élus abordent maintenant la question avec plus de réalisme »*, note Louis-Bertrand Raffour. *« Tout le monde est maintenant conscient que douze à quinze minutes par jour de programme local, c'est déjà bien. Et qu'il faut à ce programme un environnement favorable, une chaîne novatrice et fédératrice, comme Paris Première ! »*

La Lyonnaise des eaux, qui possède et gère Paris Première, compte donc proposer sa chaîne aux autres opérateurs de la région, leur laissant la liberté de décrochages locaux sur le modèle de BB Com (Boulogne) ou d'Yvelines Première – le coût annuel d'un tel programme approchant de *5 millions de francs*. Pour Yvelines Première, les communes *regroupées* dans le réseau câblé autour de Saint-Germain-en-Laye ont mis en place un réseau très décentralisé de quarante correspondants locaux, avec une équipe de douze personnes. L'émission peut ainsi coller à l'information de proximité, que ne peuvent couvrir les chaînes nationales, et même régionales comme FR 3. Neuilly devrait avoir son propre décrochage à la fin 1990. *« Entre le très local des décrochages, et le national des grandes chaînes, il y a un vaste terrain à défricher pour Paris Première »*, conclut Louis-Bertrand Raffour.

M.C.I.



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Coleman

Société américaine, nous sommes :
• N°1 au monde des outdoor equipments
• CA de $ 750 M, dont déjà 17% grâce à l'export (Australie, Europe, Japon, Afrique, Proche-Orient)
Notre stratégie :
• Qualité
• Diversification de nos produits et de nos implantations
• Priorité au développement de l'international.
Nous recherchons notre :

AREA SALES MANAGER

AFRIQUE ET PROCHE-ORIENT 300 KF +

En liaison avec notre siège, vous établirez notre stratégie en terme de produits, marchés, unités de production à implanter localement et supports de vente.

Patron sur votre zone, vous animerez et développerez notre réseau de distributeurs et d'agents. A terme, vous créerez votre propre force de vente sur cette région.

Pour ce poste, très évolutif, nous souhaitons, qu'à 30 ans environ et après une formation supérieure, vous ayez acquis une solide expérience de vente de produits de consommation (si possible techniques : générateurs...) sur ces régions (en particulier Afrique du Sud et Proche-Orient).

Vous parlez couramment le français et l'anglais et si possible, l'arabe. Une expérience dans une entreprise américaine constituerait un atout.

Vous serez si possible, basé à Wichita, Ks, ou à Frankfort (siège de notre filiale européenne).

Please send your resume IN ENGLISH to MERCURI URVAL réf. 70.3810 - 3 cours Albert Thomas - 69416 LYON cedex 03 FRANCE.

Mercuri Urval

CASE POCLAIN SA, filiale du puissant groupe américain TENNECO, est parmi les leaders mondiaux dans le domaine des matériels de Travaux Publics et agricoles. Nous recherchons

RESPONSABLE EUROPEEN CONTROLE ET OPTIMISATION DES STOCKS ET FLUX DE PRODUITS FINIS (Matériel TP)

Interface entre les Directions des Ventes et Production Europe, il met en oeuvre une politique efficace de gestion, contrôle et prévision des stocks et flux de produits finis, avec pour objectif final de réduire les coûts et les temps d'immobilisation de ces produits dans un contexte dynamique de Juste à Temps.

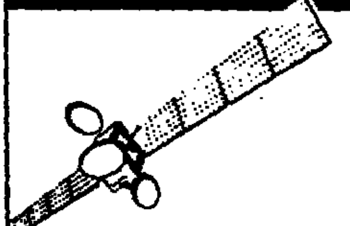
Environ 35 ans, maîtrisant parfaitement l'anglais et de formation supérieure, vous avez une expérience solide de 7 à 10 ans dans le suivi et l'optimisation des stocks de produits finis et la gestion des flux de matières. Vous connaissez de préférence les particularités de nos process de production ou des secteurs industriels similaires au nôtre.

Ce poste basé en région parisienne implique des déplacements à l'étranger.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en indiquant la référence 5154M à notre conseil ACTIMAN, qui vous garantit une entière discrétion, 251 Bd Péreire - 75017 PARIS - Fax 40.55.05.00.

Vous trouverez également cette annonce dans The Independent du 22 mai.

CONTESSE



LOCSTAR Epaulée par des entreprises internationales prestigieuses, LOCSTAR a pour vocation de développer, mettre en oeuvre et commercialiser un réseau européen de radio-localisation et radio-messagerie par satellites, destiné aux mobiles terrestres, maritimes ou aériens. Le succès de ce système de communication de haute technologie se confirme et nécessite la mise en place active d'infrastructures techniques et commerciales de haut niveau. C'est à ce titre que notre Direction Générale recherche deux de ses plus proches collaborateurs.

Directeur technique Réf. M/106

Membre du Comité de Direction, nous vous confierons la responsabilité de diriger et de faire évoluer notre Unité de Production de Services, chargée de l'exploitation et du contrôle des infrastructures spatiales, du centre de traitement et du réseau de télécommunications. Vous aurez également la responsabilité du développement de nos Produits et Services et du support technique à notre réseau.

A 40/50 ans, de formation supérieure scientifique, votre solide expérience vous a permis d'acquérir une bonne maîtrise des technologies et télécommmunications spatiales ainsi que des techniques de traitement de l'information et, bien sûr, les qualités de manager indispensables pour diriger un centre d'exploitation de très haute technologie.

Directeur du développement Réf. M/107

Membre du Comité de Direction et avec l'appui des autres entités de Locstar, vous serez chargé d'identifier, commercialiser et mettre en oeuvre de grands projets spécifiques répondant aux besoins propres de notre clientèle. Au-delà, vous avez la responsabilité de détecter de nouveaux segments de marché et de définir les axes essentiels de la stratégie de développement de Locstar.

A 40/45 ans, de formation scientifique et commerciale, votre expérience réussie d'ingénieur d'affaires dans un secteur de haute technologie proche de Locstar, vous a permis d'acquérir les qualités nécessaires pour anticiper et réaliser nos grands projets de développement. Votre créativité et vos talents de négociateur assureront votre succès.

Pour ces deux postes, situés à Evry (30 km au sud de Paris), vous êtes parfaitement bilingue français-anglais.

Notre conseil, Thierry de Carné, étudiera confidentiellement votre candidature adressée avec CV (en français et en anglais) à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM

---

labinal

16 000 personnes dans le monde, 11 filiales françaises, 29 filiales étrangères, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et l'automobile, des produits et services caractérisés par une technologie avancée.
La DIVISION RALENTISSEURS TELMA conçoit, fabrique et commercialise des ralentisseurs électromagnétiques pour les VEHICULES INDUSTRIELS, REALISANT PLUS DE 60% DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES HORS DE FRANCE, elle recherche un :

Ingénieur liaisons techniques
Italie

Au sein du Service Assistance Technique, basé au siège de notre Division en FRANCE (PARIS), vous aurez pour principale mission d'assurer des liaisons techniques très suivies auprès de constructeurs italiens de véhicules industriels (Service Marketing, Essais, Etudes électroniques et électriques) et des distributeurs en Italie.
Agé d'au moins 27 ans, **Ingénieur Mécanicien de formation**, vous justifierez d'une expérience similaire de 3 à 4 ans acquise si possible dans le **secteur automobile ou poids lourds.**
Vous êtes ouvert aux contacts, rigoureux, tenace, disponible pour de **fréquents déplacements**, trilingue **français, anglais, italien.**

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'il traite confidentiellement, **en précisant votre niveau de rémunération actuelle**, sous référence 9029/LM au 7 rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 42.89.10.25.

* *Cette annonce est couplée avec Le Monde + Le Corriere della Serra.*

G&RP Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



High potential financial opportunities/France

European Comptrollers

With over 4 000 employees and sales of FF 2 billion, the CONCEPT Group is the third largest software services company in France, and the sixth largest in Europe. Market-leaders in the supply of I.T. expertise designed for the finance, accounting and management professions, we have enjoyed exceptional growth in France and throughout Europe (UK, Germany, Netherlands, Belgium, Italy...); this has created exciting opportunities for ambitious, high-potential European Comptrollers.

Initially based in France, you will be fully integrated into our teams in order to learn about our structures, methods and products. As you will participate in all the activities of a comptroller, you will quickly gain an overview of the business. After a familiarisation period of approximately two years, you will be ready to move on to greater financial management responsibility, either within France or your native country.

Aged between 25 and 30, you will either be newly-qualified or already have experience in a management or finance role. A European with either English, German or Italian as your mother tongue, you must be perfectly fluent in English and be able to speak French.

Thanks to your advanced financial training, flexibility and initiative, you will quickly be able to adapt to our company structures.

If you are keen to develop a European career with a French group whose position and reputation are undisputed, send a handwritten letter, together with your CV and salary requirements, to CONCEPT RECRUTEMENT, 2 place André Malraux, 75001 Paris, France. (Please quote ref. NO510).

CONCEPT RECRUTEMENT
2, PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS

Le Monde de l'International



Société internationale secteur pétrolier

recherche
pour l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient

SUPERVISEURS ET TECHNICIENS

- Mécanique,
- Électricité,
- Instrumentation,
- Opérateur de production,

Rotations hebdomadaires (4/4, 6/4, 9/3 ou 12/4).
Déplacement en célibataire.

Envoyer d'urgence candidatures avec C.V. et photo à Médias Conseil Ramos, réf. GF, 82, av. Marceau, 75008 Paris.

L'Université de Bruxelles recrute à partir de l'année 1990-1991 :

- 1 chargé de cours à plein temps ;
- 1 assistant plein temps.

Dans le domaine de l'histoire de l'art contemporain (XIXe et XXe siècle).

Renseignements à la Faculté de philosophie et lettres, CP 175, Université libre de Bruxelles, 50, av. F.-D. Roosevelt – B-1060 Bruxelles. Tél. : 0032/2/6422403 - Fax. : 0032/2/6422450.

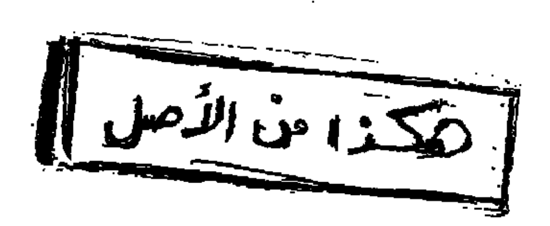
PRÉVOYEZ MAINTENANT VOTRE AVENIR

Vous êtes un ingénieur commercial expérimenté ?
Nous vous offrons un bon salaire plus une prime dans de très bonnes conditions de travail.
Nous sommes un fabricant – leader dans son domaine – spécialisé dans la construction de machines automatiques, dans le domaine du BTP, de la sidérurgie et de l'industrie du fil métallique.
Du fait de notre forte expansion, nous recherchons :

5 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Vous consacrerez 70 % de votre temps de travail à des déplacements dans les pays suivants : France, Belgique, Suisse.
Veuillez adresser votre candidature à : ERGON GmbH, Berliner Allee 61, 4000 Düsseldorf 1. Tél : 211/320509, Fax : 328233.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



هكذا من الأصل

Le Monde de l'International



Le Monde des Cadres

CAMPANILE CITÉS CONSEIL
recherche pour une métropole régionale

un coordinateur DSU-DSQ
exp/éussie de chef de projet DSQ
et mangement d'équipe (Réf. CO/05-90)

un chef de projet DSQ
bonne connaissané du logement et secteur social (réf. CP/05.90).

Les candidats seroit retenus pour leur souplesse d'adaption, leur capacité de poposition et de négociation et leur autonomie.

Merci d'adresser ℓttre manuscrite + CV + photo en précisant la référence du post à CCI, 1, cours Némausus, 30000 NIMES.

Vous êtes dipômé(e) Bac + 4 ans en économie, droit, langues, pharmacie, médecine ou grandes écoles

SOJUFIINTERNATIONAL

vous donne l'opportunité d'obtenir un emploi de responsabilités dans une grande entreprise après avoir suivi, en alternance, une formation de 3e cycle gratuite et rémunérée :

Gestion du personnel — marketing finances et publicité.

Envoyez CV à :
SOJUFIINTERNATIONAL, 28, rue du Plateau, 75019 PARIS

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE
(Seine-Saint-Denis)
recrute

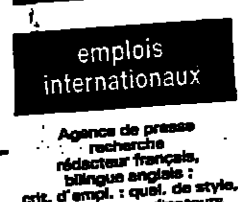
1 INGÉNIEUR
Adjoint au chef du service bâtiments
Mission : Elaborer des projets dans le domaine du bâtiment (Entretien et travaux neufs).

1 INGÉNIEUR
Chef du service infrastructures
Mission : Etudes et travaux V.R.D. Gestion du domaine public.

1 ARCHITECTE
Responsable d'étude en urbanisme
Mission : Etudes de projets d'aménagements de l'espace urbain. Titulaire diplômé d'architecte.

Conditions de recrutement :
Ingénieur subdivisionnaire ou ingénieur en chef (avantages et primes statutaires).

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
Monsieur le Député-Maire
Hôtel de ville, 93806 EPINAY-SUR-SEINE.



Agence de presse recherche rédacteur français, bilingue anglais : crit. d'empl. : qual. de style, habitude des ordinateurs. Fax World News Link, USA 401-7371810.



DACTYLOGRAPHIE TTX ANGLAIS, ALLEMAND Tél. : 43-20-41-58

secrétaires

Importante agence de publicité recherche pour son président une secrétaire de direction. Bilingue anglais, elle devra justifier d'une bonne expérience de ce type de poste de préférence en agence et être disponible rapidement. Merci d'envoyer CV et prétentions au journal sous référence nº 6045 qui transmettra.

propositions diverses

INTÉRIMAIRES MANPOWER : PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Vous avez été intérimaire Manpower au moins 4 mois entre le 1er mars 1989 et le 31 décembre 1989

Vous êtes parmi les 37131 ayants droit à une participation aux bénéfices

Venez vite chercher votre ..re de participation à votre agence pour encaissement rapide.

MANPOWER
TRAVAIL TEMPORAIRE

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
Notre faculté des lettres met au concours un poste de professeur ordinaire, plein temps de Philosophie antique et interprétation de textes philosophiques
Titre exigé : doctorat ès lettres, doctorat d'Etat, habilitation ou titre jugé équivalent.
Entrée en fonctions : 1er septembre 1991.
Offres de service : les lettres de candidature avec curriculum vitae et liste des publications (en 7 exemplaires) doivent parvenir avant le 20 juin 1990 au doyen de la Faculté des lettres, Université de Lausanne, BFSH 2, CH-1015 Lausanne.
Renseignements complémentaires : tél. 021/692-45-62, même adresse.

Importante société d'études recherche

DOCUMENTALISTE DÉBUTANT H./F.

Formation sciences éco, IES, histoire, techniques documentaires, banques de données appréciées. Adresser C.V. + lettre manuscrite + prétentions à Mme Gayman, précepta., 86, rue La Fayette, 75009 Paris.

ECOLE — COLLEGE LYCÉE PRIVÉ sous contrat avec l'Etat recherche pour la rentrée 90

SURVEILLANTS (ES) D'INTERNAT
Bac + 3 ou de carrière

PROFESSEURS
Anglais : Collège/Lycée
Anglais : classes primaires
Musique
Sciences physiques

RESPONSABLE DE FILIÈRE SCIENTIFIQUE
Le poste comporte également un service d'enseignement des mathématiques. Le candidat aura une formation scientifique et sera excellent pédagogue

Env. CV + photo à ERMITAGE 46, avenue Eglé 78600 Maisons-Laffitte ou tél. : 39-62-04-02

ASSOCIATION LOI 1901 VILLIERS-LE-BEL 95 recherche

SON DIRECTEUR

CAPASE/DEFA
Expérience : 5 ans
Coordination — Gestion 3 centres socioculturels
Conseiller technique auprès du CA
Poste de relations publiques
Connaissances en gestion informatique
Poste vacant
Convention SNAECSO

Envoyer CV + lettre de motivation à Madame la Présidente Office socioculturel Municipal 32, rue de la République 95400 VILLIERS-LE-BEL

Revue recherche

RÉDACTEUR EN CHEF

TEMPS PLEIN, MARSEILLE
Formation supérieure en sciences humaines (de préférence psychologie).
Expérience 5 ans presse.

Envoyer lettre + C.V. + prétentions sous réf. 905 M, à : PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail 75002 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dessinateur, très bonnes références, cherche travail illustration dans édition presse-publicité.
KONK (16) 80-75-92-65.

J. F. 38 ans documentaliste, cadre spécialisée en sciences sociales, tril. anglais espagnol maîtrisant la micro-informat. docum. recherche poste responsabilité. Paris : docum. communication traduc. correct. plein temps.
Ecrire sous le nº 8916 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. 39 ans, diplômée SC. PO, bilingue anglais espagnol courant, stage informatique récent exp. études économiques marketing social + gestion organisation et communication sur Paris. Poste à respons. dans service études ou équipe de direction restreinte.
Ecrire sous le nº 8920 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ingénieur ENSIA et DEA stratégie cherche emploi production ou conseil en IAA libre 7 mois toutes régions départ. coopé. février 1991. Contact : F. Darrigo, 155, rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris. Tél. : 45-83-63-48.

Défricher, coordonner, valoriser.
Jeune Femme, 37 a., expérience direction marketing stratégique. Produits et services à distribution sélective. Animation réseaux. Elaboration communication externe. Cherche équipe dynamique.
Ecrire sous le nº 8 919 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

EDITEUR

Presse et communication - Ce jeune groupe de presse et de communication qui a connu depuis sa création un développement rapide emploie près de 200 personnes et édite différentes publications dont un magazine d'informations générales. Son souhait aujourd'hui est de renforcer sa structure commerciale en intégrant un éditeur, responsable de la diffusion pour son titre principal. Rattaché au directeur général, il anime une équipe de 4 personnes, définit la stratégie commerciale et met en place les actions nécessaires au développement des ventes au numéro et au recrutement de nouveaux abonnés. Il travaille en étroite collaboration avec la rédaction, la régie publicitaire auprès de laquelle il suggère des actions ponctuelles et la direction financière pour le suivi budgétaire. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (bac + 4) âgé d'au moins 28 ans et disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise au sein d'un service commercial, marketing ou promotion des ventes dans le secteur de la presse, de la communication ou des produits grand public. De solides capacités d'adaptation, une personnalité affirmée et un sens relationnel important sont des atouts indispensables pour réussir dans cette fonction. Ecrire à Frédérique CHEMARIN en précisant la référence A/S8552M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.38. (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

BUROMASTER PTE PANTIN GD STANDING
MÉTRO LIAISON ROISSY A3
A PARTIR DE 40 m², EXCEPTIONNEL 47 m², 3 500 F/MOIS, GARDIEN, ACCUEIL MULTISERVICES
TÉL. : 48-44-45-45

A PARTIR DE 50 F HT/MOIS, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-67-05-99

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
AV. VICTOR-HUGO
R. DE PONTHIEU, 8e
ETOILE IÉNA, 16e
PASSY, TROCADÉRO
Burx équipés 1/2 j., secrét., téléph., services, télex, fax, Eurosignal. DOMICILIATION : 190 à 390 F/m., CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS.
CIDES 47-23-82-10

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
constitution de sociétés démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

BUREAUX ÉQUIPÉS
Ttes durées, ts services
Salles de réunions
SIÈGES SOCIÉTÉS
ACTE PARIS
Fg St-Honoré - St-Augustin Boétie. Tél. : 43-59-77-55

Domiciliation bureaux, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28.

MONTPARNASSE 35 ET 45 M2 RARE. NEUF.
Michel BERNARD 45-02-13-43

locaux commerciaux

Locations

BD DE CLICHY
465 m², 33 000 F/MOIS RÉSERVÉS, PARKINGS REFAIT NEUF. 45-02-13-43.

fonds de commerce

Ventes

89 SENS
Bien situé centre ville MAROQUINERIE, Bijoux fantaisie, surf. CA ... cciale 27 m², ... Loyer prouvé. Bail 3-6-9, agenc. 1 500 F/m. ... 86-87-24-20 T. le soir : (1) ... Prix du ... : 280 000 F.

Vds cause retraite, pas de porte avec mur 220 m², large façade ; face à port de plaisance en pleine expansion, situé dans ville moyenne de Charente-Maritime. Tél. h.b. : (16) 46-99-04-41 domicile : (16) 46-99-63-18.

boutiques

Locations

MONTPARNASSE SANS REPRISE
110 ET 115 M2 AVEC BUREAU BAIL NEUF.
Michel BERNARD 45-02-13-43

La Société anonyme immobilière du Grand-Orient de France, par abréviation « SAIGOF », est propriétaire de locaux sis à NICE (Alpes-Maritimes), 21, avenue d'Alsace-Lorraine.

La SAIGOF
désire procéder à la vente de ces locaux au plus offrant.

En conséquence, toute personne intéressée par cette acquisition est priée d'adresser sous pli scellé sa proposition d'acquisition.

Les propositions sont à adresser à : Maître André ROUX, notaire, 64, rue des Mathurins, 75008 PARIS au plus tard, le lundi 18 juin 1990, le cachet de la poste faisant foi.

Le **JEUDI 21 JUIN, à 15 heures,** Maître ROUX, notaire à PARIS susnommé, procéder en son étude, à l'ouverture de tous les plis reçus par lui et les déposera au rang de ses minutes.

Seule sera retenue la proposition dont le prix aura été le plus élevé.

Par la suite, la SAIGOF et la personne ayant formulé l'offre la plus élevée concrétiseront leurs accords respectifs par une promesse de vente unilatérale dressée par acte notarié dans les termes et conditions habituels en pareille matière.

Les renseignements concernant les caractéristiques des locaux et les heures de visite sont à prendre auprès de
M. Serge LENORMAND, rte de la Manda, 06510 GATTIÈRES.
(16) 93-08-60-72 – (16) 93-08-63-72.
ou : auprès de Monsieur Jean-Claude GUNST – 71, boulevard Cimiez – 06000 NICE.
(16) 93-38-00-66.

PARIS XVIe
PRES PLACE DE L'ETOILE
EXCEPTIONNEL

BAIL COMMERCIAL A SAISIR
570 m², BELLE FAÇADE SUR AVENUE VICTOR HUGO

comprenant
228 m² en rez-de-chaussée et rez-de-jardin.
238 m² au 1er étage et mezzanine.
104 m² en sous-sol
très bon état général, prestations de qualité

Voko France
85, avenue Victor Hugo,
75116 Paris
Tél. : 45. 00. 18. 02

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET
ACHAT OR
actuellement 20% de réduction
GILLET, 19, rue d'Arcole 75004 Paris 43-54-00-83

Cours

BENEDICTINE SUMMER SCHOOLS
Pour garçons et filles de 14-18 ans. 20 h d'enseignement à ts niveaux en classe et discussions. Activités : hockey, voile, équitation, escalade, camping, orientation, golf et tennis. Excursions dans les Highlands et Edimbourg. Les élèves sont accueillis à la gare ou aéroport d'Inverness. Dates des cours : 4-25 juillet. Ecrire : The director, Benedictine Summer Schools, The Abbey, Inverness-Shire, PH32 4DB, ÉCOSSE. Tél. : (19-44) 320-6233 (qqs places).

Immersion en anglais. Ecole d'anglais familiale au Pays de Galles. Cours intensifs + équitation, tennis, canoë, informatique, etc. On ne parle qu'anglais. Tous âges bienvenus. Tél. : (19-44) 874-89-212.

Vacances Tourisme

COGNAC castel, standing avec piscine, 10/12 personnes, autres propriétés à louer de JUIN à SEPTEMBRE. (1) 45-78-65-56

VACANCES EN CAMARGUE
Situé dans le triangle Arles, Nîmes, Montpellier. A 24 km de la mer. Dans un village calme et typique. LA MANADIÈRE ancienne maison bourgeoise avec park. et aire de jeux. 30 chbres avec sanitaire. Restauration de goût. Animations de qualités. Ambiance familiale. Pens. compl. adulte 192 F. Demi-pension 163 F. Bons vacances et chèques vacances acceptés. LA MANADIÈRE 30740 LE CAILAR. 66-88-02-42.

PLAGNE BELLE COTE
Loue appart., 6 lits, tt équipé, poss. ski été et ts sports. 1 600 F/sem. en juillet. (Vente possib.) Tél. : (1) 60-10-25-38.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples 110 £ par sem.
Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB (19-44) 71-703-4175

Nice résid. part. loue villa, pisc., jdin, 8 pers. juil.-août. Tél. : 93-52-38-84.

A VENDRE

RUE DU FAUBOURG ST-HONORÉ
Bureaux de grand standing
étage élevé
581 m²
parkings + archives
Tél. : D. Faugeras, 42.66.33.26
Intermédiaires s'abstenir

هكذا من الأصل

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
RUE SAINT-HONORÉ EXCEPTIONNEL
2 P. TT CONF. 35 m²
cuis. américaine, salle d'eau. Clair. 980 000 F. 48-04-35-35.

2e arrdt

PROX. PALAIS-ROYAL dans imm. 18e rénové, partic. vd appt 75 m², excellent ét., 1er étage, ascenseur, poss. 2 550 000 F. Tél. : [illegible]-96-56-11.

3e arrdt

EXCEPTIONNEL
Appt de très haut niveau. Très spacieuse réception + chbres et mezzanine. conviendrait habitation de luxe pour personnalité. Prix élevé justifié. 46-22-03-80. 43-59-68-04 p. 22.

5e arrdt

Gay-Lussac, 4 pièces. Prof. lib. poss., bon plan clair. Prix : 2 800 000 F. Tél. : 46-03-37-83, jeudi 10 h-14 h.

Rue GAY-LUSSAC Imm. Pierre de taille 4 pièces, balcon. François FAURE, 45-49-22-70.

PORT-ROYAL BER. 55 m², ravissant dble séj. Petit balc. Sud. Chambre sur cour. Gd charme. 42-50-04-28.

PANTHÉON LUXEMBOURG P. de t., 4e ét., asc. voté, vue dégagée, 4 p., tt cft. 75 m², travx à prévoir. URGENT. 2 850 000 F. 43-35-18-36.

RUE FRÉDÉRIC-SAUTON STUDIO BON ÉTAT. PX : 735 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

JARDIN DES PLANTES (près) BEAU 2 P. cuis., sal. de bains, WC, clair calme. Prix : 890 000 F. Crédit possible. Tél. : 48-04-84-48.

RUE BUFFON petit 2 P. Refait neuf. Cuis. équipée. bains, soleil, calme. A SAISIR. 889 000 F. Tél. : 43-27-95-83.

LUXEMBOURG
VAL DE GRACE
MAISON 240 m²
Environ. Superbe séjour sur patio. 5 chbres. 2 boxes. 13-28-73-14. 45-46-26-25.

EXCEPTIONNEL Réhabilitation de luxe. Hôtel du XVIIIe siècle. Neuf, jamais habité. Restent : appts 95 m² à 115 m². Haut de gamme. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

PLACE MAUBERT Imm. pier. de t. Beau liv. + chb., bns, w.-c. Chff. central. Refait neuf. 43-45-37-00.

CONTRESCARPE PRÈS Bel imm., asc., chff. cent. Beau studio tout conft.
43-45-37-00.

6e arrdt

– CARACTÈRE – Séjour 45 m², cheminée, 3 fen./cour. Calme absolu. Pièce d'entr., cuis. équipée, salle de bains, w.-c. Surface totale 75 m², 1er étage. Parfait état. Près place St-André-des-Arts. 3 300 000 F. Part. à Part. Tél. pour r.-v. : 43-22-34-25.

MONSIEUR-LE-PRINCE Studio refait neuf. 530 000 F. RUE DU CHERCHE-MIDI Studio à rénover, 2 fenêtres. 480 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

RUE DAUPHINE
(près Seine) 120 m². PLEIN DE CHARME. Très calme. 6 800 000 F 46-33-25-45.

PLURIMMO
72, bd Raspail, Paris-6e
VOUS PROPOSE SÈVRES-BABYLONE 5 PIÈCES, 6e ET. ASC. DBLE LIV. + 3 CHBRES 120 m² environ, bon plan BELLE VUE DÉGAGÉE
RECH. URGENT 4 et 5 poss pour clients PAIEMENT COMPTANT
45-48-25-01

7e arrdt

LATOUR-MAUBOURG immeuble récent, étage élevé, ascenseur. grand 2 p., balcon. François FAURE 45-49-22-70.

VANEAU. BEAU STUDIO SUR RUE, 2e étage. 790 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ESPLANADE
DEUX PIÈCES beaucoup de cachet, refait à neuf rez-de-chaussée sur cour Entrée indépendante.
Tél. : 47-41-50-07
après 19 heures.

XVe, PROCHE VIIe à 400 m de l'av. de Suffren, dble expo., rue et cour, appt de qualité, 3e ét, asc., 85 m², dble living, 2 ch., imm. 1930 avec bow-window. Faibles charges 3 000 000 F avec chbre de service. 47-05-76-76

8e arrdt

MALESHERBES ÉLÉGANT IMM. 1890
triple récep. 4 chbres Grand service pour couple. Michel BERNARD, [illegible]-02-13-43.

9e arrdt

PRÈS TRINITÉ Bourgeois, 6 p. 185 m², état neuf + 2 chbres servic. UFFI INVESTISSEMENT S.A. 45-22-02-44.

Près MÉTRO. Standg. asc. Interphone, séjour + cuis. wc bains.S/rue, balc, chff. central. PX 439 000 F. CRÉDIT – 43-70-04-64.

RUE RODIER 2e étage, bon immeuble BEAU 2 PIÈCES Grand séjour avec 3 fenêtres, 1 chbre, cuis. séparée, s. de bains, w.-c. séparé. Bon état. Cave. 825 000 F. Tél. : 48-04-35-35.

N.-DAME-LORETTE
2 P. + une indépend. 54 m² Bon ancien, 2e ét. Calme. Ensoleillé. 1 080 000 F. Urgt. S.I.P. 43-70-57-56.

10e arrdt

Rue La Fayette, métro Louis-Blanc, bel immeuble pierre de taille, 2 pièces, 35 m², tout confort, refait à neuf, cheminées, 5e étage sans ascenseur mais prévu, soleil, calme, interphone et gardien. 880 000 F. 42-02-89-42.

10e, MÉTRO RÉPUBLIQUE EXCEPT., bel imm. ravalé, STUDIO, cuis tt cft, balc., soleil. 340 000 F Crédit poss. 48-04-85-85

MÉTRO CHATEAU-D'EAU habitable sans frais. BEAU 2 PCES, cuis., bains, cave. Soleil. CALME 679 000 F. 43-27-81-10.

Rue Lafayette, métro Louis-Blanc, bel immeuble pierre de taille, 2 pièces tout confort, refait à neuf, 5e étage sans ascenseur mais prévu, soleil, calme, interphone et gardien. 880 000 F. Le soir après 18 heures 42-02-89-42.

PL. COLONEL-FABIEN Bel imm. pierre de t. 7e asc. 2 P., entrée, cuis. A rénover. Poss. tt cft. 43-45-37-00.

11e arrdt

BASTILLE SUPERBE LOFT 350 m², piscine, box 4 voitures. 13 800 000 F. Exclusivité. 42-72-40-19.

Près MÉTRO ST-MAUR. Bel imm. 2 PIÈCES. cuis. tt cft s/rue et cour. digicode. – 497 000 F. CRÉDIT - 43-70-04-64.

FAIDHERBE-CHALIGNY EXCEP. 2 PIÈCES cuis. sal. de bains, wc, cave 549 000 F CRÉD. TOTAL POSSIB. – 48-04-08-60.

12e arrdt

Mo DUGOMMIER Beau 2PCES sur rue, cuisine aménagée, salle de bains, w.-c. Prix : 735 000 F. Crédit possible. 48-04-85-85.

BASTILLE
FBG SAINT-ANTOINE LOGT DUPLEX 80 m² au 5e ét. Gd séj. 33 m². 2chb., gde cuis. équipée, 2 bns. Bel imm. APPT avec charme. PX 2 000 000 F. S.I.P. 43-70-57-56.

BASTILLE-GARE DE LYON 3/4 poss sur jardin, 95 m², soleil, calme. Park. possible, 2 650 000 F. T. 43-07-24-32.

13e arrdt

TOLBIAC stand. Belle vue sur Paris 5 p. dble lib. 3 chbres, 2 bains, cuisine équipée, 141 m², loggias. 3 650 000 F. 43-35-18-36.

RUE BAUDRICOURT BEAU 2 P. refait neuf. 720 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet. 45-41-11-00.

Vavin studio 1 060 000 F. Arago studio park. 850 000 F. René-Coty 4 p., 2 250 000 F. Pernety 2 p. 900 000 F. Montparnasse 3 p. 210 000 F. 43-35-18-36.

ALÉSIA A SAISIR, p. de t., 4 p., liv., 3 chbres, 80 m², 2e ét. sans asc., bien exposé, charges minimes, bon état. 2 400 000 F. 43-35-18-36.

PROX. Mo ST-JACQUES BEAU 3 P 3e étg. avec asc. Bel imm. Pierre de taille ravalé. 2 130 000 F 45-66-01-00

AV. JEAN-MOULIN EXCEPTIONNEL 2 PIÈCES, entrée, cuis. bns, wc, cave. 899 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

Mo PLAISANCE. BEAU 2 p., style loft, verrière, cuis. équipée, bains + s/sol aménagé. Belle décoration, imm. p. de t. 1 350 000 F. 43-27-81-10.

RUE JARDINET. Bel imm., p. de t. [illegible] Vue sur square. 2 PCES, cuis., bains. Travaux décoration. Prix 839 000 F. Tél. : 4[illegible]-27-[illegible]-83.

MOUTON-DUVERNET BEAU 2 P. TT CFT Balc., bel imm. pierre de, asc., gardien, digicode. 1 200 000 F. 45-66-43-43.

14e, ALÉSIA 5e ét., asc., S/AV. JEAN-MOULIN beau 3 pièces tt cft. balc., bel imm. récent, poss. park. gardien, digicode 1 850 000 F-45-66-43-43

15e arrdt

15e SÈVRES-LECOURBE
BEAU 2-3 P. TT CFT
3e ét., asc., dble expo. TRÈS CLAIR. Px : 2 400 000 F. 45-66-01-00.

MÉTRO CONVENTION EXCEPT. 6e étg. ascens. 1 PCE. cuis., sal. d'eau, wc. 539 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIB. – 48-04-08-60.

16e arrdt

DAUPHINE
Centr., gd studio 48 m² ét. clair, calme. 2 225 000. UFFI INVEST. SA. 45-22-02-44.

16e GEORGE-SAND
Pierre de t. 3-4 p., 105 m². Etat neuf, asc. UFFI INVESTIS. S.A. 45-22-02-44.

16e VICTORIEN-SARDOU S/jardin. Sté Perrine. 103 m², 4 poss., 4e ét. asc. Charme soleil, refait neuf. Chbre serv. 4 400 000 F. 45-62-62-51 et 45-63-35-88.

17e arrdt

17e PRÈS PÉREIRE
Bel ancien, 6 p., 130 m², asc. 4 750 000 F. UFFI INVESTISS. SA. 45-22-02-44.

ROME A SAISIR
2 P. TT CFT 800 000
6e ét. asc., imm. pierre de taille. 45-66-43-43

Part. à part vend appartem aux Hespérides Courcell Wagram comprenant living d ble + chambre donnant sur jardin. Prix : 2 800 000 F. Tél. : 84-04-70-18.

XVIIe avenue des Ternes
2 P tt cft 1.350.000
4e étage. Ds bon immeub. Très bien situé. Séj., 1 chbre, cuis., salle-bns, dressing Tél. : 45-66-43-43

18e arrdt

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPART.
Tél. : 45-41-11-00.

MÉTRO MARX-DORMOY A SAISIR. Bel imm. 2 PCES cuis. bains. Refait neuf. Vue dégagée. Soleil. 549 000 F. Tél. : 43-27-81-10.

MARX-DORMOY
BEAU 2P. 60 m²
GRAND BALCON 4e ét. Bel imm. p. de taille. Cave, concierge, digicode. 875 000 F. 48-04-35-35.

2P. 40 m² 525 000 F
3e étage. Plein sud SUR RUE DE TORCY CRÉDIT TOTAL POSSIBLE 48-04-35-35.

RUE DES ROSES EXCEPTIONNEL 3 PCES entrée, cuis., s. de bains, w.-c. 589 000 F. CRÉDIT. Tél. : 48-04-08-60.

MAIRIE 18e Pierre de taille
2 P. 43 m² 680 000 F
A débattre. URGENT Tél. : 48-04-35-35.

19e arrdt

Près BUTTES-CHAUMONT SÉJOUR + cuis. douche. CLAIR, gardien. Prix 367 000 F - CRÉDIT Tél. : 43-70-04-64

DUPLEX 145 m²
Cité des sciences de La Villette calme, soleil, balcon, cave, cheminée. Grande salle récept. Part. 3 050 000 F. Visite 4, rue Benj.-Constant. Jeudi 31 mai, 17 h 30-20 h. Ven. 1er juin, 16 h-17 h 30.

20e arrdt

PLACE DES FÊTES EXCEPTIONNEL 2 PIÈCES entrée, cuis., s. de bns, w.-c., cave, donnant sur verdure. 589 000 F créd. 48-04-08-60.

GAMBETTA. Près MÉTRO GRAND 2 PCES. cuis. tt. conft. Sur rue et cour. PRIX 589 000 F. CRÉDIT - 43-70-04-64.

PL. ÉDITH-PIAF BEAU 2 P. tout conf. cuis. s. de b. w.-c. chauff. indiv. gaz. Interphone. [illegible] ét. asc. P. de taille. [illegible] 000 F. 42-71-87-24.

20e RUE ST-BLAISE Imm. bourgeois. Beau 2 P., cuis. tout conf. ascenseur. Prix : 565 000 F. Crédit possible. 48-04-[illegible]-48.

285 m² + TERRASSES
8 PIÈCES av. vue panor. s/tt Paris, appt en duplex. Stand. Gde récept. 5. Bains. 2 park. 7 950 000 F. except. S.I.P. 43-70-57-56.

Particulier vends dans imm. pierre-de-taille, appart. F 3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport, tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-62-44 apr. 19 h. (Agences s'abstenir.)

77 Seine-et-Marne

NOISIEL (77)
Centre du Luzard Part. vend F3 83 m² 100 m RER, 30' OPÉRA, ts commerces, proche écoles, square, calme, bois proximité, salle à manger 27 m², 2 chbres, cuisine 12 m², s. de bains 6 m². Contacter le 60-17-20-45 après 20 h.
PRIX : 700 000 F

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES. Près métro, EXCEPTIONNEL 2 PCES, entrée, cuis., s. de bns, w.-c., 4e ét. 369 000 F CRÉDIT TOTAL. 48-04-08-60.

LEVALLOIS centre, Mo A.-FRANCE. Beau 2 p., entr., cuis., s. de bains, w.-c., placards. Px : 635 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

LEVALLOIS R. Colange. A saisir. GD 2 P. cuis., bains, w.-c., cave. Bel imm. rav. URGENT. 825 000 F. T. 43-27-95-83

NEUILLY Mo SABLONS BEAU 2 P. S/RUE cuisine, salle d'eau, 5e étage. Prix : 690 000 F Crédit poss. 48-04-85-85

NEUILLY. Rue du Château env. 190 m² 6 P. très bel imm. pierre de t. 2e ét. s/cour. Jard. Studio de serv. avec ascenseur. Parking. 45-62-62-51 et 45-63-35-88

94 Val-de-Marne

CACHAN PONT-ROYAL SUPERBE 2 P. TT CFT clair, avec jardin privatif 80 m², COUP DE FOUDRE 850 000 F. 45-66-01-00

appartements ventes

ARCUEIL RER LAPLACE SUPERBE
GRAND STUDIO
entièrement agencé par architecte d'intérieur, cuisine équipée. Prix : 620 000 F. Tél. : 45-66-01-00

RER NOGENT dans un ÉCRIN DE VERDURE SUPERBE 3 P. 80 m² + jard. priv. Belle résidence 1970. Pierre de T. 1 680 000 F. 48-04-35-35

Ivry résidence avec verdure, studio 32 m², balcon, cave, double parking sous-sol, gardien, interphone. 550 000 F. Tél. : (1) 46-58-59-20.

Province

PORNICHET
B. de La Baule. Vue mer. Appts grand standing (16) 40-40-70-08.

MONTPELLIER Facultés. Part. vd 5 p., vue dégagée, tennis. 750 000 F. Tél. (16) 67-54-13-87.

FONT-ROMEU Studio 25 m², cuis. aménag. pour 4 pers. État nf, meublé, terrasse 16 m². 220 000 F. Park. T. (1) 45-86-35-83 ou (16) 68-30-02-77.

S-JEAN-DE-LUZ
Résidentiel. Exceptionnel. Appt de caract. 230 m², RC + rez de jd. + 800 m² jd. priv. ds splendide mais. de maître. Ent. séj. dble 60 m² av. chem. Terrasse 30 m², cuis. am. 4 Chb., 2 s.bns, 2 w-c. Grande cave. 4 300 000 F. Agence Fourcade (16) 59-23-51-81. 59-24-29-88

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris. préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

AGENCES FRANÇOIS FAURE PARIS-7e et PARIS-6e 5, RUE LITTRÉ
Spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente. Tél. : Olivier GRUMEL, 45-49-22-70.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS, avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m², 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris, province, commerciaux et habitations.
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON même à rénover. M. VALLERAND. Tél. : 43-70-18-00.

AVEC PAIEMENT COMPTANT, JE RECHERCHE pour pied-à-terre STUDIO ou 2 PCES PARIS RIVE DROITE. M. ou Mme GRANIS. Tél. : 42-[illegible]1-93-00.

URGENT J'ACHÈTE SUR PARIS Studio ou 2 pièces. Etat indifférent. M. VALLAT – 45-66-[illegible]-91

J'ACHÈTE PARIS RIVE DROITE STUDIO OU 2 PCES URGT, J.-P. CARRIÈRE Tél. : 42-71-12-00

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04 poste 22

Très urgent pour banque recherche appt standing. 3 récept. + 3 à 5 chb. 16e N - 8e - 7e - 5e 46-22-03-80 43-59-68-04 poste 22.

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
occupés ou vides. M. Brunet, 45-41-11-00.

BOURDIN DORESSAY
ACHÈTE IMMEUBLE PARIS INTRA MUROS Intermédiaire bienvenu 46-24-93-33 FAX 47-45-75-06

hôtels particuliers

NOGENT BOIS
Hôtel particulier Refait neuf, luxe
Triple récept., 3 chambres 2 salles de bains (marbre) dressing, cuis. équipée. Jard. 250 m² et gar. 200 m² Prix : 5 600 000 F Michel BERNARD, 45-02-13-43.

locations non meublées offres

Paris

RUE DAUPHINE STUDIO, CUISINE, BAINS. 3 900 F CH. COMP. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

Région parisienne

45 km Paris, mais. bourg., 9 p., tt cft, jard., gar., 12 000 F/m. 44-21-58-55/54-70-22-00

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de stand. pour clientèle de société. 47, rue Vaneau, Paris-7e. 42-22-14-61 – 42-22-24-66.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg 5, 8, 7 poss. Tél. : 42-60-20-42.

J.H. SÉRIEUX collaborateur du Monde recherche appt. sur Paris loyer 2 000 F maxi. T. bur. : 45-55-91-82, p. 4070

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6, PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS, DURÉE 1 A 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
Tél. : (1) 45-27-12-19

villas

Bretagne ERQUY, bord plage à l'écart, VILLA caractère, granit, 5 p. possib., aménag. complém., 4000 m², 1 165 000 F. Houdiard BP 910, 53031 LAVAL cedex. Tél. : 43-56-61-60 (province).

Part. vd AIX-en-PROVENCE SUD, gde villa 236 m², terrain 8 200 m², piscine, grd garage. Prix : 1 750 000 F. Tél. : 91-90-44-54.

terrains

13 – Terrain à bâtir – boisé – 4 700 m² – 58 000 F. Tél. : 90-25-44-88.

Proximité Aix-en-Provence, terrain 36 000 m² boisé. C.U. positif pour activité sanitaire paramédicale. Possibilité 8 000 m² SHON. Px 90 F H.T. le m². Tél. (16) 42-58-91-16 H.B.

Vends (80) Somme, terrain à bâtir ou non 515 m² viabilisé, possibilité raccordement eau, électricité, renseignements, tél. : 43-52-15-42, après 19 h ou le week-end (16) 2[illegible]-85-05-59

maisons de campagne

Arles vd mas en p. de t., 160 m², ent. rénové, sur 1,5 hectare de prairie irriguée, grds arbres, cadre except. Tél. : (16) 42-05-02-56

A SAISIR
VD CAUSE MUTATION à 75 mn de Paris, direct. Aut. Sud COURTENAY (45) sur son TERRAIN BOISÉ
4 HA 30
Splend. MAIS. de CAMPAGNE entièrem. aménagée avec son plan d'eau de 5 000 m². Séj. rust. chemin., cuis., 3 chbres, s. d'eau, w.-c., gar., barbecue. Px tot. sacrifié 490 000 F. Crédit 100 %. Remboursable comme un loyer (16) 38-85-22-92. 24 h/24.

propriétés

FORÊT COMPIÈGNE
dans jard. à l'ancienne, BELLE MAISON DE FAMILLE romantique et calme. Double réception, 6 chambres, 3 bains. Belle terrasse sud. Village classé. 45-44-28-30 - 45-44-28-13. Heures de bureau.

A 10 mn de Paris, maison vieux châtillon, 220 m² hab. Sud, calme, cheminée, cave, garage, piscine, jard. clos 980 m². Part. 46-56-40-96.

maisons individuelles

A vendre à 80 km de Paris (25 km de Dourdan) dans village dynam., agréable maison, 170 m² habit. + grenier aménag. Très bon état. Cour commune + 350 m² de joli jardin. Grange. Prix : 555 000 F. (16-1)-42-57-76-62.

A vendre à 80 km de Paris (25 km de Dourdan), dans village dynamique, agréable maison ancienne, 170 m² habitables + grenier aménageable. Très bon état. Cour commune + 350 m² de joli jardin. Grange. Prix : 550 000 F. Tél. : (16-1) 42-57-76-62 ou (16) 37-99-63-29.

VERSAILLES R.D. Maison de ville 18e siècle, calme, 125 m², 5 p. principales, affaire du mois. 2 100 000 F. 30-24-02-71.

SÈVRES limite MEUDON Maison de caractère 180 m², 10 p. principales, terrain 450 m². Prix : 5 040 000 F. Tél. : 30-24-02-71.

ARCUEIL, RER LAPLACE
BELLE MAISON 3 P. TT CFT
S/jard. 175 m², garage, chaufferie, cave. A SAISIR. 800 000 F. 45-66-01-00.

110 km Est de PARIS, Maison pays rénovée, 6 P. 200 m² hab. de suite. 5 240 m² arb. 620 000 F. T. (16) 26-81-14-61, h. repas.

MAISON PROXIMITÉ DAUPHINE insolite, 2 ch., plusieurs niv., calme, luxe, plus terrasse. 3 200 000 F, poss. parking. T. 47-27-10-19, part. le soir.

Vend Bec d'Allier Nevers maison, terrain 5 800 m². Site visible sur revue Géo, Mai 90, page 119. T. 78-43-89-75 ap. 20 h.

VERSAILLES près château maison, 6 chbres, 2 bains, 2 wc., gar., terrasse, jard. 375 m², 3 950 000 F 43-45-37-00

Vend Bec d'Allier-Nevers, maison terrain 5 800 m², site visible sur REVUE GEO, mai 90, page 119. Tél. 78[illegible]0-06-14, h. de bur.

châteaux

VD CHATEAU 30 CHBRES au plus offrant. 150 km Paris, 15 km Vendôme, Loir-et-Cher. Le TGV en sept. 90. T. 54-23-2[illegible]0. Ag. s'abst.

boxes - parking

16e H.-MARTIN
gd box à louer
CMF 45-04-[illegible]3-00

هكذا من الأصل

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Chaque mercredi, *le Monde* consacre cette page à la publication d'une sélection d'appartements et de maisons individuelles mis à la location par les investisseurs institutionnels.

Mais qui sont donc ces institutionnels ?

Ce sont, en fait, des compagnies d'assurances, des sociétés immobilières d'investissement, des caisses de retraites, qui, le plus souvent, sont statutairement amenées à investir en immobilier.

La vocation de ces investissements, c'est d'apporter un revenu financier.

Ces immeubles sont donc mis sur le marché locatif. Mais, appartenant à des institutionnels qui possèdent des parcs importants, ils sont gérés professionnellement sous l'œil attentif de l'administration. Ils garantissent donc aux locataires utilisateurs, d'une part, une application rigoureuse de la législation régissant les relations entre locataires et propriétaires, et, d'autre part, la garantie d'un entretien régulier conservant ainsi toute la valeur de ce patrimoine.

Tout cela explique que les investisseurs institutionnels qui, dans cette page, proposent des logements à la location se soient collectivement engagés à fournir des informations claires et précises : descriptif, adresse, loyer et charges présentés séparément, et coordonnées du commercialisateur à contacter.

D'un commun accord entre *le Monde* et ces propriétaires, une présentation standardisée a été adoptée pour ces annonces afin de faciliter la recherche des futurs locataires.

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
9e ARRONDISSEMENT		
4/5 PIÈCES 175 m², 4e étage	5, rue Jules-Lefebvre SAGGEL - 47-42-44-44	19 250 + 2 008
11e ARRONDISSEMENT		
STUDIO MEUBLÉ 50 m² sur jardin	Home Plazza Nation HOME PLAZZA 40-09-40-00	5 500 + 825
2 PCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	Home Plazza Nation HOME PLAZZA 40-21-22-23	8 500 + 1 275
2 PCES, park. 48 m², 1er étage	4, av. de Taillebourg SAGGEL - 47-42-44-44	3 710 + 675
3 PCES, park. 71 m², 2e étage	4, rue Moufle LOC INTER 47-45-19-97	6 320 + 589
12e ARRONDISSEMENT		
4 PCES, park. 89 m², 7e étage	62/64, cours de Vincennes AGF - 42-44-00-44	7 500 + 1 290
13e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES Park., 72 m², 3e ét.	13, résid. Belleville AGF - 42-44-00-44	4 300 + 860
2 PIÈCES 49 m², rez-de-ch.	12, rue du Moulin-de-la-Pointe SAGGEL - 47-42-44-44	3 250 + 625
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 153 m², rez-de-ch.	[illegible] André-Colledebœuf AGF 42-44-00-44	11 500 + 1 210
7 PIÈCES 243 m², r.-d.-c. et 1er ét.	22, avenue Foch AGF 42-44-00-44	36 000 + 2 460
17e ARRONDISSEMENT		
6 PIÈCES 131 m², 4e étage	17, rue Faraday AGF - 42-44-00-44	12 200 + 1 200
2 PIÈCES Park., 43 m², 4e étage	126, rue de Tocqueville GCI - 40-16-28-71	4 604 + 485
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES Park., 69 m², 5e étage	2/10, rue de Joinville AGF 42-44-00-44	4 700 + 940
2 PIÈCES Park., 56 m², 2e étage imm. neuf	48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	4 550 + 621
3 PIÈCES Park., 62 m², 4e étage imm. neuf	48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	5 750 + 700
3 PIÈCES Park., 78 m², 4e étage imm. neuf	48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	6 950 + 878
19e ARRONDISSEMENT (suite)		
4 PIÈCES Park., 82 m², 3e étage imm. neuf	48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	7 200 + 917
78 - YVELINES		
PAVILLON 5 PCES 111 m², jardin 622 m², garage	Noisy-le-Roi 2, allée Richard-Delalande AGIFRANCE - 30-44-01-13	7 814 + 427
2 PIÈCES Park., 57 m², 2e étage	Saint-Germain 14, rue du Docteur-Timsit LOC INTER - 47-45-19-97	3 850 + 920
STUDIO Park., 28 m², 3e étage	Saint-Germain 2 *bis*, rue de La Rocquejacquelin AGF 42-44-00-44	2 750 + 260
3 PIÈCES 75 m², 1er étage	Saint-Germain 40, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	5 220 + 670
PAVILLON 4 PCES 93 m², jardin 645 m², garage	Villepreux 10, av. de la Maladrerie AGIFRANCE - 30-44-01-13	5 500 + 313
91 - ESSONNE		
4 PIÈCES Park., 76 m², 3e étage	Gif-sur-Yvette Résid. Les Grande Coudraies GCI - 40-16-28-70	3 290 + 790
4 PIÈCES 80 m², 11e étage	Massy Square Yves-du-Manoir AGF 42-44-00-44	3 680 + 1 100
STUDIO Park., 21 m², rez-de-ch.	Yerres 2, résid. du Lac LOC INTER - 47-45-19-97	1 098 + 277
92 - HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES Park., imm. neuf 75 m², rez-de-ch.	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 42-66-61-05	4 800 + 873
3 PIÈCES Park., imm. neuf 68 m², 3e étage	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 42-66-61-05	4 850 + 801
3/4 PIÈCES Park., 93 m², 1er étage immeuble neuf	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 42-66-61-05	6 000 + 1 081
4/5 PIÈCES Park., imm. neuf 104 m², 3e étage	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 42-66-61-05	7 200 + 1 221
2 PIÈCES Park., 63 m², 3e étage	Boulogne 22 *bis*, rue de Silly AGIFRANCE - 46-03-61-83	4 010 + 1 112
2/3 PIÈCES Park., 51 m², 3e étage	Boulogne 229, bd Jean-Jaurès GCI - 40-16-28-71	4 221 + 585
3 PIÈCES Park., 70 m², 2e étage imm. neuf	Clamart 1, rue de Bièvres SAGGEL - 46-08-80-36	5 100 + 692
92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)		
4 PIÈCES Park., imm. neuf 85 m², 2e étage	Clamart 1, rue de Bièvres SAGGEL - 46-08-80-36	6 300 + 871
3/4 PIÈCES Park., 95 m², 2e étage disp. 15-08-90, balcon	Garches 13, rue des Suisses CIGIMO - 48-24-50-00	6 100 + 860
STUDIO Possib. park. 35 m², 3e étage	Neuilly 223, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO - 48-24-50-00	3 690 + 490
4 PIÈCES Park., 97 m², 2e étage	Puteaux 16, av. G.-Pompidou AGF 42-44-00-44	6 600 + 460
4 PIÈCES Park., 96 m², 1er étage	Saint-Cloud 10, square de l'Hippodrome AGF 42-44-00-44	7 550 + 770
94 - VAL-DE-MARNE		
3 PIÈCES Park., imm. neuf 75 m², 3e étage	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	4 850 + 571
4 PIÈCES Park., imm. neuf 93 m², 8e étage	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7 000 + 734
5 PIÈCES Park., imm. neuf 105 m², 7e étage	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7 600 + 825
3 PIÈCES Park., 73 m², 1er étage	Nogent 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	3 787 + 747
2 PIÈCES Park., 53 m², 2e étage	Saint-Mandé 4, av. Joffre LOC INTER - 47-45-19-97	4 870 + 532
4 PIÈCES Park., 98 m², 3e étage	Saint-Mandé 2, av. Joffre LOC INTER - 47-45-19-97	8 932 + 949
4 PIÈCES Park., 84 m², 2e étage	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	6 985 + 940
95 - VAL-D'OISE		
PAVILLON 4 PCES 106 m², jardin 423 m², garage	Cergy-Courdimanche 1, allée de l'Albatros AGIFRANCE - 34-42-40-62	5 552 + 367
PAVILLON 5 PCES 120 m², jardin 296 m², garage	Cergy-Courdimanche 1, clos de Chiberta AGIFRANCE - 34-42-30-62	6 436 + 421
2 PIÈCES Park., cuis. équipée 40 m², 2e ét., disp. 08-90	Montmorency 126, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO - 48-24-50-00	2 800 + 828
3 PIÈCES Park., cuis. équipée 70 m², rez-de-ch.	Montmorency 126, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO - 48-24-50-00	3 850 + 1 286

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE





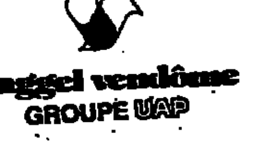


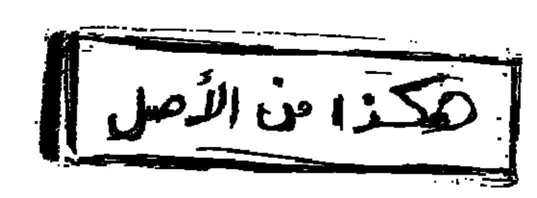












هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

La politique méditerranéene de la CEE

La Yougoslavie bénéficiaire des mêmes aides européennes que les pays de l'Est

La Yougoslavie devrait être intégrée dans le programme d'aide financière que la Communauté met en œuvre au profit des pays d'Europe centrale et orientale. C'est ce que propose la Commission Delors aux Douze en les invitant également à réactiver l'aide financière à la Turquie, suspendue depuis le coup d'Etat militaire de 1981.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

En indiquant les aménagements à apporter aux relations avec la Yougoslavie et la Turquie, la Commission complète son projet de politique méditerranéenne rénovée. La démarche en direction de la Turquie a cependant peu de chances *d'aboutir à cause de l'opposition* de la Grèce.

La Yougoslavie s'est vu reconnaître depuis vingt ans une relation spécifique avec la Communauté, incluant un soutien financier limité : elle a bénéficié, pour la période 1986-1991, de 550 millions d'écus (3,85 milliards de francs) de prêts de la Banque européenne d'*investissements* (BEI), utilisés essentiellement pour la modernisation des routes. Mais, en raison des modifications en cours dans les relations Est-Ouest, cette relation particulière est en train d'être dépassée et, si rien n'était fait pour corriger la situation, la Yougoslavie serait bientôt moins bien traitée que la Pologne, la Hongrie ou la Roumanie.

Les dirigeants de Belgrade ont vite fait leurs comptes : la Communauté se propose d'accorder des subventions budgétaires de 850 millions d'écus en 1991 et de 1 milliard d'écus en 1992 au titre de l'aide aux pays d'Europe centrale et orientale, coordonnée dans le cadre de l'OCDE (G-24). S'ils pouvaient espérer bénéficier d'environ 15 % de ce montant (leur population représente 17 % de celle de l'ensemble des pays concernés), ce serait nettement plus que l'enveloppe actuelle. *Cependant*, les Yougoslaves souhaitent également conserver leur partenariat spécifique avec la CEE.

La Commission suggère aux Douze de leur donner satisfaction de la manière suivante : un nouveau protocole financier serait signé, couvrant les cinq années suivant le 1er juillet 1991 et portant *sur des prêts de la BEI pour un total* de 900 millions d'écus (6,3 milliards de francs), qui continueraient à être principalement affectés à l'amélioration des infrastructures routières et ferroviaires. Ces prêts pourraient bénéficier de bonifications des taux d'intérêt. En complément aux avantages résultant du *protocole financier*, la Yougoslavie serait éligible aux subventions accordées par la Communauté au titre du Programme de coordination (G-24) d'aide aux réformes économiques des ex-pays communistes. Cette assistance serait destinée en priorité à la remise en état du système bancaire.

La Commission précise qu'au total *« la Yougoslavie ne devrait bénéficier, de la part de la Communauté, d'un traitement ni plus ni moins favorable que ceux accordés aux pays d'Europe centrale et orientale »*. Le concours du G-24 est subordonné à la poursuite de la libéralisation politique et économique, et la Commission, dans le *document* qu'elle vient de soumettre aux Douze, relève que *« le problème du Kosovo reste posé »*.

PHILIPPE LEMAITRE

NEW-YORK, 29 mai ↑

Nouveau record

Wall Street a rouvert ses portes mardi après trois jours de *chômage pour la célébration en* début de semaine du « Memorial Day ». Et ce fut pour décrocher un *nouveau record. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de reprise* s'est poursuivi durant presque toute la séance et, à la clôture, après *avoir effacé toutes ses* pertes du vendredi précédent, il s'établissait à 2 870,49, son plus haut niveau historique, avec un *gain de 49,57 points*. Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 983 valeurs traitées, 1 107 ont monté, 426 *seulement* ont baissé et 450 n'ont pas varié.

Le facteur technique aurait-il joué ? *Possible. Mais, autour du « Big Board », les spécialistes* attribuaient la forte reprise des cours à IBM, qui fait l'objet cette semaine de la « cover » *dans Barron's*. L'action de « Big Blue » fut l'une des vedettes de la séance. Mais l'autre événement cité était d'origine *politique. M. Mikhaïl* Gorbatchev arrive mercredi 30 mai à Washington pour une conférence au sommet avec le président Bush. *Un tel événement* a très souvent un effet positif sur le marché.

VALEURS	Cours du 25 mai	Cours du 29 mai
Alcoa	65	64 7/8
ATT	41 5/8	41 7/8
Boeing	81 3/4	81 3/4
Chase Manhattan Bank	25 3/4	25 7/8
Du Pont de Nemours	39 1/4	39 1/4
Eastman Kodak	40 1/2	40 1/2
Exxon	46 1/2	46 3/4
Ford	46 5/8	46 1/2
General Electric	68 3/8	68 3/8
General Motors	48 7/8	49 1/4
Goodyear	34 1/2	34 7/8
IBM	116 3/8	117 1/4
ITT	55 7/8	56 1/8
Mobil Oil	60 3/4	60 3/4
Pfizer	62 1/2	62 1/2
Schlumberger	55 1/8	56 1/4
Texaco	57 1/4	57 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	150 1/2	150 3/4
Union Carbide	19 7/8	20
USX	33 7/8	33 3/4
Westinghouse	34 7/8	34 7/8
Xerox Corp.	48 1/2	48 1/8

LONDRES, 29 mai ↑

Forte hausse

La séance a été bonne, mardi, à la Bourse de Londres, qui a été encouragée par la fermeté de Wall Street *peu après son ouverture* et la progression du marché à terme. L'indice Footsie des cent valeurs affichait en fin de journée un gain de 30 points à 2 295,60. Le *marché n'était* toutefois pas très actif après le long week-end de trois jours, 328,4 millions de titres *seulement ayant été échangés*. Le groupe alimentaire Cadbury-Schweppes a gagné du terrain après l'annonce de son acquisition des *activités de boissons* à base de jus de fruits du groupe Perrier pour 125 millions de livres.

La compagnie pétrolière Enterprise Oil a également grimpé sous l'effet de rumeurs, *démenties par la* suite, *selon lesquelles son* actionnaire français à 25 %, Elf-Aquitaine, serait sur le point de lancer une OPA.

Eurotunnel s'est appréciée dans l'espoir que le groupe pourra réunir les 2,5 milliards de livres supplémentaires nécessaires au financement du projet.

PARIS, 29 mai ↑

Hésitation

La fermeture du marché américain lundi en raison des *fêtes du Memorial Day* et la baisse des cours des valeurs à Tokyo mardi (– 1,1 %) ont contribué à la morosité de la séance rue Vivienne durant une grande partie *de la journée*. Alors que l'indice CAC 40 avait finalement terminé la première journée de la semaine sur un léger gain (+ 0,12 %), *l'heure était à l'hésitation mardi en début de matinée*. Les premières transactions étaient marquées par une prédominance des ventes, l'indice CAC 40 perdant ainsi *0,23 %. En fin de matinée, la tendance s'inversait* et le marché retrouvait le chemin de la hausse. Une progression modérée, toutefois, puisqu'elle était de 0,41 % *à la clôture. Elf Gabon aura à* nouveau été la valeur vedette de la journée.

Depuis vendredi, suite aux troubles dans ce pays d'Afrique et à la décision des dirigeants d'Elf d'arrêter la production pétrolière, *le titre avait fortement chuté*. Mardi, il se ressaisissait de manière spectaculaire (+ 10 %), récupérant une grande partie de ses pertes après *l'annonce de la relance de l'exploitation* de l'or noir au Gabon. Toutefois, en fin de séance, la progression était ramenée à 5 %. La remise en route des installations en début de matinée *devrait permettre d'atteindre* 50 % du niveau normal dans la journée et 80 % dès mercredi. Le titre Hachette se dépréciait après la décision de *M. Jean-Luc Lagardère* d'entrer à hauteur de 22 % dans le capital de La Cinq, prenant ainsi en partie la place des Chargeurs. L'action du groupe de *M. Jérôme Seydoux* réagissait *peu à ce désengagement* dans cette chaîne de télévision privée. Enfin, le retrait de Parfinance du capital de la SPEP, holding de tête de Schneider, a entraîné une baisse *des cours de ces deux valeurs*. Au chapitre des hausses on notait le BHV, Immobilière Phénix et Eurotunnel.

TOKYO, 30 mai ↑

Hausse

Après une ouverture dans la ligne de la veille, c'est-à-dire en baisse, la *Bourse de Tokyo a terminé la journée* de mercredi sur une hausse de 0,30 %. L'indice Nikkei, en recul de près de 400 points à l'ouverture, a *par la suite regagné du terrain pour* finir sur une hausse de 108,59 yens à 32 926,26 yens.

L'instabilité du yen a quelque peu perturbé le *marché* des actions, mais la bonne tenue des autres places financières, et notamment de Wall Street, a *dissipé les réticences des opérateurs. En milieu de journée*, le montant des affaires traitées était moins important que la veille, les *échanges portant sur 350 millions* de titres contre 450 millions mardi à la même heure.

VALEURS	Cours du 29 mai	Cours du 30 mai
Akai	1 000	1 020
Bridgestone	1 530	1 570
Canon	1 760	1 780
Fuji Bank	2 790	2 760
Honda Motors	1 780	1 800
Matsushita Electric	2 160	2 200
Mitsubishi Heavy	1 030	1 050
Sony Corp.	8 660	8 560
Toyota Motors	2 480	2 480

FAITS ET RÉSULTATS

□ *ERRATUM* : **Bayer rachète la firme canadienne Polysar.** – Dans nos éditions datées du 23 mai 1990, une erreur s'était glissée *dans le « Faits et résultats »* relatant cette acquisition *par la firme* de Leverkusen. Le prix de rachat est de 1,7 milliard de deutschemarks, *soit 5,8 milliards* de francs, et non l'inverse comme indiqué.

□ **L'Air liquide s'intéresse à l'Est et passe aux actes.** – Le géant mondial des gaz industriels s'intéresse à l'Europe de l'Est. Le groupe français a d'abord signé en Hongrie un contrat à long terme de fourniture d'*hydrogène et d'azote avec la* société locale Hunguard pour alimenter une unité de production de verre plat utilisant le procédé *« float glass » située* à Oroshâza dans le sud-est du pays. Pour satisfaire ce nouveau client, L'Air *liquide crée en Hongrie une filiale* à 100 % et investira près de 20 millions de francs pour construire les installations de stockage de *l'hydrogène liquide, qui sera* importé dans le pays, une unité de production d'azote de 45 tonnes/jour. La Hongrie deviendra *ainsi le 57e pays dans* le monde où le groupe sera présent en tant que producteur de gaz industriels. Deuxième initiative à l'Est : *L'Air liquide vient de signer un accord* de partenariat avec la société d'Etat est-allemande Chemiehandel, spécialisée dans la distribution *de produits chimiques* et de gaz industriels. Le groupe français reprendra ainsi l'activité de gaz industriels de Chemiehandel en *apportant dans un premier temps* tout son savoir-faire international en recherche, développement et marketing permettant de développer *le chiffre d'affaires*, actuellement de l'ordre de 70 millions de marks.

□ **Ciga rachète l'hôtel Pulitzer d'Amsterdam.** – *La chaîne* hôtelière italienne Ciga, détenue par l'Aga Khan, a annoncé, mardi 29 mai, qu'elle avait racheté l'hôtel *Pulitzer d'Amsterdam pour 50* milliards de lires (230 millions de francs) et qu'elle en assurera la gestion. *Inauguré en 1972, l'établissement* compte actuellement 231 chambres, 10 suites et 6 salles de réunion. Ciga hotels est déjà installée en Espagne, en France et en Autriche.

□ **Bénéfices et nouveau président pour Japan Airlines.** – La compagnie *Japan Airlines annonce un* bénéfice net de 23,3 milliards de yens (829 millions de francs), soit une augmentation de 32,5 %, pour *un chiffre d'affaires de 1 060 milliards* de yens (37,7 milliards de francs). D'autre part, le président de la compagnie, M. Susumu Yamaji, a *décidé de démissionner* pour céder son poste à M. Matsuo Toshimitsu, actuellement vice-président.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	428	427 90	M2	300	300
Asystel	105	95 50 o	I.M.S.	1250	1245
B.A.C.	248 10	....	I.P.B.M.	139	....
B. Demachy Ass.	576	....	Loca investis.	307 20	306
Bque Tarneaud	190	....	Locamic	160 50	164
B.I.C.M.	855	840	Matra Comm.	218	207 30
Boiron (Ly)	380	390	Métal Minière	225	....
Boisset (Lyon)	284	283	Molex	240	....
Câbles de Lyon	3415	3448	Navale-Delmas	1320	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1260	....	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	540	540	Ori. Gest. Fin.	586	....
Cardif	730	720	Pinault	589	....
C.D.M.E.	2845	2843	Presbourg	97	....
C.E.E.	356	....	Présence Assur.	442	....
C.E.G.E.P.	285	285	Publ.Filipacchi	835	825
C.F.P.I.	274 50	....	Razel	880	886 d
Ciments d'Origny	725	720	Rémy et Associés	373	....
C.N.I.M.	1303	1310	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	323	323
Codetour	300	298	St-H. Matignon	280	....
Comareg	382	....	S.C.G.P.M.	745	....
Conforama	1084	1100	Segin (LY)	380	380
Creeks	401 10	408	Select Invest (Ly)	105 30	....
Delta	210 50	....	S.E.P.	....	....
Dauphin	735	741	Serbo	548	....
Desquenne et Giral	283	....	S.M.T. Goupil	284	....
Devanlay	1305	1305	Sopra	205	....
Deville	511	505	Supra	215	....
Dolisos	160	....	TF1	331 10	....
Editions Belfond	300	309	Thermador H. (Ly)	373	370
Elysee Invest	14 80	14 40	Unilog	199	....
Finacor	200	....	Union Fin. de Fr.	490	....
Garonor	800	....	Viel et Cie	190 50	....
GFF (group.fon.f.)	499	502	Yves-St Laurent	1154	....
Grand Livre	464	....			
Gravograph	285	284			
Guintoli	980	980			
I.C.C.	288	....			
IDIA	340 50	....			
Idianova	151 50	....			
I.M.S.	1297	1297			

Marché des options négociables le 29 mai 1990

Nombre de contrats : 13 683.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	680	18	–	–	–
CGE	600	40,50	–	3	–
Elf-Aquitaine	680	37	45	7,50	26,90
Eurotunnel SA-PLC	50	4,50	8,10	1,90	3,60
Euro Disneyland SC	110	2,50	7,30	4,90	–
Havas	712	11	32	–	–
Lafarge-Coppée	400	76	–	1,50	–
Michelin	130	–	11	–	8
Midi	1 500	6	50	–	–
Paribas	600	83	95	1	–
Pernod-Ricard	1 417	3	23	–	–
Peugeot SA	775	76,50	–	2,60	–
Rhône-Poulenc CI	400	37	–	1,50	–
Saint-Gobain	600	9	25,10	28	34,90
Source Perrier	1 600	190	215	10	–
Société générale	640	5,70	25	–	–
Suez Financière	400	8,70	22	14	–
Thomson-CSF	120	10	–	–	7

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 mai 1990

Nombre de contrats : 30 948.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,34	102,28	102,28
Précédent	102,34	102,32	102,36

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
103	0,78	1,20	1,51	1,84

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6315 ↑

Le dollar a enregistré une légère hausse mercredi 30 mai à Tokyo face au yen. Il s'est échangé à *150,75 yens contre 150,70 yens la* veille. A Paris, la devise américaine était en très légère progression. *Entre banques*, le dollar se traitait à 5,6315 francs contre 5,6307 francs à la clôture des échanges interbancaires de mardi et 5,6335 francs au *fixing du même jour*.

FRANCFORT	29 mai	30 mai
Dollar (en DM)	1,67	1,6710
TOKYO	29 mai	30 mai
Dollar (en yens)	150,70	150,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 mai) .... 9 3/4 - 9 7/8 %
New-York (29 mai) .... 8 1/4 - 8 5/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	28 mai	29 mai
Valeurs françaises	103	103,50
Valeurs étrangères	95,90	96,10

(SBF, base 100 : 31-12-81)

Indice général CAC	559	560,87

(SBF, base 1000 : 31-12-87)

Indice CAC 40	2 114,39	2 123,09

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 mai	29 mai
Industrielles	2 820,92	2 870,49

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	25 mai	29 mai
Industrielles	1 800	1 823,30
Mines d'or	211,20	215,70
Fonds d'Etat	78,25	78,16

TOKYO

	29 mai	30 mai
Nikkei Dow Jones	32 817,67	32 926,26
Indice général	2 411,66	2 417,88

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6265	5,6285	+ 60	+ 80	+ 125	+ 150	+ 365	+ 445
$ can.	4,7642	4,7699	– 174	– 134	– 355	– 295	– 898	– 776
Yen (100)	3,7336	3,7374	+ 68	+ 90	+ 143	+ 169	+ 443	+ 514
DM	3,3667	3,3694	+ 38	+ 58	+ 79	+ 104	+ 208	+ 266
Florin	2,9857	2,9883	+ 32	+ 50	+ 70	+ 92	+ 183	+ 241
FB (100)	16,3609	16,3762	– 75	+ 47	– 136	+ 55	– 56	+ 411
FS	3,9876	3,9918	+ 20	+ 43	+ 46	+ 78	+ 185	+ 273
L (1 000)	4,5818	4,5872	– 100	– 28	– 168	– 102	– 478	– 342
£	9,5566	9,5656	– 461	– 371	– 865	– 755	– 2353	– 2148

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2
$ Yen	7 1/4	7 1/2	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
Florin	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	10 1/8	10 5/8	9 15/16	10 3/16	9 7/8	10 1/8	9 3/4	10
F.S.	8 3/4	9	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16
L (1000)	6	7	11 1/8	11 5/8	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12
£	14 7/8	15 1/8	15	15 1/8	15	15 1/8	15	15 1/8
F franç.	9 11/16	9 15/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 10 h 12

BOURSE DU 30 MAI

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3711	C.N.E 3%	3895	....	....	....
1130	B.N.P. T.P.	1130	....	....	....
....	C.C.F. T.P.	1301	....	....	....
1118	Cr.Lyon. T.P.	1125	....	....	....
2021	Renault T.P.	2025	2025	2025	....
2005	Rhone Poul. T.P.	2030	....	....	....
1261	Saint Gobain T.P.	1251	1265	1265	+ 1 12
1280	Thomson T.P.	1280	1220	1220	- 2 17
975	ACCOR	1010	1015	1015	+ 0 50
730	Air Liquide	743	745	745	+ 0 27
2080	Als.Superm.	2022	2060	2060	+ 1 88
585	A L S P I	583	590	590	+ 1 27
2520	Arjom. Prioux	2547	2570	2575	+ 1 10
1200	AGF Sté Commerc.	1200	1195	1195	- 0 42
1040	Aux. Entrepr.	1095	1080	1080	- 1 37
505	Av. Dassault	503	508	508	+ 0 99
275	Axa Midi Ass.	277 50	276 70	276 70	- 0 29
320	Bafip	306	306	306	- 0 65
315	Bail-Equipem.	340	....	....	....
940	Bail Investiss.	990	981	981	- 0 91
650	Bancaire	642	645	645	+ 0 47
765	Bazar H.-V.	785	788	788	+ 0 38
875	Beghin-Say	894	895	895	+ 0 11
1450	Berger (M.)	1450	....	....	....
605	Bic	610	610	610	....
915	B.I.P.	935	938	938	+ 0 32
710	BIS	721	716	716	- 0 69
480	B N P (Ci)	483	484	484	+ 0 21
1000	Bollore Tech.	1107	1100	1100	- 0 63
3380	Bongrain	3445	3450	3450	+ 0 15
[illegible]	[illegible]	1058	1051	1051	- 0 66

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
395	Cpt. Entrep.	432	425	425	- 1 62
1180	Compt Mod.	1186	1180	1180	- 0 51
400	Concept S.A.	399 90	394	394	- 1 48
470	CPR (Paris Réé.)	472	470	470	- 0 42
1390	Créd. Foncier	1418	1431	1430	+ 0 85
865	Cr Lyon.(CI)	896	899	898	+ 0 11
1640	Credit Nat.	1575	1575	1580	+ 0 32
385	CSEE	400	400 20	400 20	+ 0 05
3200	Damart	3362	....	....	....
1920	De Dietrich	1980	1972	1972	- 0 40
230	Dév.P.d.C.(l.)	238	....	....	....
315	Dév.R.Sud-Est	320	321 50	325	+ 1 56
800	D M C	802	801	801	[illegible]
4000	Docks France	3950	3960	3960	[illegible]
660	Dumez	836	833	850	[illegible]
2660	Eaux (Gle)	2750	2757	2767	[illegible]
585	Ecco	610	608	608	[illegible]
1030	Electro-Financ.	1075	1080	1080	[illegible]
360	El.S.Dassault	365	363 80	363 80	[illegible]
715	Elf Aquitaine	700	709	709	[illegible]
505	- (Certific.)	505	511	511	[illegible]
1270	Epeda B.-F.	1230	....	....	[illegible]
2430	Essilor	2565	2585	2590	[illegible]
1270	Essil.Inv.(DP)	1250	1300	1300	[illegible]
655	Esso	699	701	701	[illegible]
2180	Eurafrance	2120	2149	2149	[illegible]
2250	Eurocom	2407	2430	2430	[illegible]
108	Eurodisneyland	106 80	107 50	107 50	[illegible]
[illegible]	[illegible]	3870	3995	3995	[illegible]

[illegible]

29/5

SICAV (sélection)

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations									Etrangères		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Actions									Hors-cote		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecu	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allemagne (100 dm)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Belgique (100 F)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Italie (1000 lires)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danemark (100 krd)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Irlande (1 iep)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grèce (100 drachmes)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suisse (100 f)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suède (100 krs)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Norvège (100 k)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autriche (100 sch)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espagne (100 pes)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Portugal (100 esc)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Canada (1 $ can)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Japon (100 yens)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/5
Or fin (kilo en barre)	[illegible]	[illegible]
Or fin (en lingot)	[illegible]	[illegible]
Napoléon (20f)	[illegible]	[illegible]
Pièce Fr (10 f)	[illegible]	[illegible]
Pièce Suisse (20 f)	[illegible]	[illegible]
Pièce Latine (20 f)	[illegible]	[illegible]
Souverain	[illegible]	[illegible]
Pièce 20 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce 10 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce 5 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce 50 pesos	[illegible]	[illegible]
Pièce 10 florins	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

Le sommet arabe de Bagdad

Maigre bilan pour une réunion marquée par la désunion

L'Irak est satisfait : le sommet arabe extraordinaire de Bagdad, qui devait s'achever mercredi 30 mai, a eu lieu et lui a, bien sûr, apporté son soutien – comme à la Libye – contre la campagne hostile dont il estime être l'objet de la part de l'Occident. Mais c'est un maigre succès pour des assises dont l'enjeu déclaré – répondre au défi de l'émigration des juifs soviétiques et adapter le monde arabe à la nouvelle situation internationale – était d'une autre ampleur, sinon d'une autre nature. Les résolutions adoptées à côté d'une déclaration finale d'une vingtaine de pages n'apportent guère d'éléments nouveaux ou concrets de nature à donner à un monde arabe toujours aussi désuni une voix plus crédible.

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

Convoqué à la demande de l'OLP, qui voulait une position ferme, notamment sur l'émigration des juifs soviétiques avant le sommet des Deux Grands qui s'ouvre à Washington, ces assises n'ont pas, même sur ce point (qui, selon un participant, n'a guère fait l'objet que de quelques minutes de débat), permis d'élaborer autre chose que des demandes déjà formulées auprès de l'ONU, c'est-à-dire une garantie, appuyée par une commission internationale, que les nouveaux émigrants juifs ne s'installeraient pas dans les territoires occupés.

Les pays arabes ont appelé d'autre part les pays concernés à laisser aux émigrants juifs le libre choix de leur destination finale. Les chefs d'Etat ont d'ailleurs chargé leurs ministres des affaires étrangères, qui doivent se retrouver dans deux mois, d'un nouvel examen de cette question. Proposé par l'Irak, l'envoi d'un message à MM. Bush et Gorbatchev n'a pas non plus été retenu, le principe même de celui-ci n'ayant pas fait l'objet d'un accord.

Ce sommet, au cours duquel la politique des Etats-Unis au Moyen-Orient, – et notamment son soutien à Israël – a tenu la vedette, a en tout cas révélé les nouvelles fractures du monde arabe. En effet, outre l'absence de la Syrie, un clivage net est apparu entre l'Egypte, qui au cours de ces deux journées a joué le rôle de porte-parole des Etats-Unis, l'Irak et l'OLP, qui ont parlé d'une voix nettement plus ferme, sans toutefois réussir à obtenir autre chose que des résolutions générales qui n'engagent à rien.

Prudemment, comme à leur habitude, les pays du Golfe, qui ont été invités à plusieurs reprises et avec force à se montrer plus généreux, ont refusé de se laisser entraîner sur une pente trop « militante ». Demandé par M. Arafat, le principe des sanctions contre les pays qui favoriseraient par leur attitude l'émigration des juifs soviétiques dans les territoires occupés n'a pas été retenu.

L'aide réclamée sur un ton pathétique par le roi souverain hachémite a certes fait l'objet d'une résolution de principe, mais il n'est pas sûr que celui-ci ait obtenu à Bagdad plus que des promesses, négociées bilatéralement, ou une aide très limitée. La question du Liban, qui n'était pas officiellement inscrite à l'ordre du jour, a donné lieu à une résolution présentée par le roi Fahd d'Arabie saoudite (membre avec le roi du Maroc et le président Chadli Bendjedid – des absents de marque à Bagdad – du comité tripartite créé l'an dernier au sommet de Casablanca), réaffirmant un an après le qui avait créé cette institution, le soutien des pays arabes à l'accord de Taëf, à la légalité et à la poursuite des travaux du comité tripartite.

La création d'un fonds international d'aide au Liban sera d'autre part étudiée par le triumvirat arabe afin de mobiliser les contributions volontaires de la communauté internationale et de tenter ainsi de l'engager plus au côté des Arabes. La demande d'une aide à la reconstitution de deux brigades de l'armée libanaise a toutefois été refusée par l'Irak, toujours aussi réticente malgré les apparences, à l'accord de Taëf et qui continue à aider les deux protagonistes chrétiens, le général Aoun et M. Samir Geagea.

FRANÇOISE CHIPAUX

Fin de la visite à Paris du premier ministre polonais

Le premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki a quitté Paris mardi 29 mai sans avoir pu obtenir le soutien de la France à sa demande d'une annulation partielle de la dette polonaise, mais avec la promesse de la poursuite des efforts français en faveur de Varsovie au sein du Club de Paris. M. Mazowiecki a eu au cours de sa visite officielle de deux jours un entretien avec le président François Mitterrand et deux séances de travail avec M. Michel Rocard.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Répugnant

HIER, en fin d'après-midi, en allant prendre le métro à Hôtel-de-Ville, je passe devant mon amie Andréa, vous savez, celle qui tient le kiosque à journaux rue Lobau. Elle était plongée dans *Lui*, et elle se marrait comme une baleine :

– Tu devineras jamais ce qu'ils ont fait, ces cons-là... Les poubelles des stars de Hollywood. C'est moins rigolo que celles de cette banque... Comment, déjà, ah oui, la Banque de l'Europe du Nord, où les cocos tenaient comptes ouverts aux frais des Sov, celles qu'avait ramassées ton copain, là... Montaldo, mais c'est quand même assez farce.

– Montre voir... Pour une fois qu'on exerce véritablement notre métier... C'est à qui, cette petite culotte ?

– A Steph de Monaco. Elle jette des billets d'avion non utilisés, de la petite monnaie, elle se came au valium et à la presse à ragots, et quand il s'agit de venir en aide aux vétérans paralysés elle se fend princièrement de 8 dollars ! Et tiens, regarde, là, cette vieille boîte de Tronolane... Il y en a un qui a des hémorroïdes, mais ils savent pas si c'est Warren Beatty ou Madonna, vu qu'ils viennent seulement de se séparer.

– J'ai l'impression qu'ils carburent tous au Coca Cola light, dis donc !

– Ouais, même les clébards des Reagan bouffent allégé. Il y a que Liz Taylor pour se taper des enchiladas de poulet à la sauce mexicaine et des tartes aux pommes surgelées. Et, attends, elle qui joue les pasionarias de la lutte contre le sida, elle a pas versé sa contribution à la fondation.

– Ça, je comprends pas. Ils sont que deux ou trois à passer ce genre de papiers au broyeur, alors que ça se pratique couramment aux Etats-Unis, et même ici d'ailleurs.

– Alors là, ma pauvre chérie, t'es pas tellement bien placée pour en parler, tu vois. Les poubelles que vous avez balancées rue des Italiens, elles ont pas été perdues pour tout le monde, crois-moi. J'ai un tas de clients qui se sont fait une joie d'y mettre le nez, et je te raconte pas ce qu'ils ont trouvé.

– Ah ! les chiens ! Des vrais fouille-merde, ma parole.

– Ben oui, ils ont été dressés pour. Viens pas me demander par qui.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 mai

L'avance se poursuit

Déjà mieux orienté ces deux derniers jours, le marché parisien a poursuivi son avance mercredi matin en allongeant un peu la foulée. En progrès de 0,56 % à l'ouverture de 10 heures, l'indice CAC 40 enregistrait une demi-heure plus tard une hausse de 0,71 %. Aux alentours de 11 heures, il montait de 0,75 %.

En tête du palmarès, citons : GTM Entrepose, Robur, Raffinage-Distribution, Bail Equipement, Cmb Packaging, Essilor, Labo Bellon, Elf Aquitaine. Recul de SCOA, BP France, SAT, Redoute, CGI-Informatique, Sogerap, CFAO, Rochette, Perrier, Navigation Mixte.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 mai 1990 a été tiré à 530 539 exemplaires.

Dans le cadre des missions locales pour l'emploi

M. Mitterrand invite le gouvernement à combattre les inégalités sociales

Les Assises nationales des missions locales pour l'emploi, réunies à Auxerre (Yonne), ville dont M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle est le maire, ont été closes, mardi 29 mai, par M. Mitterrand. Le président de la République a invité le gouvernement à combattre les inégalités sociales.

AUXERRE

de notre envoyée spéciale

Le président de la République a d'emblée affirmé que *« la lutte contre l'exclusion doit être et est menée avec opiniâtreté »* et qu'elle *« exige une mobilisation sans faille (...) partout où sont visibles les déchirures du tissu social »*. Après avoir observé qu'aucun des acquis sociaux n'a été remis en cause, il a affirmé que *« de 1981 à 1990 [...] nous avons démontré, surtout pendant les trois premières années difficiles, que la justice sociale rendait possible la réussite économique ; il nous faut continuer de démontrer aujourd'hui que la réussite économique doit permettre d'accroître la justice sociale. C'est un programme simple, mais il faut l'accomplir »*.

M. Mitterrand a invité les responsables *« à redoubler d'efforts »* pour bien ajouter l'insertion au revenu minimum. Il a souhaité que le crédit formation (dont bénéficient actuellement 80 000 jeunes) soit élargi pour atteindre le chiffre de 200 000 dans l'année qui vient, et qu'il concerne aussi les adultes, salariés ou chômeurs. Au rang des exclusions, le chef de l'Etat a évoqué *« la difficulté à se loger »* : *« la perte du logement »*, *« l'impossibilité de se loger dans des conditions convenables »*, ou la possibilité de *« trouver tout simplement un logement parce que c'est trop cher »*.

« J'attends déjà depuis pas mal de temps »

« Ce phénomène exclut non seulement les déshérités, les plus démunis, les bas et moyens salaires, mais commence à exclure des cadres, même des cadres supérieurs qui, dès lors que leurs salaires ne dépassent pas 50 000 francs par mois, ne trouvent pas toujours la possibilité d'acquérir ou de louer ». Observant que *« la lutte contre les inégalités ne se limite pas au refus de l'exclusion »*, le chef de l'Etat a insisté sur la nécessité pour l'école et la formation de toujours mieux répondre aux demandes du marché du travail.

Il a relevé que sur 164 branches professionnelles, 134 ont un niveau de salaire minimum inférieur au SMIC, et ce dans la légalité puisque des primes viennent compenser la différence. *« Les salariés des branches qui n'ont pas obtenu la garantie du SMIC sous forme de salaire sont désavantagés »*, a-t-il ajouté.

M. Mitterrand a rappelé son souci de voir s'engager des dialogues *« rapides et constructifs »* branche par branche, entre partenaires sociaux, sur la revalorisation des bas et moyens salaires et sur les perspectives de carrière. *« J'attends déjà depuis pas mal de temps »*, a-t-il ajouté, avant de préciser : *« S'il s'agit d'accompagner, d'inciter, d'aider ces négociations, le gouvernement y est prêt. Si cette voie contractuelle se révélait au bout du compte impraticable ou trop décevante (...), cela se traduirait par une intervention de l'Etat plus active. Si on doit faire confiance aux partenaires sociaux (...), il n'en reste pas moins que la collectivité nationale ressent profondément les inégalités qui s'accusent et qu'il n'est pas acceptable qu'on en reste là.*

» Je suis tout à fait proche du gouvernement, non pas seulement pour l'inciter, lui-même en est d'accord, mais po[illegible] accélère la démarche, qu'il accompagne le mouvement, et pour qu[illegible]ement l'effort de [illegible] aboutisse à [illegible] peu. »

Puis le président de la République a évoqué *« le développement considérable des formes d'enrichissement sans cause »*. Notant que, *« aujourd'hui, on peut s'enrichir en dormant, il suffit d'être propriétaire de bonnes valeurs mobilières, de bons terrains ou de bons locaux (...) et de regarder le temps passer »*, il a déclaré ressentir l'*« injustice »* entre ceux qui en bénéficient et les travailleurs manuels. Il a émis le souhait que cesse *« la pratique des plus-values seulement spéculatives »*, tout en observant *« qu'il n'est pas interdit que quiconque en a la valeur, la compétence et l'esprit, puisse tirer profit de son travail »*.

En tous les cas, M. Mitterrand juge que la plus-value spéculative *« ne peut pas être la source principale et confortable de revenus »*. Il faut donc, a-t-il dit, que soient prises des mesures pour rendre plus difficile *« cette forme d'industrie »*.

ANNE CHAUSSEBOURG

Les deux principales banques néerlandaises vont effectivement fusionner

AMSTERDAM

de notre correspondant

Fiancées au printemps, mariées à l'automne, les deux premières banques des Pays-Bas, l'ABN et l'Amro Bank, ont indiqué lundi 28 mai qu'elles concrétiseraient d'ici au 1er octobre le projet de fusion présenté en mars dernier (*Le Monde* du 26 mars). Les deux établissements n'en formeront plus qu'un seul, le holding ABN Amro Bank.

Celui-ci gérera la totalité des activités des deux banques. Il constituera avec un total des bilans de 352,9 milliards de florins (1 058,7 milliards de francs, chiffres 1989), et 13 milliards de florins (39 milliards de francs) de fonds propres, un des plus importants groupes bancaires européens.

La création de l'ABN Amro Bank s'accompagnera d'une augmentation de capital pour un montant de 3,9 milliards de francs, opération destinée *« à donner à la banque les moyens d'une expansion accélérée »*. L'ambition du nouveau groupe est d'être un *« global player »* (un joueur global), et d'avoir une présence mondiale.

Les actions du holding néerlandais seront cotées sur treize places boursières, dont Paris. Les actionnaires actuels des deux banques pourront les acquérir en échangeant leurs titres, à parité.

CHRISTIAN CHARTIER

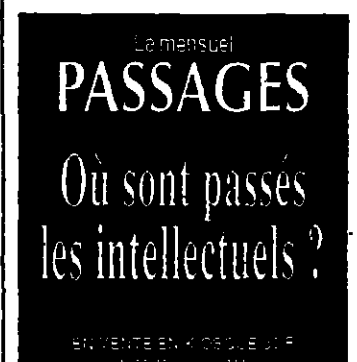
□ **Séisme au Pérou : 11 morts, 45 blessés.** – Un tremblement de terre de magnitude 5,8 s'est produit le 29 mai à 21 h 34 (3 h 34, le 30 mai, heure de Paris) dans le nord du Pérou. On a décompté – provisoirement – 11 morts et 45 blessés dans la ville et la région de Moyobamba sur le versant amazonien des Andes.

□ ***Journées d'action à l'EDF.*** – La fédération de l'énergie CGT a estimé que 40 % des agents EDF-GDF du transport et 25 % des employés de la distribution avaient suivi, mardi 29 mai, son appel à une journée d'action. La direction d'EDF-GDF a, de son côté, relevé 14 % de grévistes à l'occasion de ce mouvement qui, selon elle, n'a pas causé de perturbations pour les usagers. Une nouvelle journée d'action est prévue, mercredi

□ **Accélération des prix dans la CEE.** – L'augmentation des prix de détail dans la CEE a été de 0,9 % en avril, après + 0,5 % en mars et + 0,8 % en février. Sur un an (avril 1990 comparé à avril 1989), la hausse est de 5,4 %.

□ **FOOTBALL : championnat de France.** – Nice a conservé sa place en première division du championnat de France en battant Strasbourg (6-0), mardi 29 mai, en match retour de barrage. A l'aller, les Alsaciens avaient gagné (3-1).

□ **BASKET-BALL : championnat de France.** – Pour la troisième année consécutive, le Cercle Saint-Pierre de Limoges a obtenu le titre de champion de France en battant Antibes (103-89), mardi 29 mai, à Limoges, dans la belle de la finale.



Le Monde

ARTS • SPECTACLES



LUCIEN CLERGUE

NÎMES RASSEMBLE SES FORCES AUTOUR DE LA FERIA DE TOROS

La culture par les cornes

IL y a Montpellier, qui a parié sur sur l'opéra, sur le prestige d'un orchestre symphonique, qui a donné asile à la compagnie de danse Dominique Bagouet et qui, combie de chance, a obtenu que les échos de son festival s'envolent chaque été sur ondes hertziennes, sous l'appellation « Festival de Radio France », jusqu'aux oreilles égarées.

Il y a Saintes et La Rochelle, les deux mamelles culturelles de la région Poitou-Charentes, villes situées politiquement dans la majorité mais qui, en plein accord avec le président du conseil régional giscardien, ont bâti elles aussi leur stratégie sur le mécénat culturel. La compagnie Régine Chopinot, hôte de la ville de M. Crépeau et rescapée de la maison de la culture, a beaucoup fait, dit-on, lors d'une tournée, pour dégeler l'humeur d'investisseurs japonais. On attend beaucoup dans ce sens de La Chapelle Royale et de Philippe Herreweghe, résidents désormais officiels et porte-drapeau, pour la musique ancienne, de cette région traditionnellement ouverte aux grands vents ouest-européens (le Poitou-Charentes a déja installé « sa » maison à Séville, en prévision de l'exposition universelle de 1992).

Il y a Nice, sa cité scientifique de Sophia Antipolis, Nice au centre de laquelle s'alignent fièrement théâtre, Palais des congrès, musée flambants neufs, mastodontes culturels auxquels certains ne craignent pas d'attribuer des proportions mussoliniennes. Et puis il y a Bordeaux qui, en laissant s'effilocher un contrat d'hébergement avec William Christie et Les Arts florissants, a raté son examen de mécène moderne.

Et Nîmes ? La ville de Jean Bousquet n'est pas en train de perdre ses platanes et son âme, elle n'est pas livrée aux excavatrices. Nîmes est restée une ville vivable. Mais Nîmes (dont ont dit que les rapprochements culturels avec Montpellier pourraient être activés) pratique à sa façon, allègre, désinvolte et massive, cette tactique d'intéressement « désintéressé » au tout culturel. Beaucoup d'*aficionados*, tauromachiques ou lyriques, beaucoup de musiques caraïbes, beaucoup de rythmes africains ne sont-ils pas, à tout prendre, la meilleure preuve – et si médiatique ! – de la bonne santé d'une cité ? (*Lire pages 34 à 36*).

ANNE REY

CINÉMA 37

André Antoine, le prophète oublié

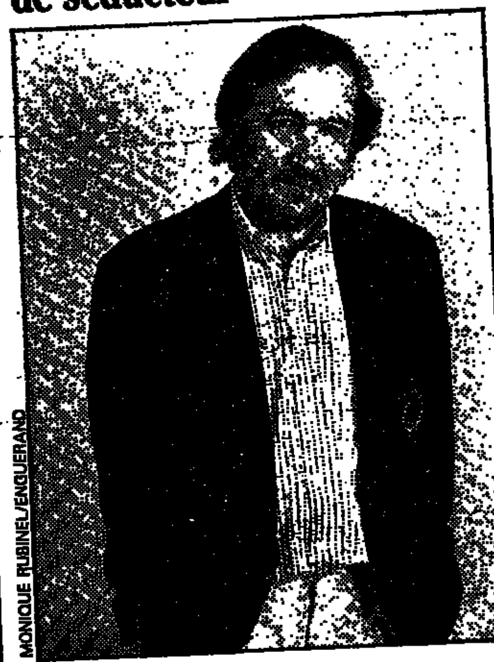


CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Fondateur du Théâtre Libre à la fin du dix-neuvième siècle, féru de naturalisme, ami de Zola et de Nadar, André Antoine voulut poursuivre sa révolution au cinéma. Mutilée par les censeurs, méprisée par les cinéastes, oubliée par les spécialistes, son œuvre (neuf films) est exhumée à l'auditorium du Musée d'Orsay.

THÉATRE 39

Balmer dans ses habits de séducteur

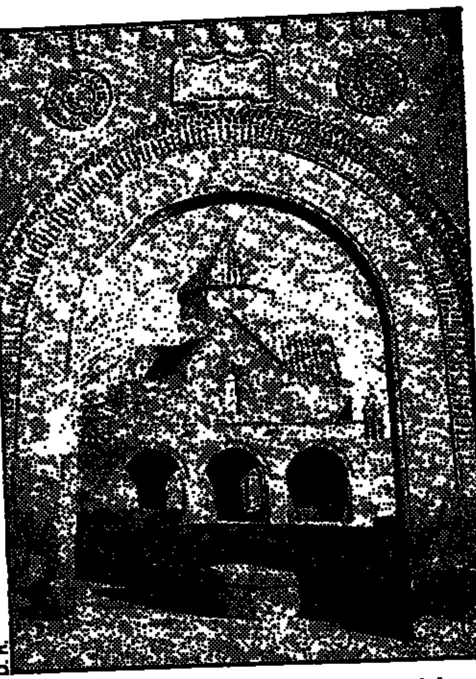


MONIQUE RUBINEL/ENGUERAND

Il a souvent joué, au cinéma, les seconds couteaux, comme avec Granier-Deferre ou Philippe de Broca ; quelquefois les héros, les hommes brisés, comme avec Jacques Bral. Plus récemment, il fut le superbe Louis-XVI du film officiel des célébrations du Bicentenaire. Jean-François Balmer a décidé de garder l'habit pour *Une nuit de Casanova*, qu'il crée ces jours-ci au Rond-Point, à Paris.

MUSIQUES 41

« Partitions arméniennes » en direct d'Erevan



D.R.

Existe-t-il une musique spécifiquement arménienne ? Quelles en sont les particularités ? Quatre jours d'exposition, de concerts, de colloques réunissent en ce moment, au Musée des arts et traditions populaires, instrumentistes traditionnels, compositeurs savants, historiens, musicologues, venus, en grande majorité, d'Erevan. Et, pour la première fois, les membres de la chorale liturgique de Sainte-Gayané, dont le siège est cette superbe église d'Etchmiadzine.

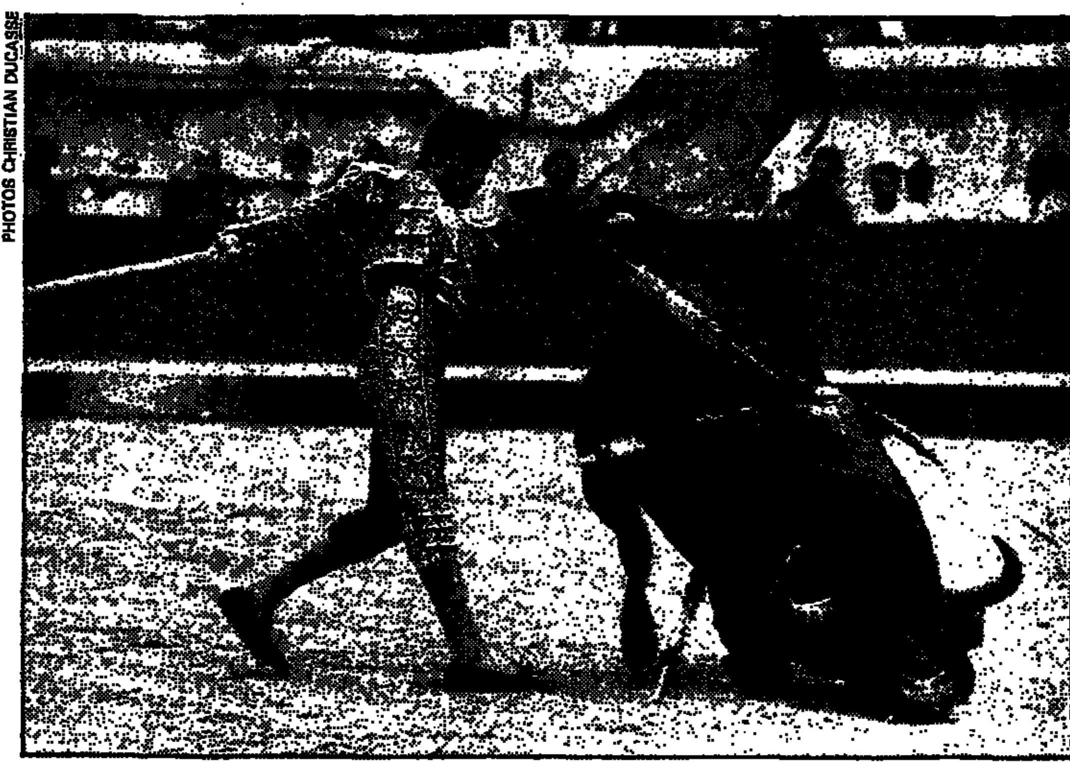


LA FERIA DE NIMES

LIESSE POPULAIRE, ENJEU POLITIQUE

L'art de manipuler les taureaux

PHOTOS CHRISTIAN DUCASSE



Espartaco : cri et humiliation.



Paco Ojeda : comment tirer la couverture à soi.



Ortega Cano : tête haute et paupières basses.

Dix jours de feria avec les plus grands élevages, les plus grands toreros, et avec la considération du milieu espagnol. C'est le couronnement des quatre fêtes annuelles qui font le plein des arènes de Nîmes à Carnaval, à Pâques et pour les vendanges. Promoteur de cette folie, expert en potlatch, un torero philosophe, passé du gauchisme au RPR : Simon Casas.

ILS arrivent en charter. Ils viennent de partout. Ils sont branchés, habillés de modes colorées. Depuis plusieurs mois, ils se posent la question les uns aux autres, comme dans un dessin de Sempé : *« Quand vas-tu à la Feria ? »* Ils écoutent les Gipsy Kings au walkman, ils prennent Manolete pour un torero d'art et le Duende pour une marque de ballon de rugby. Ils sont volontiers sentencieux. Au premier taureau, ils comprennent tout ; au deuxième, ils expliquent à la cantonade ; le troisième, ils veulent qu'on le change ; au quatrième, ils se disputent gravement. Ils savent depuis l'avant-veille qu'*« il n'y a pas de mauvais cinquième »* (dicton), et ils jugent le dernier trop *« bonbon »* à leur goût. Le lendemain, après avoir éclusé les *bodegas*, ils recommencent.

Ils font le désespoir des aficionados, les vrais, les purs, les durs. Eux, ce sont les *« aficionadeaux »*. Venus de loin, de partout. Nîmes, qui se prend un instant pour Séville, les appelle *« les Parisiens »*. Ces *« Parisiens »* se croient dans Garcia Lorca. Ne seraient-ils pas dans une chanson de Jacques Brel ? Première intervention sociopolitique de Simon Casas : *« Ça ne m'impressionne pas. J'ai en tout et pour tout quatre-vingt-dix abonnés parisiens, et beaucoup de visiteurs épisodiques, c'est vrai. La Feria de Nîmes est devenue un fait de société ; il faut y être, comme on va à Madrid, comme on va à Roland-Garros, ou comme on visite l'exposition Van Gogh. Je ne vais pas me plaindre, tout de même ! Mais si je me bats contre le racisme et pour l'intégration partout, ce n'est pas pour commencer à distinguer les Nîmois des Parisiens dans les arènes de Nîmes. Dans les arènes, il y a une communauté liée, faite de ses différences. Dans toute arène – à Madrid, à Séville, à Nîmes, à Bayonne, où tu veux, – une des composantes a toujours été parisienne, mondaine, extérieure, et c'est très bien comme ça. Hemingway et Ava Gardner à Pampelune, qu'étaient-ils ? Arrêtons donc avec les enfantillages !*

» Le public est un public. Il a ses jours d'inspiration, où il est pondéré, avisé, et il a ses jours d'incohérence, où il est injuste, agaçant. Mais qu'on ne vienne pas dire qu'il se dégrade. On se souvient des années 60 où l'on distribuait du papier-cul en chantant Ave Maria, non ? »

TENDANCE BARIOLÉE

Simon Casas parle comme d'autres chantent, avec rythme et exactitude, dans une simplicité très volubile. Il a toujours l'air de se référer à Lacan, à Bourdieu, à Foucault, ou bien à Coluche. Il embrouille avec génie parce qu'il est dans sa vérité. Avec juste la touche de mauvaise foi qui rend les passionnés intéressants.

Au fait, comment le petit torero juif d'ascendance espagnole, gauchiste tendance bariolée des années 70, se retrouve-t-il au RPR ?

« Ah ! mais on parle politique ou on parle de taureaux ?

– C'est la même chose...

– C'est vrai. Donc, après avoir collaboré avec l'ancienne municipalité d'union de la gauche, je suis entré en conflit ouvert avec elle. Je trouvais sa gestion trop étroite et ses idées sur l'animation de la ville trop courtes. On me reprochait une ambition déraisonnable pour les arènes. En fait, mes ambitions sont passées d'arènes provinciales, où la Feria durait trois jours à Nîmes, à la troisième place du monde, après Madrid et Séville. On doit pouvoir monter à la première place, je le crois.

» Mon profil gauchiste, c'était un côté rebelle, un côté anticonformiste, un côté créatif et vivant. En 1983, j'ai proposé quelque chose comme un comportement d'ouverture. Je suis immédiatement passé pour un traître à la gauche. J'ai rejoint l'équipe de Jean Bousquet, et aujourd'hui je vois que ce comportement d'ouverture, c'est en gros le discours de bonne humeur socialiste. Entre-temps, la présence des quatre ferias d'arènes à Nîmes s'est imposée à tous.

– Oui, mais, dans d'autres domaines, la politique culturelle est beaucoup plus contestable. On ne peut pas dire que l'art lyrique ou le Festival de jazz de Guy Labory aient été particulièrement servis. Le Festival de jazz a disparu, l'opéra aussi *(lire notre encadré ci-contre)* **on a parfois l'impression d'une politique culturelle par à-coups.**

– C'est une question de gestion, et mon secteur est bénéficiaire. La politique culturelle de la ville n'est pas plus coûteuse qu'ailleurs. Pas plus qu'à Nancy, par exemple. On fait des choix, je continue.

» En 1988, je me présente, à la demande de Bousquet, à Saint-Gilles-du-Gard. Le danger majeur, c'est qu'il y ait là un maire du Front national. Maintenant, il y est. Je vois les choses très simplement. J'ai le sentiment que les partis, par leur comportement frileux, tactique, manquent le débat démocratique. J'ai tout le monde contre moi, je me ramasse, mais avec 14 %.

– Le Front national, c'est la question de fond ?

– C'est évident. La bête noire, ce n'est pas le taureau, c'est le Front national. Il n'y a pas un « problème » de l'immigration. Il y a un fait de société qu'il faut prendre en compte et auquel il faut réfléchir. Par ancrage du côté du maire de Nîmes, par divorce d'avec la gauche, par sentiment pour le gaullisme, j'adhère au RPR. Mais il ne faut pas blaguer : adhérer, ce n'est pas être sourd, muet et bête. C'est choisir sa marge [illegible] maintenant.

» Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est l'attitude caractérielle qu'adopte le corps électoral par détresse, par inquiétude, et aussi par abandon des partis. Il n'y a pas de démocratie sans partis politiques. Je ne vois pas d'incohérence majeure à mon attitude. Simplement, j'appuie sur le champignon du pragmatisme et du réalisme. »

L'IVRESSE EST UN MIROIR AMBIGU

Neuf jours de taureaux, quatre jours de musiques de rue montées par Bernard Souroque *(lire page suivante l'article de Thomas Sotinel)*, neuf nuits de danse et de délire, Nîmes a pris sa vitesse propre. Elle ne s'est jamais vue si vivante et à la fois ne se reconnaît pas. L'ivresse est un miroir ambigu. La fête des autres semble toujours une parodie. Le samedi de Pentecôte, quelques Nîmois silencieux prennent la route en convois. Ils sont graves, comme on l'est quand on a rendez-vous avec la vérité. Ils vont dans le Gers sans en faire toute une histoire. On ne va pas se vanter des devoirs à accomplir. Ils vont à Vic-Fezensac, la petite cité charmante qui a construit sa légende taurine sur la présentation de monstres, de mammouths et de toreros capables de les prendre, comme Ruiz Miguel. Simon Casas n'est pas le moins du monde décontenancé.

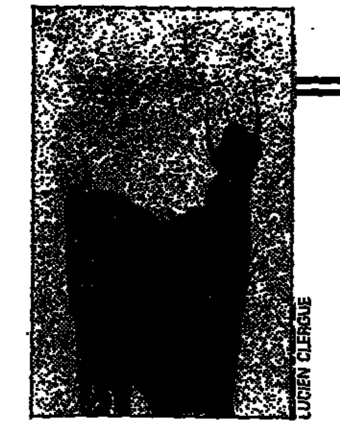
« L'aficionado, le vrai, est exigeant, ombrageux. Il se doit d'abord à lui-même. Aller à Vic, il y a quelques années, ça se justifiait objectivement. Aujourd'hui, ça se justifie subjectivement. Mais les Victorinos, les Atanasios, les Miuras sont à Nîmes. Le chic du chic, c'est de délaisser le chic. »

Casas le torero s'est retiré de l'arène le soir même de son alternative, cet adoubement des toreros, leur thèse, leur intronisation. Il a ouvert la voie, créé un syndicat de professionnels français, fait du tapage, sauté dans l'arène sans permission. Et, aujourd'hui, Casas l'entrepreneur ne prend pas assez de toreros français. Alors ? Ultime contradiction ?

« Si on veut la sécurité de l'emploi, il ne faut pas être torero. Je suis nîmois. Je m'implique dans le jeu social par tempérament. Je suis partisan des novilladas d'apprentissage. Mais, à partir de là, plus que dans tout art, plus que dans toute pratique esthétique, ce qui règle la progression d'un torero, c'est la concurrence des talents et la chance.

» Je n'ai pas hésité à interrompre ma carrière parce qu'elle n'allait pas être une vraie carrière. Je souhaite que celle de Denis Loré, qui prend l'alternative samedi prochain à Nîmes, soit longue. Je ne pratique ni le protectionnisme ni le paternalisme. Je m'efforce de négocier des contrats en Amérique latine. Pour les Français, c'est plus dans leur intérêt que d'avoir un abonnement de compassion pour toréer une fois par an. Et mes cartels, mes programmes, mes affiches, il faut qu'ils soient lisibles de là-bas, d'Espagne, d'Andalousie, de Madrid ou d'Amérique latine, où triomphait si souvent Nimenio II. Il faut que Nîmes devienne la première place du monde... »

FRANCIS MARMANDE



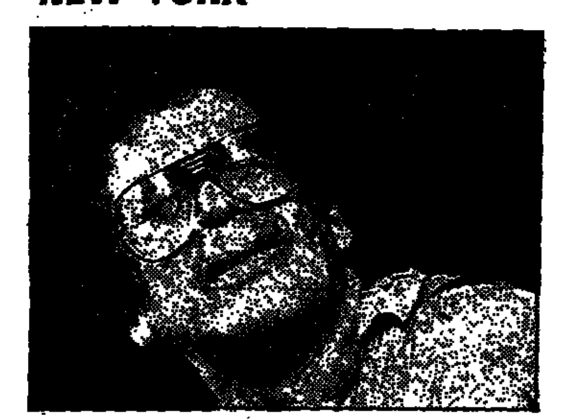
LUCIEN CLERGUE

MUSIQUES DU MONDE, MUSIQUES DE RUE

Parade caraïbe autour des arènes

La Feria de Nîmes est aussi, depuis 1985, la feria des musiques de rue. Cette année, la cité gardoise sera pour un soir caraïbe. Ray Barreto viendra de New-York, Adalberto Alvarez de Cuba, Emeline Michel d'Haïti. Salsa, *son* et kompa, Greenwich Village, La Havane et Port-au-Prince : reportage en trois escales aux sources des rythmes afro-antillais.

NEW-YORK



Ray Barreto

Depuis *West Side Story*, le monde sait que New-York est aussi une ville caraïbe. Mais après les Sharks, qui avaient pris le bateau à San-Juan de Porto-Rico, sont arrivés les Cubains, les Dominicains, les Colombiens... Aujourd'hui, les « Hispanos » exercent une influence croissante sur la vie de la cité, bien supérieure à leur poids politique, tout comme Harlem donnait le tempo des nuits new-yorkaises soixante ans avant que soit élu le premier maire noir.

En ce début de printemps 1990, New-York est sous le choc de l'incendie du Happy Land. Ce *social club* (dancing associatif dont les prix défient la concurrence et les aménagements, les règles de sécurité les plus élémentaires, il en existe des dizaines à New-York) accueillait des clients originaires de la Dominique. L'incendiaire est Cubain, c'est un *marielito*, « *l'un de ceux que Castro a envoyés aux Etats-Unis* », dira un journaliste d'ABC News.

Les tabloïds donnent aussi des nouvelles régulières de la chanteuse Gloria Estefan, gloire de la communauté cubaine de Floride. Elle s'est brisé plusieurs vertèbres dans un accident de la route au cours d'une tournée triomphale (son dernier disque a marqué son accession au statut de superstar).

Enfin, à New-York comme tout au long de cet itinéraire caraïbe, *la Lambada* servira de leitmotiv.



JEAN-MARC BIRRAUX

Barreto, un *salsero* civilisé.

Composée en Bolivie, détournée au Brésil, récupérée par des Parisiens qui l'ont fait réenregistrer par des musiciens africains, la chanson des frères Hermosa, une fois retrouvé son hémisphère d'origine, est devenue une espèce de point de ralliement pour les gens qui aimeraient éviter le passage par le rock.

Au SOB, haut lieu des musiques tropicales, boîte de Greenwich Village qui a accueilli sur sa scène minuscule les hordes de Kassav', à l'heure de la sortie des bureaux, les employés desserrent la cravate, tombent la veste et tentent leur chance au grand concours de lambada. De quoi patienter jusqu'au concert de Ray Barreto, quelques blocs plus loin, au Village Vanguard.

Barreto est devenu l'un des notables de la scène latino new-yorkaise. Ce soir-là, il jouait dans le cadre d'une série de concerts destinés à célébrer l'apport latin au jazz. Le percussionniste, qui a accompagné Dizzie Gillespie, Freddie Hubbard ou Kenny Burrell, était chez lui dans ce cadre – temple du jazz – dans cette programmation (justification de toute une carrière), accueillant le pianiste Michel Camilo ou le saxophoniste Stanley Turrentine sur scène. Ray Barreto est un *salsero* civilisé, de grande culture. Sa musique frémit plus qu'elle ne bouillonne. Chez certains jeunes, il a déjà une réputation de grand-père confit dans une gloire acquise il y a longtemps. Il est vrai que sa position de percussionniste (il ne chante pas, compose peu) le laisse un peu dans l'ombre de ses partenaires. Mais ce soir-là, pour le public en majorité hispanique du Village Vanguard, il était surtout le héros d'une génération, l'un des premiers dans sa communauté à obtenir la reconnaissance de ses pairs.

LA HAVANE



MANDINDIGO/VU

Adalberto y Su Son

En arrivant à La Havane, la musique n'a pas trop changé depuis la soirée au Village Vanguard. Mais tout le reste est méconnaissable. Les mots, les instruments, les musiciens ne sont plus ceux de New-York. Dans le décor hybride de la capitale cubaine (splendeur coloniale de l'âge d'or espagnol, kitsch occidental des années 50, austérité qui régnait en Europe de l'Est jusqu'à l'an passé, pauvreté du tiers-monde d'aujourd'hui), la salsa est omniprésente.

Mais ici, elle a gardé son ancien nom de *son*. L'étymologie du terme reste mystérieuse. Seule certitude, il n'a rien à voir avec son homonyme français. Depuis le début du siècle, le *son* désigne la danse frotté-collé venue de l'est de l'île jusqu'à La Havane, ensuite l'appellation s'est étendue aux rythmes voisins, dont la rumba.

Dans le night-club du Habana Libre, Adalberto y Su Son (comme pour la charanga ou le jazz des débuts, le *son* désigne aussi bien la musique que la formation qui l'interprète) répète. Le Habana Libre, immense tour due au dynamisme de la société Hilton avant son départ forcé de Cuba, a gardé sa décoration pseudo-hawaïenne. Le rideau de scène, le mobilier portent bravement leurs trois décennies de socialisme. Sur l'estrade, Adalberto Alvarez prépare son nouveau spectacle. Pianiste, il vient d'obtenir de nouveaux synthétiseurs. A Cuba, le ministère de la culture centralise tous les achats de matériel musical et les répartit ensuite entre les artistes.

Adalberto y Su Son a de la chance. La formation est l'une des plus populaires de l'île ; dès sa naissance, elle a été classée en première catégorie. Les catégories sont au nombre de trois ; elles sont attribuées par un jury de musiciens fonctionnaires, et de représentants de l'Etat. Des résultats de l'évaluation dépendent le salaire du musicien, ses chances de jouer en public, d'accéder à un studio d'enregistrement.

Adalberto Alvarez, musicien issu d'une famille de musiciens, pianiste remarquable, est une figure incontestée. Pour le régime, il témoigne à la fois de la vitalité de la scène cubaine, de la place que l'on fait à la culture populaire et de l'intégration raciale. Comme les paroles de ses chansons évoquent le samedi soir sur le Malecon (l'avenue qui borde le front de mer à La Havane) ou les tracas domestiques d'un mari volage, il reste à l'écart d'éventuelles controverses.

Dans le grand night-club miteux, la scène est à peine assez vaste pour contenir tout le *conjunto* (groupe) : chanteurs, percussionnistes, cuivres et claviers. Adalberto Alvarez vient de décider d'intégrer ses filles à sa formation. Omarra et Celina ont suivi les cours de l'école d'art, obligatoires pour qui veut devenir musicien professionnel à Cuba. Malgré le très jeune âge de la première, Omarra (dix-sept ans, son aînée a vingt ans), elle a pu passer professionnelle, sans doute pistonnée par son père, qui voyagera en famille et disposera ainsi d'une seconde pianiste.

Sur scène, l'effet est assuré : le contraste entre la tête de vieux pirate de Pancho Amat, le joueur de *tres* (la guitare à six ou neuf cordes en usage à Cuba qu'Amat manie avec une fureur contrôlée, généralement associée au rock 'n' roll) et l'innocence juvénile des demoiselles Alvarez retiendrait l'attention de toute façon.

Lire la suite page 36

Un après-Carmen qui chante ?

L'art lyrique dans la ville de Nîmes, avec une saison d'hiver à l'Opéra municipal, une saison d'été sous les étoiles des arènes et, depuis que ces mêmes arènes peuvent être recouvertes d'une bulle, la possibilité d'attirer les mélomanes sur les gradins douze mois sur douze, l'existence d'un art lyrique nîmois, donc, constitue un postulat. Puisque, dans ces contrées, on a le bel *canto*, comme la tauromachie, dans le sang.

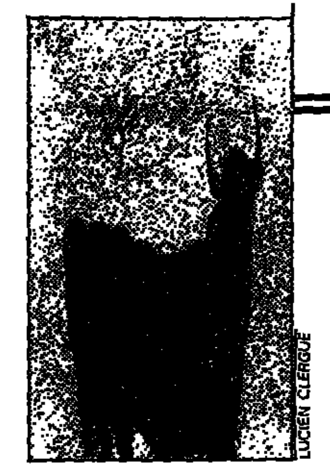
Mais exister comment ? Et à quel prix ? Les solutions retenues jusqu'alors se trouvent dans une impasse. Lionel Patrick, le directeur de l'Opéra municipal, a été remercié (il partageait son temps avec la scène lyrique de Besançon). Et l'option « peplum » retenue depuis 1984 par Jean Lafon, pour six productions lyriques estivales consécutives, a fini par lasser (dans l'ordre : *Aïda*, *Turandot*, *le Corsaire*, *Norma* dans des décors de Ricardo Bofill, *Attila* par Pizzi, pour aboutir l'an dernier à une catastrophique *Carmen* mise en scène par Bourseiller dans des costumes de Christian Lacroix). On parle, pour ce dernier spectacle, d'un coût de production avoisinant les 9 millions de francs, les recettes ayant elles-mêmes atteint la jauge exceptionnelle de 450 millions environ. Mais si le public a suivi, les critiques y allèrent tous de leur zéro pointé.

Jean Lafon, qui avait été, toutes ces années, codirecteur artistique des arènes – aux côtés de Simon Casas : (lire ci-contre l'article de Francis Marmande) – aura désormais le poste moins ensoleillé de conseiller artistique. La charge de programmer l'amphithéâtre hiver comme été (peut-être des cartes blanches à Patrick Dupont, à Maurice Béjart) comme celle de faire fonctionner l'Opéra (art lyrique et danse) a été attribuée depuis le début du mois de mai à Marie Colin. « Madame Théâtre » depuis 1978 au Festival d'automne, cette jeune femme, qui partagera donc son temps entre la rue de Rivoli et le Gard, a été préférée à Patrice Martinet, qui fait actuellement ses adieux au centre culturel français de Milan (notre supplément « Arts-spectacles » daté 24 mai). Elle sera « chef de la culture » dans la ville de Jean Bousquet avec l'espoir de constituer l'équipe nécessaire. Les premiers contacts du Festival d'automne avec Nîmes remontent à 1983, quand la ville avait accueilli un épisode de *The Civil Wars*, de Bob Wilson.

A. R



LA FERIA DE NIMES


LUCIEN CLERGUE

MUSIQUES DU MONDE, MUSIQUES DE RUE

Autour des arènes

Suite de la page 35

Mais ce n'est que l'emballage de la musique de l'orchestre, claquante, presque brutale si elle n'était pas si souple. Adalberto a beau être fasciné par les gadgets occidentaux, « samplers » et boites à rythmes, le groupe reste d'abord un formidable orchestre de bal, portant cette fonction première au rang d'art majeur.

En se promenant dans les rues de La Havane, au hasard d'une fenêtre ouverte sur une salle de répétition, d'une visite dans une boîte de nuit, on se rend vite compte de la richesse du vivier dont sortent Adalberto Alvarez et ses musiciens. Au Tropicana, l'immense night-club en plein air créé il y a cinquante ans à l'intention de la bourgeoisie locale et des Yankees en mal d'encanaillement, les danseuses, sorties d'un ballet de Busby Berkeley (un numéro les oblige à se coiffer d'un lustre en cristal à six ampoules branché sur le secteur) sont accompagnées par un vrai grand orchestre, réplique exacte de ceux que l'on voit dans les films hollywoodiens de l'époque (voir la scène finale de *Dark Passage*). Sur les tables, les bouteilles de rhum disparaissent plus vite que le salami hongrois et le fromage bulgare, qui sont la seule chère disponible depuis que les cuisines sont tombées en panne.

Une fois le show terminé, l'orchestre mambo-music-hall cède la place à une formation dansante (après un intermède *Lambada*, version vocale, instrumentale et remixes divers) dont la qualité suffirait à faire la fortune de n'importe quelle boîte new-yorkaise.


LUCIEN CLERGUE

Un chef d'orchestre dans la fosse ? Non, un banderillero prêt à s'élancer.

La musique afro-cubaine *stricto sensu* ne doit pas cacher la bonne santé du jazz local, même s'il arbore souvent les oripeaux du jazz-rock américain des années 70. Sur le front de la chanson, le désenchantement et l'inquiétude ont tempéré les élans de la *nueva trova* d'il y a vingt ans, du temps où Claudio Silvio et d'autres voulaient écrire le carnet de chants du révolutionnaire latino-américain.

Aujourd'hui, la jeunesse se précipite en masse pour écouter Carlos Varela. Musicien, comédien nourri de Brecht, ce petit barbu (il est surnommé « le Gnome ») se produit vêtu d'une blouse noire de paysan italien, coiffé d'un petit feutre informe. Musicalement, son univers s'approche plus de celui de Paolo Conte (Weill plus jazz et une touche de rock) que de Bob Dylan. Ce sont surtout ses textes qui lui valent une réputation vaguement sulfureuse. Il s'en prend froidement, précisément, aux touristes qui visitent l'île sans la voir, aux Cubains qui changent leurs pesos au marché noir. Son malaise trouve un écho immédiat chez les jeunes, que ses concerts attirent par milliers. Mais pour certains intellectuels, sa nostalgie de la pureté révolutionnaire en fait le contestataire idéal au service d'un régime dont le seul moteur reste la fierté nationale. Après des années d'attente, Carlos Varela a enfin enregistré un disque – un privilège rare, dans une île où la pénurie est générale mais plus cruelle encore dès qu'il faut recourir au pétrole ou à la technologie occidentale, deux ingrédients indispensables à l'industrie phonographique.

Pour aller de Cuba à Haïti, il faut repasser par Miami. Ce dimanche après-midi un avion passait au-dessus de Miami-Beach, sa plage et ses hôtels art-déco, traînant une banderole appelant à un grand concours de lambada doté de 5 000 dollars de prix...

Dans l'avion pour Port-au-Prince, les Haïtiens qui reviennent au pays profitent de l'ouverture de l'aéroport

PORT AU PRINCE


MAUDINDIGO/VU

Emeline Michel

de Maïs-Gâté. Il vient de rester fermé pendant deux jours pour cause de « déchoukage » (limogeage plus ou moins violent d'un responsable par ses troupes) de directeur. Depuis le départ du général Avril et l'accession à la présidence de Mme Ertha Pascal-Trouillot, la rue fait pression pour que l'administration, l'armée, les entreprises soient purgées une fois pour toutes des éléments duvaliéristes. Dès le lendemain, Maïs-Gâté sera à nouveau fermé, cette fois pour prise d'otage. Un conscrit mécontent de ses supérieurs est monté à bord d'un avion d'American Airlines (vide) et menace de le faire sauter. Trois jours plus tard, le soldat Gérald Paul, en passe de devenir un héros national (du haut de la passerelle il adresse des baisers à la foule massée autour de l'avion) réussira à s'échapper dans les bois qui entourent Maïs-Gâté.

La nuit, dès que l'on sort de l'aéroport, l'obscurité est totale, à peine atténuée par les phares des innombrables voitures coréennes ou japonaises qui peinent dans un embouteillage permanent. L'électricité n'est fournie que par intermittence. Il règne dans le centre de Port-au-Prince une insécurité entretenue par les bandes de « tontons macoutes » qui refusent d'abandonner la partie. Dans ces conditions, toute activité professionnelle tourne au cauchemar, pour les musiciens comme pour les autres.

Emeline Michel était partie en tournée en Guadeloupe, mais elle est rentrée deux jours en retard. Pour continuer les séances d'enregistrement de son nouvel album, elle a réservé des heures dans l'unique studio digne de ce nom de tout le pays. Mais les magnétophones professionnels supportent mal les coupures de courant. Même si un groupe électrogène prend immédiatement le relais, la variation de la vitesse de rotation de la platine, infime soit-elle, finira par s'entendre.

Les musiciens ne peuvent même pas se consoler sur scène de leurs mésaventures en studio. A Port-au-Prince la vie s'arrête au coucher du soleil. Plus de concerts, plus de night-club, même dans le faubourg chic de Pétionville. A l'approche de Pâques, les rues étaient ordinairement envahies par les « raras » – agrégats de percussionnistes réunis par le vaudou, – qui finissaient par défiler par centaines dans les rues. Comme les musiciens de rue, les raras ont presque disparu.

Dans ce contexte, la survie et *a fortiori* le développement de la musique haïtienne tiennent du miracle. La génération qui a aujourd'hui trente ans commence pourtant à sortir la musique haïtienne de son endormissement. Dans les années 50 et 60, le kompa triomphait dans le pays et dans les Antilles francophones. Le zouk actuel doit beaucoup à ce rythme, une dette que les musiciens guadeloupéens ou martiniquais ne reconnaissent pas toujours de bon cœur. Depuis les années 70, après quelques succès internationaux portés par la diaspora, essentiellement dus à Tabou Combo, le genre s'est essoufflé un déclin encore accentué par la désorganisation économique. Du coup, Haïti importe du zouk, et, à la radio, on entend aussi souvent Kassav' que les vieilles gloires – toujours actives – du kompa.

Emeline Michel a commencé par chanter dans le chœur d'une mission protestante, puis elle a appris le jazz au Detroit Jazz Center. Elle est devenue une star en quelques années pour des raisons évidentes : sa beauté, sa voix, mais aussi parce que ses textes explorent sans trop de détours la vie de la femme haïtienne, les ravages du déboisement sur la vie des campagnes (un thème qui revient sans cesse aussi bien dans les conversations que dans les chansons) ou la répression politique.

Entourée d'une équipe qui réunit Ralph Boncy, auteur et producteur, et les frères Widmaier, musiciens de studio, producteurs et animateurs du groupe Zéklé, elle est en train de jeter les bases d'un nouveau son haïtien qui garde les bases rythmiques du kompa tout en l'habillant plus contemporain, boîtes à rythmes et synthétiseurs. De toute façon, ce recours accru aux machines s'explique aussi par la fuite de la main-d'œuvre. Au cours d'une conversation, Joël Widmaier, le batteur de Zéklé, fait remarquer d'un ton désabusé que le dernier bon trompettiste vient de quitter le pays.

Autour de ce noyau moderniste, d'autres artistes maintiennent la tradition de la musique rurale, et surtout celle du vaudou. Boukman Expérience développe une musique brute et complexe, pas si éloignée du son des raras, guitares électriques et claviers en plus. Sans jamais renoncer au créole, d'autres cherchent leur inspiration aux Etats-Unis ou dans le reste de la Caraïbe. Master Dji a réussi quelques raps bien sentis, et les frères Parent maîtrisent le reggae mieux que bien des Jamaïcains.

Même si les disques sont hors de prix, et l'équipement encore plus, la musique circule, à la radio ou à bord des « tap tap » qui font hurler leurs haut-parleurs. C'est dans les taxis collectifs que la carrière de Boukman Expérience a commencé.

A la fin de l'an passé, le label Cobalt a sorti en France un album d'Emeline Michel mais, pour l'instant, on ne trouve ici de disques haïtiens que dans les rares magasins de la communauté immigrée.

Pour les Haïtiens comme pour les Cubains, le mérite de la Feria de musiques de rue est d'ouvrir avec la France une liaison musicale dont la nécessité apparaît à chaque note de musique entendue dans les îles.

THOMAS SOTINEL

« Son » et compagnies

• Vendredi 1er juin, nuit Caraïbes : Trio cubain Ensueno ; Emeline Michel (Haïti) ; Ray Barreto Orchestra (New-York) ; Adalberto y su son et les danseuses du Tropicana (Cuba).

• Samedi 2 juin, nuit Brésil/Afrique : Super Rail Band de Bamako (Mali) ; Os *Afonsinhos do Condado* (Portugal) ; Jorge Ben (Brésil) ; Sorry Bamba (Mali).

• Dimanche 3 juin, nuit passion du Sud : Graffic Groove Gang ; Roé ; Jimmy Oihid (France) ; The Blues Brothers Band (Etats-Unis).

• Lundi 4 juin, bal Feria All Stars : Cafarnal Tribu ; Compagnie Bernard Lubat ; Michel Marre Group ; Les Négresses vertes.

• Troupes de rue : Avant-garde républicaine ; Fanfare Feria All Stars ; Création Compagnie Bernard Lubat-Michel Marre-Cafarnal Tribu ; Sambatouc ; Sarmacarnaval (Martinique).

★ *Les concerts ont lieu aux Jardins de la Fontaine.*

Le Rail Band entre en gare


LE QUERREC-MAGNUM

Un des meilleurs orchestres à danser.

Le Buffet de la Gare de Bamako est à la musique mandingue ce que la Cavern de Liverpool est au rock britannique. Dans ce creuset mythique, sous le patronage bienveillant des chemins de fer maliens, pour les voyageurs en gare de Bamako et les noctambules de la ville, le Super Rail Band International du Buffet de la Gare de Bamako (version longue et officielle du nom de l'orchestre) joue depuis vingt ans.

En Europe, la réputation du Rail Band a précédé sa venue de plusieurs années, quand on a appris que Mory Kanté ou Salif Keita y avaient fait leurs classes. Des récits de voyageurs ont fait le reste. Le Rail Band change régulièrement, institut d'éducation supérieure pour les musiciens mandingues. Il tourne dans toute l'Afrique, du Kenya au Nigéria. Pour des raisons un peu mystérieuses, qui tiennent sans doute à la sagesse de ses membres, il n'était pas venu en France avant cette année.

Après ses débuts angoumois (le Monde du 29 mai), le Rail Band sera à Nîmes, à sa place : aux côtés de quelques-uns des meilleurs orchestres à danser du monde, Adalberto y su son, le Blues Brothers Band ou les Négresses vertes.

T. S.

LES FILMS D'ANTOINE A L'AUDITORIUM DU MUSÉE D'ORSAY

A le maudit

Le cinéma est venu *trop* tard dans sa vie, et les cinéastes ont rejeté ce pionnier du réalisme, fondateur du Théâtre Libre, père du théâtre contemporain. Censurés, mutilés, puis perdus, les films d'André Antoine surgissent enfin des oubliettes grâce à un passionné : Philippe Esnault.


DR

La Terre, d'après Emile Zola : lyrisme paysan

UN beau jour, André Antoine se dit que la scène de son théâtre n'est plus assez vaste pour saisir la nature au vol. Son adaptation de *la Terre*, de Zola, avait fait rire le public, distrait par une poule, une vraie, qui picorait sur les planches. Le salut était dans la fuite, dans les champs, en mer ou sur le pavé des rues de Paris.

Nous sommes en 1914. André Antoine quitte le Théâtre de l'Odéon en laissant une ardoise de 400 000 francs. Pour éponger le déficit, ses amis ont organisé une soirée spéciale à la Comédie-Française. L'homme est respecté, admiré dans le métier : en 1887, il a fondé le Théâtre Libre, où le théâtre contemporain allait trouver ses marques. Fils d'un employé de Limoges, André Antoine est un autodidacte, de ceux qui croient à l'ascension du peuple par l'instruction. Fervent adepte du naturalisme en littérature, ami de Zola, élevé au catéchisme républicain, anticlérical, il s'entoure de marginaux, d'anarchistes et n'hésite pas à faire jouer des textes interdits par des comédiens non-professionnels. Pendant près de trente ans, son théâtre sera une tribune ouverte, une insurrection permanente contre les principes bourgeois.

AVEC DES BOUTS DE FICELLE

Voyageur inlassable, féru de peinture, André Antoine est un grand photographe, comme Nadar, Zola ou Degas. De ses longues promenades il a rapporté vingt mille clichés et la furieuse envie de *« prendre la nature sur le fait »*. A cinquante-six ans, il se sent prêt à poursuivre au cinéma la révolution qu'il a commencée sur la scène.

Le prophète du théâtre va se casser les dents sur le septième art. La guerre éclate et le cinéma français s'effondre. André Antoine tourne avec des bouts de ficelle. Les jeunes premiers sont sur le front, ils travaillent les jours de permission. Le public, peu nombreux, préfère les mélos du début du siècle aux œuvres réalistes, pessimistes et sulfureuses du vieil apprenti cinéaste. *La Terre* (1919), jugée trop torride, est censurée. Les censeurs affûtent leurs ciseaux sur *le Coupable* : Antoine y acquitte un assassin et montre un bagne d'enfants. *Israël* (1919), adapté de la pièce de Bernstein, subit le même sort, la plaie de l'affaire Dreyfus est encore béante. *Quatre-vingt-treize* (1921) n'est pas mutilé, mais purement et simplement interdit.

André Antoine continue, coûte que coûte. Il ferraille avec les producteurs trop frileux, qui concèdent à peine quelques sous à ses films vus comme des documentaires. Il fuit les studios qui lui rappellent trop les trois murs de la scène. Il tourne en Bretagne ou en Camargue quand les metteurs en scène les plus téméraires posent leurs caméras dans la forêt de Fontainebleau. André Antoine est aussi le premier à écrire de vrais scénarios et à les distribuer à des techniciens routiniers, peu habitués à tourner avec un réalisateur intransigeant. Sa démarche technique est novatrice, proche d'Abel Gance : tournage simultané avec plusieurs caméras, plongées dans l'eau parfois, jeux de lumière et effets spéciaux.

En 1924, pourtant, le cinéaste, épuisé par les tracasseries, capitule, pose sa caméra pour le stylo du critique de cinéma, jusqu'à sa mort en 1943. Il aura tourné neuf films.

« André Antoine a joué à contretemps. Le cinéma est venu trop tard dans sa carrière, ou Antoine est venu trop tôt, dans une période sinistrée où le septième art français, qui monopolisait plus des trois quarts du marché mondial, se mourait. Lorsqu'il a arrêté, le cinéma renaissait. » Philippe Esnault travaille depuis deux ans à la résurrection des films d'André Antoine. Avec l'aide de la Cinémathèque française et du Musée d'Orsay, il a traqué le moindre détail, déniché des scénarios, interrogé les descendants des techniciens, des comédiens, pour parvenir à remonter le plus fidèlement possible des extraits et des copies dispersées dans les cinémathèques du monde entier, de Moscou à Bruxelles. Il a retrouvé sept des neuf œuvres du cinéaste maudit.

Son premier film, *le Frère corse*, reste introuvable. Un autre, *l'Hirondelle et la Mésange* (1920), avait été restauré en 1984 par Henri Colpi (*le Monde* du 13 mars 1984), mais, pour tous les films, les scènes coupées par les censeurs semblent irrémédiablement perdues.

« J'ai découvert André Antoine dans la nuit du 10 mai 1956. Ce fut mon chemin de Damas. Henri Langlois avait été contraint de déprogrammer un film qui n'était pas arrivé à temps. Il nous projeta un stock de vieilles bobines, cinq ou six longs métrages que l'on tirait de boîtes rouillées, dans le désordre. Une trentaine de fauteuils étaient occupés. Quand le jour vint, nous n'étions plus que cinq. Tout ce que l'on m'avait raconté de l'histoire du cinéma muet était nul et non avenu. Je venais de découvrir des extraits du Coupable. *Personne n'en avait parlé, ou si peu, ou si mal ».*

Philippe Esnault considère André Antoine comme le père du cinéma français. *« Il avait un sens formidable de la caméra, mais les cinéastes ont rejeté ce bon gros bonhomme en fin de carrière, sans le sou, qui venait du théâtre. Il le trouvaient trop dix-neuvième avec ses adaptations de romans de cette période révolue. Ils jugeaient ses films sans effets, alors que c'est la simplicité qui fait la force de son œuvre !*

DES CINÉMAS D'AILLEURS

» Son cinéma ressemble beaucoup au cinéma nordique. Les Travailleurs de la mer *semblent inspirés de Mauritz Stiller ou Victor Sjöström. André Antoine s'est beaucoup promené en Europe. Il s'est inspiré de ces cinémas au lieu de vouloir imiter les Etats-Unis. Toutes ces cinématographies vers lesquelles nous ne voulons pas nous diriger aujourd'hui. »* Dans *les Travailleurs de la mer*, le désespoir du pêcheur amoureux passe imperceptiblement dans ses yeux. Déruchette ne se pâme pas d'amour devant le vicaire du village. Ses yeux tendus vers un point invisible suffisent à traduire ses rêves et ses passions.

« C'était un homme du peuple aussi, perdu dans un univers de cinéastes bourgeois et parisiens, comme Marcel L'Herbier. Pourtant, Julien Duvivier commença comme assistant-réalisateur sur le tournage des Travailleurs de la mer. *Paul Tourneur, aussi, travailla avec lui comme régisseur. Même les gens qui ne l'ont pas connu ont été influencés par son art, car il a donné une impulsion au réalisme, bien avant le Russe Dziga Vertov, bien avant le cinéma-vérité des années 60. André Antoine ne comprenait pas que Jean Vigo était son petit-fils, et celui-ci l'ignorait. Il y a quelques jours, j'ai revu* Sous le soleil de Satan, *de Maurice Pialat. Soudain, la caméra s'est éloignée des visages de Gérard Depardieu et Sandrine Bonnaire pour s'attarder sur le presbystère, sur les gestes de la vie quotidienne, la vie qui passe, au détail près. Je me suis dit « Antoine ! » Soixante ans après, Pialat s'ancre dans une réalité sociale, humaine exceptionnelle, sans effets, avec une simplicité bouleversante. Sait-il qu'André Antoine est son maître? »*

B. M.

★ Auditorium du Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 40-49-48-14. 18 F. *Les Travailleurs de la mer* : le 31 mai, à 19 h 30, et le 16 juin, à 15 heures ; *l'Arlésienne* : le 2, à 15 heures ; *Quatre-vingt-treize*, le 3, à 14 h 30 ; *le Coupable* : le 5, à 12 h 15 ; *la Terre* : le 7, à 19 h 30 ; *Mademoiselle de la Seiglière* : le 9, à 20 heures ; *l'Hirondelle et la Mésange*, le 10, à 14 h 30 ; *Israël* : le 14, à 19 h 30. Tous les films sont accompagnés au piano.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Le Dénommé

de Jean-Claude Dague, avec Jean Dolande, Lorene Russell, Thierry Imbert, Philippe Léotard, Bernard Fresson, Michel Galabru. Français (1 h 58).

Devenir voleur n'est pas donné à tous. Le vol est un métier qui, comme tous les autres, s'apprend, et ne s'apprend pas en une seule fois. Seulement, le premier échec coûte cher, coûte la prison. Et le brave patron qui, pour renflouer son entreprise, n'a rien trouvé de mieux que de tenter un hold-up, évidemment raté se révolte non pas contre le châtiment, mais contre l'entreprise de dégradation des détenus.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Extrêmes limites

de Mac Gillivray, avec Maria Walliser, Carl Lewis, Tony Yaniro, Nina Ananiahvili. Américain (38 mn).

Radiographie du corps des sportifs en plein travail, lorsqu'ils tentent d'aller jusqu'au-delà de leurs forces. Des images surprenantes, impressionnantes, et qui n'incitent pas vraiment à l'effort.

VF : La Géode, 19e (46-42-13-13).

Fable de la belle Colombine

de Ruy Guerra, avec Ney Latorraca, Claudi Ohana, Tonia Carrero, Dina Sfat, Chico Diaz, Cecil Thire. Brésilien (1 h 20).

Il était une fois un joyeux drille, propriétaire d'une fabrique d'eau de vie. Il vivait heureux entre sa garce de mère et ses copains, entre les dîners de famille et les beuveries. Mais un jour il rencontra une belle jeune femme qui exerçait un métier très poétique : elle élevait des colombes. Et bien entendu il en tomba fou amoureux. Ce qui en soi n'est pas une catastrophe. Mais il lui fallait choisir entre son ancienne vie et son amour.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Rébus

de Massimo Guglielmi, avec Charlotte Rampling, Christophe Malavoy, Fabrizio Bentivoglio, Massimo Girotti, Massimo Venturiello. Italien (1 h 50).

Christophe Malavoy voyage pour retrouver une Bugatti dans laquelle il a voyagé avec une mystérieuse femme fatale, qui peut-être n'existe pas. D'après Tabucchi, la France superbement filmée à l'italienne.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Sarafina

de Nigel Noble, avec Leleti Khumalo, Baby Cele, Pat Mlaba, Ntomb'Khona Dlamini, Lindiwe Dlamini, Dumisani Dlamini. Américain.

(Voir notre photo légendée page 38.)

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

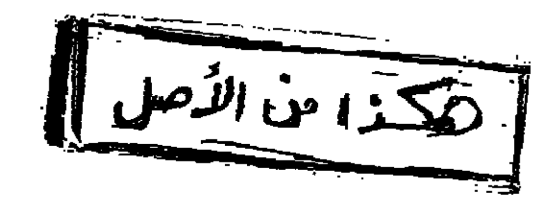
PARIS

Chasseur blanc, cœur noir

de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Jeff Fahey, George Dzundza, Alun Armstrong, Marisa Berenson. Américain (1 h 54).

Clint Eastwood s'incarne en John Huston. Plus exactement, il utilise un personnage de roman inspiré par John Huston, pour parler de Hollywood, du cinéma, de sa frime et de sa nécessité, pour parler de l'évasion, des grands espaces, du vrai et du faux courage. Pour parler de lui, naturellement. Il parle d'ailleurs, lui, le taciturne. Il

➡



CINÉMA

➡

conduit son film avec la calme élégance d'un pur-sang qui va au pas. Un film beau, intelligent, pur, mais qui n'a pas plu à Cannes. Dommage.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Cyrano de Bergerac
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gerard Depardieu,
Anne Brochet,
Vincent Perez,
Jacques Weber,
Roland Bertin,
Philippe Morier-Genoud.
Français, copie neuve (2 h 15).

Si le jury de Cannes a laissé de côté Clint Eastwood, Jean-Luc Godard, et quelques autres, il n'a pas pu ne pas reconnaître le talent de Depardieu dans ce film fait pour enchanter les foules. Avant les délibérations, Depardieu avait déjà été plébiscité par le public, par les badauds, par la presse étrangère qui découvrait son nez, son panache, sa tendresse. Et à la remise de son prix, il a eu droit à une vraie ovation.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Ennemies, une histoire d'amour
de Paul Mazursky,
avec Ron Silver,
Anjelica Huston,
Lena Olin,
Margaret Sophie Stein.
Américain (2 heures).

Tribulation d'un homme et de ses trois femmes dans le New-York particulier des différents milieux juifs. Et comme l'histoire se passe en 1949, ces personnages désorientés ne sont pas encore guéris des blessures de leurs âmes, de leurs corps. Ce sont des survivants hantés. Quelque chose de la grâce et du tragique de Bashevis Singer passe dans le film de Paul Mazursky.

VO : Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27).

La Fille aux allumettes
de Aki Kaurismaki,
avec Kati Outinen,
Elina Salo,
Esko Nikkari,
Vesa Vierikko.
Finlandais (1 h 10).

Iris vit entre son travail monotone dans une fabrique d'allumettes et ses parents, dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils manquent de tendresse. De plus, ils ne sont pas causants. Iris s'est habituée au silence. Elle a un physique vraiment ingrat et cherche le grand amour. Naturellement, elle se fait avoir. Alors, elle se révolte. Il faut toujours se méfier des victimes-nées. Il faut aussi se méfier de la rigueur bressonienne et de l'humour tranchant de Kaurismaki : ça fait mal.

VO : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Ghosts of the Civil Dead
de John Hillcoat,
avec Dave Field,
Mike Bishop,
Chris De Rose,
Nick Cave,
Dave Mason,
Kevin Mackay.
Australien (1 h 30).

Une prison « modèle » dans le sens où elle s'inspire de plusieurs prisons existantes, ultramodernes. On y expérimente des modes de vie pour les détenus et les gardiens. Finalement, les uns et les autres sont entraînés dans l'éternelle spirale répression-violence. Les acteurs, presque tous non professionnels totalement engagés dans les situations à jouer, à vivre, font la valeur de ce film étonnant.

VO : 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83).

Je t'ai dans la peau
de Jean-Pierre Thorn,
avec Solveig Dommartin,
Philippe Clévenot,
Aurore Prieto,
Henri Serre.
Français (1 h 58).

Présenté à Cannes dans la section « Perspective du cinéma français » le film a beaucoup marqué. En dépit d'une histoire qui pouvait tourner à l'affreux mélo – la vie d'une femme, religieuse, maîtresse d'un prêtre ouvrier, puis militante syndicaliste – il est d'une vitalité, d'une humanité étonnantes, grâce en particulier à Solveig Dommartin.

Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

Nouvelle Vague
de Jean-Luc Godard,
avec Alain Delon,
Domiziana Giordano,
Roland Amstutz,
Laurence Cote.
Franço-suisse (1 h 25).

Une histoire d'amour sur le lac Léman. Du pur Godard qui manipule en virtuose Alain Delon, Domiziana Giordano, et tous ses acteurs. Ses spectateurs aussi, d'ailleurs. Il n'a pas eu la palme à Cannes, mais en a-t-il vraiment besoin? Pour être reconnu, certainement pas. Il est déjà vénéré par ses fans. Mais comme il est coproducteur, il aurait sans doute préféré l'avoir.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

Quelle heure est-il
de Ettore Scola,
avec Marcello Mastroianni,
Massimo Troisi,
Anne Parillaud,
Renato Moretti,
Lou Castel.
Italien (1 h 35).

Un père se souvient un jour qu'il a un fils. Parce qu'il vieillit et qu'il se sent seul, il va le voir. Il est du Nord, son fils possède une faconde sicilienne. Ils ne se ressemblent pas, n'ont rien à se dire. Ils voudraient tant s'aimer.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Rêves
de Akira Kurosawa,
avec Akira Terao,
Mitsuko Baisho,
Toshie Negishi.
Japonais (1 h 57).

Huit rêves d'un cinéaste, toute une vie et même davantage. Toutes les vies d'un poète. Avec bien entendu des images d'une renversante beauté, quelques couplets d'un écologisme naïf, et ce qui est plus rare, un humour malicieux et lucide. Du grand art.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler II (ex-images), handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

Sidewalk Stories
de Charles Lane,
avec Charles Lane,
Nicole Alysia,
Sandye Wilson,
Darnell Williams,
Trula Hoosier.
Américain (1 h 30).

Le petit homme, le tendre vagabond adopte une fillette de deux ans, irrésistible. Version black du *Kid* avec une vision très actuelle, très forte et très tendre des sans-abris new-yorkais. Une merveille de sensibilité et d'intelligence.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38).

Tatie Danielle
de Etienne Chatiliez,
avec Tsilla Chelton,
Catherine Jacob,
Isabelle Nanty.
Français (1 h 50).

Elle est vieille, elle est teigne, elle terrorise sa famille, et se laisse volontairement tyranniser par une jeune, encore plus teigne. Une belle peinture des mœurs familiales, revues par le couple infernal Chatiliez/Quentin. Ils frappent juste et c'est si bon de rire.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Torch Song Trilogy
de Paul Bogart,
avec Harvey Fierstein,
Anne Bancroft,
Matthew Broderick,
Brian Kerwin.
Américain (2 h).

Les aventures d'un travesti de cabaret à la voix en paille de fer, et qui voudrait chanter des mélodies d'amour. Il voudrait aussi vivre un grand amour. C'est encore plus difficile pour un homosexuel que pour un hétéro. Surtout avec une mère qui accepte tout, sauf qu'il devienne à son tour une vraie yddishe mama.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08).

La Voce della luna
de Federico Fellini,
avec Roberto Benigni,
Paolo Villaggio,
Nadia Ottaviani,
Marisa Tomasi,
Sim.
Italo-français (2 h).

Un film de Fellini ne se raconte pas. Il faut seulement le voir et se laisser entraîner dans ce monde de fantaisie et de poésie, de trivialité et de rêve, de dérision et de lyrisme. Un film de Fellini, c'est l'indicible vérité des êtres. Ce sont les images folles de la vie.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Voici quelques années, une troupe de jeunes Noirs sud-africains met en comédie musicale l'un des épisodes les plus sinistres dans l'histoire de l'apartheid : la brutale répression d'une classe d'enfants contestataires. Le spectacle a triomphé à New-York, off Broadway, puis sur Broadway, puis dans tout le pays, puis en Europe. C'est un conte de fées que raconte *Sarafina*, le film de Nigel Noble.


MARA KURTZ

REPRISES

L'Atalante
de Jean Vigo,
avec Jean Dasté,
Dita Parlo,
Michel Simon,
Gilles Margaritis.
Français, 1934, noir et blanc, copie neuve (1 h 29).

Le film de Jean Vigo s'est pendant un temps appelé *le Chaland qui passe* à cause d'une chanson de Lys Gauty, alors fameuse. Il a fait le bonheur et l'éducation de plusieurs générations de cinéphiles, de fans des ciné-clubs. Un film culte s'il en fût. Et pourtant on n'en connaissait qu'une version approximative. Le voilà restauré : une splendeur.

Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

Key Largo
de John Huston,
avec Humphrey Bogart,
Edward G. Robinson,
Lauren Bacall.
Américain, 1948, noir et blanc (1 h 41).

Huis clos dans un hôtel miteux, dans une île coupée du monde par un ouragan. Un gangster, une chanteuse de beuglant, une fille aux yeux clairs, un officier brave et loyal. Du haut romanesque, tiré d'une pièce considérée comme psychologique dans les années 50. Mais un film culte du couple Bogart-Bacall, entouré d'une distribution faramineuse – il faut voir Claire Trevor chanter en pleurant, sur un tabouret de bar... Un Huston des grands jours.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Le Pigeon
de Mario Monicelli,
avec Vittorio Gassman,
Renato Salvatori,
Rossana Rory,
Claudia Cardinale.
Italien, 1958, noir et blanc (1 h 45).

Les débuts de la mode « comédie à l'italienne ». La distribution est pour beaucoup dans le formidable succès de ce vaudeville pittoresque. Ils étaient tous jeunes et beaux, à l'époque.

VO : L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Riz amer
de Giuseppe de Santis,
avec Silvana Mangano,
Doris Dowling,
Vittorio Gassman,
Raf Vallone.
Italien, 1949, noir et blanc, copie neuve (1 h 46).

Raf Vallone était beau et les cuisses drues de Silvana Mangano sur lesquelles la boue dessine des bas noirs appartiennent à l'histoire du cinéma. L'histoire est un mélo digne d'Eugène Sue, mais en son temps le film était classé « néo-réaliste ». La mode change.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Shoah
de Claude Lanzmann,
Français, 1974/1984 (9 h 30).

Des témoignages effrayants, l'histoire de la cruauté humaine. Une histoire qui menace encore et toujours. L'œuvre d'une vie.

VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

THÉATRE

JEAN-FRANÇOIS BALMER JOUE « UNE NUIT DE CASANOVA » AU ROND-POINT

« Je décode, donc je suis »

Entre théâtre et cinéma, Jean-François Balmer a tracé sa carrière comme on tisse une toile : patiemment, méthodiquement. Aussi à l'aise dans la peau des faibles que dans les rôles d'excès, il s'attaque, après Louis XVI, à un autre monstre de l'histoire : Casanova.

IL n'a pas tapé du poing sur la table, il n'a pas baratiné pour se hisser en haut de l'affiche. Depuis près de vingt ans, Jean-François Balmer balade discrètement, mais sûrement, sa silhouette lunaire dans le cinéma et le théâtre français. Il est partout et nulle part, son visage fier, planté d'un nez majestueux, est facilement identifiable, mais son nom est encore difficile à retenir. Au cinéma – il l'admet volontiers, – il a joué les seconds couteaux, les faibles, (*Une étrange affaire*, de Pierre Granier-Deferre ou *l'Africain*, de Philippe de Broca) ; les hommes brisés (*Polar*, de Jacques Bral) et encore les ratés, les ridicules, aux antipodes des jeunes premiers. Quand on a une gueule de voyou ou de flic, pas question de jouer les Cléante.

Et puis, la révélation. Au beau milieu de l'hystérie commémorative, Jean-François Balmer a planté un Louis XVI exceptionnel dans *la Révolution française*, de Robert Enrico. Depuis, il n'a pas travaillé. Il avait de quoi vivre. Il est allé voir les autres au théâtre, en attendant un rôle à sa mesure. Il l'a trouvé. Il sera Casanova dans *Une nuit de Casanova*, de Franco Cuomo, un auteur italien de quarante ans. Un Casanova sans âge, qui attend une femme dans une chambre d'auberge perdue en Europe. A la lueur de la bougie, l'ex-voyageur infatigable sera aux prises avec ses démons, exacerbés par la nuit, ses passions, ses conquêtes. Jean-François Balmer déteste les one-man-show. Un serviteur lui donnera la réplique. *« Le théâtre commence à partir du moment où l'on est deux »*, dit-il.

Au théâtre, il préfère les créations aux grands rôles classiques. Il a travaillé *Comme avant*, avec Pascal Jardin, et *Pour un oui ou pour un non*, avec Nathalie Sarraute. *« Pour faire progresser l'écriture du théâtre, il faut jouer les textes contemporains. Un texte non dit est un texte mort. »* Comment travaille-t-il ses rôles ? *« En musique. Je n'ai jamais touché un instrument, mais je prétends être un musicien. Je transcris le texte sur des grandes partitions. Doubles croches, blanches ou rondes, et silences – il font partie du tempo – m'aident à trouver le rythme des mots. Les expressions que l'on utilise se malaxent différemment selon les heures, les saisons ou les humeurs. Il faut donc trouver un étalon. Après, il n'y a plus de problème. Mais je défie tout musicien de déchiffrer mon langage. »*

COMME UN COUREUR DE FOND

Sans aucun doute, Jean-François Balmer s'amuse avec les mots. Souriant, malicieux, jamais sérieux, il n'hésite pas à enfoncer quelques portes ouvertes. Il s'en fiche, il est bien dans sa peau de comédien, fataliste, provocateur, naïf, hâbleur, un Neveu de Rameau au vingtième siècle. Mais, derrière ses allures de bohème – il a laissé pousser sa barbe et triture consciencieusement un vieux chapeau de feutre, – il cache un redoutable tempérament méthodique. *« J'ai eu la patience d'attendre*, tempête-t-il. *Je travaille à mon rythme. Ma carrière est régulière et irrésistible. C'est mon originalité. J'ai le sentiment d'avoir tout maîtrisé, tout dominé. J'ai fait attention de ne pas brûler mes cartouches. Je me sens comme un coureur de fond, à un détail près, je déteste la course. Je préfère la marche à pied. »*

De son métier, il parle bien, avec chaleur, magnifiant l'acteur, dénonçant le dirigisme de certains metteurs en scène. *« Chacun son boulot ! Il doit savoir choisir le comédien capable de faire passer ce qu'il a envie de dire. Après, il lui suffit de s'asseoir et de choisir les deux ou trois interprétations qu'il lui propose. C'est là qu'il aura besoin de tout son talent. C'est pourquoi je préfère travailler au cinéma. On me fiche la paix.*

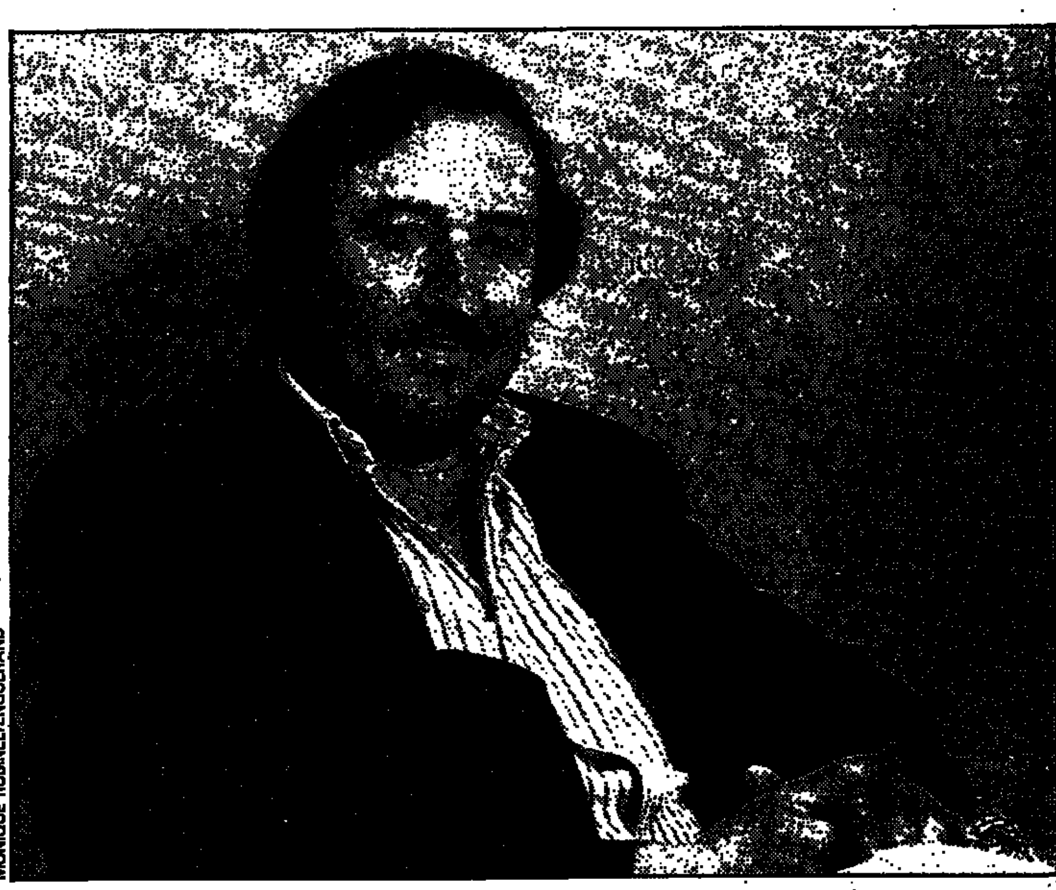
» L'acteur doit donner un sens aux mots. Selon les mots et le sens qu'on leur imprime, on est un grand comédien. J'arrive à décoder ce qu'il y a dans un texte, alors, je suis naturellement un grand acteur. J'espère que bientôt je n'aurai plus besoin de le dire. Encore une ou deux fois, et après j'arrête !

» Avec Casanova, je sais que je peux faire passer beaucoup de choses, mais que je serai toujours en dessous, le texte est si riche. J'ai été séduit par le côté inédit du personnage, l'un des plus grands « acteurs » de l'histoire. Il est cabot, cynique, comme moi. Il dit « Je suis fier, parce que je ne suis rien », *et cela me va bien aussi.*

» Il me fait rire encore, lorsqu'il se vante d'avoir inventé le préservatif, le vêtement élastique fait dans des viscères d'animal, ou encore le loto ! Il parle et se vante, tente de retrouver une énergie, pas celle de ses vingt ans, mais l'énergie de sa vieillesse, de son glorieux passé. Il s'emballe, philosophe parfois. Le texte est plein d'affirmations péremptoires. Je voudrais y mettre des points d'interrogation pour introduire le doute dans ce qu'il dit. Mon Casanova ne sera pas aux portes de la mort, mais au bord de la vie. »

Propos recueillis par BÉNÉDICTE MATHIEU

★ *Une nuit de Casanova*. Lire ci-contre, dans notre rubrique « Spectacles nouveaux », les renseignements pratiques.


MONIQUE RUBINEL/ENGUERAND

Un Neveu de Rameau contemporain.

SPECTACLES NOUVEAUX

La Baie de Naples

de Joël Dragutin, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Claude Bonnifait, Bernard-Charnacé, Françoise d'Ince, Joël Dragutin et Elisabeth Tual.

Cette « variation comique et musicale » est le premier volet d'une trilogie écrite et mise en scène par Joël Dragutin, créée il y a trois ans à Cergy-Pontoise. Le directeur du Théâtre 95 s'y attaque, par le biais de la banalité d'une conversation de fin de repas, aux tics et au sens du langage contemporain.

Théâtre Quatre-Vingt-Quinze, allée du Théâtre, 95000 Cergy-Pontoise. A partir du 30 mai. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 30-38-11-99. 55 F et 65 F.

Lectures de théâtre italien

Le Théâtre de la Colline et le Centre français de l'Istituto del dramma italiano se sont associés pour ce deuxième cycle de lectures italiennes. Six auteurs contemporains – Pasolini, Siciliano, Mole, Manfridi, Longoni et Rosso – seront interprétés du 5 au 9 juin par de nombreux comédiens – dont l'excellent Serge Maggiani.

Renseignements : Théâtre national de la Colline, rue Malte-Brun, 20e. Tél. 43-66-03-00.

Le Monsieur aux yeux bleus

de Catherine Dewitte, d'après Olga X, mise en scène de Catherine Dewitte, avec Anne Alvaro.

Où l'on retrouve Anne Alvaro, sa voix curieuse, son physique épatant, au service d'une œuvre de femme, d'une pièce qui décrit un amour fou sous les feux de la guerre. Elle est mise en scène par une comédienne qui a fait un bout de route avec le Campagnol.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 31 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 15. De 60 F à 120 F.

Une nuit de Casanova

de Franco Cuomo, mise en scène de Françoise Petit, avec Jean-François Balmer, Arnaud Bedouet et Isabelle Carre.

Lire ci-contre l'entretien de Bénédicte Mathieu avec Jean-François Balmer.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 31 mai. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 60 F à 110 F.

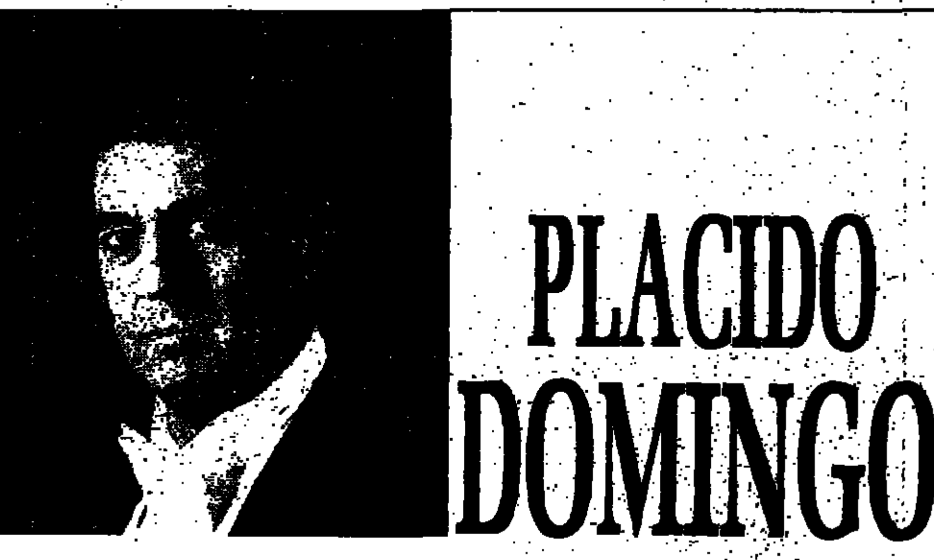
SÉLECTION PARIS

1, place Garibaldi

de Jean-Claude Penchenat, mise en scène de l'auteur, avec [illegible], [illegible], Anne Guégan, Serge Hazanavicius, Raymonde Heudeline, Arnault Lecarpentier, Michaël Maradiha, Emmanuel Masseroti, Françoise Miquelis et Hélène Philipe.

Jean-Claude Penchenat se souvient de ses années 50 : comédie, images et musiques pour un spectacle réussi qui connaît une aussi belle carrière que *le Bal*.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 3 h 20. De 65 F à 190 F. ➡





THÉATRE / DANSE

→

10, place Charles-Dullin

mise en scène d'Agathe Alexis, avec Jacques Brucher, Christophe Dellocque, Dimitri Radochevitch, Agathe Alexis et Georges Goubert.

Dans un joli théâtre de poche, sur une jolie place au pied de Montmartre, Agathe Alexis, une comédienne qu'on connaît bien et appréciée – on l'a vu en alcoolique noirissime l'an passé à la Tempête dans un texte de Kroetz – met en scène et interprète avec quelques amis deux textes classiques pour bien commencer l'été. Un travail de « recherche » à découvrir.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18ᵉ. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 2 h 15. 60 F et 90 F.

Alerte 3

de Suliman Issop, mise en scène de Régis Braun, avec Jenny Alpha, Alain Azerot, Edith Banjoana, Isabelle Kancel, Chantal Mace, Françoise Marie-Catherine, Guy-Pierre Mineur, Henri Payet, Odile Pedro-Léal et Pascal Pengerard.

De nombreux comédiens venus de nos « Dom-Tom » sous la menace d'un cyclone tropical. Découverte d'un auteur et d'un metteur en scène réunionnais.

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17ᵉ. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 30. 100 F et 150 F.
Dernière représentation le 3 juin.

L'Autre Tartuffe ou la mère coupable

de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Catherine Samie, Michel Aumont, Jean-Luc Boutté, Christine Fersen, Nicolas Silberg, Thierry Hancisse, Bernard Belin, Anne Kessler et Philippe Torreton.

Avant de s'attaquer au *Chant du départ*, d'Ivane Daoudi, puis aux *Fourberies de Scapin*, qui ouvriront le Festival d'Avignon le 10 juillet prochain, Jean-Pierre Vincent a réussi cette mise en scène de la comédie sombre de Beaumarchais. Elle fait suite au *Mariage de Figaro*, vingt ans plus tard et met les figures du premier texte aux prises à un Irlandais ignoble. Beaux numéros de quelques-uns des meilleurs sociétaires.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1ᵉʳ. Le 30 mai et le 3 juin, 14 heures ; le 5 juin juin, 20 h 30 (et les 6, 13, 16, 20 et 23 juin). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 40 F à 180 F.

L'Avare

de Molière, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jean-Pol Brissart, Yves Llobregat, Gérard Pichon, Claude Debord, Michel Dodane, Nicole Dubois, Jean-Pierre Ducos, Jacques Giraud, Franck le Berre et Michel Levet.

La famille Mauclair défend Molière, transposé au XIXᵉ siècle, avec une telle bonne humeur que ce spectacle traverse les saisons et réjouit un public nombreux.

Marais, 37, rue Volta, 3ᵉ. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand, mise en scène de Robert Hossein, avec Jean-Paul Belmondo, Béatrice Agenin, Pierre Vernier, Michel Beaune, Claude Evrard, Antoine Nouel, Jean-Pierre Bernard et + trente-sept comédiens.

L'autre Cyrano, au nez plus long, aux effets plus appuyés, aux décors plus pesants. Mais Belmondo fait le plein de Marigny sans rien céder à Depardieu qui emplit les grandes salles de cinéma d'une présence plus subtile et plus émouvante.

Marigny, carré Marigny, 8ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

Dom Juan 2000

de Philippe Avron, avec l'auteur.

Rien n'est plus dur que la séduction. On le vérifie une nouvelle fois avec Philippe Avron, le plus drôle de tous nos acteurs poètes, le plus poète de nos acteurs drôles.

Forum des Cholettes, av du 8-Mai-1945, 95000 Sarcelles. Le mardi à 21 heures. Tél. : 34-19-54-30. 50 F et 60 F.

Et moi... et moi!

de Maria Pacôme, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Maria Pacôme, Marie-France Mignal, François Pacôme, Emmanuelle Bataille et Eric Thannberger.

Une pièce pour rire, de 2 à 92 ans, qui s'en va moquer une jeunesse égoïste et dénoncer la solitude des femmes à l'âge mûr. Pacôme en pleine forme.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

Le Gardien

d'Harold Pinter, mise en scène de Georges Wilson, avec Jacques Dufilho, Pierre-Marie Escourrou et Jean-Pierre Kalfon.

Méchante pièce d'Harold Pinter, qui imposait au début des années 60 un style nouveau et assassin mariant à l'absurde de ses devanciers une forte menace psychologique. Du petit lait pour le talent hors pair de Dufilho.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9ᵉ. Les mardi et mercredi à 20 h 45. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 220 F.



MARC ENGUERAND

Huis clos

de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Claude Régy, avec Michel Aumont, Christine Fersen, Muriel Mayette et Jean-Yves Dubois.

Mise en scène lente, retenue, solennelle de Claude Régy pour l'entrée au répertoire du Français de Jean-Paul Sartre, l'une des dernières et heureuses initiatives d'Antoine Vitez.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1ᵉʳ. Le 31 mai et les 2 et 4 juin, 20 h 30 (et les 7, 10, 16, 19, 25, 27 et 29 juin). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Lapin-chasseur

de Jérôme Deschamps, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Susan Carlson, Lorella Cravotta, Jacques Dejean, Jean Delavalade, Jean-François Dinacaroupin, Philippe Duquesne, Sylvie Jobert, Maurice Lamy et Alain Margoni.

Côté cuisine d'abord, puis côté salle, un repas délirant concocté par Jérôme Deschamps (*la Famille Deschiens, la Veillée, les Petits Pas, C'est dimanche, etc.*).

Grande Halle de la Villette, 211, av Jean-Jaurès, 19ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 40. 110 F et 150 F.

Macbeth

de William Shakespeare, mise en scène de Régis Santon, avec François Lalande, Marie-France Santon, Patrick Serraf, Michel Prud'homme, Xavier Bouvier, Pierre Derthe, Zazie Delem, Jean-Max Jalin, Jean-Luc Torré et Jean-Paul Lahore.

Régis Santon, qui avait fait triompher il y a deux ans *le Foyer*, d'Octave Mirbeau, s'en prend cette fois-ci à Shakespeare. A Noisy, d'abord, avant de retrouver le Théâtre Paris-Plaine cet automne.

Espace Michel-Simon, 36, rue de la République, 93000 Noisy-le-Grand. Le vendredi à 21 heures. Tél. : 49-31-02-02. 120 F.

Marc Jolivet au Café de la Gare

de et par Marc Jolivet.

Seul en scène, le plus fin et le plus drôle de tous ces acteurs qui ont envahi les scènes françaises cette année avec la folle prétention de nous faire rire. Marc Jolivet vieillit bien. Tant mieux.

Café de la Gare, 41, rue du Temple, 4ᵉ. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 42-78-52-51. Durée : 1 h 20. De 22 F à 110 F.

Ode maritime

de Fernando Pessoa, mise en scène de Richard Demarcy, avec Serge Maggiani et Teresa Motta.

L'Athénée reprend l'un des succès de sa saison hivernale. Nouvelle occasion d'entendre la voix d'un des plus grands poètes européens du siècle, Pessoa, redécouvert en France grâce aux éditions Bourgois. L'enfance du poète portugais, le début de son errance philosophique.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9ᵉ. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 30. 65 F et 90 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel, Gérard Caillaud, Christine Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd.

Le chouchou des Molières 90, le succès attendu par le beau petit Théâtre des Mathurins depuis plusieurs saisons. La découverte du radium par Pierre et Marie Curie sous la forme d'un vaudeville très distrayant.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. Durée 2 heures. De 60 F à 200 F.

MARC ENGUERAND

A la sortie du théâtre, on se souvient parfois du texte, de la mise en scène, du décor... En sortant des Bouffes parisiens, on se souvient sutout de la performance des deux interprètes. Le public ne s'y trompe pas et fait chaque soir la fête à Jane Birkin et Pierre Dux, Molière 90 du meilleur acteur pour son rôle dans *Quelque part dans cette vie*, d'Israël Horovitz.

Quelque part dans cette vie

d'Israël Horovitz, mise en scène de Jean-Loup Dabadie, avec Jane Birkin et Pierre Dux.

Voir nos photos légendées ci-dessus.

Bouffes parisiens, 4, rue Montsigny, 2ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 35 F à 230 F.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Claude Rich, Claude Brasseur, Serge Krakowski et Laurent Rey.

Le succès de l'année sur les boulevards : Rich-Talleyrand-le vice, à la table de Brasseur-Fouché-le crime pour un souper la veille de leur réconciliation avec Louis XVIII. Succulent.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14ᵉ. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

Tout contre un petit bois

de Jean-Michel Ribes, mise en scène de l'auteur, avec Michelle Marquais, Roland Blanche, Stéphane Bouy et Joséphine Derenne.

De quel mal souffre cette femme à l'automne de sa vie ? Bien qu'elle tente de se confier à un peintre (Roland Blanche), qu'elle soit soumise à la question par le père de son enfant (Niels Arestrup, qui remplace Stéphane Bouy souffrant), la profondeur de sa fêlure n'apparaîtra qu'au bout de son calvaire. Une pièce noire de Ribes, souvent maladroite, mais servie par d'excellents acteurs.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 45. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 40. De 80 F à 165 F.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht, mise en scène d'Antoine Vitez, avec François Beaulieu, Dominique Rozan, Jacques Sereys, Roland Bertin, Claude Mathieu, Marcel Bozonnet, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Louis Arbessier et Claude Lochy.

L'ultime mise en scène d'Antoine Vitez avant sa disparition est un hymne à l'intelligence, la réflexion, l'engagement face à l'arrogance des puissants. Roland Bertin, dans le rôle-titre, est exceptionnel de talent.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1ᵉʳ. Le 30 mai et les 1ᵉʳ et 3 juin, 20 h 30 ; le 4 juin juin, 14 heures (et les 8, 13, 17, 20 et 24 juin). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Zazous

de Jérôme Savary, mise en scène de l'auteur, avec Jacques Alric, Maria de Medeiros, François Borysse, Cris Campion, Sandrine Degraef, Michel Dussarat, Cécile Hess, Allen Hoist, Christiane Legrand et Alexandre Bonstein.

Jérôme Savary ressuscite le Paris de l'Occupation et ses zazous, jeunes gens iconoclastes qui résistèrent à leur façon aux armées nazies. Sur les airs d'un très bon big band, le swing comme réponse à la guerre. Maria de Medeiros explose dans le rôle principal. Voilà une comédienne qui sait tout faire et le fait bien.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F.

DANSE

Mercredi 30 mai

Sadanam Balakrishnan Kalamandalam Karunakaran

Danse de l'Inde kathakali.

Les retrouvailles de deux grands interprètes de ce style de danse indienne : Sadanam Balakrishnan, directeur du Centre international de Kathakali de Delhi (il a reçu en Inde le Prix 1989 du meilleur artiste de Kathakali), et Kalamandalam Karunakaran, virtuose et globe-trotter qui enseigna parfois à Paris.

Théâtre Renaud-Barrault, 21 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 60 F à 80 F.

Mardi 5 juin

Compagnie Dominique Bagouet

Meublé sommairement.

Une pièce très fine, pudique, poétique et tendre, d'après la nouvelle *Aftalion Alexandre*, d'Emmanuel Bove, que dit en scène, mêlée aux danseurs, l'émouvante Nelly Borgeaud.

Théâtre de la Ville, 20 h 45. Tél. : 42-74-22-77. De 60 F à 120 F.

Rencontres chorégraphiques de Bagnolet

Ces vingtièmes Rencontres (qui débutèrent en effet à Bagnolet mais se tiennent maintenant à Bobigny) présenteront dix-huit compagnies sélectionnées parmi cinq cents candidatures provenant d'une trentaine de pays. Les amateurs de danse contemporaine s'y écrasent. Le jury est présidé par Merce Cunningham.

Bobigny. Maison de la culture, 20 heures. Tél. : 48-31-11-45. De 60 F à 80 F. A 20 heures, les 5, 6, 7, 8, 9 juin. A 16 heures, le 10 juin.

La sélection théâtre a été établie par Olivier Schmitt. « Danse » Sylvie de Nussac



« PARTITIONS D'ARMÉNIE » AU MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

Le chant en majesté



Fabrique de kamantchés (vièles) et de tambourins.

Savante ou populaire, profane ou liturgique, la musique arménienne a toujours souffert d'une certaine difficulté d'être, comme le peuple arménien lui-même. Quatre journées de concerts et de colloques tentent, pour la première fois, de répertorier ses richesses et de cerner ses particularités.

ARMAND SARIAN est un jeune homme aux yeux bleus, aux cheveux presque blonds. Il est immigré de la troisième génération. La famille de son père était originaire d'Istanbul. Armand Sarian est de ces Arméniens de la diaspora qui pensent que les traditions d'un peuple – du sien en particulier – doivent s'ouvrir et peuvent s'enrichir au contact d'autres civilisations. Il raconte d'ailleurs avec amusement les rencontres auxquelles il a participé avec des Bretons, pas plus « bretonnants » sans doute qu'il n'est lui-même obsédé, apparemment, par le poids du dur passé des siens. Le joint entre Celtiques occidentaux et Caucasiens orientaux s'était fait, dit-il, sans difficulté autour de la plus inattendue des parentés musicales : on trouve, dans les ensembles arméniens de musique traditionnelle, la version la plus archaïque du biniou !

Armand Sarian, lui, joue du *doudouk*. Un hautbois tout aussi rudimentaire (l'anche, aussi large que le manche d'une cuillère à soupe, est entourée d'une grossière ficelle pour adhérer étroitement au corps de l'instrument, corps creusé dans une branche d'abricotier, *Prunus armeniacus*, l'arbre fétiche de toute la contrée). Lorsque le *doudouk* est joué par un maître, avec ces accents de langoureuse tendresse, ces mélismes de miel, ces tenues noblement attristées, cette pure et simple humanité qu'on ne connaît à aucun autre instrument à vent dans le monde, on a l'illusion parfaite qu'une voix, une vraie voix, résonne à vos oreilles. On l'entend chanter.

Un joueur de doudouk ne joue pas seul. Il a à ses côtés, exactement comme les chanteurs indiens se repèrent sur le son persistant du tampura, son *damkach* attitré, un autre joueur de doudouk mais accompagnateur, qui fait entendre sans discontinuer la fondamentale, le « son-racine », au-dessus duquel vont s'élever les branches souples de l'improvisation du soliste. Le *damkach* a appris par tradition, par imitation, la technique du souffle continu (l'air des poumons est entreposé dans les joues et déversé petit à petit dans l'instrument pendant que le musicien inspire par le nez), technique savante que l'on trouve aussi au Japon et qu'utilisent nos clarinettistes et nos trombonistes modernes dans la musique contemporaine.

Joueur de doudouk, Armand Sarian est accessoirement l'instigateur des journées d'étude et d'exposition destinées à cerner, à travers concerts et colloques au Musée des arts et traditions populaires (musiciens et musicologues viennent en majorité d'Erevan), un concept rapide à énoncer mais presque tabou par ses résonances politico-historiques et sa complexité géographique : existe-t-il une musique arménienne ? quelles sont ses singularités ? C'est qu'Armand Sarian dirige le Centre de recherches sur la diaspora arménienne (CRDA), inauguré par Jack Lang en 1983, en tant que projet associatif de bon aloi, à financer par le Fonds d'intervention culturelle. Un centre fréquenté par une bonne moitié de chercheurs non arméniens, centre qui emploie quatre permanents et édite une revue : les *Cahiers arméniens*, dont la publication, en raison des événements, et pour cause de « réorientation des dons », est interrompue pour un an. Notons que l'opération « Partitions d'Arménie » a reçu, outre les financements officiels (ministère de la culture, Fondation Gulbelkian), l'aide inattendue de l'Association culturelle des Arméniens... de Crimée.



Danse d'enfants en 1946.

« Nous avons voulu faire quelque chose de sérieux. Faire venir, par exemple, une chorale liturgique qui soit vraiment liturgique. C'est ainsi qu'on a invité la chorale Sainte-Gayane de Saint-Etchmiadzine, et d'autres ensembles encore, traditionnels ou de musique de chambre, qui ne sont jamais sortis d'Arménie. Notre ministère de la culture n'était pas du tout d'accord. Il dispose d'ensembles musicaux subventionnés, toujours les mêmes, qu'il fait tourner depuis des années. Quand on lui a soumis la liste de nos invités, il a fallu sérieusement négocier. « Quoi ! vous vous mêlez de décider alors que l'Etat est là pour celà ? » Ainsi s'explique que l'image que les pays étrangers se font du nôtre soit complètement figée, sclérosée. »

Aram Kerovpian est brun de peau, noir de moustache, d'œil et de cheveu. Né à Istanbul, il a fait des études d'ingénieur à l'université jusqu'aux événements de 1977, quand *« on balançait les étudiants par les fenêtres »* et qu'il lui a fallu quitter la Turquie *« en tant qu'être humain et en tant qu'Arménien »*. Aram Kerovpian joue du *kanon*, cymbalum à cordes pincées et caisses de résonance en peaux animales. Depuis 1987, il est l'adjoint du maître-chantre de la cathédrale arménienne de Paris. Ce maître-chantre a quatre-vingt-treize ans.

« Sa voix commence à bouger très légèrement vers l'arrière de la gorge quand il chante certains ornements, dit Aram Kerovpian. *Mais il a toujours cette voix pleine, placée très en avant, cette émission forte, directe et droite qui caractérise la façon de chanter arménienne. Dans les Balkans, on chante de la poitrine, en Turquie d'une voie nasale, en Iran l'émission vient de la gorge. Une voix arménienne se reconnaît immédiatement.*

» L'art de tous les peuples est d'une valeur égale : tous y sont attachés avec la même force. Les particularités de la musique, des arts, de la culture de l'Arménie tiennent à l'histoire. Ces particularités n'existeraient pas s'il n'y avait pas eu de massacres et d'exils massifs.

Lire la suite page 42

DÉCOUVERTE DE LA SEMAINE

Bartok
Mikrokosmos livre 6, extraits

Beethoven
Sonate pour piano n° 32 op. 110
32 Variations en ut mineur

Schumann
Kreisleriana
Gisèle Magnan (piano).

Retour en deuxième semaine pour Giselle Magnan. Son programme est exigeant, ne laisse pas place à l'à-peu-près des lectures anodines. Pour bien jouer l'*Opus 110*, ou les *Kreisleriana*, il faut des doigts bien évidemment, mais plus encore une volonté de s'immerger au plus profond d'œuvres dont l'allure improvisée, *féminine*, cache un sens des symétries, des parallélismes, si redoutablement exigeant que des pianistes qui se lancent dans ces pièces peuvent y laisser des plumes. Giselle Magnan a depuis longtemps prouvé que, chez elle, tête et coeur, énergie et tendresse s'équilibraient en un tout harmonieux et attachant.

La 30. Salle André-Marchal, 20 h 45. Tél. : 47-34-11-91. De 40 F à 50 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 30 mai

Mansourian
Quatre pièces pour piano

Babadjanian
Figures pour piano

Komitas
Danses

Melikian
Romances

Aharonian
Petite Sonate
Arax Mansourian (soprano), Tigran Mansourian, Svedlana Navassardian Arthur Aharonian (pianos).

Lire notre article ci-contre

Musée des arts et traditions populaires, 20 heures. Tél. : 42-46-05-58. 80 F.

Jeudi 31 mai

Mozart
Idoménée, musique de ballet KV 367
Concerto pour piano et orchestre n° 20
Symphonie n° 41
Christian Zacharias (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Bernhard Klee (direction).

Si Christian Zacharias n'était pas régulièrement invité pour jouer avec les formations de la Radio, il ne se ferait pas entendre avec orchestre en France. Il est pourtant l'un des interprètes les plus vifs, les plus passionnants des concertos de Mozart. Il ne les joue pas avec violence et détermination comme Gulda, ni avec le sentiment romantique de Barenboïm, mais avec une joie bondissante, une sonorité cristalline, une invention permanente. Dans son enregistrement du *Concerto en ré mineur* (EMI), Zacharias a ménagé une sacrée surprise à ses auditeurs en incorporant à la cadence du premier mouvement un accord d'orchestre emprunté à *Don Juan*. Osera-t-il ce coup de théâtre en concert ?

Théâtre des Champs-Elysées. 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 30 F à 160 F.

Mozart
Concerto pour piano n° 27 KV 495

Bruckner
Symphonie n° 7
Philharmonie de Berlin, Daniel Barenboïm (direction et piano).

Daniel Barenboïm et la Philharmonie de Berlin ? Tout est possible. Mais la grande nouvelle est qu'un nouveau public va peut-être découvrir cet orchestre en direct, sans être dérangé (pendant le concert), puis vaguement inquiété (après) par un public certes chic mais qui oubliait toute convenance lorsque vison sur les épaules, écharpes blanches au vent, il se mettait à courir, comme les groupies derrière leur idole, après le car qui raccompagnait les musiciens à leur hôtel. La Philharmonie de Berlin est l'un des plus beaux orchestres du monde, l'un des plus riches de traditions, l'un des plus aptes à ridiculiser un chef en faisant le contraire de ce qu'il leur demande. Avec Barenboïm cela ne se passera pas, les musiciens berlinois le respectent depuis toujours.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 580 F à 750 F.

Vendredi 1er juin

Beethoven
Symphonie n° 3 « Héroïque »

Schubert
Symphonie n° 8 « Inachevée »
Philharmonie de Berlin, Daniel Barenboïm (direction).

Lire ci-dessus.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 580 F à 750 F.

→

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MUSIQUES

➡

Komitas
Messe arménienne

Machtots
Hymnes liturgiques

Chenorhali
Hymnes liturgiques
Chorale liturgique de l'église Sainte-Gayané de la ville d'Etchmiadzine.

Lire notre article page 41

Musée des arts et traditions populaires, 20 heures (+ les et 2 juin). Tél. : 42-46-05-58. 80 F.

Samedi 2 juin

Mansourian
Sonate pour piano
Quatuor à cordes

Babadjanian
Six Figures pour piano

Gelalian
Hohaness
Œuvres pour piano

Ovanessian
Quintette pour piano et cordes
Hasmig Surmelian (piano), Martine Costenoble (violon), Quatuor Erevan.

Lire notre article page 41

Musée des arts et traditions populaires, 17 heures. Tél. : 42-46-05-58. 80 F.

Champion de Chambonnières
Pavane en ré mineur

D'Anglebert
Tombeau de Monsieur de Chambonnières

Couperin
Huit Préludes
Pavane en fa mineur

Marchand
Suite en ré mineur
Davitt Moroney (clavecin).

Davitt Moroney est un claveciniste anglais qui a choisi de vivre en France. Il s'est rapidement fait apprécier par une façon bien à lui de toucher le clavecin, délicate, allusive, violente et déterminée lorsqu'il le faut, qui s'est également fait remarquer par des études, des éditions solidement documentées et originales. S'il a choisi Couperin, il a aussi décidé d'exhumer Jacques Champion de Chambonnières, le père de l'école française de clavecin, un compositeur dont l'œuvre est aussi secrète que sa vie fut, à certaines périodes, mystérieuse.

Versailles. Chapelle royale du château, 17 h 30. Tél. : 39-49-48-24. 40 F.

Mardi 5 juin

Schubert
Impromptus op. 142 nᵒˢ 1, 2, 3

Ravel
Sonatine pour piano

Schumann
Trois Fantasiestucke pour piano
Sonate pour piano nº 2
Catherine Thibon (piano).

Ravel, Schumann, Chopin joués par Catherine Thibon, c'est un peu de l'héritage de Vlado Perlemuter qui nous est transmis, tant cette musicienne a été marquée par son enseignement sans concession. Tout pour la musique, rien pour le piano pourrait être sa devise. Et, c'est une belle devise.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F.

Bach
Partita nº 6
Fantaisie BWV 906

Scriabine
Sonates pour piano nᵒˢ 6, 8 et 9
Andreï Vieru (piano).

Installé en France depuis deux ans, le jeune Andreï Vieru s'est déjà fait entendre sur l'antenne de France-Musique dans des récitals Bach (*Variations Goldberg*) et Scriabine. Deux musiques dissemblables, antinomiques au point que bien peu de pianistes s'aventurent à les inscrire au même concert. Pianiste roumain plutôt « intello », Vieru aime tenter le diable.

Centre musical Bösendorfer, 20 h 30. Tél. : 45-53-20-60. De 30 F à 50 F.

ROCK

Stranglers

Dès leurs débuts, il y a presque quinze ans, ils s'imposèrent comme les vrais escrocs du rock'n'roll, parasitant la vague punk avant de se réfugier dans une sombre rêverie vaguement romantique. Un peu de nostalgie frelatée.

Le 30. Au Grand Rex, 20 h 30. Tél. : 42-36-83-97. Location FNAC. 140 F.



Christian Zacharias n'a rien du pianiste très « gravure de mode » qui pose sur cette photo à la mise en scène glacée. Il joue Mozart avec un irrespect joyeux. Il s'attaque au *Concerto en ré mineur*, le 31, au Théâtre des Champs-Elysées.

[redacted]

Les Satellites

Ils furent alternatifs (mais viennent de signer chez une filiale de CBS), ils sont plutôt du genre à faire des bras d'honneur aux pandores qu'à théoriser sur les nouveaux espaces sociaux. Ils ont un sens de la fête certain, mais qu'on n'est pas obligé de partager. Maintenant, si l'on rentre dans leur maelström de cuivres et de guitares toujours à la limite de l'explosion, on peut passer une excellente soirée.

Le 30. La Cigale, 19 h 30. Tél. : 42-23-38-00. Location FNAC. 75 F.

Gary Moore

Les Irlandais ont facilement le blues, Gary Moore, natif de Belfast est un *guitar-hero* né juste à temps pour avoir fait ses débuts dans l'un des derniers wagons du train British Blues, Thin Lizzy. Depuis il court après la légende de ses aînés, Clapton ou Peter Green. Et c'est vrai qu'il n'a pas grand-chose à leur envier, si ce n'est les années.

Le 1ᵉʳ juin. Olympia, 20 heures. Tél. : 47-42-25-49. 135 F.

Ultra Vivid Scene

Groupe américain extrémiste. Kurt Ralske, son leader, répète à qui veut l'entendre qu'il a commencé la guitare en jouant pendant six mois sans toucher au manche. L'étonnant à entendre le groupe sur disque est que cette furie a trouvé sa structure, une expression assez émouvante des sentiments qui agitent beaucoup de rockers à ce stade de leur carrière (je serai le maître du monde, jamais je ne me vendrai...).

Le 5 juin. Locomotive, 1 heure. Tél. : 42-57-37-37.

Inspiral Carpets

Ces moquettes nous viennent de Manchester, berceau de la vague néo-psychédélique qui – comme la précédente – est à la fois une permission d'explorer des domaines tombés en jachère depuis une quinzaine d'années (*sons planants et autres dissonances euphoriques*) et un *prétexte* au n'importe quoi. Les Carpets doivent encore faire la preuve qu'ils tombent dans la première catégorie.

Le 5 juin. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 85 F.

JAZZ

Randy Weston Quartet
Martial Solal

Avant Louis Sclavis et Eric Lelann (le 7), Randy Weston est au théâtre de Boulogne Billancourt. Entre rythm n' blues, tradition africaine et héritage de Monk, sur fond Ellingtonien, le pianiste de Brooklyn impose son autobiographie (comme on peut en juger dans le coffret de 3 CD Verve 841, 312, 313 et 314).

Le 1ᵉʳ juin. Boulogne-Billancourt. TBB, 20 h 30. Tél. : 46-03-60-44. De 90 F à 110 F.

Michel Portal
Trio Joachim Kühn

A Chelles, le « trio » est le plus actif de ces deux dernières années. Kühn (piano), Humair (drums) et Jenny Clark (basse), c'est la formule idéale entre rigueur et caprice. Quand ils se produisent avec Michel Portal, c'est pour recadrer et dérégler les choses en même temps. Le talent pur en musique improvisée.

Le 1ᵉʳ juin. Chelles. Théâtre, 21 heures. Tél. : 60-08-55-00. De 80 F à 130 F.

MUSIQUES DU MONDE

Louga Lo
Walo Afro

Le groupe Walo Afro vient de Saint-Louis du Sénégal : la jeune musique sénégalaise avec chœurs féminins. Louga Lo (sept musiciens, dont un ancien comparse d'Alan Stivel, trois chanteurs et des danseurs) joue de la musique traditionnelle sénégalaise depuis plus de vingt ans, l'adapte jusqu'à en faire des tubes.

Le 31. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Nahawa Doumbia

Tout comme Salif Keita, Nahawa Doumbia n'aurait pas dû chanter, puisqu'elle ne descend pas d'une famille de griots. Avant de devenir la voix féminine du Mali, cette jeune fille bambara et noble a dû trangresser tous les tabous. Aidée par le producteur et arrangeur Boncana Maïga, figure marquante de la musique africaine, Nahawa Doumbia a développé les possibilités d'une voix singulière. Une première apparition en France, à Noël dernier, dans le cadre du Festival Africolor de Saint-Denis, puis au Festival d'Angoulême fin mai.

Les 1ᵉʳ et 2 juin. New Morning. 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

La sélection « Musiques » a été réalisée par Alain Lompech ; « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

Piano à la hongroise

Les lundis 11, 18, 22 et 25 juin, Annie Fischer, Alfred Brendel, Vladimir Ashkenazy et Maria Tipo vont se succéder sur la scène de Pleyel. Si Brendel, Ashkenazy et Maria Tipo n'ont plus besoin d'être présentés (ils jouent et enregistrent beaucoup), il en va autrement d'Annie Fischer, l'une des vraiment grandes pianistes de cette fin de siècle, hélas ! méconnue, même des mélomanes. Une artiste qui compte pourtant Sviatoslav Richter au premier rang de ses admirateurs inconditionnels. Son jeu sans concession, qui n'hésite devant aucune rudesse, qui va droit son chemin sans musarder, a, cette capacité de rendre la musique claire, intelligible, que l'on admirait chez Wilhelm Backhaus.

Lorsque cette Hongroise joue, l'auditeur se sent plus intelligent : ce faisant, il prend de la hauteur, perçoit chaque détail tout en ne perdant jamais de vue le dessein de cette extraordinaire femme de soixante-seize ans à l'allure altière, apparemment insensible aux témoignages d'admiration du maigre public qui vient l'écouter chaque année. Car si incroyable que cela paraisse, le public parisien ne se déplace pas pour l'écouter quand il s'écrase aux récitals de certains de ses confrères qui sont des bébés à côté d'elle.

A. L.

★ Le 11 juin, 20 h 30, salle Pleyel. Au programme, les *Sonates nᵒˢ 18, 14, 10* et *32*, de Beethoven.

« Partitions d'Arménie »

Suite de la page 41

» Si l'ethnomusicologie internationale ne sait pas où classer la musique arménienne, c'est qu'il n'existe pas chez nous de musique classique comme il existe une musique classique iranienne ou ottomane. Tous les arts classiques sont des arts de cour, financés à grands frais par des monarques ou des sultans qui, dans leurs conquêtes, massacraient tout le monde mais ramenaient à leurs côtés les artistes. Tous ces gens-là – Grecs, juifs, Espagnols, Arméniens, Italiens, Austro-Hongrois – mêlaient leurs traditions et leur savoir pour former ce qu'on a coutume d'appeler des « écoles d'art ». Ces écoles étaient soutenues par le palais, et pratiquaient l'art pour l'art.

» Le dernier royaume arménien date du Moyen Age et n'a pas duré assez longtemps pour susciter un tel rassemblement de talents. Nous n'avons donc pas de musique classique. Et l'on peut reconnaître, selon les régions d'origine de nos musiques traditionnelles, les traces de la domination perse, de l'influence kurde ou ottomane.

» Reste que notre langue, bien qu'affiliée par certains aspects à l'iranien ancien et au grec classique, est une langue indépendante. Et comme le chant est notre moyen d'expression musicale privilégié, cette indépendance, cette singularité d'accentuation et d'intonation, se retrouvent dans notre musique, et singulièrement dans les chants syllabiques de nos liturgies anciennes, écrites pour voix solistes et bourdon, selon la formule exacte des duos de doudouks. Ces liturgies sont parvenues jusqu'à nous dans une notation neumatique (2) dont la clé a été perdue au dix-huitième siècle. Quelques chercheurs, comme Nigoghayos Tahmizian, musicologue au Maténadaran (3), commencent à déchiffrer cette écriture sans être encore capables de lire les manuscrits. Nous avons heureusement des chantres qui utilisent les neumes comme moyens mnémotechniques, comme repères rythmiques ou mélodiques, sans savoir le moins du monde ce qu'ils signifient.

» La musique, partout, marche avec son temps et reflète l'espace qui la voit naître. Vos grandes cathédrales ont suscité de grands motets, de grands requiems. Nos églises fortifiées, petites, modestes, peu ornementées, vont avec nos liturgies dépouillées, dont il faut savoir goûter l'harmonie et la noblesse de proportions.

» Certains de nos musiciens savants, comme Khatchaturian plus tard, ont voulu au dix-neuvième siècle habiller nos mélodies à l'occidentale, pour « faire civilisé ». D'autres se sont spécialisés dans des « arrangements d'arrangements », oubliant par exemple que Sipan Komitas, le Bartok arménien, avait déjà harmonisé et modernisé certains airs folkloriques. Ils ont pris Komitas pour la tradition ! C'était banaliser notre musique, dont la caractéristique est le dépouillement, la simplicité. C'était l'affubler de pizzicatos, de legatos, de phrasés propres à la musique écrite occidentale, mais que les interprètes arméniens sont incapables de réaliser. C'était accomplir un travail de menuisier avec les outils de l'horloger.

» Les compositeurs arméniens contemporains ont compris qu'il fallait revenir aux origines par un effort de recréation spirituelle, retrouver nos traditions par l'esprit, sans en retranscrire les mélodies à la lettre. C'est ce que font un Ludwig Basil, un Alan Hovannes, de père arménien et de mère irlandaise, qui a conquis une vraie célébrité aux Etats-Unis. »

ANNE REY

(1) Centre de l'église apostolique arménienne où se trouve le siège du patriarche-catholicos de toutes les Arménies. Le concert de la chorale de Sainte-Gayané est enregistré par Radio-France.

(2) Les neumes sont des signes, apposés aux textes sacrés, qui servent, dans le grégorien par exemple, à noter les inflexions et la rythmique du plein-chant.

(3) Musée doté de chambres fortes où ont été entreposés, après le génocide, à Erevan, les livres de prières, les textes anciens, les miniatures et les enluminures qui constituent la mémoire arménienne.

★ Les renseignements pratiques concernant « Partitions d'Arménie » se trouvent dans notre sélection musique, page suivante. D'autre part, la Compagnie du théâtre national TIOUZ d'Erevan présente une adaptation, sous forme de comédie musicale, de *Don Quichotte* de Mikhaïl Boulgakov, mise en musique et en scène par Narek Dourian, au Théâtre des arts-Hébertot, du 7 au 15 juin. Tél. : 43-87-24-24.

ALVARO SIZA VIEIRA, AU CENTRE POMPIDOU

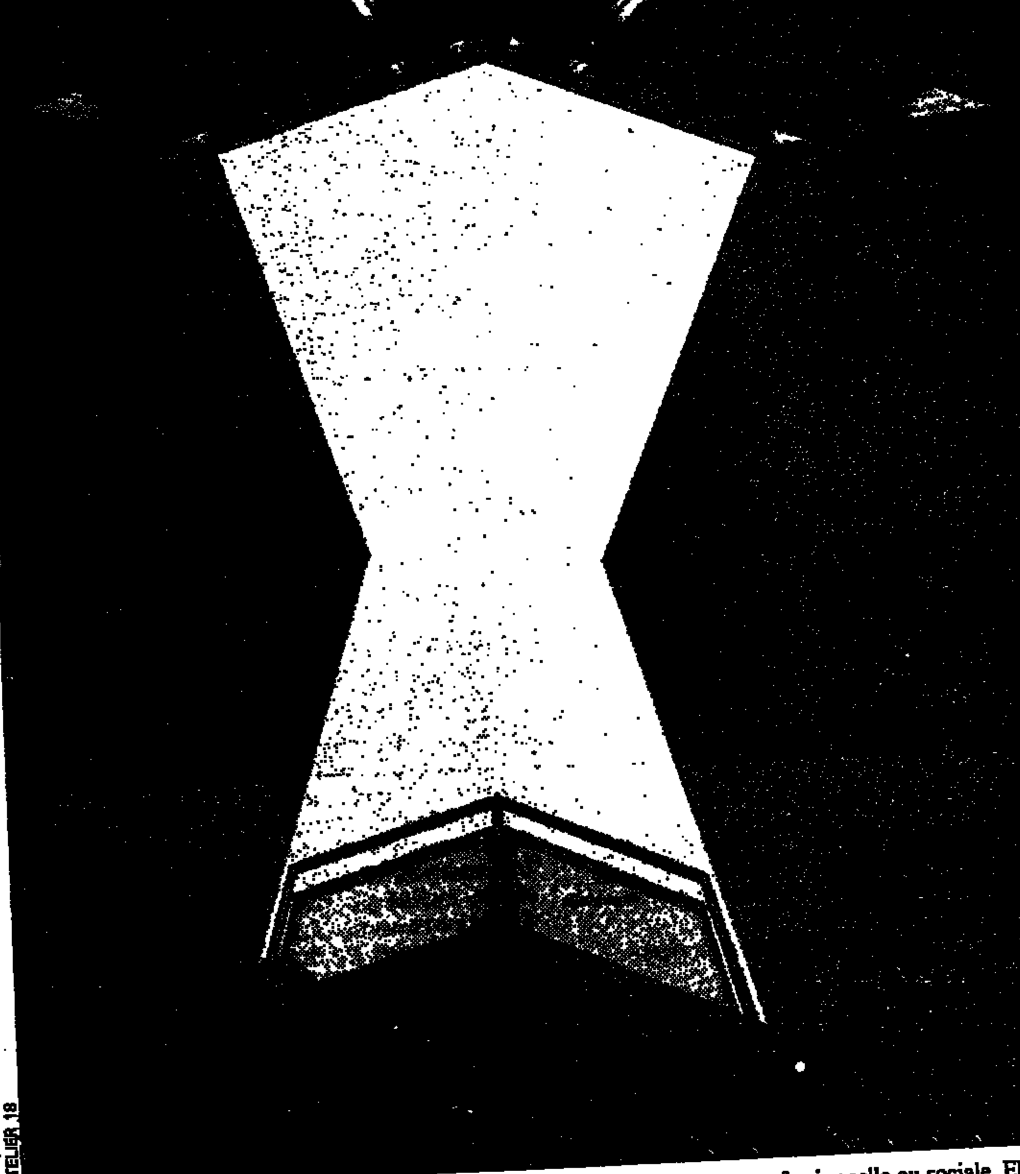
A l'écoute de l'espace et des formes

Alvaro Siza n'est guère connu en France. Est-ce parce qu'il est plus praticien que théoricien ? Dix années de dessins, dix années de projets nous révèlent cet architecte portugais d'envergure internationale, qui travaille en artisan du génie quotidien.

LE Centre de création industrielle (CCI) poursuit son œuvre pieuse qui est, en matière d'architecture au moins, de révéler la complexité et la diversité d'un vingtième siècle dont de larges pans restent parfaitement inconnus du public, et qui est donc souvent réduit aux avatars les plus classiques du mouvement moderne ou du style international. Il s'agit parfois de débusquer une originalité, comme pour l'exposition Tony Garnier, de remettre à l'honneur une sensibilité masquée par la dimension d'une œuvre (Emile Aillaud), et très souvent de porter sur la scène française des maîtres étrangers, ignorés par une culture architecturale singulièrement étroite.



TERESA SIZA



ATELIER 18

Alvaro Siza, maître incontesté d'un métier qui, de données multiples, complexes, contradictoires, permet de faire un objet unique, cohérent, équilibré. (Ci-dessus : une habitation à La Haye, 1986.)

La bonne œuvre, ce printemps-ci, est de nous présenter, à travers son travail récent, le plus brillant et le plus singulier des architectes portugais : Alvaro Siza Vieira. Ce sont, présentées dans la Galerie des dessins, au rez-de-chaussée du Centre Pompidou, dix années (1980-1990) de production intense qui ont donné sa dimension internationale à Siza, notamment à travers des concours pour Venise, La Haye, ou pour cette ville de l'expérimentation urbaine qu'a été Berlin dans les années 80.

Toutefois, dix années ne font pas le tour d'une carrière, qui commence avec sa première commande – Siza n'a que vingt ans, – de quatre maisons dans la banlieue de Porto, et bientôt la réalisation, à la suite d'un concours, du restaurant Boa Nova, à Leça de Palmeira, en 1958. Dès alors, Siza apparaît comme un explorateur. Il se cherche des modèles forts : Wright, Gaudi et surtout Aalto, cet autre Alvar qui fait alors la gloire de la construction finlandaise.

Mais, comme le note Alain Guiheux, responsable de l'exposition, la dictature de Salazar est plus propice à l'isolement qu'aux explorations, et si Alvaro Siza ne sombre pas à proprement parler dans le régionalisme, il développe une œuvre personnelle à l'abri des courants : « ... *La critique retrouvait son bon sauvage, dans un univers qui aurait échappé à tous les maux de l'architecture internationale tout en préservant ses qualités. La modestie des constructions de cette période, ainsi que le nombre important d'édifices non réalisés, viendront renforcer ce portrait d'un architecte introverti, sans théorie et tout entier absorbé par ses carnets de croquis.* »

Par la suite, le Portugal s'ouvrant, et les idées circulant – d'ailleurs souvent plus vite que les hommes qui les produisent, et qui aimeraient parfois les rattraper pour les corriger, – Siza se laissera peu ou prou imprégner par les mécanismes de réaction formelle qui suivent ce que Guiheux appelle « *l'évidente défaite de l'architecture moderne* ». La limpidité blanche de ses œuvres, son attention au contexte et à la permanence des signes vont donc accepter de se plier au jeu de la citation, ou se soumettre à des régulations formelles propres à trouver la reconnaissance de la nomenklatura des jurys internationaux. En cela Alvaro Siza s'éloigne d'Aalto, du purisme qui continue de passer pour sa constante référence.

C'est que la véritable constante de l'architecte portugais n'est pas faite (comme si souvent, même chez quelques-uns des plus brillants architectes) de singerie, de souci de la mode, d'émotivité face aux mécanismes de reconnaissance professionnelle ou sociale. Elle est, et c'est plutôt en cela qu'il rejoint Aalto, dans le métier, terme trop vite assimilé à celui de profession. La profession, ce sont les signes extérieurs de richesse du métier – c'est-à-dire généralement des signes de pauvreté. Le métier d'architecte, c'est un savoir-faire, qui à partir de données multiples, complexes, contradictoires, permet de faire un objet unique, cohérent, équilibré. Un objet si protégé par sa perfection qu'il ne laisse pas d'aspérité où accrocher la méchanceté critique, et qu'il réduit les analyses à la fonction de pléonasmes ou de tautologies.

Siza a ce métier, et il sait bien que cela ne se réduit pas à des connaissances techniques (monter un mur, éviter qu'un toit ne se casse la figure, calculer le poids d'une dalle de béton, et autres fantaisies). Dans son rôle de professeur aux Beaux-Arts de Porto, il aura toujours préféré reporter à la fin des études ces éléments de savoir qu'on place en général au début des cursus.

Siza, pour autant, n'a pas de théorie toute faite, il a une réflexion, une dynamique constante de l'approche – le métier, là encore – qui lui permet d'aborder les problèmes les plus variés. C'est ainsi que, dans les années 70, il peut passer de l'échelle de la maison particulière et du vocabulaire luxueux qu'exige un siège de banque au projet SAAL, ensemble d'habitation entrepris avec les habitants les plus défavorisés d'un quartier de Porto.

Sa renommée internationale autant que cette capacité à répondre aux enjeux les plus disparates ont récemment conduit la ville de Lisbonne à lui confier la reconstruction du quartier historique de Chiado, détruit par un incendie pendant l'été 1988.

FRÉDÉRIC EDELMANN

★ Lire ci-contre les renseignements pratiques dans la rubrique « Nouvelles expositions ».

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Des artistes à La Coupole, Montparnasse 1918-1940

Une évocation du Montparnasse de l'entre-deux-guerres, quand Soutine, Pascin ou Giacometti hantaient le restaurant La Coupole, dont le look, hélas, a changé, mais dont les fameux piliers conservent, heureusement, leurs décorations originales.

Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris-15e. Tél. : 45-48-67-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Du 1er juin au 30 septembre. 15 F.

André Kertesz

En deux cents photographies et documents provenant des archives de la donation, pour la plupart inédits, l'œuvre accomplie en France de 1925 à 1936 *(voir notre photo légendée page suivante)*.

Où le promeneur Kertesz, photographe indépendant éloigné de sa Hongrie, travaille pour *Vu*, *Art et médecine*, *Minotaure*, fait de la publicité pour Nestlé, participe à des expositions, fréquente les milieux littéraires et artistiques d'avant-garde, photographie les scènes de rue, les cafés, les jardins, réalise de nombreux portraits d'artistes. L'exposition présente aussi des œuvres datant des retours à Paris, notamment une série de Distorsions de 1984.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Du 31 mai au 20 août. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Le Guerchin en France

Le Louvre n'a pas attendu 1991 pour fêter le quatrième centenaire de la naissance de Giovanni Francesco Barbieri dit « Il Guercino » ou « le Louche ».

Vingt tableaux et trente-six dessins du peintre, « *le plus moderne* » et « *le dernier des grands peintres* » (pour Stendhal), vont en effet être présentés au Pavillon de Flore pendant plusieurs mois. Toutes les œuvres proviennent des collections publiques françaises.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard – côté jardin des Tuileries, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et dimanche 3 juin de 9 heures à 17 h 15. Conférences les 25 et 28 juin. Visites-conférences les samedis à 15 h 30 à partir du 16 juin. Du 1er juin au 12 novembre. 27 F (ticket d'entrée au musée).

Joan Mitchell

Elle a peint des vallées, des montagnes, et la pluie. Maintenant elle peint des champs, ou plutôt des tableaux dont la lumière, les ombres et les couleurs riches sont l'expression de sensations de paysages. Et cela en maître de la grande abstraction gestuelle.

Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris-4e. Tél. : 42-77-32-31. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, lundi de 14 heures à 18 h 30. Du 30 mai au 14 juillet.

Robert Rauschenberg

Peintures, aluminium et sculptures depuis 1970. En complément de l'exposition, la galerie Boulakia propose des films et des vidéos sur l'artiste américain, ainsi que des photographies de performances ou de décors réalisés en collaboration avec John Cage, Merce Cunningham, Niki de Saint-Phalle...

Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte, Paris-6e. Tél. : 43-26-56-79. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 5 juin au 28 juillet.

Alvaro Siza

Lire notre article ci-contre.

Centre Georges-Pompidou, galerie des dessins d'architecture, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 30 mai au 3 septembre.

SÉLECTION PARIS

Art précolombien du Mexique

L'art des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque et mixtèque, présenté avec tout le décorum requis dans ce genre de grande rétrospective. Les pièces venues du Musée ethnographique de Mexico, en particulier, sont souvent splendides.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 30 juillet. 33 F.

Dessins vénitiens des collections de l'Ecole des beaux-arts

Titien, le Tintoret, Véronèse, Palma le Jeune, Tiepolo, Guardi, Piranèse... Constitué au dix-neuvième siècle grâce aux dons de collectionneurs parisiens, le fonds de dessins vénitiens conservé à l'école du quai Malaquais est assez riche pour offrir à lui seul un bon aperçu de trois siècles d'art dans la cité des doges.

Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 42-60-34-57. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juillet. 22 F.

ARTS

➡

James Ensor

Visionnaire, angoissé, macabre et burlesque, célèbre mais incomplètement connu, James Ensor, le peintre d'Ostende qui navigua entre mascarades tristes et crucifixions, est salué au Petit Palais. En une rétrospective réunissant cent peintures et cent cinquante dessins et gravures.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Jusqu'au 22 juillet. 28 F.

Polyptyques ou le tableau multiple du Moyen Age au XXe siècle

Le Moyen Age a inventé le tableau multiple à volets mobiles ou fixe, pour les besoins du culte, par besoin d'images. Après deux siècles d'oubli, le dix-neuvième siècle en a exploité les ressources à diverses fins : il faisait fureur chez les pré-raphaélites et chez les nabis. Le vingtième siècle parfois y a recours, pour combiner des figures, ou raconter des histoires de formes, ou mettre en forme des aires abstraites. Le Louvre en présente une soixantaine, d'hier à aujourd'hui.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et dimanche 3 juin de 12 heures à 21 h 45. Ouvert le 4 juin de 9 h à 22 heures, visites-conf. les lundis et mercredis à 19 h 45, les vendredis à 15 h 30. Jusqu'au 23 juillet. 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée.

Thomas Schütte

Des sculptures qui font penser tantôt à des maquettes et tantôt à des monuments ; des aquarelles et des céramiques de fruits et légumes, qui traitent de la nature morte, bien morte : des peintures emblématiques sur coton : à chacun de se débrouiller avec l'œuvre protéiforme de ce jeune artiste allemand, qui se plaît à organiser son œuvre en réseau ouvert de significations.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tel. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visite commentée gratuite les jeudis à 15 heures. Jusqu'au 24 juin. 15 F.

Sculptures françaises néo-classiques du Musée du Louvre (1760-1830)

Pajou, Houdon, Rude, David d'Angers et bien d'autres. Soit 89 sculptures, pour une exposition du Bicentenaire qui, après un périple en Allemagne, est finalement présentée au Louvre.

Musée du Louvre, galerie et salle Mollien, entrée par la pyramide, direction Denon, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à à 17 h 45. Nocturnes le mercredi et un lundi sur deux jusqu'à 21 h 45. Ouvert le le 4 juin de 9 heures à 18 heures. Fermé dimanche 3 juin. Jusqu'au 3 septembre. 27 F (prix d'entrée du musée).

35e Salon de Montrouge

L'Italie est à l'honneur, cette année, au Salon de Montrouge. Avec un hommage à Mario Sironi (1885-1961) d'une part : avec, d'autre part, une exposition réunissant une vingtaine de jeunes artistes de Milan, de Florence, de Rome...

Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux, Montrouge, 92120. Tél. : 46-56-56-34. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 juin.

Joseph Wright of Derby

Joseph Wright, peintre anglais du dix-huitième siècle peu connu en France, se plaisait à peindre des sujets nouveaux, par exemple des scènes scientifiques, qu'il associait à un traitement pictural de la lumière à la Caravage, justement sans équivalent au siècle des Lumières. Cette première rétrospective d'envergure rassemble quatre-vingts tableaux et une trentaine de dessins.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 23 juillet. 25 F.

KERSTÉSZ/MUSÉE DE L'ÉLYSÉE - LAUSANNE

Venu à Paris en 1925, André Kertész excelle dans les scènes d'intérieur, reflet de son apaisement, de son bonheur, et de sa connivence avec cette cité qu'il adore. Grand photographe d'objets, il épingle, en même temps que la fameuse tulipe en bois, les lunettes et la pipe de Mondrian. Pur chef-d'œuvre, cette nature morte figure parmi les deux cents images de sa donation actuellement présentées par la Mission du patrimoine photographique au Palais de Tokyo.



Au temps des Nabis

Rien moins que cent vingt œuvres de Bonnard, Vuillard, Maurice Denis, Maillol, Verkade, Sérusier, Roussel, Ranson et quelques autres, tous convaincus qu'il fallait combattre *« un enseignement où le réalisme le plus grossier avait succédé à l'académisme des derniers élèves d'Ingres »*. Et qui s'y sont employés avec plus ou moins de bonheur.

Galerie Huguette Beres, 25, quai Voltaire, Paris 7e. Tél. : 42-61-27-91. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Max Bill

Denise René, fidèle à ses options de toujours, expose des peintures et des sculptures de Max Bill, ce vétéran de l'abstraction pure, qui est l'un des derniers témoins de l'aventure du Bauhaus de Dessau, où il a attrapé le goût de la recherche plastique et des « bonnes formes ».

Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain, Paris 7e. Tél. : 42-22-77-57. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 juin.

Jean Degottex

Les « Repports », soit une suite de grandes toiles noires brossées large, dont les fonds écrus travaillés par la colle, affleurent à la surface. Degottex les a peintes entre 1977 et 1981. Elles sont inédites à Paris.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 juin.

Bernard Faucon

Dans leurs habits d'époque, parfois portés par l'auteur lui-même, les 83 mannequins qui ont fait la notoriété de Bernard Faucon, posent devant un mur nu, dans une lumière douce et tamisée, pour une ultime farandole avant leur départ pour le Japon. Ils ont, en effet, été acquis par un musée de Kyoto.

Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-24. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 juin.

Alain Fleischer

Contraction tout à la fois du décor de film, du cadre photographique et de la figure picturale, cette mise en abyme de l'image par elle-même inverse le processus du voyeurisme. C'est l'odalisque d'Ingres projetée dans des appartements clos, qui d'un malicieux clin d'œil épie le locataire chez lui.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 juin.

Michel Haas

Sa peinture est depuis toujours un travail sur la mémoire et le temps. Indissociables du fond des tableaux, les êtres et les choses prennent forme comme de lointains souvenirs, lentement, mais impérieusement, mis à jour. La matière brossée large est belle.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 9 heures. Jusqu'au 13 juillet.

Graigie Horsfield

Expression de l'indescriptible, les immenses tirages de Horsfield, un Britannique de quarante ans, concilient le mystère et l'évidence. A la fois proches et distants, indestructibles et douloureux, ses portraits, ses nus et ses vues d'architecture aux gris infiniment dégradés, font de ce photographe la révélation des deux dernières années.

Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes, Paris 11e. Tél. : 40-21-89-69. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 juin.

Mandiargues

Mandiargues et ses peintres. Cet hommage situe le champ des options artistiques de l'écrivain, qui est vaste et s'étend, au-delà du surréalisme auquel il a été étroitement mêlé, à toute forme de création « subversive ». Par exemple à l'art maniériste et à l'œuvre de Jean Dubuffet.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 13 juillet.

Francis Picabia

C'est une rétrospective fort bien documentée. Elle comporte près de cent peintures de 1905 à 1951. De quoi plonger dans l'univers du peintre, un capricieux avec lequel on ne sait jamais trop sur quel pied danser. Qui devint dadaïste par goût des expériences extra-picturales, et le resta, au fond, quitte à défrayer la chronique artistique et mondaine.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Vingt-cinq ans d'expositions, maîtres français XIXe-XXe siècles

C'est devenu un rituel : chaque année, à la même époque, Robert et Manuel Schmit invitent les amateurs d'art à venir découvrir, dans leur galerie, quelques merveilles de maîtres du dix-neuvième et du vingtième siècles. Cela, depuis vingt-cinq ans. Pour fêter cet anniversaire, ils ont demandé aux collectionneurs de leur prêter les chefs-d'œuvre acquis chez eux : ici un Delacroix, là un Degas, et là un Matisse ou un Soutine.

Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Tél. : 42-60-36-36. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, samedi de 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 18 juillet.

RÉGIONS

Beauvais

Francis Aubertin

Première rétrospective d'un symboliste méconnu, qui fit une belle carrière de peintre décorateur, avec des commandes pour la Sorbonne, la Faculté des lettres de Lyon, le Palais de Longchamp à Marseille, la Gare de Lyon à Paris, le Conseil d'Etat. Il peignit aussi des paysages marins et des scènes dérivant de la mythologie antique.

Musée départemental de l'Oise, 60000. Tél. : 44-84-37-37. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 septembre. 10 F.

Bourg-en-Bresse

Georges Adilon

Abstraites, sombres, gestuelles, les dernières peintures d'un Lyonnais très productif, dont le Musée de Brou présente, dans les salles capitulaires et les pourtours du cloître, environ un millier d'œuvres réalisées depuis 1985. Dont certaines, il est vrai, sont de petits formats.

Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000. Tél. : 74-22-22-31. Tous les jours de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 juin.

Chaumont en Haute-Marne

Toulouse-Lautrec affichiste

Pour la première fois réunie, la collection complète des trente affiches de Toulouse-Lautrec. Cette exposition marque le coup d'envoi d'un nouveau Festival de l'affiche.

Bibliothèque municipale de Chaumont, 87, rue Victoire-de-la-Marne, 52000. Tél. : 25-32-37-48. Tous les jours sauf lundi de 15 heures à 18 h 45. Jusqu'au 28 juillet.

Douai

Le Maître de la Manne

Une exposition-dossier autour du Maître de la Manne, « primitif hollandais » actif vers 1460-1470, connu seulement par trois panneaux d'un même retable. Deux de ces panneaux sont conservés au Musée de Douai, le troisième au Musée Boymans-van Beuningen de Rotterdam, qui l'a prêté.

Musée de la Chartreuse, 130, rue des Chartreux, 59500. Tél. : 27-87-17-82. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 2 juillet. 7, 90 F (entrée du musée).

Le Havre

Bill Culbert

Néons et lampes sont les matériaux de prédilection de ce Néo-Zélandais de Londres, qui avec eux cherche à éclairer sous un jour inattendu des objets ordinaires tels que bidons, tables, valises et sièges.

Musée des Beaux-Arts, boulevard Kennedy, 76600. Tél. : 35-42-33-97. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 24 juin.

Marseille

Christian Jaccard

Il y a de la cohérence dans l'œuvre de cet artiste qui pratique l'empreinte, l'estampage, le tressage, le pliage, la combustion, la calcination, oblitère parfois des images anciennes, pour mettre en évidence la matière picturale d'aujourd'hui et d'hier.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 juin. 12 F.

L'Egypte des millénaires obscurs

L'Egypte avant l'Egypte, celle des populations paléolithiques et néolithiques, révélée à travers le matériel trouvé dans des nécropoles : des outils, mais surtout des figurines en terre cuite et d'étonnants objets zoomorphes, en forme de poisson. Une exposition organisée pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Champollion.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 juin. 12 F.

Nancy

Matisse, l'art du livre

Depuis le *Mallarmé* (1932), l'intégrale des livres illustrés par Matisse, ainsi que diverses publications auxquelles il a participé. Toujours avec cette idée de *« prendre un espace clos de proportions très réduites et lui donner par le seul jeu des couleurs et des lignes des dimensions infinies »*.

Musée des Beaux-Arts, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-37-65-01. Tous les jours sauf lundi matin et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Rennes

Le Spectaculaire

Où l'usage des instruments du spectaculaire produisent du spectaculaire, parlent aux yeux, en imposent. Avec Rebecca Horn, IFP, Niek Kemps, Claude Lévêque, Raoul Marek, Juan Munoz, Emmanuel Saulnier, Haim Steinbach, Jean Vercruysse.

Galerie d'art et d'essai, bibliothèque interuniversitaire, 5, avenue du Professeur-Léon-Bernard, 35040. Tél. : 99-33-52-44. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 19 heures, samedi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 13 juillet.

Saint-Paul-de-Vence

Jean-Paul Riopelle

Un grand peintre canadien, en cinquante peintures de grands formats, ainsi que des pastels, des fusains, des collages, d'hier et d'aujourd'hui.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 juin.

Valence

Mark Di Suvero, sculptures monumentales

Valence a livré ses places, ses rues, son musée, au sculpteur américain Mark Di Suvero. Comme naguère Chalon-sur-Saône, qui fut et reste un des ports d'attache de ce manipulateur de poutrelles, dont la création est toujours un rapport de forces tendues dans l'espace monumental.

Espace urbain de Valence, Musée, Médiathèque, CRAC, 26000. Tous les jours de 14 heures à 18 heures, mercredi, samedi, dimanche de 9 heures à 12 heures. Jusqu'au 31 août.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « photo » : Patrick Roegiers